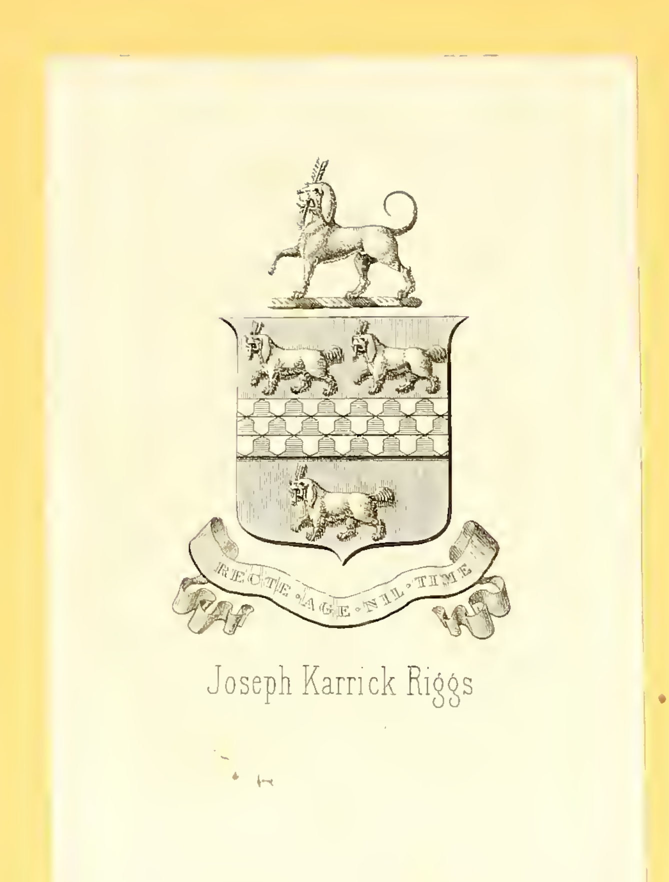





RECTE · AGE · NIL · TIME
Joseph Karrick Riggs

LES

ÉMAUX DE PETITOT

TOME II

PARIS
IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS
55, *quai des Augustins*

LES

ÉMAUX DE PETITOT

DU

MUSÉE IMPÉRIAL DU LOUVRE

PORTRAITS

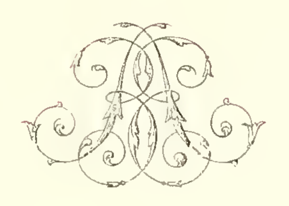
DE

PERSONNAGES HISTORIQUES ET DE FEMMES CÉLÈBRES

DU

SIÈCLE DE LOUIS XIV

GRAVÉS AU BURIN PAR M. L. CERONI



PARIS

BLAISOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR, M^d D'ESTAMPES

178, *Rue de Rivoli*, 178

1864

N
7604
P35x2
V.2

Xp

LES

ÉMAUX DE PETITOT

DU

MUSÉE IMPÉRIAL DU LOUVRE

TABLE DU TOME II





Mme DE MAINTENON

(1635-1719)

Il y avait à Paris, en 1668, deux femmes qui vivaient d'une manière étrangement différente. L'une avait tout abandonné, le toit conjugal et l'honneur de son nom, pour se jeter dans les bras de Louis XIV. C'était madame de Montespan, qu'on appelait alors, à cause de l'éclat insolent de sa beauté, *La Merveille*.

L'autre était madame Scarron, la veuve du poëte burlesque, belle aussi, mais d'une autre beauté, vertueuse, et dans la misère. « Je « crois, disait-elle, que Dieu m'appelle à lui. » Pour ne pas mourir de faim, elle songeait à s'employer comme institutrice dans un couvent, ou bien à s'expatrier, en suivant mademoiselle de Nemours à Lisbonne.

Un caprice de la destinée rapprocha ces deux femmes. Madame de Montespan avait du roi deux enfants qu'elle cachait; madame Scarron voulait être gouvernante, on la choisit pour s'occuper de ces princes mystérieux, dont l'un fut le duc du Maine.

Elle accepta (1670). On avait placé les enfants dans deux maisons hors de Paris, séparément. Quand les nourrices la voyaient arriver le soir, en secret, à pied, portant sous le bras des vivres ou du linge, puis prendre leur place au berceau, ou, montant à l'échelle, faire

l'ouvrage des tapissiers, et s'épuiser de fatigue, elles disaient : c'est bien la vraie mère! Le lendemain matin, elle rentrait chez elle par une porte de derrière, se parait et se rendait en carrosse à l'hôtel d'Albret ou à l'hôtel de Richelieu, où elle causait de l'air du monde le plus dégagé.

La gouvernante pourtant déplut au roi tout d'abord. Quand il aperçut cette figure fine, belle et grave d'une veuve qui portait le nom d'un poëte burlesque, ses instincts d'harmonie et d'élégance furent froissés. D'ailleurs, elle s'annonçait avec une sorte de formalisme irritant; jamais elle n'avait consenti à se charger des enfants de madame de Montespan avant d'en recevoir l'invitation de la bouche même du roi. Madame Scarron lui parut trop digne. C'était pour lui quelque chose comme une précieuse protestante. « Votre bel « esprit, » disait-il à madame de Montespan qui la protégeait.

La veuve continua d'accomplir sa tâche pendant de longs mois, sans s'inquiéter d'autre chose, toujours active et toujours discrète. Ce zèle, ce soin à entretenir le mystère, les peines infinies qu'elle se donna pour l'éducation et la guérison du duc du Maine, enfant médiocre, touchèrent le roi : il revint de ses préventions, alla voir la gouvernante, se fit rendre compte directement par elle de tout ce qu'elle faisait pour ses élèves, et finit par la loger à Versailles, quand les lettres de légitimation, en 1673, affranchirent tout le monde du secret. Surpris de trouver tant de grâce à l'austérité de cette femme, tant d'esprit dans son bon sens et tant de force dans sa raison, il prit l'habitude, lorsque les emportements de madame de Montespan l'avaient fatigué, de chercher une diversion auprès de cette veuve que madame de Sévigné nous peint à cette époque comme une femme aimable, belle, bonne et négligée.

C'est ici que les visites du roi, devenues des assiduités, font à la veuve une situation nouvelle et très-équivoque. Alors commence entre les deux femmes une lutte inévitable, et, pour Françoise d'Aubigné, la crise capitale de sa vie.

Une femme jeune et belle se trouve tout à coup placée, après de rudes épreuves, dans une situation douteuse, entre une cour intri-

gante, un monde curieux, un roi séducteur et séduisant et sa dignité propre. Intrigante ordinaire, elle aurait saisi la première occasion de fortune; vaniteuse, elle aurait accepté étourdiment une position brillante, humiliante et précaire; passionnée, elle se serait jetée dans les bras de celui qu'elle aimait; ingrate et fausse, elle aurait immédiatement supplanté sa bienfaitrice, comme madame de Montespan avait supplanté son amie, madame de Lavallière. Madame de Maintenon n'avait aucun de ces caractères; les conseils de sa pauvreté, le souvenir des traverses de sa vie lui disaient de s'assurer quelque chose de stable; la voix de son orgueil lui défendait de s'exposer aux mépris des courtisans ou aux reproches de sa bienfaitrice.

Les deux acteurs principaux de ce petit drame furent entraînés par ceux qui les entouraient plus loin qu'ils n'avaient prévu l'un et l'autre. Le rôle joué par madame de Montespan, par les hommes politiques, par le clergé, vint compliquer l'action.

Le roi, qui a créé la situation, voit s'engager, sans trop d'impatience, un conflit entre ses deux amies. Lorsque la jalousie de madame de Montespan éclate, jalousie bruyante et violente, d'amour-propre et d'ambition, elle n'a pour effet que de fatiguer le roi, à qui elle apprend à désirer une amie sûre, solide, dévouée, qui, au lieu d'afficher son empire sur lui, en ait beaucoup sur elle-même. Madame Scarron lui devient nécessaire; il s'accoutume à l'ascendant paisible d'une femme qui lui « fait connaître un pays tout nouveau, je veux « dire le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et « sans contrainte. Il en paraît charmé [1]. »

En même temps, la bienfaitrice affranchissait son obligée à force de lui reprocher ses bienfaits. Celle-ci, blessée chaque jour, voit d'un coup d'œil ce qu'elle a à faire. Elle garde une simplicité extrême, laisse tous les torts du côté de la favorite, tâche de se faire respecter et aimer, a soin d'être au courant de tout, évite les petits manéges et n'oublie aucun ménagement; en un mot, attend l'avenir.

Il y a des moments où tout semble près de se briser, à la grande

[1] Madame de Sévigné.

joie des courtisans et des nouvellistes de salon. La cour, la ville s'en occupent; madame Scarron offre à son directeur de quitter Versailles, et reçoit volontiers l'ordre d'y rester pour le salut du roi. L'abbé Testu, qui avait annoncé au monde que madame Scarron se retirait dans un couvent, est très-déconcerté. Elle-même le désabuse : « Voilà, lui écrit-elle, comment les curieux sont toujours mal infor-« més. Mon éloignement de la cour est si peu décidé, que j'y tiens « par des liens plus forts que jamais. »

La fortune de madame Scarron s'affermit de plus en plus : le roi lui donne un beau revenu, la retient à la cour sous un titre nouveau quand ses fonctions de gouvernante sont expirées; et, enfin, lorsqu'elle vient d'acquérir une terre noble, il la salue marquise de Maintenon. Bientôt les courtisans et les solliciteurs s'empresseront autour de *madame de Maintenant*, qui, de protégée, est devenue protectrice.

Mais sa position est de plus en plus fausse. D'abord confidente, puis rivale de la favorite, elle souffre à toute heure de son humeur, de ses soupçons, des traits amers qu'une Mortemart peut décocher. « J'aimerais mieux, s'écrie-t-elle, un peu de malheur fixe que beau-« coup de bonheur sans consistance. »

Chaque jour, nouveaux orages; on se trouve placées ensemble dans le même carrosse, on cause de bonne amitié et l'on reprend ses démêlés au retour. Rien de plus contradictoire que les lettres de madame de Maintenon à cette époque : espérances, colères, projets de fortune, désirs de retraite, toutes les alternatives s'y trahissent avec une sincérité et une vivacité involontaires.

En ce moment intervint une puissance qui agrandit le caractère de cette rivalité féminine, en donnant au rôle de madame de Maintenon une importance nouvelle : je veux dire le clergé. Par la bouche de l'abbé Gobelin, il déclare qu'elle doit rester à la cour et y accomplir une mission ; à elle il sera donné de ramener le roi à une conduite chrétienne.

La tâche était délicate. Louis XIV, à l'apogée de son pouvoir, ne souffrait de personne ni conseil, ni représentations. Il admettait que le clergé travaillât à rétablir en France l'unité de la foi catholique et

l'empire de la morale chrétienne; mais il n'entendait pas prêcher lui-même d'exemple.

Pour les prélats, au contraire, une seule conversion paraissait difficile et importante à obtenir, celle du roi, qui menait une vie singulière. Les Bossuet, les Montausier, les Bourdaloue, souhaitaient de le ramener au christianisme. Prédicateurs et confesseurs, armés de la parole sacrée et maîtres de l'absolution, se liguèrent avec l'opinion publique pour obtenir le renvoi de la favorite. Dans ces conjonctures, il parut aux ministres de Jésus-Christ que l'entrée à Versailles d'une femme pieuse et intelligente était un fait providentiel. Madame de Maintenon, qui n'avait guère songé à ce rôle, répondit d'abord qu'elle n'était point dévote, que la dévotion parfaite, toute intérieure et de contemplation, ne lui allait pas. Tant mieux, lui dit-on; il faut une dévotion agissante; et l'abbé Gobelin, Fénelon, l'évêque de Chartres, s'occupèrent successivement de lui tracer une ligne de conduite. Elle commença alors, en s'adressant tantôt à la favorite, tantôt à Louis XIV, son œuvre de réformatrice, qui fut très-longue et très-pénible. Louis XIV n'aimait pas la dévotion de la reine, s'impatientait d'entendre prêcher contre les spectacles ou d'apprendre dans l'Évangile que Jésus-Christ parlait toujours l'humble langage des pauvres. Il ne savait rien des questions de dogme et préférait un athée à un janséniste. Pour lui, l'Église était un pouvoir; le dogme, un règlement; les pratiques, une convenance; la philosophie, la morale, une façon de penser que l'âge détermine tôt ou tard. Madame de Maintenon eut toutes les peines du monde à l'habituer aux idées religieuses et surtout à donner quelque consistance aux promesses et aux résipiscences légères de cet « homme énigmatique. »

Pourtant elle réussit. Un jour, au moment du mariage du dauphin, on apprend que Louis XIV veut vivre en famille auprès de la dauphine, qui déclare se faire un point de conscience de travailler à la conversion du roi,—auprès de la reine qui, grâce à madame de Maintenon, se rapproche en tremblant de son époux,—auprès de madame de Maintenon enfin, qui, toute fière de ses succès, s'applique à conquérir le cœur des deux femmes.

Madame de Montespan, dont le roi s'est débarrassé en la nommant surintendante de la maison de la reine, ne lâche pas prise; liguée avec madame de Montmorency, avec Louvois et Marsillac, fils du duc de La Rochefoucauld, elle se fait ménager des tête-à-tête avec le roi, en dépit de sa rivale qui alors est en proie à une vive inquiétude et tremble que madame de Montespan ne soit trop aimable dans les larmes. La guerre se propage ; c'est plaisir de voir les marches et contre-marches des partisans des deux rivales. Il y a les ardents, les incertains, les transfuges et l'action secrète des directeurs. Le roi, qui hésite entre « son habitude de péché mortel » et la voix de Bossuet, dit qu'il est plus aisé de donner la paix à l'Europe que de la donner à des femmes. L'état d'esprit des deux rivales est étrange. Ne désespérant pas encore, madame de Montespan reparaît soudain chez madame de Maintenon et l'injurie ; ou bien elle rentre à Versailles même. Madame de Maintenon, pendant qu'elle dispute le pouvoir à une femme aussi belle, éprouve une extrême anxiété : elle a quarante-cinq ans et les retours qu'elle fait sur son âge la navrent. « Il n'est plus temps de plaire... « Je suis trop vieille... Je ne sais que dire à l'abbé Gobelin... Je suis « une malade qui cache son mal par la crainte des remèdes... » Mais c'est le dernier effort ; elle va triompher. Un événement inattendu vient tout décider. La reine meurt ! Que se passe-t-il alors dans le cœur de madame de Maintenon ?... Nous ne le saurions pas, si elle n'avait point auprès d'elle une jeune nièce, madame de Caylus, qui a de bons yeux. Celle-ci remarque l'agitation de sa tante « causée par une « incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes et de « ses espérances. En un mot, son cœur n'est pas libre. »

La cour et la ville épient, comme madame de Caylus, madame de Maintenon et le roi. Ils se marieront, ils sont mariés ! dit-on tout bas en 1684. Là-dessus les jugements les plus divers se murmurent ou s'écrivent de toutes parts.

Saint-Simon, qui déteste le roi, saisit sa plume. C'est, dit-il, une mésalliance, un avilissement, un châtiment céleste, « l'humiliation la « plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe, « que la postérité ne voudra pas croire, réservée par la fortune (pour

« n'oser nommer ici la Providence) au plus superbe des rois!... »

Le grand Arnauld est équitable, et son témoignage mérite qu'on le rapporte :

Il n'y a point de scandale, dit-il, puisque tous ceux qui voient qu'il y a plus que de l'amitié entre eux croient en même temps qu'ils sont mariés. Je ne vois pas ce qu'on peut reprendre dans ce mariage contracté selon les règles de l'Église. Il n'est humiliant qu'aux yeux des faibles qui regardent comme une bassesse de s'être pu résoudre à épouser une femme plus âgée que lui et si fort au-dessous de son rang. Ce mariage le lie d'affection avec une personne dont il estime l'esprit et la vertu, et dans l'entretien de laquelle il trouve des plaisirs innocents qui le délassent de ses grandes occupations.

La Bruyère, quelques années plus tard, écrit, en traçant le portrait d'un grand monarque :

Il ne manque rien à un roi que la douceur d'une vie privée. Il ne peut être consolé d'une aussi grande perte que par le charme de l'amitié et par la fidélité de ses amis.

Louis XIV est du parti des philosophes, et, mettant le bon sens au-dessus des préjugés, il épouse, en 1684, une femme qui tenait, soit de sa race, soit d'elle-même, assez de qualités d'élite pour mériter cet honneur. Encore très-belle, elle avait une figure et une taille d'une majesté royale, parlait à ravir, écoutait mieux encore. Il trouvait chez elle la plus haute expression de cet esprit de société qu'il avait cherché vainement chez la reine et chez la dauphine. Enfin, elle lui paraissait plus fidèle que des favoris comme Vardes et Lauzun, plus sûre que madame de Montespan, elle qui, au lieu de l'orgueilleuse devise de Fouquet, *quo non ascendam,* prenait pour principe l'humilité.

Mais le roi n'a pas le courage d'avouer cette union. Il veut qu'on l'ignore. Précaution vaine! Le mariage du roi est le secret de tout le monde ; le mystère se révèle de lui-même dans l'attitude des serviteurs, dans la déférence de l'entourage, dans les placets des solliciteurs. Bontemps, valet de chambre du roi, se présente un jour devant madame de Maintenon, pour lui offrir un livre de la part de l'abbé de Choisy. Il s'incline jusqu'à terre : — *Votre Majesté,* dit-il..., et tout à coup il balbutie, il fait un bond en arrière et perd la tête.

L'indiscrétion est dans l'air. Le confesseur même de la veuve qui n'est plus veuve, l'abbé Gobelin, qui donnait hier des ordres nets, a changé de style. Deux prélats vénérables, l'évêque de Chartres et le cardinal de Noailles, ont aussi une physionomie inaccoutumée. Les courtisans qui ont quelque grâce à obtenir viennent à elle. « Les grands « font la roue autour de sa niche, » dit madame de Caylus. On lui demande tout, gouvernements, pensions, charges ecclésiastiques, cordons bleus, abbayes vacantes. Et quelles lettres on lui adresse, pleines d'hyperboles et de protestations dévouées! Villars lui rend compte de chaque campagne, en lui faisant dire par sa femme : « Les plus grands « hommes ne sont rien, si vous ne les faites valoir. » Tallard lui envoie des alinéas brefs, militairement adulateurs, et, comme post-scriptum, des épingles anglaises. Les hommes les plus différents, le maréchal de Villeroy, correspondant un peu tragique, le duc de Mazarin, un fantasque, le duc d'Antin, qui désire de nouveaux bienfaits pour avoir l'occasion de redoubler de gratitude, le duc de La Feuillade, qui sollicite *un Marly*, le grave M. de Boufflers, le duc d'Aumont, le duc de Richelieu, qui veut emprisonner son fils et sollicite une petite lettre de cachet, tous se tournent vers le soleil levant.

Plus forte que les courtisans, madame de Maintenon ne se laisse pas étourdir, n'accepte pas le rôle qu'on lui fait, ne témoigne jamais au roi de ces désirs ruineux qui sont l'apanage des favorites, et ne consent même pas à s'avouer reine. Elle gronde sérieusement ceux qui prennent avec elle le ton de la déférence; elle écrit à l'abbé Gobelin : « Je ne « sais si les honneurs dont je suis *couronnée* (et elle efface le mot, pour « mettre *environnée*) vous inspirent quelque chose de nouveau; mais « pour moi je ne suis pas changée. » En effet, elle ne dément pas les principes de toute sa vie ; nulle révolution dans sa manière d'être, nulle distinction officielle, nul désir des oripeaux du pouvoir. La sobriété de son ambition surprend ses ennemis mêmes, Saint-Simon entre autres, qui avoue qu'elle se tient, avec une réserve sans trouble, à son ancien rang.

Madame de Maintenon fit plus, elle déchira jusqu'à l'acte du mariage. Il était écrit dans toutes les pensées, non-seulement à la cour et à Paris,

mais en France; chacun se demandait s'il n'était pas un peu l'ami ou le neveu de la nouvelle marquise. Pauvre femme! il lui naquit alors de tous côtés des cousins de province, grands solliciteurs, méritant peu, exigeant beaucoup. Elle essaya de s'y reconnaître et d'en servir quelques-uns sans engager le roi dans un népotisme ridicule. Ces hobereaux jetaient les hauts cris.

Elle résolut de concentrer ses bienfaits sur ses véritables parents et d'être leur protectrice intelligente, en tâchant de ne pas être leur victime. Elle adopta les enfants de ses proches, mademoiselle de Murçay, depuis madame de Caylus, et mademoiselle d'Aubigné, plus tard duchesse de Noailles. Elle s'occupa tendrement de son frère, Charles d'Aubigné ; personne ne fut mieux traité par elle et ne la traita plus mal. C'était un capitaine de cavalerie qui aimait le fracas, les propos bruyants, le jeu et la galanterie. L'envoyait-on en province, il faisait du tapage et des dettes; une fois obéré, il écrivait à sa sœur que son domestique l'avait volé ou arrivait lui-même et demandait de l'argent. Aucune qualité française, aucune action d'éclat ne rachetait ses torts d'étourdi. Sa sœur essaya vainement de l'associer à sa fortune; pour lui, elle obtint des gouvernements, des pensions, l'ordre du Saint-Esprit; elle protégea ceux qui le protégeaient, recueillit un fils naturel que lui avait laissé je ne sais qui, et se laissa engager dans des spéculations ou dans des négociations de mariage qui la compromirent.

Dans le même temps, il épousait à l'insu de sa sœur une femme sans mérite. Cependant, par une grande supériorité d'esprit, elle persévéra dans sa bonté, adopta madame d'Aubigné, entreprit de la former, de lui enseigner l'économie domestique, le français, l'usage de la cour et entra dans les détails les plus précis pour diriger le ménage maladroit. Ils eurent une fille ; elle leur écrivit : « Dites à la nourrice qu'elle nourrit « mon héritière. » Avec quelle attention elle régla la vie de ce frère malencontreux, avec quelle douceur et quels tempéraments maternels elle s'occupa malgré lui de son salut! On ne peut s'empêcher de sourire en rappelant ces détails. L'abbé Madot fut attaché à la personne de d'Aubigné pour le convertir. Sur quoi l'évêque de Chartres écrivait naïvement à madame de Maintenon : « Vous êtes sa mère par rapport

« à son salut... Vous lui avez donné un ange gardien qui l'a suivi par-« tout. » D'autres fois elle le faisait sermonner par Ninon de l'Enclos, ou bien elle s'en chargeait elle-même. Les lettres qu'elle lui adressa sont admirables, mâles, spirituelles, profondes ; elle lui rappelle toujours leur premier état : — *soyons contents!* c'est sa maxime. Elle lui recommande la délicatesse dans le choix de ses amis : « Vous ne sauriez avoir « trop de liaison avec Vauban. L'estime de cet homme-là est plus « glorieuse que celle de tous les courtisans. » Elle ajoute mille conseils des plus sensés, des plus nets, des plus éloquents, mêlés d'axiomes pratiques sans pédantisme : — Conduisez-vous partout comme si vous y deviez passer votre vie.—Séparez-vous des plaisirs, ils coûtent toujours cent fois plus que les besoins.—Ayez du jugement, le jugement vaut l'expérience. Mais souvent elle est forcée, au lieu de lui parler de son âme, de se rabattre sur l'extérieur, le langage, les habitudes quotidiennes :—Moins de cheveux à vos perruques.—Ne vous piquez pas d'avoir plus de rubans que les autres.—Ne vous moquez de personne.— Soyez le plus mal monté et le plus mal couché des capitaines du régiment.

Tout cela amusait le capitaine, qui ne manquait pas d'en faire des gorges chaudes avec les courtisans, et répondait à sa sœur : « Faites-moi « payer ma pension d'avance. » Celle-ci s'en indignait : « Demander « un bienfait avec l'empressement, le chagrin, la tyrannie dont vous « rougiriez d'exiger une dette ! » Peine perdue ; ni l'âge, ni les conseils ne guérirent ce spirituel égoïste.

Pour prix de ces bienfaits, madame de Maintenon, causant un jour avec madame des Ursins, apprit qu'on l'accusait de laisser mourir sa famille dans la misère. Elle sourit tristement et répondit : « Je vous « remets à la vallée de Josaphat pour voir si je suis une mauvaise parente. « Je puis me tromper, mais je crois devoir faire ce que je fais et que « Dieu ne m'a point mise où je suis pour persécuter incessamment celui « à qui je voudrais procurer un repos qu'il n'a pas. »

Le roi était vieux, en effet, et fatigué. La marquise de Maintenon, quand elle se retournait vers l'intérieur de son palais si envié, se trouvait aux prises avec le plus terrible ennemi des femmes, l'ennui ! l'ennui magistral d'une vieille cour, l'esprit de symétrie universelle, secrètement

troublé par les anxiétés d'un monarque et d'un royaume alors malheureux, par les menées, les manœuvres et les passions sourdes qui entourent tout pouvoir. Elle regrettait du fond de son cœur le temps de sa jeunesse et de sa liberté. Si son orgueil se plaisait près du trône, elle payait cher l'honneur d'y rester. Elle souffrit dans ses amis autant que par ses ennemis. Les mécontentements, les défections, les trahisons l'avertissaient chaque jour de se défier de tout, en même temps que par sa situation même, elle se croyait forcée d'être toujours au courant des actes et des médisances des « ravaudeurs, » comme elle disait. Sur sa demande, on lui apportait la dernière chanson faite contre elle; elle souriait : « Quand j'avais de la voix, j'aurais chanté cette chanson ; elle « ne me dit rien de nouveau : ne sais-je pas que je suis vieille? Si je « pouvais l'oublier, le changement de mon humeur me le dirait assez. « Cherchez l'auteur, je vous en prie. Si le roi le connaissait, il me « vengerait; et si je le connais, je me vengerai autrement que lui. » Ces attaques incessantes attristèrent son âme sans l'aigrir ; mais, comme il arrive toujours, ceux qui la harcelaient l'accusèrent de nourrir les ressentiments qu'ils provoquaient et qu'elle n'avait pas. La haine n'était point naturelle à son cœur; à moins que l'on n'appelle haine cette misanthropie intime que l'expérience de la vie entretient dans les âmes les plus vives et les plus froissées. Tout dans ce monde est affliction d'esprit, écrivait-elle au duc de Noailles, et voyant à la cour trahison sur trahison : « Comptez que tous les hommes noient leurs parents « pour dire un mot de plus au roi et pour lui montrer qu'ils lui sacri- « fient tout. »

Tandis qu'elle se roidissait contre toutes ces épreuves, la calomnie allait son train, tous les jours plus vive, plus amère, plus impudente, et grandissant avec une rapidité inouïe. Ah! s'il fallait ici recueillir les injures et les vilenies accumulées sur le nom de madame de Maintenon, je m'engagerais dans un étrange dédale! Elle est, dit-on, corrompue, elle est cruelle, elle fait du vice hypocrite un moyen de fortune. Elle a trahi sa bienfaitrice, madame de Montespan! On oublie qu'il s'est écoulé quatorze ans entre son arrivée à la cour et son mariage.

Ce qu'elle dut éprouver, vous le devinez. Pendant ces quatorze années, on la traita comme une favorite hors d'âge. Pamphlets, chansons, pièces de théâtre, on ne lui épargna aucune insulte; comme elle négligeait de se venger, on s'en donna à cœur joie. On fouilla sa vie, on lui trouva des aventures; on interrogea sa nièce, madame de Caylus, son professeur Méré, son ancienne amie, Ninon de l'Enclos. Il est vrai que madame de Caylus répondit : « Pour moi, il me « suffit d'être persuadée de la fausseté des bruits désavantageux qui ont « couru, et d'en avoir assez dit pour montrer que je ne les ignore pas.

Méré avait dit depuis longtemps : « Ce qui me fâche d'elle, c'est « de voir qu'elle s'attache trop à son devoir, malgré tous ceux qui « tâchent de l'en corriger. »

Ninon de l'Enclos répondit : « Madame de Maintenon, dans sa jeu- « nesse, fut vertueuse par faiblesse d'esprit; j'aurais voulu l'en guérir, « mais elle craignait trop Dieu. » En effet, Ninon avait pu la séduire par la grâce de son esprit, sans pouvoir la gagner à son scepticisme ni à son libertinage. Et, puisque ce nom compromettant revient sous ma plume, y a-t-il quelque chose à pallier dans les relations de Françoise d'Aubigné avec Ninon de l'Enclos? Tout le monde ne connaît-il pas le double rôle de Ninon, aujourd'hui hétaïre aristocratique, symbole vivant du libre plaisir, demain arbitre du bon ton, Aspasie élégante, attirant autour d'elle les esprits les plus charmants et la jeunesse ambitieuse? C'est par le commerce d'esprit que se rapprochèrent ces deux femmes, qui régnèrent chacune à leur façon et conservèrent toutes deux à soixante ans (comme leur contemporaine, la duchesse de Portsmouth), une éclatante beauté. Le dogme de la volupté, prêché par Ninon, les sépara sans les rendre ennemies.

Enfin, l'union de Louis XIV et de madame de Maintenon fut légitime et consacrée. « Alors, on accusa la veuve de mariage clan- « destin. » Que vous dire? Un jour on emprunta aux propriétés de cette reine la rivière qui les ornait. L'Eure fut amenée de la vallée de Maintenon à Versailles, Eh bien! on fit un récit dramatique de ces travaux exécutés par les soldats. La marquise avait enseveli dans les fossés de son château toute l'infanterie française...

Soyez donc reine! Françoise d'Aubigné se dégoûta de l'être et, loin de savourer ces plaisirs par lesquels les gens de cour cherchent à abréger le songe de la vie, elle chercha avec ardeur une retraite, une Thébaïde, où elle pût respirer, où elle reposât son esprit du spectacle des vanités et de l'écho des calomnies.

Or, les jours où elle n'y tenait plus, elle s'échappait de Versailles, à six heures du matin, dans une voiture chargée de vivres, d'habits, d'argent, qu'elle distribuait à de pauvres affamés. Elle arrivait à Saint-Cyr, qui était, en ce temps-là, une pension de jeunes filles. Là, que faisait-elle? Regardez-la entrer dans cette maison, où elle a cherché pendant toute la fin de sa longue vie un peu de vraie consolation.

Elle arrive, elle monte dans les dortoirs où l'on habille les enfants, et elle aide à les peigner. Au réfectoire, elle s'assied à la table des élèves, avec un plaisir si vrai, qu'elle en prit peu à peu l'habitude, et ne dîna plus dans ses appartements que lorsque ses quatre-vingts ans l'y obligèrent. Dans les classes, elle vient causer, faire des instructions, travailler avec les enfants; en leur présence, elle écrit un billet et une lettre pour en montrer la différence. Quand une demoiselle lui présente quelque bel ouvrage, elle sourit et la prie, pour voir ce qu'elle y a mis du sien, de manier devant elle l'aiguille ou le crayon.

Les Saint-Cyriennes professent particulièrement une grande indépendance d'orthographe; elle leur fait des dictées. Entraînée par sa tâche, bientôt elle se tient chargée, pendant une année, d'une classe, et passe consécutivement à toutes les autres. Les plus petites ont autant de part à ses soins que les plus grandes. Sur leurs cahiers elle trace des exemples d'écriture, non pas à l'aide de cet ingénieux vocabulaire des calligraphes modernes, qui commence par Ane et finit par Zèbre, mais en rédigeant quelques phrases courtes et expressives: — Accoutumez-vous à être seule. — Cherchez la vérité en tout. — Écoutez et ne parlez guère. — Le plus grand de tous les plaisirs est d'en pouvoir faire.

On écoutait avec charme cette directrice, sévère et coquette tour à tour, qui parlait simplement, et, loin de se dire infaillible, reconnaissait volontiers qu'elle se trompait quelquefois. On appelait *ré-*

créations de Madame des journées entières qu'on passait autour d'elle à lire, à chanter, à travailler, surtout à causer. Quelquefois, en entrant, elle déclarait qu'elle était résolue à ne dire que des inutilités; puis, peu à peu, le badinage faisait place à quelques causeries sérieuses, dont la trace est restée dans les *Entretiens*, qui sont d'une finesse achevée, d'une tendresse aimable et d'un tour piquant, lorsqu'il s'agit de choses familières; d'une éloquence nerveuse en des matières plus graves. Elle savait si bien comment il faut mesurer les grâces et les conseils, sans renoncer à la franchise d'une mère!

Jamais, chez la duchesse de Richelieu, la jeune veuve de Scarron ne se montra aussi serviable, aussi attentive pour ses nobles hôtes que madame de Maintenon l'est ici pour des enfants. Elle veille à ce qu'on ne les tienne pas trop longtemps à genoux dans l'église. Qu'on n'abuse pas du travail à l'aiguille. « Il vaut mieux qu'elles « ne sachent pas si bien travailler et qu'elles ne soient pas bossues. » Plus tard « elles ne trouvent personne qui les veuille. » Son attention se porte même sur les jeux; les poupées lui paraissent funestes; car il est à craindre qu'on n'effile ses rubans, qu'on ne déchire ses dentelles pour les mieux parer. Au contraire, d'autres jeux, comme les *proverbes*, accoutumeront l'enfant à entendre finement. Le colin-maillard contribuera à sa santé et les jonchets à son adresse. Aucun détail ne paraît ridicule ou puéril à madame de Maintenon, qui s'occupe encore de diriger prudemment les promenades des jeunes filles dans la campagne, promenades dangereuses dans un pays infesté de gardes et de mousquetaires.

Son esprit était fait à merveille pour l'éducation. Douée d'une perspicacité rare, exercée à l'empire sur soi-même, forte de tout ce qu'elle avait puisé d'enseignements à l'école du malheur, gardant de la haute société la tradition du bon goût, connaissant le train du monde et les caractères, elle avait le droit d'être écoutée, lorsqu'elle consacrait à Saint-Cyr toute l'expérience dont elle avait fait provision.

J'ai oublié de dire, tandis que je racontais la lutte de madame de Montespan et de madame de Maintenon, comment fut établie cette maison de Saint-Cyr. Ce fut pourtant au moment le plus vif de cette

bataille, en 1680, que Françoise d'Aubigné créa l'institution. Une religieuse ursuline vint un jour, à Saint-Germain, se jeter aux pieds de madame de Maintenon et la supplia de sauver quelques enfants qu'elle élevait, mais que la misère la forçait d'abandonner. Touchée, la marquise visita ses protégées, leur porta des vêtements et du pain, puis les établit, en 1682, à Rueil. Là, soixante filles, les unes nobles, les autres sorties des chaumières, apprirent les joies de la piété et du travail. Bientôt le roi s'intéressa à elles, et, vous le devinez, ce fut l'embryon de Saint-Cyr.

Eh bien ! jusque dans ce bienfait, il y eut pour madame de Maintenon une source de déceptions. Elle avait rêvé pour les élèves quelque chose de simple et d'utile. Elle ne voulait pas former des religieuses ou des dames d'honneur, mais des femmes. A ses yeux, des bâtiments royaux, de hautes protections, une dotation considérable, un grand éclat extérieur n'étaient, malgré leur utilité, que de vains avantages, au prix de la discipline délicate qu'il fallait avant tout imaginer pour diriger l'esprit et former le cœur des jeunes filles.

Mais c'est le sort ordinaire de toute institution, qu'elle change dans les mains mêmes du fondateur, et qu'après avoir composé avec les circonstances, il voit, malgré des concessions nombreuses, son espoir trahi. Les choses ne prirent pas le tour que voulait leur donner madame de Maintenon. Le roi s'en mêlant, l'institution devint un établissement aristocratique et monarchique. Désormais, c'était une affaire de caste : tout devait y être élevé, élégant, fait pour les délicatesses de l'esprit et digne de Louis le Grand. A cette maison privilégiée furent attachés, directement ou indirectement, les plus hauts personnages de l'État, de l'Église, de la littérature et des arts. Mansard dessina les jardins de Saint-Cyr, comme Le Nôtre avait dessiné ceux de Noisy ; « le foin » disparut et fit place à des arbres fruitiers, à des bosquets, à des charmilles habilement disposés. Les allées reçurent des noms de la main du roi, qui les écrivit avec un crayon sur le plan. Les papes, qui approuvèrent les constitutions, adressèrent à la fondatrice des brefs de félicitation ou des marques de leur munificence. Bossuet, Bourdaloue, Fénelon donnèrent des soins à cette jeunesse d'élite, le dernier surtout,

des instructions pleines de cette tendresse persuasive qui était son éloquence naturelle. Pour Saint-Cyr, Boileau, Racine, Quinault, Lulli se mettaient à l'œuvre, jaloux d'embellir la Jérusalem nouvelle. Ainsi naquirent *Esther, Athalie* et le chant célèbre qui, depuis, a émigré, s'il est vrai qu'il soit devenu le *God save the Queen* des Anglais. De futurs ministres, Chamillard et Voisin, débutèrent comme trésoriers de Saint-Cyr.

Pour entrer dans cette communauté, qui avait des armoiries, une livrée, de l'argenterie gravée, et empruntait les fleurs de lis d'or de la couronne royale, il fallait être jeune, noble et belle. Nulle ne pouvait obtenir une des deux cent cinquante places sans faire renouveler, légaliser en quelque sorte sa noblesse par le généalogiste de la cour, d'Hozier ; il fallait justifier par des titres en bonne forme une profession de noblesse de cent quarante ans consécutifs du côté paternel. On exigeait en outre une bonne constitution de corps et une bonne constitution d'esprit. Celles qui pouvaient ainsi payer de race, de figure et de caractère entraient dans la maison.

Madame de Maintenon se trouva tout à coup en face de petites grandes dames qui ressemblaient fort à des *précieuses*. Elle dut combattre l'esprit du monde qui envahissait la maison. Elle défit comme elle put tout ce qu'on faisait d'imprudent et d'insensé autour d'elle. Que de pas, que de démarches, que de leçons, que de lettres pour rappeler son troupeau frivole à la raison chrétienne! Elle opposait aux affectations de cette jeunesse entraînée un bon sens viril et même gaulois, dont je veux citer ici un exemple. C'est sa lettre sur la fausse pudeur. Une demoiselle rougissait d'entendre parler du vêtement *inexpressible :* madame de Maintenon prend la plume et écrit à Saint-Cyr :

On m'a dit qu'une des petites fut scandalisée au parloir de ce que son père avait parlé de sa culotte : c'est un mot en usage; quelles finesses y entendent-elles? Est-ce l'arrangement des lettres qui fait un mot immodeste? Auront-elles de la peine à entendre les mots de curé, de cupidité, de curieux, etc. ? Cela est pitoyable. D'autres ne disent qu'à l'oreille qu'une femme est grosse : veulent-elles être plus modestes que Notre-Seigneur qui parle de grossesse, d'enfantement? Une petite demoiselle s'arrêta avec moi quand je voulus lui faire dire combien il y a de sacrements; ne vou-

lant pas nommer le mariage, elle se mit à rire et me dit qu'on ne le nommait point dans le couvent dont elle sortait.

Quoi! un sacrement institué par Jésus-Christ, qu'il a honoré de sa présence, dont les apôtres détaillent les obligations et qu'il faut apprendre à vos filles, ne pourra pas être nommé! Voilà ce qui tourne en ridicule l'éducation des couvents! Il y a bien plus d'immodestie à toutes ces façons-là qu'il n'y en a à parler de ce qui est innocent et dont tous les livres de piété sont remplis. Quand elles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. Il faut les accoutumer à en parler très-sérieusement et même tristement, car je crois que c'est l'état où l'on éprouve le plus de tribulations, même dans les meilleurs. Il faut leur apprendre, quand l'occasion s'en présente, la différence des paroles immodestes et qu'il ne faut jamais prononcer, et des paroles grossières; les unes sont des péchés, les autres sont contre la politesse.

Voilà la femme qu'on a accusée d'hypocrisie et qu'on a dénoncée à l'univers comme une fanatique qui voulait faire des enfants autant de religieuses. Ouvrez l'histoire de M. Michelet écrite il y a vingt ans, et destinée à la jeunesse française, vous y lirez : « Elle n'eut point d'en- « fants, elle ne connut point l'amour maternel; c'est elle qui conseilla « la plus odieuse mesure de cette persécution, d'enlever les enfants à « leurs parents pour les convertir. Les cris des mères ont monté au ciel. »

L'histoire sait pourtant que Françoise d'Aubigné fut elle-même enlevée, toute petite, par les convertisseurs, et qu'elle n'enleva jamais personne. Mais qu'importe! le courant du siècle entraîne les écrivains, et nous sommes aujourd'hui disposés à traiter la mémoire de madame de Maintenon aussi cavalièrement que Pierre le Grand traita sa vieillesse. On se souvient qu'en 1717 ce touriste civilisateur voulut pénétrer à Saint-Cyr et voir en face celle qui avait été si longtemps l'Égérie de Louis XIV. Il la trouva sur son lit, souffrante, et lui demanda quel était son mal. — « Une grande vieillesse, » répondit-elle. Le czar la regarda bien dans les yeux et s'en alla.

Nous sommes presque aussi impertinents et un peu moins curieux. Au nom de madame de Maintenon, il nous suffit d'évoquer une figure de prude royale, d'imaginer une femme âgée et intrigante, vêtue d'une robe feuille morte, sans or ni broderie, enfermée dans ses coiffes et son écharpe noires, se tenant roide dans un grand fauteuil qui ressemble à un confessionnal, ou, si vous voulez, au tribunal de l'inquisiteur, et,

si elle ouvre la bouche, toute prête à nous morigéner. Nous voyons passer en silence ses gens, peu nombreux, humbles, dévots; dans l'ombre, derrière elle, se dessinent quelques figures de femmes décrépites et le profil vieilli de Louis XIV, Apollon en retraite dont elle a fait un Chrysale. Nous croyons sentir que cette femme, mise toute sa vie, « plus vieillement que son âge, » nature négative, stérile, sans élan, sans caprice, est l'ennemie née de l'art, de la gloire, des passions franches et vives, le mauvais génie de Versailles; et lorsque dans le demi-jour de son repaire nous l'entendons moraliser à huis clos quelque jeune duchesse, elle nous paraît être la personnification triomphante de l'hypocrisie. Il nous prend envie de fermer la bouche à cette prédicante, de lui demander pourquoi, si dévote, elle a supplanté la maîtresse royale, pourquoi elle a enlevé à une mère l'amour de ses enfants, à des enfants les droits de leur naissance; pourquoi elle a poussé à la révocation de l'Édit de Nantes, et avec tant d'adresse dissimulé ses amants, abandonné ses amis.

Nous pourrions l'admirer, si elle bavardait spirituellement et sans fin comme madame de Sévigné; nous lui pardonnerions d'être pieuse et nulle comme la reine, amoureuse et mystique comme La Vallière, favorite d'un jour comme mademoiselle de Fontanges, orgueilleusement belle comme madame de Montespan. Mais être à la fois précieuse, dévote, institutrice et reine, être à volonté la gouvernante d'un poëte estropié et celle d'un vieux roi triste, parler d'amour et contre l'amour, tant de renoncement et tant d'orgueil nous courroucent.

Alors les jugements violents sur cette reine à peine enterrée; les calomnies, les insultes : quelles invectives lui adressent Duclos et Saint-Simon! servante abjecte, femme galante! et le duc n'a pas assez de fiel pour faire ressortir la longue bassesse et la fausseté victorieuse de cette comédienne qu'il abhorre.

Dans le même temps que les Mémoires de Saint-Simon commencèrent à devenir publics et ruinèrent la réputation de madame de Maintenon, la Révolution française, qui livrait ces Mémoires à la curiosité, détruisit Saint-Cyr, et la foule aveugle insulta le cadavre de la fondatrice : on vit en janvier 1794, le corps de madame de

Maintenon tiré de l'église de Saint-Cyr où il dormait dans les parfums, traîné dans la cour la corde au cou, déchiré, mutilé, au milieu de hurlements de joie. Ce châtiment ne suffisait pas; il n'avait rien d'assez particulier; la femme de Louis XIV partageait seulement le sort de la monarchie. Plus tard on se vengea d'une autre manière de « la Scarron. » Ces pauvres restes jetés et enfouis dans un trou, avaient été exhumés en 1802 et honorés d'une tombe, d'une grille et de quelques saules pleureurs. En 1805, le général Duteil ordonna « la destruc- « tion du tombeau *de la fanatique qui avait fait révoquer l'Édit de « Nantes.* Alors les derniers ossements de madame de Maintenon « furent placés dans un mauvais coffre à emballage et relégués « d'abord dans un grenier, parmi des débris de meubles, puis « dans un coin poudreux de l'économat de l'École-Militaire, derrière « des caisses de rebut. » Ce n'est qu'en 1836 que le général Baraguay-d'Hilliers recueillit ces débris, les joignit à ce qu'on retrouva dans le caveau (des restes de linceul, un talon de soulier de femme, quelques aromates, quelques lambeaux de parchemin, une petite croix d'ébène), et réunit tout cela dans un mausolée de marbre noir. La mémoire de madame de Maintenon a été plus lacérée encore que sa dépouille mortelle; les lecteurs des *Mémoires de la duchesse d'Orléans* et des *Chroniques de l'OEil-de-Bœuf* vous peindront sérieusement la vieille Maintenon, parvenue misérable, tantôt dans sa terre, nouant une intrigue avec son jardinier, tantôt à Versailles, aidée d'une clique de bas étage, vendant d'une main les emplois, de l'autre tenant registre des infidélités conjugales, pour distribuer aux délinquants des coups de sa férule : ces grossièretés se réimpriment en 1855, et les livraisons à quatre sous les rendent populaires.

Cependant Françoise d'Aubigné montra, dans ses diverses fortunes, un désintéressement et une bonté qui durèrent autant que sa vie. Son luxe fut l'aumône, le plus clair de ses revenus y passa; elle donnait annuellement de 54 à 60,000 livres; elle cherchait l'infortune dans l'obscurité, fondait des hospices, multipliait les écoles, s'écartait en silence de Chambord ou de Fontainebleau, pour aller visiter quelque village, et y établissait toujours quelque moyen d'assistance

publique ou d'amélioration. Madame de Miramion, célèbre par ses aumônes, ne crut pouvoir mieux faire que de léguer, en mourant, ses pauvres à madame de Maintenon. Quand l'hiver et la famine remplissaient de mourants les hôpitaux trop étroits qui chaque jour rejetaient sur le pavé un peuple de malheureux, madame de Maintenon redoubla de charité, se priva pour faire plus de bien et prêcha d'exemple en réduisant sa toilette et mangeant du pain d'avoine. Et puisqu'il faut tenir compte aux favoris du mal qu'ils ne font pas, on doit rappeler que sa modération ne se démentit jamais : elle refusa mille fois les dons du maître, enferma dans les limites les plus rigoureuses son train et sa maison, ne s'assura ni douaire, ni legs, et demeura à la mort du roi dans un tel état, que le duc d'Orléans, en lui continuant sa pension, écrivit dans le brevet que son désintéressement la lui avait rendue nécessaire. Elle croyait et disait que « les revenus « du roi appartiennent au royaume. C'est de là qu'il les tire : c'est « là qu'il doit les renvoyer. Ils doivent être aux besoins des peuples « et non au luxe d'une femme. » Elle aima la France et pensa la servir en demandant le soulagement du peuple et la fin de la guerre, en provoquant des mémoires comme celui de Racine sur la misère publique, enfin, en consolant et en aimant un roi malheureux.

Pour le roi, elle fit de sa vie une longue et généreuse contrainte; souvent au milieu des revers publics et de la sombre tristesse de Versailles, elle pleurait : tout à coup on annonçait le roi; alors elle cachait ses larmes pour sécher celles de Louis XIV, et pendant des heures entières, elle épuisait son esprit et son courage à inventer des conversations douces et sereines.

Ce fut précisément le tort de la destinée de cette femme. Associée au malheur et à la tristesse, elle entra dans ce règne si long à l'heure où il allait s'assombrir. « Il me semble, disait-elle, n'avoir été placée « auprès du trône de Louis XIV que pour assister à l'éclipse de sa « gloire. »

Elle essaya avec une discrétion admirable de soutenir le courage du roi et même de lui adoucir la fatigue des affaires, car elle ne le quittait pas pendant les heures où il s'occupait de questions ennuyeuses

pour une femme. Placée d'un côté de la cheminée, tandis que le roi travaillait de l'autre avec son ministre, elle écoutait sans mot dire jusqu'au moment où le roi *consultait la raison*, et se tournant vers elle, lui disait : Qu'en pense Votre Solidité ?

Le croirait-on ? C'est là précisément ce qu'on reprocha à madame de Maintenon. Le secret de la haine qui l'entoura, ce fut l'influence qu'on lui savait et que l'on supposait immense. De là est parti Saint-Simon pour peindre sous les traits les plus exagérés le fatal ascendant de la marquise. Il veut qu'elle ait exercé son action sur toute chose. « La toute-puissance, l'adoration publique, universelle, les ministres, « les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un « mot à ses pieds... Les hommes, les affaires, les choses, les choix, les « justices, les grâces, la religion, tout sans exception en sa main, et le « roi et l'État ses victimes. » Ainsi parle Saint-Simon. Sa fureur est telle qu'il cherche du mal, des doutes, des soupçons à tout hasard dans la vie de Françoise d'Aubigné. Ouvrez son livre, parcourez sa première page sur madame de Maintenon ; trois fois en quelques lignes, il se donne ce petit plaisir ; lisons :

—Son père, *peut-être* gentilhomme...

—Scarron la trouva aimable, et ses amis *peut-être* encore plus...

—Des gens, qui avaient *peut-être* encore plus besoin de sa femme que lui, l'entêtèrent de faire ce mariage...

Ce ton déloyal aurait dû prémunir la postérité contre un pareil biographe. Mais il y a une fatalité sur les réputations.

Je n'insiste pas ; je me contente de rappeler ici un joli passage de madame de Maintenon sur les influences de femmes dans une cour :

Que de choses j'ai vues ! écrivait à ce propos madame de Maintenon. Madame la duchesse de Bourgogne obtenait tout ce qu'elle voulait par des manières et par une conduite qui auraient fait la disgrâce de toute autre. Madame de Montespan attelait six souris à un petit carrosse et s'en laissait mordre ses belles mains ; elle avait des cochons et des chèvres dans des lambris peints et dorés ; le roi la montrait aux ministres comme une enfant, se récriant sur le badinage des Mortemart ; mais elle savait tous les secrets de l'État et donnait de très-bons conseils, et de très-mauvais, selon ses passions.

Madame de Maintenon n'eut, elle, qu'une véritable passion, celle de

gagner les âmes au bien. Avouons-le, au risque de la rabaisser aux yeux du vulgaire, madame de Maintenon a été toute sa vie une sublime institutrice, d'abord la sienne propre; puis elle a pris plaisir à élever sa nièce, madame de Caylus, les enfants du roi, ceux de son frère, des enfants trouvés, des princesses et des bourgeoises, enfin, tout Saint-Cyr. Toujours et partout, avec Scarron qu'elle modère, avec Louis XIV qu'elle convertit, avec son frère qu'elle chapitre, cette passion d'instruire et de tempérer les esprits se fait jour : tel est le secret de son caractère, de ses qualités, de ses défauts, le vrai sens de son influence, le mot de toute sa vie.

La raille qui voudra : je trouve, pour moi, qu'elle a fait beaucoup de bien de son vivant et après sa mort; Louis XIV, livré à l'influence de Louvois et de madame de Montespan, se serait-il arrêté sur la pente où madame de Maintenon essaya de le retenir? La jeunesse française n'est-elle pas redevable à une femme qui répandit sur elle des bienfaits de tous genres? Madame de Maintenon, enfin, n'a-t-elle pas laissé, aux institutrices sérieuses et aux mères de famille, d'admirables instructions en même temps qu'un grand exemple?

Ce dernier titre est le plus beau auquel on puisse prétendre. Quand même elle n'obtiendrait pas, au tribunal de l'histoire, la réhabilitation qui lui est due, si l'on reconnaît qu'en accomplissant cette œuvre, elle nous a légué, sans le savoir, un livre d'une vérité supérieure et d'une utilité universelle, c'est assez pour rendre à son nom le respect. Que les partis la déchirent! qu'importe, si la jeune femme qui rêve à l'éducation de son enfant aime cette conseillère spirituelle; si quelque institutrice ignorée, ouvrant ces lettres à l'heure où le découragement la visite, dans la solitude, le soir, après une journée de labeur ingrat, y trouve des consolations, et se sent guidée par la voix énergiquement encourageante d'une reine qui fut institutrice.

EMILE CHASLES.



CATINAT

(1637-1712)

A la date de 1712, Saint-Simon écrivait dans ses Mémoires[1] :

« Catinat vient de mourir dans un âge très-avancé, sans avoir été marié, ni avoir acquis aucune richesse. Il est mort à Saint-Gratien, d'où il ne sortoit plus depuis quelques années, et où il ne vouloit presque plus recevoir personne. Il y rappela, par sa simplicité, par sa frugalité, par le mépris du monde, par la paix de son âme et l'uniformité de sa conduite, le souvenir de ces grands hommes qui, après les triomphes les mieux mérités, retournoient tranquillement à leur charrue, toujours amoureux de leur patrie et peu sensibles à l'ingratitude de Rome qu'ils avoient si bien servie. Catinat mit sa philosophie à profit par une grande piété. Il avoit de l'esprit, un grand sens, une réflexion mûre; il n'oublia jamais le peu qu'il étoit. Ses habits, ses équipages, ses meubles, sa maison, tout étoit de la dernière simplicité; son air l'étoit aussi et tout son maintien. Il étoit grand, brun, maigre, un air pensif et assez lent, de beaux yeux et fort spirituels[2]. »

[1] Consulter : *Mémoires pour servir à la vie de Catinat*, par le marquis de Créqui. Amsterdam, 1772, et Paris, 1775. — *Mémoires pour les vies et les caractères des plus illustres personnes mortes en* 1712. Londres, 1718. — *Correspondance de Louis XIV*. — *Mémoires de Saint-Simon*. — *Mémoires et correspondance de Catinat*, 1819, 3 vol. in-8°. — *Lettres de Madame de Sévigné et de Madame de Maintenon*. — Les *Éloges de Catinat*, par la Harpe, Guibert, l'abbé d'Espagnac, 1775. — Les *Biographies universelles* de Michaud et de Didot. — L'*Histoire de France* de H. Martin, t. XIII et XIV, etc. — [2] *Mémoires de Saint-Simon*, édit. de M. Chéruel, t. VI, p. 227.

Ces quelques lignes, tracées par l'écrivain qui est le meilleur peintre de portraits que nous ayons, expriment fidèlement la physionomie morale de Catinat. Le rapide exposé de sa vie et de ses services militaires, quelques souvenirs empruntés à ses biographes ou aux Mémoires qui portent son nom, et quelques réflexions sur son caractère, mettront en relief les traits principaux de cette noble figure, esquissée par Saint-Simon. On a beaucoup vanté, et avec justice, l'homme de guerre et le savant tacticien : dans celui que les panégyristes appellent un héros, c'est l'homme que nous voudrions surtout faire valoir. Le profit des plus grandes victoires ne dure guère, mais celui de l'exemple d'une belle vie demeure éternellement.

Cet homme de Plutarque, chez qui le sens le plus droit s'alliait à une singulière élévation de caractère, était un enfant de Paris[1], comme Molière, comme Boileau : esprits travailleurs et modestes, auxquels il ressemble par la générosité de ses idées et la noble simplicité de sa vie. La famille de Catinat était originaire du Perche.

« Il étoit, dit Saint-Simon, arrière-petit-fils du lieutenant-général de Mortagne au Perche, mort en 1584 : c'étoient apparemment des manants de là autour, puisque c'est le premier qu'on connoisse. Son fils et son petit-fils furent conseillers au Parlement ; le petit-fils devint doyen de cette compagnie, et eut Saint-Gratien de sa femme, fille d'un autre conseiller au Parlement. De ce mariage, quatorze enfants dont le maréchal de Catinat fut le cinquième fils[2]. »

Fils du doyen des conseillers au Parlement de Paris, Catinat se consacra d'abord au barreau, où des traditions domestiques lui marquaient naturellement sa place. Le motif de sa prompte retraite est honorable et peint déjà l'homme : il perdit une cause qu'il croyait juste : mésaventure plus qu'ordinaire dans la carrière d'un avocat, mais qui humilia cette jeune conscience, déjà si scrupuleuse. Ce fut le premier froissement de l'injustice, et cette blessure, vivement ressentie par une âme fière, peut expliquer le dégoût où il prit son métier ; je pense cependant qu'au motif de conscience il faut joindre les sollicitations impérieuses d'une véritable

[1] Il était né le 1er septembre 1637.

[2] *Mémoires de Saint-Simon*, édit. Chéruel, t. III, p. 141.

vocation. La gloire l'appelait, mais ailleurs qu'au barreau. La vie militaire, où peuvent se concilier si bien l'indépendance des idées et du caractère et la noble servitude du devoir et de la discipline, était faite pour le tenter. Il entra dans la cavalerie. Tous ses grades, il devait les conquérir par de sérieux et éminents services. A partir de ce moment, sa vie appartient à l'histoire.

Il se distingua d'abord, pendant la guerre de *Dévolution*, au fameux siége de Lille, en 1667. Louis XIV lui accorda une lieutenance dans le régiment des gardes, et Catinat fit toutes les campagnes suivantes, sous les ordres de Condé et de Turenne, de 1668 à 1778. Il était aux lignes de Maëstricht et devant Besançon; il fut blessé à la glorieuse et meurtrière bataille de Senef (1674), où il servait sous Condé, qui eut trois chevaux tués sous lui : la cavalerie resta une heure entière exposée au feu du canon du prince d'Orange. C'est après la bataille de Senef que Condé écrivait à Catinat : « Personne ne prend plus d'intérêt que moi à votre blessure : il y a si peu de gens comme vous, qu'on perd trop quand on les perd. » En 1677 et 1678, nous retrouvons Catinat à Valenciennes, à Cambrai, à Saint-Omer, au siége de Gand, à la prise d'Ypres, sous Luxembourg et d'Humières, avec Vauban, qui s'unit avec lui d'une amitié étroite; il prit part ainsi à toutes les entreprises importantes de la guerre contre les Provinces-Unies, que termina la paix de Nimègue (1678).

Cette date marque l'apogée du règne de Louis XIV : la décadence va commencer, quoique retardée ou dissimulée encore par de grands talents et de beaux succès. Il aurait fallu bien des Catinat pour la prévenir. Après Condé, après Turenne, vient le règne des médiocrités. Catinat, du moins, nous consolera de Villeroy et continuera la tradition des excellents capitaines.

Les *Chambres de Réunion* avaient complété notre frontière du nord et de l'est. Louis XIV, voulant maintenir aussi l'influence française du côté des Alpes, avait entamé des négociations pour la réunion de la Savoie[1] : il tenait d'abord à reprendre la citadelle de Casal, dont il offrait un bon

[1] H. Martin, *Histoire de France*, t. XIII, p. 584.

prix à l'insouciant Charles IV de Mantoue; mais le secret de cette négociation ayant été vendu à l'Espagne par un certain comte Matteoli, Catinat, après s'être emparé de la personne du comte, fut chargé d'occuper la citadelle de Casal, dont il resta gouverneur. Il prit un pied solide dans ce pays, qui devait être le théâtre de ses plus brillants et de ses plus utiles succès.

Mais, en attendant qu'il revienne en Piémont pour y gagner sa première grande victoire, il lui faudra faire une triste campagne qui dut rester un des plus mauvais souvenirs de sa vie. Il y a ainsi dans la carrière d'un soldat telle nécessité qui doit rendre le dévouement bien difficile, et faire paraître l'obéissance bien amère : on était tout à l'heure à la frontière, en face de l'ennemi; on se trouve aujourd'hui devant des concitoyens qu'il faut traiter en ennemis. Catinat dut prendre part à la guerre civile qui suivit la révocation de l'Édit de Nantes, et aux dragonnades. Louis XIV ne poursuivit pas seulement les protestants du Languedoc et du Poitou : décidé à extirper de son royaume tous les vestiges de l'hérésie, il somma Victor-Amédée de chasser les réfugiés vaudois de Pignerol et de Briançon qui avaient cherché un asile en Piémont. Ces Vaudois, derniers débris de l'hérésie que François Ier s'était efforcé de détruire dans les vallées de Mérindol et de Cabrières, avaient gardé, sous le nom de *Barbets*[1], l'obstination désespérée de leurs pères. Ils étaient décidés à défendre leur foi jusqu'à la mort, et ce fut Catinat qui fut chargé de les réduire. Il fit ce qu'il put pour adoucir les horreurs de cette guerre; mais son esprit de modération et d'humanité ne put empêcher les sanglantes représailles des soldats dans les vallées de Saint-Martin et de la Pérouse. Nous savons qu'il déplorait amèrement les cruelles extrémités auxquelles l'amena la résistance passionnée des Vaudois[2], et, quand ses aveux nous feraient défaut, nous pourrions deviner aisément tout ce qu'il dut souffrir : il n'était certes point fait pour une telle guerre. On peut affirmer même qu'il avait, sur le système des conversions forcées, des idées qui n'étaient point celles de son

[1] Leurs prêtres s'appelaient *barbes*.

[2] *Mémoires de Catinat*, t. I, p. 20, 256. — *Hist. de l'Édit de Nantes*, t. V, p. 285. — H. Martin, *Histoire de France*, t. XIV, p. 53 et seq.

temps : n'oublions pas, en effet, que les plus grands esprits du siècle comme les plus délicats, Bossuet, Fléchier, Fénelon, La Bruyère, La Fontaine, M[me] de Sévigné, applaudirent à la révocation de l'Édit de Nantes, et même aux rigueurs qui furent la suite de cet acte, dont le moindre tort était d'être impolitique. Nous sommes aujourd'hui plus scrupuleux et plus sévères dans nos jugements, et c'est avec une vive sympathie que nous voyons Catinat condamner des persécutions qu'il jugeait inutiles au progrès de la vraie religion, et contraires à l'esprit de la morale évangélique.

Après ce pénible épisode de sa vie militaire, Catinat, qui avait été nommé lieutenant-général au siége de Philisbourg, reçut, en 1690, le commandement du corps d'armée qui devait défendre Casal contre les Espagnols. Là encore il retrouva, dans les rangs de l'armée ennemie, les implacables Vaudois. Victor-Amédée, déjà plein de mauvaise volonté contre la France, et forcé par Catinat de recevoir garnison à Verceil et à Turin, fit alliance avec l'Espagne et l'Empire. Alors commença une terrible guerre, guerre de montagnes et de partisans, difficile à soutenir avec des forces médiocres, et qui ne pouvait rapporter que peu de gloire. Enfin Catinat put livrer bataille à Staffarde, et l'armée hispano-piémontaise eût été entièrement détruite, si les débris n'eussent été ralliés par le prince Eugène, ce général habile et heureux que nous devions retrouver acharné contre nous dans nos plus mauvais jours.

L'année suivante, Catinat continua la guerre avec succès sur la frontière des Alpes : c'était le seul point où nos armes fussent heureuses. Après la prise de Nice, il fit une nouvelle invasion dans le Piémont, et s'empara d'Avigliana et de Carmagnola : en se saisissant de Montmélian, il réussit à se maintenir en Savoie. Il n'en était pas moins dans une situation fort critique, et obligé de défendre les passages des Alpes avec environ 38,000 hommes contre 60,000 confédérés. Jamais il n'eut à faire preuve de plus de talent, d'activité et d'esprit de ressources. Il put couvrir Briançon et Grenoble et tenir tête constamment au duc de Savoie, qui trouvait toujours des alliés opiniâtres dans les réfugiés *Barbets*.

En 1693, Catinat fut nommé maréchal de France avec Tourville, dont

les admirables dispositions n'avaient pu nous épargner le désastre de la Hogue. Le 3 octobre 1693, il remportait la brillante victoire de Marsaglia, qui dura de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi : « Ceux des religionnaires, dit Saint-Simon, ont combattu en désespérés et s'y sont presque tous fait tuer[1]. » On fit 2,000 prisonniers, on prit 30 canons et 100 drapeaux[2]. La bataille de Marsaglia est le Rocroy de Catinat.

Ce beau fait d'armes ne produisit pas cependant tous les résultats qu'on pouvait en attendre. Réduit à des forces très-insuffisantes, presque abandonné à lui-même, le vainqueur ne put attaquer ni Turin ni Coni. La paix avait été signée en 1696 entre la Savoie et la France, par l'entremise d'un lieutenant de Catinat, le comte de Tessé, favori de Louvois, et qui, dès lors, s'il faut en croire Saint-Simon, ne s'attacha qu'à dénigrer et contrecarrer son général, avec ferme dessein de lui faire du pis qu'il pourrait...

« Il sentoit avoir affaire à un homme qui n'avoit d'appui, ni d'industrie que sa capacité, et dont la vertu et la simplicité étoient extrêmement éloignées de toute intrigue et de tout manége pour se soutenir : homme de peu, d'une robe toute nouvelle, qui avait beaucoup d'esprit, de sagesse, de lumière et de savoir, étoit peu agréable dans le commandement, parce qu'il étoit sec, sévère, laconique, qu'il étoit exact sur la discipline, qu'il se communiquoit peu et que, désintéressé pour lui, il tenoit au bon ordre sans craindre personne ; d'ailleurs, ni filles, ni vin, ni jeu, et partant fort difficile à prendre[3]. »

Je n'ai pas résisté au plaisir de citer aussi ce portrait, qui exprime si bien, et par des mots si vifs, la loyale figure de Catinat et les qualités les plus saillantes de son talent militaire, avec le caractère habituel de son commandement. « Dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête? » pourrait-on dire de lui avec autant et plus de raison que Bossuet ne le disait de Condé. On conçoit que tant de mérite et surtout de modestie, en lui attachant les soldats, devait lui aliéner beaucoup de ceux qui commandaient sous lui, habitués à faire valoir par l'intrigue les plus médiocres services.

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. 66.
[2] *Mémoires de Catinat*, t. II, p. 157.
[3] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 202-237.

La mauvaise volonté du comte de Tessé, et plus encore sans doute l'insuffisance de ses ressources, paralysaient Catinat, « qui voyait du reste ce qu'il y avait à faire et ne pouvait venir à bout de rien[1]. » Il éprouva un échec à Carpi, le 9 juillet 1701, et, faute d'argent et de vivres, dut se retirer devant l'armée impériale, commandée par le prince Eugène, en évacuant la vallée de l'Adige.

« Le roi, dit Saint-Simon, prévenu contre un général modeste et sans défiance, le remplaça par Villeroy. Il reçut cette mortification en philosophe, et fit admirer sa modération et sa vertu. La tranquillité avec laquelle il remit le commandement à M. de Villeroy, et la conduite qu'il tint après la lui ramena. On se souvint enfin des lauriers qu'il avoit cueillis en Italie : on n'en trouvoit aucun chez Villeroy[2]. »

Catinat se dévoua, en effet, plus que jamais pour soutenir celui qui lui avait été préféré. Il écrivait à ce propos à ses amis :

« Je tâche d'oublier ma disgrâce pour avoir l'esprit plus libre dans l'exécution des ordres du maréchal de Villeroy. Je me mettrai jusqu'au cou pour l'aider. Les méchants seroient outrés, s'ils savoient jusqu'où va mon intérieur à ce sujet. » Il ne put empêcher Villeroy d'être battu à Chiari, et de faire dire de lui, quand il se fut laissé surprendre à Crémone :

Villeroy, Villeroy
A fort bien servi le roi...
D'Espagne.

Le général disgracié put alors quitter l'armée, où il n'était plus utile, et vint à Versailles. « Le roi le reçut honnêtement, mais ne lui parla que des chemins et de son voyage, et ne le vit point en particulier : lui aussi ne se mit en aucun soin d'en obtenir une audience[3]. » Il fallut bien pourtant avoir recours à lui pour la campagne du Rhin, en 1702. « Depuis son retour d'Italie, il était presque toujours à sa petite maison de Saint-Gratien, par delà Saint-Denis, où il ne voyait que sa famille et ses amis particuliers en très-petit nombre, portant l'injustice avec sagesse et le peu de compte qu'on avait tenu de lui[4]. » Mandé par Chamillart, il

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 202, 237. — [2] *Id.*, p. 243. — [3] *Id.*, p. 245. — [4] *Id.*, p. 354.

refusa d'abord de prendre le commandement de l'armée du Rhin, et ne céda que par la nécessité seule de l'obéissance. Le roi qui, quand il n'était pas circonvenu, avait le jugement sain et s'entendait en hommes, éprouva sans doute quelques regrets de ses préventions : il désira voir Catinat et lui parler lui-même; il le pressa de s'expliquer avec lui à cœur ouvert sur ce qui s'était passé en Italie. Ici se montre l'exquise délicatesse de celui dont Louis XIV disait, en lisant son nom sur la liste des maréchaux de France : « C'est bien la vertu couronnée. » Catinat s'excusa de répondre aux instances du roi :

« C'étoient, dit-il, toutes choses passées, très-inutiles maintenant à son service, uniquement bonnes à lui donner mauvaise opinion de gens dont il avoit paru qu'il aimoit à se servir, et aussi à nourrir des inimitiés éternelles [1]. »

Le roi admira cette sagesse et cette vertu : il se plaignit vivement à Chamillart qu'on ne lui eût pas communiqué les lettres que Catinat avait écrites d'Italie; le ministre se rejeta sur Madame de Maintenon, qui n'avait pas voulu qu'on affligeât le roi, et, ajoute Saint-Simon qui nous raconte cette scène, non sans y mettre quelque malice, « le roi parut ravi d'un éclaircissement qui lui faisait voir que personne n'avait tort. »

La guerre sur le Rhin fut insignifiante : « ce fut à y pirouetter que Catinat passa la campagne, faute de troupes [2]. » Il se trouva là avec Villars, et l'aida à pénétrer dans Landau, qui se rendit le 10 septembre 1702. Saint-Simon, toujours prévenu contre Louis XIV et contre *la favorite*, prétend qu'on ne pardonna pas à Catinat d'avoir, dans la conversation que nous avons rapportée, provoqué presque involontairement un éclaircissement qui lui avait mérité les plus grandes louanges du roi, mais qui avait convaincu son ministre, et commis Madame de Maintenon. N'y a-t-il pas une explication moins fâcheuse et plus naturelle? Nous sommes en 1702, et à cette date la France, épuisée par tant de guerres, se trouva seule contre la *Grande ligue*, dirigée par Eugène Marlborough et Heinsius. Quoi qu'il en soit, le dépit de faire une campagne honteuse rendit mystérieux et chagrin le vainqueur de Marsaglia :

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 335. — [2] *Id.*, p. 383.

il refusa le passage du Rhin, dont se chargea Villars, qui fut nommé alors maréchal de France. Catinat, délaissé à Strasbourg, n'ayant plus rien à faire, ou plutôt n'étant plus rien, demanda et obtint son congé. « Il revint dans son carrosse, à fort petites journées, comme un homme qui craint d'arriver[1]. » Le roi le reçut médiocrement, lui demanda des nouvelles de sa santé, et ne le vit point en particulier. Il demeura un jour à Versailles et fort peu à Paris, et se retira à Saint-Gratien. » Sa carrière militaire était terminée.

Nous ne le retrouverons plus que bien rarement à la cour. Il eut encore une audience, cette même année 1702, « dans le cabinet du roi, à l'issue de son lever, courte et honnête, et de la part du maréchal fort froide et réservée, après laquelle on sut qu'il ne serviroit plus[2]. » En 1705, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, mais il refusa cet honneur, ne pouvant fournir quatre degrés de noblesse du côté paternel, ou, comme on disait alors, faire ses preuves. Il dit au roi qu'il ne pouvait le tromper[3]. Louis XIV le loua fort, mais sans le presser. Catinat fut le troisième, et tous trois du règne du roi, qui refusa l'ordre, faute de pouvoir faire ses preuves : le maréchal Faber en 1661, l'archevêque de Sens, Fortin de la Hoguette, et Catinat donnèrent un exemple que beaucoup d'autres auraient dû suivre.

Nous voyons Catinat consulté une dernière fois par Louis XIV sur les affaires de Provence. Le maréchal rédigea un Mémoire, mais l'entrevue se borna à une réconciliation avec Chamillart, sur les vives instances du roi. Catinat ne savait pas faire les choses à demi : il demanda loyalement à Chamillart son amitié ; « trait, dit Saint-Simon, qui d'un autre eût été de courtisan, mais en Catinat, qui n'en vouloit faire aucun usage, c'en fut un d'une rare modestie, et d'une parfaite soumission à ce que le roi désira de lui. »

[1] Saint-Simon, qui a la manie de tout interpréter, arrive souvent à rapetisser les hommes et les choses, et à rabaisser même les caractères auxquels il veut témoigner le plus de faveur. Je ne me figure pas Catinat « craignant d'arriver, » redoutant une nouvelle explication avec Louis XIV (son congé était accepté), et revenant pour cela le plus lentement possible.

[2] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 419.

[3] Et à ses parents, qui lui reprochaient son excès de modestie : « Rayez-moi donc de votre généalogie ! »

A partir de ce moment, Catinat fut libre de tout souci du côté de la cour : sa vie appartient désormais à l'étude, à la méditation, à l'amitié. Il vécut dans sa chère maison de Saint-Gratien, « enveloppé de sa gloire, de sa sagesse et de son mérite[1], » et mourut le 25 février 1712, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Voilà une belle et noble vie. Les historiens et les biographes ont raconté mille traits aimables et généreux qui font ressortir les côtés chevaleresques de ce caractère, son désintéressement, sa libéralité avec une fortune médiocre, la simplicité et la dignité de ses mœurs. Ces souvenirs sont dans toutes les mémoires : je ne les rappellerai pas. Je voudrais de préférence expliquer, s'il était possible, cette âme excellente, l'unité de cette vie, les ressorts si simples mais si fermes d'une conduite si soutenue. Je disais tout à l'heure, avec tous ceux qui ont raconté l'histoire de Catinat : voilà une belle et noble vie. Je dirai surtout, pour la faire mieux comprendre et mieux aimer : voilà un caractère !

Un caractère ! chose rare partout, et surtout peut-être à l'armée, dans la vie militaire, où chacun peut-être est souvent un héros, à son jour, à son heure, mais où les individualités s'effacent aisément dans la régularité obligée des services ordinaires. *Grandeur et servitude militaire* : on n'aura jamais tout dit sur ce beau sujet, que les fines analyses de M. Alfred de Vigny et les études si noblement passionnées de M. Paul de Molènes ont élevé à la dignité d'une question morale et philosophique. Ce qu'il y a de plus malaisé à sauver dans la vie commune, c'est le caractère ; et on peut dire que pour un chef d'armée, qui a charge d'hommes, la grande difficulté consiste à rester soi-même, sans perdre et le sens pratique des choses, et surtout le respect et la sollicitude de tant d'existences, de tant d'âmes dont il doit compte à Dieu et au pays. Il faut être soi, et il faut être tout le monde ; être roi et peuple à la fois : de là, pour parler sans figure, l'alliance, plus nécessaire en toute vie de discipline qu'ailleurs, de la fermeté et de la douceur qui caractérisent les vrais pasteurs d'hommes, et a mérité à quelques-uns le beau nom de

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 141.

pères. Catinat est bien de cette famille d'esprits calmes et de cœurs chauds, qui semblent nés pour faire respecter et aimer le commandement, et consacrer, pour ainsi dire, l'autorité sur la terre. Les soldats, qui l'appelaient le *père la Pensée*, à cause de ses habitudes graves et méditatrices, savaient apprécier ce juste tempérament de sévérité et d'indulgence qui ne s'était jamais démenti. Quoiqu'il aimât la guerre, il avait à cœur d'en atténuer les désastres : le système de ravages et d'exactions préconisé et imposé par Louvois lui paraissait outrepasser les droits de la conquête ; il n'adoptait pas cette cruelle et impolitique maxime, qu'il est permis de faire aux vaincus tout le mal possible, et sa modération, sa générosité, sans compromettre les intérêts de la victoire, lui valurent l'estime et le respect des pays conquis ou momentanément soumis.

« La province de Juliers, dit le gazetier de Hollande [1], a eu le bonheur que les troupes françaises fussent commandées par M. de Catinat; si c'eût été tout autre, le pays entier auroit été brûlé. »

Le Palatinat, deux fois incendié, savait de quelle façon Louvois entendait la guerre.

Une autre marque qui fait reconnaître ce que j'appelle un caractère, c'est l'unité : on peut dire même que c'est la principale ; non cette unité factice, à l'usage des héros de théâtre, qui consiste à soutenir son personnage à tout prix, impitoyablement, avec une obstination qui trahit la faiblesse et l'orgueil, plus qu'elle n'accuse le sentiment de la force véritable. Catinat est toujours le même ; tel vous l'avez vu à la tête des armées, tel vous le retrouverez dans le cabinet du roi ou dans sa retraite de Saint-Gratien : conservant partout une âme égale, et n'ayant connu, pour ainsi dire, qu'une passion, celle du devoir, et du devoir accompli pour lui-même, sans ostentation, sans faste, sans le moindre soupçon de vanité, par conséquent sans effort : par là, sa conduite est vraiment belle; car la beauté morale a aussi ses conditions d'harmonie et de simplicité ; il y faut un caractère naturel et aisé, et il y a des vertus inquiètes,

[1] Cité dans la *Biographie* Michaud.

tourmentées et comme souffrantes, qui peuvent inspirer l'idée du sublime, mais ne donnent pas le sentiment du beau, plus tranquille à la fois et plus profond. La bonne ni la mauvaise fortune ne peuvent altérer gravement la sérénité de Catinat : il se sent toujours et partout à sa place ; il saura se faire estimer sans être courtisan, et s'il n'échappe point à la disgrâce, il saura l'ennoblir, et — chose plus difficile encore — la supporter.

Se consoler de n'être plus rien ! Il faut bien croire qu'il y a dans cette résignation un mérite fort rare, puisque si peu d'hommes, de ceux qui ont été mêlés longtemps à l'action, à la politique, aux affaires, ont pu rentrer dans la vie privée sans croire descendre. Et dans un temps où il semblait qu'on ne pût vivre qu'à Versailles, et comme sous les rayons mêmes de la puissance royale, où les plus illustres mendiaient la faveur extraordinaire d'être logés dans les combles des palais du roi ou d'étouffer dans ses carrosses sur la route de Marly, Catinat dut paraître une singulière exception, et sans doute on l'accusa de misanthropie. Pouvoir demeurer aux portes de Paris et de Versailles, sans venir à Paris ni à Versailles; ne pas souffrir comme Fénelon, ne pas mourir comme Racine, d'être exilé du soleil, quel scandale! Et cependant, telle est la force de la vertu que tout le monde respecta et admira cette retraite. Quant à Catinat, il dut être blessé dans les plus généreuses délicatesses de son cœur; mais il put se consoler pour deux raisons qui feront mieux ressortir l'exellence de sa nature.

D'abord, il n'avait jamais été favori, comme Villeroy, comme Vendôme, comme Villars : n'ayant point de goût pour l'influence de cour, pour les intrigues de cabinet, pour les coups d'État d'antichambre, on peut dire qu'il perdit moins qu'un autre; n'étant pas davantage un homme de dépenses, il n'avait pas besoin des libéralités du roi. Il se trouve assez payé quand il a bien fait, et ne demande rien de plus; à dire le vrai, il ne comprend pas qu'il faille se faire valoir : toutes les mesquines préoccupations de l'ambition, de la renommée, de l'*effet* à produire, du *paraître*, tout ce qu'on peut appeler les petits côtés de la gloire, il ne les connaît pas. Le grand charme de sa modestie tant vantée, c'est qu'elle est naturelle : il se serait étonné, je pense, qu'on

l'en félicitât. Quel contraste entre ce caractère et celui du maréchal de Villars, grand homme de guerre aussi, mais plein de lui-même, se jugeant toujours et partout nécessaire, et chez qui, comme il arrive chez les militaires que la vie intérieure n'a pas moralisés ou que ne soutient pas une élévation naturelle de sentiments et d'idées, la bravoure la plus franche s'alliait avec une jactance insupportable et une triste cupidité! Catinat n'avait aucune des passions qui compromettent l'équilibre des facultés, et troublent l'harmonie des idées, des sentiments et de la conduite, si nécessaire pour qu'on reste content de soi-même et doux aux autres. Il y a, par exemple, des âmes honnêtes, vraiment vertueuses, grandes même, qui se consacrent tout entières au devoir, mais qui ont toujours l'air de se sacrifier; elles sont tristes, chagrines, sévères pour tous comme elles le sont pour elles; elles veulent être appréciées, sinon par vanité, au moins par un strict esprit de justice; quand on méconnaît leur dévouement et leurs services, elles se plaignent, quelquefois elles se vengent. Combien notre histoire nous fournirait d'exemples de ces mécontents vertueux, ou de ces Coriolans révoltés, qui ont une épée ou une plume implacables au service de leurs rancunes! D'autres, plus généreuses et aussi faibles, souffrent de l'injustice jusqu'au désespoir : une éclipse de leur faveur les engourdit et les paralyse, un soupçon fâcheux les abat : elles ne se relèvent plus. Catinat, au contraire, vrai stoïcien, moins l'emphase du stoïcisme, ne juge point que des préventions injustes puissent l'empêcher de s'estimer lui-même. On lui nomme brusquement un successeur, dans sa propre armée, après un échec dont il est à peine responsable : il ne songe qu'à bien servir son rival préféré, qu'à être un *second* utile. Il ne met d'ailleurs nulle affectation dans son dévouement; il n'exploite pas son humiliation plus qu'il n'exploitait tout à l'heure sa gloire; il ne fait ni l'empressé, ni le boudeur : il se contente de bien servir. Quand il se sent inutile, il s'en va, et ses rancunes ne le suivent pas. On le rappelle, il revient, sans enthousiasme mais sans mauvaise humeur, pour faire encore et toujours son devoir. Quand on le congédie pour ne plus le rappeler, il n'a presque rien à regretter.

La seconde raison qui rendit à Catinat et la disgrâce tolérable et la retraite douce, lui fait encore plus d'honneur. Il avait toujours été de

mœurs austères et d'un esprit réfléchi ; il aimait la méditation, et lui faisait sa place même dans les soins du commandement; la retraite lui permit de vivre dans un commerce plus étroit et moins troublé avec sa propre pensée, et de travailler à son âme. Il nous dit dans son testament (une admirable page de ses Mémoires) qu'il a pris la résolution, sa situation étant changée, de se retirer à Saint-Gratien, afin d'y finir ses jours, « où je puis tranquillement faire les réflexions dont j'ai besoin pour m'attirer les grâces et les miséricordes de Notre-Seigneur, ce que j'espère de sa bonté infinie. »

On nous a conservé aussi ses dernières paroles : « Seigneur, je ne puis rien par moi-même, j'ai confiance en vous, je m'abandonne à votre divine providence [1]. » Après ces témoignages de sa foi et de sa piété, est-il besoin de réfuter l'étrange oraison funèbre que fait de lui Madame de Maintenon dans ses lettres : « Catinat, dit-elle, mourut tranquille, ne craignant rien, n'espérant rien, ne désirant rien, et peut-être ne croyant à rien [2]. » Catinat mourut tranquille, cela nous suffirait; si nous demandions à Madame de Maintenon comment on peut mourir tranquille quand on n'espère rien, et que peut-être on ne croit à rien, nous voudrions qu'on nous expliquât ce prodige. Mais il est plus facile de mettre sur le compte d'une secrète rancune ce jugement contradictoire et vraiment téméraire, qui fait peu d'honneur à Madame de Maintenon. Grâce à elle, l'injustice, la défiance, la calomnie poursuivaient Catinat au delà du tombeau; et plus tard, quelques sceptiques mal avisés du dix-huitième siècle croiront servir la mémoire de ce grand homme en le réclamant pour un des leurs, en ajoutant de force, à tous ses titres de gloire, celui de précurseur de la philosophie anti-chrétienne.

Nous ne défendrons pas Catinat contre cet étrange honneur. Une âme comme la sienne ne pouvait être que chrétienne; et si on n'avait pas fait de l'expression de philosophe chrétien un abus tel qu'elle est devenue presque ridicule, nous dirions de lui qu'il fut un philosophe chrétien dans toute la force du mot. Éloigné de tous les excès, pénétré de cette vérité que la loi de l'Évangile est une loi de douceur, il ne pouvait ap-

[1] *Biographie* Didot, article CATINAT. — [2] *Id.*

plaudir à aucune persécution religieuse. Modéré par humeur et par sagesse, il ne devait point prendre parti pour les exagérations du jansénisme, quoique la sévérité des maximes de Port-Royal et le caractère des pieux et savants solitaires eussent de quoi le toucher; l'austérité de ses principes, sa haine des intrigues, son peu de goût pour la dévotion de cour, durent le rendre suspect aux directeurs du roi et de Madame de Maintenon. Mais, de là à être un esprit fort, il y a loin. Ses amis ne sont ni les Vendôme, ni le duc de Chartres, ni Chaulieu, ni La Fare, ni Fontenelle; c'est Beauvillers, c'est Chevreuse, c'est Saint-Simon, tous gens d'une piété et d'une bonne foi non suspectes. Laissons donc à Madame de Maintenon toute la responsabilité de sa perfide insinuation, et croyons qu'après une si belle vie Catinat, en mourant, espéra mieux que le néant.

J'avoue que je ne me figure pas non plus Catinat républicain à la manière de Rousseau. Ami de Vauban, il voyait les misères du temps avec une tristesse aussi perspicace que l'auteur de la *Dixme royale;* lié avec tous les hommes qui comptaient sur l'élève de Fénelon pour réformer la monarchie, il s'associa sans nul doute de tout son cœur à leurs plans et même à leurs rêves; il partageait les espérances des ducs de Chevreuse et de Beauvillers, et aussi, je pense, quelques-unes des plus généreuses colères de Saint-Simon. C'est Saint-Simon lui-même qui nous dit de lui :

« Catinat déploroit les fautes signalées qu'il voyoit se succéder sans cesse, l'extinction suivie de toute émulation, le luxe, le vide, l'ignorance, la confusion des états, l'inquisition mise à la place de la police; il voyoit tous les signes de destruction, et il disoit qu'il n'y avoit qu'un comble très-dangereux de désordre qui pût enfin rappeler l'ordre dans ce royaume[1]. »

Je ne mets pas en doute les tristes prophéties de Catinat; quel homme de sens aurait pu se défendre des plus tristes appréhensions, quand les symptômes de la décadence morale frappaient tous les yeux? Quel homme de cœur n'aurait pas gémi des souffrances du peuple, de

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. VII, p. 227.

la détresse générale, de l'humiliation de la France? Bossuet, Fénelon, Massillon entendent aussi gronder l'orage, et formulent de terribles avertissements ; le grand athlète du siècle, Bossuet, meurt découragé et doutant de l'avenir. J'imagine que les inquiétudes, les angoisses de ces nobles âmes devaient troubler aussi cette paix de Saint-Gratien où Catinat ne vivait pas en sage indifférent, et que le héros de Marsaglia dut plus d'une fois interrompre la lecture de son cher Plutarque et oublier l'antiquité pour songer aux misères du temps présent. Mais il avait le jugement trop droit pour chercher des remèdes dans l'utopie, pour admettre les exagérations de Bois-Guillebert, ou les chimères de l'abbé de Saint-Pierre. Il avait surtout à un trop haut point le sens de l'autorité, il était trop pénétré de la valeur morale de la discipline et de l'obéissance, volontairement acceptées et raisonnablement maintenues, pour ne pas redouter tous les maux qu'entraînerait une révolution radicale, dont le premier effet serait d'établir l'anarchie sous prétexte de réforme, et d'organiser la licence sous le nom de liberté. Si Catinat nourrit des pensées d'opposition et de réformes, ce fut à la manière de Vauban, de Fénelon, de Racine ; et les passions injustes, souvent étroites, médiocrement libérales de Saint-Simon, qui ne songeait guère qu'à confisquer le pouvoir au profit des ducs, ne durent pas peu contribuer à le confirmer dans sa modération : il n'avait enfin ni l'humeur d'un mécontent, ni l'imagination d'un chimérique, ni le tempérament d'un conspirateur.

Nous n'avons pas cru rabaisser Catinat en lui retirant de prétendus mérites qu'il n'aurait pas avoués et qui ne peuvent rien pour sa gloire. Tel qu'il est, il reste une des figures les plus originales et les plus attachantes du grand siècle, la plus pure peut-être. Il est sans peur et sans reproche; il est un excellent capitaine et un homme de grand cœur; pour tout dire, il a un caractère : il est le type achevé de l'honnête homme.

Cl. Gindre de Mancy.



MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE

INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE

(1638-1683)

Dans ce Versailles du XVII[e] siècle où Louis XIV joue si magnifiquement son rôle de monarque, au milieu des grandeurs, des beautés et des gloires qui lui font cortége, il est un personnage presque effacé, dont nul ne se soucie et qui n'apparaît que dans les solennités officielles : c'est la femme du grand roi, la reine Marie-Thérèse. Pendant que son auguste époux occupe le théâtre avec une incomparable majesté, Marie-Thérèse se tient à l'écart, négligée de tous, soumise, quoique non indifférente, pleurant souvent des larmes amères, entièrement consacrée à la piété et à une sorte de vie domestique.

Nous avons eu sur le trône de France beaucoup de ces reines qui pratiquèrent les vertus de la matrone romaine : la retraite et le silence, et qui se réfugièrent avec d'autant plus de soin dans les devoirs de famille que leurs maris s'en éloignaient parfois davantage. Elles forment comme une galerie de physionomies douces, résignées, touchantes, pareilles à des ombres voilées, que l'historien ne fait qu'entrevoir ; tandis que d'étincelantes favorites provoquent les regards, captent la renommée et paraissent cent fois plus reines que les reines véritables. Le peuple, attiré par tout ce qui reluit, ne connaît que celles-là et ne se souvient aucunement des dernières, qui sont pourtant bien plus

dignes des hommages de la postérité. On peut citer parmi ces bonnes dames, comme on les appelait autrefois, modestes et chastes au sein de toutes les grandeurs, Marie d'Anjou, femme de Charles VII; Marguerite d'Écosse, femme de Louis XI; madame Claude de France, femme de François I[er], qui fut considérée comme une sainte et fit, dit-on, des miracles après sa mort; et bien d'autres souveraines de l'ancienne France. A toutes il faudrait élever un monument en l'honneur des meilleures reines, des reines dont on ne parle pas et qui restent presque inconnues. Dans ce cénacle de mères de famille couronnées que nous présente l'histoire brille, au premier rang, la femme du roi en qui la monarchie française a sa plus haute expression, l'épouse de Louis XIV, Marie-Thérèse.

Marie-Thérèse était fille du roi d'Espagne, Philippe IV, et nièce, par conséquent, d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Le mariage de la jeune infante avec son cousin-germain fut une des conditions du fameux traité des Pyrénées, testament politique du cardinal Mazarin qui acheva de mettre fin à la guerre de Trente ans et apporta à la France le Roussillon, la Cerdagne, l'Artois et des droits éventuels à la succession d'Espagne. Marie-Thérèse avait été élevée dans cette cour de Madrid, sombre, rigide et cérémonieuse, où les lois de l'étiquette étaient aussi respectées que des préceptes religieux. Son éducation s'en ressentit; elle lui inculqua des principes étroits et austères qui ne lui permirent jamais de faire une juste différence entre son pays natal et le pays sur lequel elle venait régner. Un mot de l'infante, devenue reine de France, conservé dans les *Souvenirs de madame de Caylus,* exprime bien les idées de fierté et de sévérité castillanes qui avaient nourri sa jeunesse.

Pour faire voir, dit la marquise de Caylus, jusques à quel point alloit son innocence, quoique avec beaucoup de hauteur dans les sentiments, il suffit de rappeler ici ce qu'elle dit à une carmélite qu'elle avoit priée de l'aider à faire son examen de conscience pour une confession générale. Cette religieuse lui demanda si, en Espagne, dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avoit pas eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour du roi, son père : « Oh ! non, ma mère, dit-elle, il n'y avoit point de roi. »

Elle fit preuve de la même rigueur, à la grande indignation de mademoiselle de Montpensier, lorsqu'il fut question du mariage de cette princesse avec Lauzun, et déclara nettement qu'en Espagne on n'aurait point manqué de couper la tête à ce trop hardi courtisan.

Au printemps de l'année 1660, Louis XIV et sa mère se rapprochèrent des Pyrénées, et au commencement du mois de mai, ils entrèrent à Bayonne, puis partirent pour Saint-Jean-de-Luz. Le roi d'Espagne s'était rendu avec sa fille d'abord à Saint-Sébastien, puis à Fontarabie. La cérémonie nuptiale s'accomplit le 3 juin, par procureur, dans l'église de Fontarabie, sans que les deux époux se fussent encore vus. Ce fut don Luis de Haro, le négociateur de la paix, à qui Louis XIV fit l'honneur de donner sa procuration. Le mariage fut célébré par le patriarche des Indes, grand aumônier d'Espagne.

Don Luis de Haro avança la main vers celle de l'infante, qui avança aussi la sienne vers celle de don Luis ; mais leurs mains ne se touchèrent point ; et, d'un même mouvement, la jeune princesse mit sa main dans celle du roi d'Espagne, son père. Cela fait, le roi Philippe ôta son chapeau à l'infante et lui fit une révérence, non plus comme à sa fille, mais comme à la reine de France.

Le lendemain, 4 juin, la reine-mère de France, qui désiroit voir le roi son frère en son particulier, partit de Saint-Jean-de-Luz pour aller dans l'île de la Conférence[1], et le roi d'Espagne s'embarqua dans une galiote peinte, dorée et vitrée, suivie de quantité d'autres bien ajustées, et se rendit de Fontarabie dans l'île sur les bords de laquelle il y avoit une affluence de peuple innombrable des deux nations. La reine-mère avoit avec elle Monsieur (le jeune frère du roi) et le cardinal Mazarin, et le roi d'Espagne la reine sa fille et don Luis de Haro. La reine-mère, qui étoit venue fort jeune en France, en avoit tellement pris les habitudes qu'elle avoit entièrement oublié celles d'Espagne ; ravie de voir son frère après quarante-cinq ans d'absence, elle ouvrit les bras à la françoise pour l'embrasser ; mais il se tint droit, avec une gravité espagnole et une froideur extraordinaire dont la reine fut fort surprise, et il la salua à la mode de son pays, sans la baiser, en lui serrant les deux bras avec les mains. Ils s'assirent ensuite et furent deux heures en conversation, dans laquelle, sans sortir de son sérieux, il dit des paroles qui marquoient sa tendresse et

[1] La petite île des Faisans, située au milieu de la Bidassoa. La limite des deux royaumes coupait l'île en deux parties. Dans le pavillon construit au milieu de l'île, un fauteuil était sur la terre espagnole et l'autre sur la terre française.

son amitié pour elle. Quand ils furent prêts à se séparer, ils se présentèrent l'un à l'autre les principaux de leur suite, et, parmi les François, le roi le salua pêle-mêle avec les autres, sans être connu ; mais quand ils furent tous sortis, le roi demeura dans la chambre, le dos appuyé contre la porte. Cette liberté fit soupçonner au roi d'Espagne que c'étoit lui.

La reine Anne d'Autriche dit au roi d'Espagne qu'elle souhaiteroit de demander à l'infante ce qui lui sembloit de cet inconnu. Sur quoi, le roi lui répondit : « Il n'est pas temps de le dire. — Et quand le pourra-t-elle dire? lui dit la reine en espagnol. —Quand elle aura passé cette porte, lui répondit le roi son frère. » Monsieur dit tout bas à l'infante : « Que semble-t-il à Votre Majesté de cette porte? » Elle lui répondit aussitôt d'un air spirituel et en riant : « La porte me paroît fort belle et fort bonne. »

Le soir, les deux cours se séparèrent, et le roi de France, à cheval, se mit sur le bord de l'eau pour voir passer le roi d'Espagne, lequel le reconnut et lui ôta son chapeau fort bas, contre sa coutume, car il ne le levoit pour personne et demeuroit tellement immobile dans sa gravité, qu'on l'eût plutôt pris pour une statue que pour un homme vivant. Le soir, les deux rois se retirèrent.

Le lendemain, les deux rois revinrent dans l'île. Celui de France ne se cacha plus et y parut comme roi. Il embrassa celui d'Espagne, et ils se firent tous deux des protestations d'une union perpétuelle et amitié inviolable. Ils s'assirent après, et on lut le traité de paix que les rois jurèrent, en présence l'un de l'autre, sur les saints Évangiles.

Le lundi, 7 juin, la cour de France alla querir l'infante à l'île de la Conférence. Philippe s'y étoit rendu avec elle. Après deux heures de conversation, il fallut se dire adieu. L'infante se jeta aux pieds du roi son père, et répandit beaucoup de larmes. Le roi de France s'excusant au roi d'Espagne de la peine que ce mariage lui avoit donnée, en le faisant venir de Madrid, le roi d'Espagne lui fit cette réponse : « Je serois venu à pied s'il eût été nécessaire [1]. »

Louis XIV et l'infante firent à Saint-Jean-de-Luz une entrée magnifique « et qui sentoit le Cyrus à pleine bouche, » dit un contemporain. Ils renouvelèrent en personne la cérémonie de leur mariage. L'évêque de Bayonne leur donna la bénédiction nuptiale. Ils n'eurent dans l'église qu'une même estrade et qu'un même carreau. La jeune reine avait sur sa tête la couronne d'or qui était soutenue, à cause de sa pesanteur, par la dame d'atours, madame de Noailles.

[1] *Mémoires de Montglat.*

L'infante reine étoit petite, dit madame de Motteville, mais bien faite. Elle nous fit admirer en elle la plus éclatante blancheur que l'on puisse avoir, et toute sa personne de même. Ses yeux bleus nous parurent beaux; ils nous charmèrent par leur douceur et leur brillant. Nous célébrâmes la beauté de sa bouche et de ses lèvres un peu grosses et vermeilles. Le tour de son visage étoit long, mais étant rond par en bas, il nous plut, et ses joues un peu grosses, mais belles, eurent leur part de nos louanges. Ses cheveux étoient d'un blond argenté qui convenoit entièrement aux belles couleurs de son visage. A dire le vrai, avec une taille plus grande et de plus belles dents, elle méritoit d'être mise au rang des plus belles personnes de l'Europe.

Le roi ne voulut, après la cérémonie, ni comédie ni bal, et alla se coucher.

La reine dit à sa tante (c'est toujours madame de Motteville qui parle) : « Il est trop tôt! » qui fut depuis qu'elle étoit arrivée le seul moment de chagrin qu'on lui vit et que sa modestie la força de sentir; mais enfin, comme on lui eut dit que le roi étoit déshabillé, elle s'assit à la ruelle de son lit sur deux carreaux pour en faire autant, sans se mettre à sa toilette. Elle voulut complaire au roi en ce qui même pouvoit choquer en quelque façon cette pudeur qui l'avoit d'abord obligée de chasser de sa chambre tous les hommes jusqu'au moindre de ses officiers. Elle se déshabilla sans faire nulle façon, et comme on lui eut dit que le roi l'attendoit, elle prononça ces mêmes paroles : « Vite, vite, le roi m'attend. » Après une obéissance si ponctuelle, qu'on pouvoit déjà soupçonner être mêlée de passion, tous deux se couchèrent avec la bénédiction de la reine, leur mère commune.

La cour alla d'abord à Vincennes. Louis ordonna pour le retour qu'on le logeât toujours au même logis que la reine, « quelque étroit que pût être ce logis, fût-ce dans un village. » La cour resta à Vincennes jusqu'au 26 août, pour donner aux Parisiens le temps de signaler leur zèle. Le lendemain du jour de Saint-Louis, le roi et la reine firent leur entrée solennelle.

La reine étoit dans un char triomphant, plus beau que celui que l'on donne faussement au soleil. Cette princesse étoit habillée d'une robe noire en broderie d'or et d'argent, avec quantité de pierres d'une valeur inestimable. La couleur de ses cheveux argentés et le blanc et l'incarnat de son teint, qui convenoit au bleu de ses yeux, lui donnèrent un éclat infini, et sa beauté parut extraordinairement. Les peuples furent ravis de la voir, et, transportés de leur joie et de leur amour, lui donnèrent mille et mille bénédictions[1].

[1] Madame de Motteville.

On peut lire, dans les Mémoires et les Gazettes du temps, le détail des fêtes magnifiques auxquelles cette entrée donna lieu. Nous ne relèverons, dans toutes ces pompes royales, qu'une circonstance intéressante : un jeune poëte composa, à cette occasion, une ode intitulée : *la Nymphe de la Seine*. La nymphe de la Seine y accueillait par un compliment de bienvenue sa nouvelle souveraine. Cette ode du poëte débutant fut patronnée par Chapelain, alors arbitre et protecteur suprême de tout ce qui prétendait en France à l'art d'écrire. Grâce à ce puissant appui, l'ode eut du succès à la cour et l'auteur inconnu obtint les encouragements du roi. Nous citerons quelques passages de cette pièce de poésie :

Grande reine, de qui les charmes
S'assujettissent tous les cœurs,
Et, de nos discordes vainqueurs,
Pour jamais ont tari nos larmes;

Princesse, qui voyez soupirer dans vos fers
Un roi qui de son nom remplit tout l'univers,
Et, faisant son destin, faites celui du monde;
Régnez, belle Thérèse, en ces aimables lieux
Qu'arrose le cours de mon onde,
Et que doit éclairer le feu de vos beaux yeux.

Je suis la nymphe de la Seine;
C'est moi dont les illustres bords
Doivent posséder les trésors
Qui rendoient l'Espagne si vaine.....
L'abondance partout ramènera les jeux;
Les regrets et les soins s'enfuiront devant eux;
Toutes craintes seront à jamais étouffées.
Les glaives renfermés ne verront plus le jour
Ou bien le verront en trophées
Par les mains de la Paix consacrés à l'Amour.

Tout l'or dont se vante le Tage,
Tout ce que l'Inde sur ses bords

Vit jamais briller de trésors,
Sembloit être sur mon rivage.
Qu'étoit-ce toutefois de ce grand appareil,
Dès qu'on jetoit les yeux sur l'éclat nonpareil
Dont vos seules beautés vous avoient entourée?
Je sais bien que Junon parut moins belle aux dieux,
Et moins digne d'être adorée,
Lorsqu'en nouvelle reine elle entra dans les cieux.

Régnez donc, princesse adorable,
Sans jamais quitter le séjour
De ce beau rivage, où l'Amour
Vous doit être si favorable.
Si l'on en croit ce dieu, vous y devez cueillir
Des roses que sa main gardera de vieillir,
Et qui d'aucun hiver ne craindront l'insolence....
Tandis qu'un nouveau Mars, sorti de votre sein,
Ira couronner sa vaillance
De la palme qui croît aux rives du Jourdain.

C'est ainsi que la reine Marie-Thérèse était chantée dans les premiers vers de Jean Racine.

Marie-Thérèse avait alors vingt-deux ans, le même âge que son époux (tous deux étaient nés en 1638).

Dans l'amitié qu'elle eut pour le roi, dit madame de Motteville, on la vit bien vite

Los términos pasar todos de un golpe
Y en partiendo llegar al postrar punto,

—passer les bornes tout d'un coup et en partant arriver au but. — Il ne faut pas s'en étonner. La cause de sa passion étoit belle; et l'innocence donnant à cette princesse le pouvoir de la laisser voir telle qu'elle la sentoit, elle prenoit autant de plaisir à la publier qu'il lui étoit agréable d'avoir, par l'amour réciproque que le roi avoit alors pour elle, un juste sujet de se glorifier de son excès.

Marie-Thérèse aima toute sa vie son mari de la même manière : « On la voyoit tout occupée d'une violente passion pour le roi, dit madame de La Fayette, et attachée dans tout le reste de ses actions à la reine sa

belle-mère, sans distinction de personnes ni de divertissements. » — « La reine avoit une telle passion pour le roi, dit Madame Charlotte-Élisabeth de Bavière, qu'elle faisoit tout ce qui pouvoit lui plaire. Elle lisoit dans les yeux du roi ses moindres volontés, et si seulement il la regardoit avec affection, elle étoit contente tout le jour. » La Palatine, dont on sait la liberté de paroles, ajoute d'autres détails plus intimes : « Elle étoit enchantée, dit-elle, quand le roi passoit la nuit maritalement avec elle. Elle avoit tant de gaieté alors, qu'on le voyoit tout de suite. On lui plaisoit même en l'en plaisantant; elle rioit de bon cœur alors et frottoit ses petites mains l'une dans l'autre. » Tous les contemporains s'accordent également à témoigner de l'amour profond que Marie-Thérèse porta jusqu'à la fin de ses jours au roi son époux.

Toutes les douces promesses qu'annonçaient les commencements de cette union ne se réalisèrent point, et l'Amour ne fut pas aussi favorable à Marie-Thérèse que l'augurait Racine. Un an après son mariage, Louis XIV commença à délaisser sa femme pour reprendre le cours de ses galanteries. A partir de la mort d'Anne d'Autriche, en 1666, il ne garda plus de ménagements et lâcha la bride à ses plaisirs. La reine en souffrit beaucoup, « à cause de l'extrême jalousie qu'elle avoit du roi[1]. » Lorsqu'il s'éprit de madame de La Vallière, la reine, instruite par M. de Vardes, se plaignit, et, ne se voyant pas écoutée, fit quelque éclat. Elle fut forcée de dévorer ses larmes. Les favorites ne ménagèrent pas toujours suffisamment la dignité même de leur souveraine. On a vu, dans la notice consacrée à madame de La Vallière, l'épisode du voyage d'Avesnes[2]. Nous n'y reviendrons pas.

Madame de Montespan, dit la marquise de Caylus, plaisantoit souvent de la reine, et quand elle trouvoit un bon mot à placer, elle ne l'épargnoit pas plus qu'une autre. Un jour, on vint dire au roi que le carrosse dans lequel étoit la reine avoit été tout rempli d'eau, ce qui avoit assez effrayé cette princesse. Sur-le-champ madame de Montespan, présente à ce récit, dit avec un air moqueur : « Ah! si nous l'avions su, nous aurions crié : *la reine boit!* » Le roi fut fort piqué de cette raillerie et il reprit à l'instant : « Souvenez-vous, madame, qu'elle est votre maîtresse. »

[1] Madame de La Fayette.

[2] Pages 5 et 6.

Le roi estimait la reine pour sa vertu et pour l'amour qu'elle lui conserva constamment ; mais il ne pouvait lui épargner les conséquences de la fausse position où il la plaçait sans cesse. On sait jusqu'où Louis XIV poussa le mépris des bienséances morales : il promenait aux frontières, aux camps, par tout le royaume, Marie-Thérèse, madame de La Vallière et madame de Montespan, la femme et deux maîtresses, dans le même carrosse, de sorte que les peuples accouraient pour voir et se montrer « les trois reines. » « *Quanto* (madame de Montespan), dit madame de Sévigné, joue en robe de chambre avec la dame du château (la reine), qui se trouve trop heureuse d'être reçue, et qui souvent est chassée par un clin d'œil qu'on fait à la femme de chambre (madame de Richelieu). »

Il faut bien se garder toutefois de soupçonner Marie-Thérèse d'une condescendance coupable. On la trompait sans peine. « Cette princesse étoit si vertueuse, dit madame de Caylus, qu'elle n'imaginoit pas facilement que les autres femmes ne fussent pas aussi sages qu'elle. » On lit dans les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, à la date de 1667 :

L'on apporta, le soir, une lettre à la reine, de la poste.... J'allai donc chez la reine comme elle jouoit en robe de chambre. Après le souper, comme tout le monde fut sorti, il n'y resta que madame de Montausier et madame de Montespan. Elle me dit : « J'ai reçu hier une lettre qui m'apprend bien des choses, mais que je ne crois pas. On me donne avis que le roi est amoureux de madame de Montespan et qu'il n'aime plus La Vallière, et que c'est madame de Montausier qui mène cette affaire ; qu'elle me trompe ; que le roi ne bougeoit de chez elle à Compiègne ; enfin tout ce qu'on peut dire pour me le persuader et pour me la faire haïr. Je ne crois point cela et j'ai envoyé la lettre au roi. » Je lui répondis : « Votre Majesté a bien fait. »

Et plus tard, un mot que l'on trouva fort plaisant peignit mieux encore cette crédulité naïve. Lorsque le roi fit venir à la cour mademoiselle de Blois et le comte de Toulouse, les deux derniers enfants qu'il eut de madame de Montespan, la reine, à qui ils furent présentés, dit en les caressant et le cœur pénétré de douleur : « Madame de Richelieu me disoit toujours qu'elle répondoit de tout ce qui se passoit. Voilà les fruits de ce cautionnement ! »

Puis, il faut tenir compte de l'extrême frayeur que Louis XIV lui inspirait. Soit effet d'une timidité naturelle, soit plutôt par la violence d'une passion longtemps malheureuse, la reine avait tant de crainte du roi qu'elle n'osait lui parler.

J'ai ouï dire à madame de Maintenon, dit la marquise de Caylus, qu'un jour le roi ayant envoyé chercher la reine, la reine, pour ne pas paroître seule en sa présence, voulut qu'elle la suivît; mais elle ne fit que la conduire jusqu'à la porte de la chambre, où elle prit la liberté de la pousser pour la faire entrer, et remarqua un si grand tremblement dans toute sa personne, que ses mains mêmes trembloient de timidité.

Madame de Maintenon vint à son tour, et, pour supplanter madame de Montespan, commença par parler au nom de la religion et de la vertu, et agir sur la conscience du roi. Madame de Montespan fatiguait le roi vieillissant de ses boutades continuelles et de son humeur impérieuse. Madame de Maintenon trouva le moment favorable « pour faire sentir au monarque l'horreur de son état, presque semblable à celui de David, amant de Bethsabée. » Elle devint, par conséquent, l'alliée naturelle de la reine à qui elle semblait ramener un infidèle époux. Elle obtint, en effet, que Louis XIV donnât à sa femme quelques attentions auxquelles celle-ci n'était plus depuis longtemps accoutumée. Marie-Thérèse en sut à madame de Maintenon une reconnaissance infinie, et elle la comblait de toutes les marques de considération qu'elle pouvait imaginer. Marie-Thérèse n'était point de taille à lutter avec ces maîtresses femmes qui tenaient le roi dans leurs mains. Elle fut toujours leur jouet.

Elle fut mère aussi malheureuse que malheureuse épouse. Des six enfants qu'elle avait eus, un seul lui survécut, le dauphin Louis, père de Louis XV.

Les chagrins et le long effort qu'elle fut obligée de faire pour les dissimuler abrégèrent sa vie. Elle mourut dans sa quarante-cinquième année, le 30 juillet 1683. Elle avait été presque subitement enlevée après une maladie de trois jours dont l'apparence n'avait eu d'abord aucune gravité. Elle expira fidèle au sentiment qui avait animé toute sa vie. Dans ses derniers moments, comme le roi lui adressait quelques

paroles affectueuses, elle lui dit : « Je meurs contente, s'il est vrai que vous m'aimiez encore. »

Lorsqu'on vint lui annoncer sa mort, Louis XIV s'écria, dit-on : « Voilà le seul chagrin qu'elle m'ait jamais causé. » A supposer que le mot ne soit pas parfaitement authentique, il témoigne au moins de l'opinion qu'on avait de la reine, et contient son plus bel éloge. La cour ne reçut de la mort de la souveraine qu'une médiocre impression.

Le roi lui-même, dit madame de Caylus, fut plus attendri qu'affligé ; il alla à Saint-Cloud, depuis le vendredi que la reine mourut jusqu'au lundi, qu'il en partit pour aller à Fontainebleau. Madame de Maintenon, accompagnant la dauphine, vint le rejoindre ; elle parut aux yeux du roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur étoit passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries ; à quoi je ne jurerois pas qu'elle ne répondit en elle-même comme le maréchal de Gramont à madame Hérault[1].

Monsieur me conta la mort de la reine, dit mademoiselle de Montpensier, et en badinant, il tira une boîte de ces senteurs d'Allemagne et me dit : « Sentez, je l'ai tenue deux heures sous le nez de la reine comme elle se mouroit. » Je ne la voulus pas sentir. Madame de Montespan, qui étoit présente, disoit : « Voilà des récits de gens bien affligés ! »

Marie-Thérèse avait trop peu d'activité et d'influence pour que sa disparition ne fût pas presque insensible dans une cour si occupée de passions et d'intrigues.

Le corps de la reine, revêtu de l'habit de Saint-François, fut porté en grande pompe à Saint-Denis. Bossuet y prononça, le 1er septembre 1683, son oraison funèbre. Ce qu'il loua dans cette princesse, ce sont les modestes vertus dont elle donna l'exemple sur le trône, son innocence, la sincérité de son cœur sans dissimulation et sans arti-

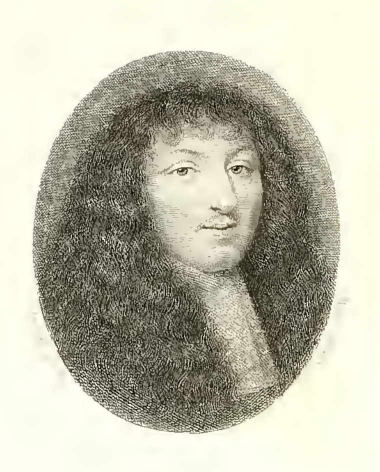
[1] La marquise rapporte en note l'anecdote à laquelle ces derniers mots font allusion : « Madame Hérault avoit soin de la ménagerie, et dans son espèce étoit bien à la cour. Elle perdit son mari, et le maréchal de Gramont, toujours courtisan, prit un air triste pour lui témoigner la part qu'il prenoit à sa douleur ; mais comme elle répondit à son compliment : « Hélas ! le pauvre homme a « bien fait de mourir, » le maréchal répliqua : « Le prenez-vous par là, madame Hérault ? ma foi, « je ne m'en soucie pas plus que vous. » Cette réponse a passé depuis en proverbe à la cour. »

fice, sa piété vive, son affection entière au roi, sa maternité abreuvée de douleurs, son attachement inébranlable à tous ses devoirs avec simplicité et sans présomption. Le grand orateur prend pour texte les paroles de l'apôtre saint Jean : *Sine macula sunt enim ante thronum Dei;* « ils sont sans tache devant le trône de Dieu. » Et après avoir fait paraître cette assemblée fidèle qui, dans le ciel, environne l'Agneau rédempteur du monde, il s'écrie :

C'est dans cette troupe innocente et pure que la reine a été placée. La foi qui pénètre jusqu'aux cieux nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnois cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspiroit du respect pour Dieu et pour elle : Dieu ajoute à ces saintes dispositions le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine.... En effet, elle est sans reproche devant Dieu et devant les hommes : la médisance ne peut attaquer aucun endroit de sa vie, depuis son enfance jusqu'à sa mort ; et une gloire si pure, une si belle réputation est un parfum précieux qui réjouit le ciel et la terre.

Les événements lui réservaient une nouvelle louange : toute cette première partie du règne de Louis XIV, où Marie-Thérèse l'accompagne discrètement, est prospère, heureuse et brillante. On sait que madame de Maintenon hérite de la bonne Espagnole. C'est une femme d'une intelligence bien supérieure à celle-ci, et pourtant la seconde partie de ce règne qu'elle domine n'est plus remplie que d'infortunes, de fautes et de désastres. La duchesse d'Orléans, remarquant cette coïncidence, a donc raison, jusqu'à un certain point, de dire qu'avec Marie-Thérèse fut enseveli tout le bonheur de la France.

LOUIS MOLAND.



LOUIS XIV

JEUNE

Nous ne parlerons pas ici du grand roi, mais du jeune roi; l'autre viendra plus loin. C'est le prince enfant, puis adolescent, qui va poser pour nous. Avant la majesté qui n'éclatera que trop vite pour tout absorber dans son imperturbable et sérieux rayonnement, nous aurons l'enfance, naïve à peine et déjà presque imposante, tant l'homme a de hâte à se faire pressentir, et se montre impatient de sa minorité; nous aurons aussi l'âge pubère de ce digne petit-fils du *vert galant*, son premier essor, déjà plein de caprices, dans cette carrière où il fut maître aussi, mais moins qu'il ne voulut. Avant le jeu des grandes amours, dont quatre héroïnes ont tour à tour dans ce livre leur médaillon et leur histoire, ce qui nous dispensera nous-même d'un détail étendu sur leur compte, nous aurons le jeu moins connu des premières amourettes.

Louis XIV fut un enfant très-mal élevé; il ne fallut pas moins que sa grande volonté pour apprendre tout ce qu'il sut plus tard, ou sa hautaine discrétion de parole pour dissimuler, sous un faux air de savoir, ce qui lui restait de l'ignorance de ses premières années; encore n'y réussit-il pas toujours. L'enfant ignare perçait en mainte occasion sous le roi.

« Sa première éducation fut tellement abandonnée, dit Saint-Simon (1), que personne n'osoit approcher de son appartement. On lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume, jusque-là qu'il racontoit qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du Palais-Royal à Paris, où la cour demeuroit alors. Dans la suite, sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant, que les choses les plus connues de l'histoire, d'événements, de fortunes, de conduites, de naissances, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières. »

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que quelques-unes de ces ignorances royales ont fait loi, et que nous acceptons encore aujourd'hui, comme règles, quelques-uns des solécismes que Louis XIV, en se les permettant, avait fait aussitôt passer dans le langage à la mode. Plutôt que de lui dire ou même de lui faire sentir qu'il se trompait, on prenait plaisir à se tromper comme lui, et notre langue porte encore, en plus d'un endroit de son dictionnaire, la trace des violences que lui fit subir cet incroyable effort de courtisanerie. Je n'en citerai qu'un exemple. Sous Louis XIII, un carrosse s'appelait *une* carrosse, et le mot avait ainsi le genre qui convenait à sa désinence féminine. Un jour, soit ignorance, soit parce que la langue lui avait fourché, Louis XIV dit *un carrosse*. Le lendemain, cette nouvelle forme avait fait fortune, et peu de temps après on ne disait plus autrement à la cour, à Paris, par toute la France.

De la part de gens de cour, pareille complaisance se comprend, mais de la part de gens de science comment l'admettre? Il y en eut pourtant qui la poussèrent à l'extrême, en consacrant, comme articles de foi grammaticale, tous les écarts de prononciation que se permettait l'ignorance de Louis XIV. Heureusement qu'on ne les en crut pas toujours, et que l'usage vulgaire l'emporta, comme règle, sur la vicieuse exception du langage royal. Écoutons à ce propos l'abbé d'Olivet, dans une lettre restée *inédite* qu'il écrivit, le 28 juin 1756, au président Bouhier : « Personne, depuis l'abbé Régnier, n'a songé à dire *bisson;* mais voici ce que

(1) *Mémoires*, édit. Hachette, in-18, t. VIII, p. 83.

je tiens de l'abbé Régnier lui-même : « Louis XIV ne prononçoit ja-
« mais que *bisson* et *abre*, pour *buisson* et *arbre.* » C'est ainsi que les chasseurs, ou peut-être, disoit l'abbé Régnier, les piqueurs, lui avoient appris à dire dans sa minorité. Quelques courtisans, et nommément le cardinal d'Estrées, affectoient de parler comme le roi, et ce fut par déférence pour ce cardinal, que l'abbé Régnier, qui lui étoit fort attaché, eut la foiblesse de consacrer cette prononciation dans sa grammaire. »

Ce que disait l'abbé Régnier de l'éducation du roi faite par des piqueurs et des valets de chiens s'accorde bien avec ce qu'a dit Saint-Simon sur l'abandon dans lequel on avait laissé son enfance, et avec ce qu'on sait aussi à ce sujet par les *Mémoires* du valet de chambre La Porte. Tout conspirait pour cette négligence dans l'éducation du fils de Louis XIII : les malheurs du temps, qui l'arrachèrent, lorsqu'il n'avait que dix ans, à la vie tranquille du Louvre et du Palais-Royal, pour le livrer à tous les hasards de cette vie nomade et de camp volant qui fut celle de la cour, tant que dura la Fronde, et qui ne pouvait guère se concilier avec les exigences d'une éducation bien faite; puis la faiblesse de la reine, à qui répugnait toute violence dans la leçon, et qui, pour l'enfant gâté, préférait l'ignorance au châtiment; puis enfin, certain parti pris du cardinal, trouvant dans cette ignorance du jeune roi le compte de son ambition et l'espérance que la majorité d'un pupille ainsi élevé ne serait qu'illusoire, et le rendrait lui-même toujours nécessaire. La reine-mère avait par instants des retours de sévérité et de vague désir de voir son fils rendu plus digne d'être roi par une éducation meilleure, mais l'ascendant du cardinal l'emportait et, avec lui, le parti de l'ignorance. Il lui fallait cette garantie de la servitude du roi dans l'avenir. Un jour qu'Arnauld d'Andilly était venu voir la reine, elle lui fit comprendre combien elle serait heureuse de lui confier l'éducation de son fils; « car, disait-elle, que pourrois-je faire de mieux que de mettre le roi entre les mains d'un homme à qui Dieu donna le cœur d'un roi ; » mais elle fit ensuite entendre que « cela ne dépendoit pas d'elle. » Mazarin, le vrai maître, était là, qui s'y fût opposé. Un trop bon précepteur près du roi, dont il voulait accaparer le règne, l'eût effrayé ; aussi avait-il choisi celui qu'il lui donna de caractère aussi faible qu'il le fallait pour ne pas trop

violenter les entraînements de paresse qui éloignaient le jeune Louis de l'étude. Ce maître était M. de Beaumont, bon homme exact et sans ressort, dont la conscience satisfaite de la leçon donnée ne s'inquiétait pas si du même coup elle avait été apprise. Mazarin l'encourageait dans cette doctrine. « Ne vous mettez pas en peine, lui dit-il un jour qu'il s'était plaint du peu d'application du roi, reposez-vous-en sur moi, il n'en saura que trop, car quand il vient au conseil, il me fait cent questions sur la chose dont il s'agit. » Un maître ainsi encouragé se fût perdu par trop de zèle, et M. de Beaumont ne se perdit pas. Le ministre y veillait; il tenait près du roi et pour ainsi dire aux abords de ses études toute une bande de petits espions prêts à détruire les bons germes, s'il en eût pu jaillir, enclins à tuer les bons sentiments par la raillerie, et toujours prompts à éloigner les utiles conseillers ou à écarter les bons livres si le hasard en faisait arriver quelques-uns à la portée du roi. « Les bons livres, dit encore La Porte, étoient aussi suspects dans son cabinet que les gens de bien, et ce beau *Catéchisme royal* de M. Godeau n'y fut pas plutôt qu'il disparut sans qu'on pût savoir ce qu'il étoit devenu. »

L'honnête homme de valet de chambre qui parle ainsi fut, par un hasard habilement saisi, le premier et même le seul maître d'histoire du petit Louis XIV. Les femmes qui l'avaient élevé avant qu'il fût remis aux soins d'un gouverneur ou d'un sous-gouverneur, ne l'endormaient chaque soir qu'en lui disant de ces contes d'enfant qu'on appelait alors « les *Contes de Peau-d'Ane*. » Il lui en fallut encore lorsqu'il fut en d'autres mains, et ce fut un valet de chambre, ce fut notre La Porte qui fut chargé de les lui faire. L'idée lui vint de remplacer les *Contes bleus* par quelque chose de moins futile, et il choisit l'histoire de France : « Je le dis un jour à la reine, écrit-il, et que, si Sa Majesté l'avoit agréable, je lui lirois quelque bon livre; que s'il s'endormoit, à la bonne heure; mais que, s'il ne s'endormoit pas, il pourroit retenir quelque chose de sa lecture. Elle me demanda quel livre : je lui dis que je croyois qu'on ne pouvoit lui en lire un meilleur que l'histoire de France; que je lui ferois remarquer les rois vicieux, pour lui donner de l'aversion du vice, et les vertueux pour lui donner de l'émulation et l'envie de les imiter. La reine le trouva fort bon; et je dois ce témoignage à la vérité, que d'elle-

même elle s'est toujours portée au bien, quand son esprit n'a pas été prévenu. M. de Beaumont me donna l'histoire faite par Mézeray, que je lisois tous les soirs d'un ton de conte; en sorte que le roi y prenoit plaisir, et promettoit bien de ressembler aux plus généreux de ses ancêtres, se mettant fort en colère lorsqu'on lui disoit qu'il seroit un second Louis le Fainéant, car bien souvent je lui faisois la guerre sur ses défauts, ainsi que la reine me l'avoit commandé. »

Le cardinal fit voir au valet de chambre que ces lectures ne lui plaisaient pas et que l'histoire ne lui semblait même pas bonne à endormir un roi; mais l'honnête La Porte, s'il faut l'en croire, sut tenir bon et continua. Voici comment il raconte le fait : « Un soir, à Fontainebleau, le roi étant couché, et moi déshabillé en robe de chambre, lui lisant l'histoire de Hugues-Capet, Son Éminence, pour éviter le monde qui l'attendoit, vint passer dans la chambre du roi pour de là descendre dans le jardin de La Valière, et aller à la Conciergerie où il logeoit; il vint dans la balustre, où il vit le roi qui fit semblant de dormir dès qu'il l'aperçut, et me demanda quel livre je lisois : je lui dis ingénûment que je lisois l'histoire de France, à cause de la peine que le roi avoit à s'endormir si on ne lui faisoit quelque conte; il partit fort brusquement sans approuver ce que je faisois, et, n'osant le blâmer, il voulut me laisser deviner le sujet de son brusque départ. Il dit à son coucher à ses familiers que je faisois le gouverneur du roi, et que je lui apprenois l'histoire. Le lendemain, un de mes amis qui en avoit ouï parler me dit en passant auprès de moi, chez Son Éminence : « Vous ne fûtes pas bon « courtisan hier au soir. — Je vous entends bien, lui dis-je, mais je ne « saurois faire autrement: tant que je vivrai, j'irai droit; et je ferai mon « devoir tant que je pourrai; pour l'événement je ne m'en mets pas en « peine, car il dépend de Dieu. »

Ce n'est pas seulement l'histoire, que La Porte apprit ainsi au petit roi dans cet enseignement furtif du coucher, ce fut la politique aussi, car il lui donna des leçons de l'art qui en est le premier et le principal élément; il lui enseigna la discrétion : « Il étoit déjà fort secret, dit-il, et je puis dire y avoir contribué; car je lui ai dit plusieurs fois pour l'y préparer, qu'il falloit qu'il fût secret, et que, si jamais il venoit à dire ce qu'il auroit dit, il pouvoit s'assurer qu'il ne sauroit rien que les nouvelles de la

gazette (1). » Cette discrétion que lui conseillait La Porte, et dont il ne se départit plus tard qu'avec les gens qu'il aimait beaucoup, avait été entretenue en lui par la vie silencieuse et pour ainsi dire en chartre privée que la défiance de Mazarin avait imposée à son enfance. Nous avons tout à l'heure entendu Saint-Simon dire « qu'on n'osoit pas approcher de son appartement. » La princesse palatine, femme de son frère, le duc d'Orléans, de qui nous sont venues tant de révélations curieuses, qui trouveront bientôt leur place, a confirmé par un propos de Louis XIV lui-même, le fait de cet isolement forcé, dont le souvenir le poursuivit toujours : « Notre roi, dit-elle (2), fut souvent plaint de ce que dans sa jeunesse on ne l'avoit pas assez laissé parler aux gens; mais, ajoute-t-elle, c'étoit dans son naturel, car Monsieur (son frère) qui avoit été élevé avec lui, s'entretenoit avec tout le monde. »

On pourrait répondre que la respectueuse réclusion fut peut-être, pour le frère qui ne devait pas régner, moins sévère que pour l'autre, dont on avait intérêt à emprisonner l'enfance, afin d'être ensuite plus facilement maître du règne; mais il n'en est pas moins vrai que le caractère du jeune roi le portait à cette dissimulation silencieuse et impassible que la retraite première ne fit que développer en lui. Il tenait de sa mère, petite-fille de Philippe II, quelque chose de cette gravité espagnole, dont le masque fait si volontiers croire à la profondeur de l'esprit qu'il recouvre, et dont le laconisme obligé mesure si complaisamment les paroles à tant de gens heureux d'être ainsi dispensés d'éloquence. Je ne veux pas dire que Louis XIV fût de ces gens-là, mais lors même que sa dignité ne lui eût pas interdit d'être grand parleur, je ne crois pas que la fertilité de son esprit, l'abondance de sa pensée l'eussent porté à parler beaucoup. Les nécessités de son rang furent sur ce point tout à fait d'accord avec son naturel. Si, comme nous l'apprend la princesse palatine, « il ne voyoit pas avec plaisir qu'on lui adressât la parole, » c'est moins peut-être à cause de la violence faite ainsi à sa dignité, qu'en raison de l'embarras où pourrait le jeter la réponse à faire. Ceux qui sont sûrs d'avoir toujours la riposte prête ne craignent pas tant qu'on leur parle. Voyez

(1) *Mémoires* de la Porte, ancienne édit., p. 255.

(2) *Mémoires, Fragments historiques et Correspondances* de Madame, duchesse d'Orléans, 1835, in-8, p. 35.

Henri IV, comme il était accessible celui-là; mais c'est qu'il avait toujours l'esprit en main; il savait parler et il savait rire, autre talent que n'eut pas non plus son petit-fils : « Jamais, dit la Palatine, il n'a ri en face de quelqu'un. » Est-ce seulement parce qu'il était roi? C'est aussi parce qu'il n'était pas d'humeur gaie. Il craignait de le dire, dans un pays où son aïeul avait si bien mis la gaieté à la mode, mais il n'était pas fâché que sa dignité le dispensât de le faire voir.

Il comprenait d'ailleurs, et acceptait chez les autres ce qu'il ne sentait pas en lui; c'est pour cela qu'il encouragea Molière dans ses comédies, et qu'il leur fit souvent plus de fête quand elles tournaient à la farce que lorsqu'elles étaient sérieuses. Il admettait le rire quoiqu'il ne se le permît pas lui-même.

Pour la science, le croira-t-on? il était plus sévère. N'ayant jamais rien appris, comme nous l'avons fait voir, il ne permettait qu'à grand'peine qu'on pût savoir quelque chose, et c'était se montrer mauvais courtisan que de faire, je ne dirai pas parade, mais simplement preuve d'érudition devant lui. Nous devons encore à une indiscrétion de la Palatine la connaissance de ce trait de caractère. Après avoir dit sur l'ignorance du roi quelques mots d'accord avec ce que nous en avons dit nous-même, elle ajoute : « Il en avoit honte : aussi étoit-on obligé de tourner les savants en ridicule. » On n'y manqua pas à la cour, comme bien vous pensez. Il y eut là, de la part de chacun, le plus vif empressement de mépris pour la science et le plus grand zèle d'ignorance. Ce fut être bon courtisan que ne pas savoir lire : on était, de cette façon, un peu moins instruit que Sa Majesté, ce qui la flattait. Toute son éducation, en effet, comme nous l'avons déjà dit, et comme la Palatine le confirme, n'avait pas été beaucoup plus loin que la lecture, encore ne s'en servait-il guère : « Le roi, dit-elle, et toute sa famille, haïssoient la lecture. On n'avoit rien appris au roi, ni à Monsieur; à peine savoient-ils lire et écrire. » Quand Molière fait gourmander par Alceste les gens de cour « qui se mêlent d'écrire, » soyez sûr qu'il sait bien qu'il fait ainsi fort grand plaisir au roi; et que lorsqu'il lance, dans les *Femmes savantes*, le courtisan Clitandre contre le pédant Trissotin, il lui est bien plus agréable encore.

Dans cette comédie du savoir, où Molière eut le mérite singulier de ne s'attaquer qu'au ridicule et à l'excès, quand le roi se fût contenté

d'une attaque contre le savoir même, car il lui plaisait volontiers, et pour les mêmes raisons, de détourner des autres ce que Mazarin avait détourné de lui, une autre complaisance du poëte se fait jour, avec moins d'évidence, mais tout aussi intelligente. Là encore, il ne flatte en effet que pour faire tourner la flatterie au profit de son œuvre. De tout ce qu'il avait appris dans son enfance, Louis XIV n'avait retenu qu'une chose avec cette imperturbable persistance de mémoire qui est le don des jeunes esprits : c'était la pièce des *Visionnaires* par Desmarets. On l'avait jouée pour la première fois en 1637, un an avant qu'il fût né, et le succès en durait encore, lorsqu'il fut en âge d'apprendre quelque chose par cœur. C'est cette comédie qu'on lui apprit, et qu'on lui fit même représenter. Il ne l'oublia jamais, même lorsqu'il fut dans l'âge assez avancé déjà où la Palatine put le connaître. « Il la savoit par cœur, dit-elle, et il la jouoit mieux que les comédiens. » Molière connut ce détail littéraire de l'éducation du roi, le seul peut-être qu'il eût pu y trouver, et il le mit à profit dans cette même pièce des *Femmes savantes* où il avait déjà flatté son amour de l'ignorance. Bélise, la *visionnaire* d'amour, n'est qu'une imitation perfectionnée de l'Hespérie de Desmarets, ainsi que Bussy-Rabutin le remarquait déjà. Molière voulait, dit-on, refaire toute cette pièce des *Visionnaires,* que le roi eût sans doute mieux aimée encore sous la forme nouvelle qu'il lui eût donnée, et comme épreuve d'avant-goût il avait jeté ce personnage de Bélise, qui fut pour une grande part dans le succès des *Femmes savantes* à la cour.

On peut s'étonner qu'un roi dont une seule comédie apprise dans l'enfance était à peu près toute la littérature, ait accordé tant d'encouragements aux gens de lettres. Le fait s'explique, lorsqu'on songe au soin attentif que Louis XIV mettait dans le détail de sa gloire. Il la voulait accomplie, il lui fallait un complet soleil ; or, l'illustration qui vient des lettres manquant à son règne, c'eût été un fleuron de couronne et un rayon de moins. Il faut dire aussi que l'exemple de Fouquet, protecteur des gens d'esprit, par amour sincère des lettres encore plus que par luxe, fut pour beaucoup dans ce que firent en leur faveur Louis XIV et Colbert. Quand le surintendant fut tombé, tous les gens de lettres auxquels il faisait des libéralités : Corneille, Molière, la Fontaine, etc., se trouvèrent sans patronage effectif, c'est-à-dire sans pension. Colbert, dont la

prétention de parvenu était de n'être en reste sur rien avec le souvenir fastueux de celui dont il avait été le commis, ne voulut pas qu'on pût l'accuser de faire moins que lui dans ce monde des lettres où les plaintes nées de la nécessité s'éveillent si vite et font un bruit qui a tant de durée : il créa donc des pensions, d'après un rapport que lui fit Chapelain. Le payement n'en fut malheureusement ni régulier ni durable. A moins d'être nécessaire aux plaisirs du roi comme Molière, courtisan comme Racine ou panégyriste comme Boileau, qui ne fut même pas toujours régulièrement payé de sa pension, salaire de ses louanges en vers, on n'eut le plus souvent qu'un brevet de pension illusoire. La détresse et les suppliques de Corneille vieillissant ne le prouvent que trop. Le roi n'avait protégé les lettres que par vanité, et la vanité est oublieuse. Dès qu'elle s'est donné la gloriole d'une généreuse promesse, elle se hâte de s'en acquitter en l'oubliant. C'est ce que fit Louis XIV pour les lettres, et c'est ce qu'il n'eût pas fait s'il les eût aimées d'un amour vraiment spontané. Il lui eût fallu pour cela une éducation meilleure, et nous savons maintenant quelle avait été la sienne.

Une comédie apprise par cœur, voilà quelle était, nous le répétons, toute sa littérature ; un peu de musique raclée sur la guitare, voilà toute sa connaissance dans les arts. Quant au dessin, qu'on eût dû lui apprendre, ne fût-ce que par imitation de son père qui l'aimait tant et s'y exerçait même avec succès, il ne semble pas en avoir connu les premiers éléments. S'il apprit la guitare, c'est qu'en bonne Espagnole sa mère l'avait exigé. L'étude ne fut pas longue, mais on se hâta de crier bien haut que les résultats en étaient miraculeux. L'Italien que Mazarin lui avait donné pour maître ne tarissait pas en éloges, aussi ne lui laissa-t-on pas longtemps un élève qui apprenait si vite et si bien. Ce serait, dit l'abbé Bourdelot, « une louange infiniment au-dessous de Sa Majesté, comme de dire qu'en dix-huit mois elle égala son maître. »

Il ne lui resta rien de cette musique qu'une assez grande justesse d'oreille, vantée bien haut par la Palatine, et qui lui permettait de distinguer dans une troupe de musiciens celui qui faisait un faux ton. De temps à autre, aux heures d'amour, il reprenait la guitare, et y exécutait tout ce qu'il voulait ; mais son vrai plaisir musical était de fredonner les prologues des opéras de Quinault et de Lulli, moins pour la musique même

que pour ce que disaient les paroles, toutes parfumées de louanges à entêter un orgueil moins robuste que le sien : « Lui-même, dit Saint-Simon, chantoit dans ses particuliers les endroits les plus à sa louange dans les prologues des opéras. On l'y voyoit baigné, et jusqu'à ses soupers publics au grand couvert, où il y avoit quelquefois des violons, il chantonnoit entre ses dents les mêmes louanges, quand on jouoit des airs qui étoient faits dessus. »

Sous la majestueuse roideur de l'apparence se trouvait chez le roi plus de souplesse d'esprit qu'on n'aurait dû s'y attendre. L'inflexibilité n'était que d'extérieur, le reste était accessible et ce fut un bien. Il ne poussa pas, par exemple, l'orgueil intérieur jusqu'à dédaigner de prendre ce que pouvait lui faire gagner, comme élégance et savoir, la fréquentation des personnes de distinction avec lesquelles il lui fut enfin permis de vivre. Si plus tard il put faire descendre sur sa cour attentive l'exemple des parfaites manières, c'est qu'il avait bien voulu que, dans sa jeunesse, d'autres fissent monter jusqu'à lui des exemples semblables. Les meilleurs lui étaient venus des cercles même d'Anne d'Autriche. C'est là qu'il fit le mieux et le plus utilement cette entrée dans le monde qui, selon Saint-Simon, « fut si heureuse en esprits distingués.... (1). Le roi, dit-il, qui n'aimoit la dignité que pour lui, et qui aimoit la majesté de sa cour, regrettoit toujours celle des cercles de la reine, sa mère, parmi lesquels il avoit été nourri, et dont la splendeur finit avec elle (2). » De tous ces cercles où venait la reine, celui de la comtesse de Soissons, aux Tuileries, fut peut-être le plus utile à l'éducation du jeune roi. Il y prit, mieux que partout ailleurs, ce qu'il fallait pour en voiler, sinon pour en combler les lacunes. « Tous les jours, dit Saint-Simon, ce qu'il y avoit de plus distingué en hommes et en femmes » se rendait chez cette surintendante de la maison de la reine qui ajoutait à son titre la qualité, plus haute alors, de nièce de Mazarin. « Ce fut dans cet important et brillant tourbillon, où le roi se jeta d'abord, et où il prit cet air de politesse et de galanterie qu'il a su conserver toute sa vie, qu'il a si bien su allier à la décence et à la majesté. »

Tout le monde a rendu hommage à cette politesse du roi, et la Pala-

(1) *Mémoires*, édit. Hachette, in-18, t. VIII, p. 76.
(2) *Id.*, t. III, p. 133.

tine plus que personne. Elle contrastait en effet singulièrement avec la grossièreté brutale des princes d'Allemagne près desquels s'était passée sa jeunesse. « Louis XIV, dit-elle, étoit l'homme le plus poli de tout son royaume.... il ôtoit son chapeau devant toutes les femmes, même devant les simples paysannes. » Le duc de Richelieu qui, tout jeune, l'avait connu, et avait pris de lui ce qui lui permit d'être à son tour un modèle plus léger, mais plus faible aussi des mêmes manières, parlait souvent avec admiration de la dignité, du grand air qu'avait le roi, et même, quoiqu'il n'eût pas eu beaucoup à s'en louer, de sa bonté, « qui, disait-il à M. de Levis (1), ne descendoit jamais jusqu'à la familiarité. Un seul de ses regards, ajoutait-il, suffisoit pour réprimer une saillie inconsidérée, et lorsqu'il avoit fait aux demandes des plus grands personnages de l'État cette réponse aussi singulière que laconique, « c'est un cas, » il n'en falloit pas davantage pour mettre un terme à leurs sollicitations les plus pressantes. Cependant, il tempéroit habituellement la gravité espagnole qu'il tenoit de sa mère, et dont la reine sa femme offroit aussi un parfait modèle, par cette grâce qui semble appartenir plus particulièrement aux François. »

Ce portrait fait à longue distance se rapporte de tout point avec celui que fit Saint-Simon, dans un temps bien plus rapproché du modèle, et presque devant lui. Il y vante « sa grâce, sa taille, son port, ses grâces, la beauté, et la grande mine qui succéda à la beauté, et jusqu'au son de sa voix et à l'adresse, et la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne qui le faisoient distinguer jusqu'à sa mort, comme le roi des abeilles. » Le portrait fait par la princesse palatine, sa belle-sœur, est plus flatteur encore, sans pourtant, je crois, être plus flatté. On sent à la touche que c'est une femme qui tient le crayon : « Il est certain, dit-elle, que Louis XIV étoit le plus bel homme de son royaume. Personne n'avoit aussi bonne mine que lui ; il avoit une figure agréable, de belles jambes, de jolis pieds, une voix agréable ; il étoit grand et gros à proportion ; en un mot, il n'y avoit rien à blâmer dans toute sa personne. »

Il ne manque dans ces esquisses qu'un seul trait, mais indispensable pour la ressemblance. Il est vrai que les peintres Mignard, Lebrun et Ri-

(1) *Souvenirs*, 1815, in-8, p. 29.

gaud l'oublièrent aussi toujours dans les tableaux si nombreux où ils représentèrent le roi, bien qu'il fût, comme vous allez voir, moins pardonnable d'omettre ce détail sur un portrait peint que sur une esquisse écrite. Nous allons heureusement le retrouver nettement marqué dans une description du temps de sa jeunesse, et sur un médaillon très-curieux qui date des dernières années. Ce portrait écrit, reproduit avec quelques variantes malveillantes dans le *Palais Royal*, ou les *Amours de mademoiselle de La Vallière* (1), se trouve dans une vie de Louis XIV *inédite,* dont la bibliothèque de Saint-Pétersbourg possède le manuscrit (2). Quant au médaillon, c'est celui de Benoît, retrouvé il y a quelques années pour être placé dans la chambre de Louis XIV à Versailles, et qui, véritable photographie en cire, reproduit moins le roi que l'homme même déjà vieux avec ses rides, ses verrues et le reste (3). Or, qu'est-ce que le reste? le portrait écrit va nous le dire : « Le roi est grand, les épaules un peu larges, la jambe belle, danse bien, fort adroit à tous les exercices ; il a l'air et le port d'un monarque, les cheveux presque noirs, *taché de petite vérole*, les yeux brillants et doux, la bouche rouge, etc. » Voilà le grand mot lâché : *taché de petite vérole !* Le roi l'était, en effet. La désagréable trace ne s'effaça même jamais, puisque Benoît qui le modela dans l'extrême vieillesse eut à la marquer en pointillé sur son inexorable médaillon. C'était alors, il faut le dire, un détail de physionomie trop commun pour être remarqué, et surtout pour être considéré comme laideur. Les plus jolies femmes étaient marquées sans trop s'en mettre en peine. Mme de Longueville, par exemple, qui l'était autant que personne, ne passait pas moins pour fort belle : « Quoiqu'elle eût eu, dit Mme de Motteville (4), la petite vérole, depuis la régence, et qu'elle eût perdu quelque peu de la perfection de son teint, l'éclat de ses charmes attiroit toujours l'inclination de ceux qui la voyoient. » Ce qui n'enlaidissait pas une jolie femme n'était pas pour enlaidir un roi.

Louis XIV avait neuf ans quand la maladie l'atteignit. Elle fut assez sérieuse, mais, grâce au premier médecin Vautier et surtout à Vallot, qui

(1) *Hist. amoureuse des Gaules*, édit. Ch. Livet, t. II, p. 28.
(2) Leouzon Le Duc, *Études sur la Russie*, p. 299.
(3) V. la très-curieuse petite brochure de M. Eudore Soulié, *Louis XIV, médaillon en cire*, par Antoine Benoist, Versailles, 1857, in-8 de 8 pages, et notre article de *l'Illustration*, 25 mars 1857.
(4) *Mémoires*, collect. Petitot, 2e série, t. II, p. 240.

lui vint très-utilement en aide, elle ne tarda pas à lâcher prise. On peut voir le détail du mal et de la cure dans le *Journal de la santé du roi* si curieusement publié l'année dernière. Tout s'y trouve, hormis pourtant les vers que Benserade fit contre cette petite vérole malhonnête, et dans lesquels il s'emporte avec une colère digne de Cotin et du *Sonnet pour la princesse Uranie.* J'en citerai deux stances :

Dès que vous avez eu l'audace
D'entreprendre sur une place
Que protége la main de Dieu,
Vaultier, dans la commune alarme,
Sans le respect qu'il porte au lieu,
Vous auroit fait un beau vacarme.

Cet homme irréconciliable
Veut pourtant bien qu'à l'amiable,
Vous en deslogiez promptement,
Et de la sorte qu'il vous presse,
Il prétend fort honnestement
Vous chasser sans qu'il y paroisse... (1).

Il y parut pourtant, sans que l'enfant s'en plaignît trop. Les plaintes devaient venir plus tard, à cet âge qui ne se fit pas attendre pour Louis XIV, où avec la puberté s'éveille le désir d'être beau, et le dépit de ne pas l'être assez. L'enfance du roi, plus violente que studieuse, où l'escrime, dans laquelle il excella, et les exercices de petite guerre qui furent ses jeux, tinrent plus de place que le travail des classes, éveillèrent de bonne heure en lui ces premières ardeurs de tempérament que l'étude apaise et retarde. On dit qu'une vieille femme de chambre borgnesse, l'intrigante Mme de Beauvais, aida la première à cette brûlante éclosion, et fut la Lycenion qui *déniaisa,* — c'est le mot de Saint-Simon, — le royal Daphnis, pour qui Chloé n'avait pas paru encore. Il n'y a peut-être là qu'une médisance de cour. Mais ce qui est vrai, c'est qu'à douze ans et demi, le petit roi se permettait déjà d'assez vifs emportements de passion. Un jour du mois de janvier 1651, comme il revenait de la prise

(1) *Poésies choisies*, Ch. Sercy, 1660, in-12, 2e part., p. 138-139.

Du fort construit dans le parterre
Du jardin du Palais-Royal,

où il s'échauffait si vaillamment avec Brienne et toute la compagnie des *Enfants d'honneur,* il aperçut du petit palais Brion, qui était une dépendance de l'autre, une jeune fille remarquablement belle, dont l'ombre allait et venait à la chandelle derrière les vitres de sa chambre. Il demanda qui ce pouvait être, on lui dit que c'était la fille d'un avocat, et il demeura toute une heure, regardant et admirant toujours, *mais*, dit l'auteur de la *Muse historique* (1), à qui nous allons laisser finir le récit de l'aventure :

Mais le père de la mignonne,
Ombrageuse et folle personne,
La fit tout soubdain retirer ;
Ce qui fit le roy soupirer,
Et demeura longtemps encore
Pour revoir cette aimable Aurore ;
Mais ses soins furent superflus,
Car la belle ne parut plus ;
Dont le roi se fâchant, dit : « Briche !
« Je crois qu'on me veut faire niche ;
« Si je ne craignois le caquet
« Je ferois venir mon mousquet
« Pour faire bruire le salpêtre
« Et tirer à cette fenêtre. »
Mais monseigneur de Villeroy
Essaya d'apaiser le roy,
Qui fit dès lors penser et dire
Qu'il deviendroit un maître Sire.

Il ne tarda pas à l'être en effet. En 1655, lorsqu'il n'a que dix-sept ans à peine, nous le trouvons qui court déjà la pretantaine des amours faciles et périlleuses. Il s'est enamouré notamment d'une demoiselle, qui loge aussi dans le voisinage, car elle demeure rue Fromenteau, en face du Palais-Royal. Plus honnête que la rue qu'elle habite, elle fait bonne contenance contre les entreprises du roi, qui se jette alors, pour la con-

(1) Edit. Ravenel, t. I. p. 83-84.

quérir, en pleine aventure à l'espagnole, et va jusqu'à l'escalade. D'Assoucy a raconté tout cela dans son style burlesque et par là d'autant plus convenable. De ce roman, dont la fin m'échappe, le roi se lança dans une foule d'autres, sorte de mêlée d'amours qui n'allèrent pas sans débauche ni sans danger. Benserade l'en avertit, mais en pure perte. Dans son *Ballet des plaisirs,* qui fut dansé « le quatrième jour de febvrier 1655, » s'il applaudit le roi de sa belle passion amoureuse, c'est pour lui conseiller de ne pas la pousser trop loin avec un emportement trop capricieux et trop volage :

Mais d'en user comme cela,
Et de courir par ci, par là,
Sans vous arrêter à quelqu'une,
Que tout vous soit bon, tout égal,
La blonde autant comme la brune,
Ah ! Sire, c'est un fort grand mal.

Le jeune roi s'en était aperçu bien peu de temps après. Ici c'est M. Sainte-Beuve que nous allons laisser parler, d'après le *Journal de la santé*, avec sa finesse ordinaire et sa délicatesse voilée (1). « On a beau être roi on est homme, on est jeune homme et sujet à tous les maux, à toutes les disgrâces des jeunes fils d'Adam. Le bon Vallot paraît tout épouvanté, au mois de mai 1655, de découvrir une incommodité du jeune roi, qui lui parut singulière, presque surnaturelle, et que la description qu'il en fait nous montre fort commune au contraire et des plus simples dans son genre. »

Cette petite leçon, qu'il aurait pu payer plus cher, fit voir au jeune Louis XIV qu'il faut du choix même dans l'amourette, et qu'on doit toujours, comme le lui disait Benserade trois mois auparavant « s'arrêter à quelqu'une. » Il s'arrêta en effet. Au mois de juillet de la même année, il est pris sérieusement. C'est la nièce du cardinal, Marie Mancini, qui l'enchaîne, et si bien qu'on peut croire l'union assez indissoluble déjà pour n'avoir plus qu'à se resserrer par un mariage. « On lui a fait paroître Mlle Mancini comme la plus accomplie de tout le royaume, lisons-nous, à cette date même, dans la curieuse dépêche d'un affidé de l'Angleterre

(1) *Nouveaux lundis*, t. II, p. 367.

à Paris (1). C'est une jeune fille de quinze ans, qui a beaucoup d'esprit, mais qui n'est pas belle. Elle est agréable. Le roi en est amoureux, et peu à peu il se pourroit porter à l'épouser... Je ne dis pas, ajoute l'espion, que la chose se fera ou qu'elle ne se fera pas. » On sait qu'elle ne se fit pas, et que c'est le cardinal lui-même qui rompit le roman, lorsqu'on pouvait le plus penser qu'il le ferait tourner à l'élévation la plus inespérée de sa famille. Sa nièce, à qui il défendait d'être reine, partit pour Rome où elle épousa un peu plus tard le connétable Colonna, et Louis XIV, désespéré, partit pour les Pyrénées où l'attendait l'infante Marie-Thérèse, fiancée que lui imposait la raison d'État. Le mariage ne lui fut pas une consolation suffisante. Il lui en fallut d'autres, il les chercha dans cette confusion d'amourettes sans choix qu'il avait quittée par amour, et à laquelle il revint par désespoir. C'est à cette époque de sa vie, à ce regain des premiers désordres, que pensait la princesse palatine quand elle a dit : « Le roi étoit galant, mais souvent débauché. Tout lui étoit bon, pourvu que ce fussent des femmes : paysannes, filles de jardiniers, femmes de chambre, dames de qualité, pourvu qu'elles fissent semblant d'être amoureuses de lui. » Dernier trait d'une grande justesse. Louis XIV, en effet, aima toujours plus l'admiration de ses maîtresses que leur amour.

Une des filles de jardinier qui fixèrent alors son caprice quelques instants eut de lui une fille, dont la royale origine fut constatée, qu'il maria bien (2), et dont la descendance en ligne directe est représentée aujourd'hui, titres en main, par un riche négociant en cordages du boulevard de Sébastopol.

Cette seconde phase des désordres du roi eut la même suite que la première. Elle se perdit dans un nouvel amour. Elle s'arrêta brusquement à Mlle de La Vallière, et c'est là que nous nous arrêterons aussi.

(1) *Variétés histor. et littér.* (biblioth. elzévirienne), t. X, p. 41.

(2) *Mém.* de Saint-Simon, édit. Sautelet, I, 124; IV, 182.

ÉDOUARD FOURNIER.



LOUIS XIV

(1638-1715)

Lorsque Porus, défait et prisonnier, fut conduit devant Alexandre, son vainqueur lui demanda comment il voulait être traité : « En roi! » répondit le monarque indien. La même réponse peut être faite à tous ceux qui s'arrêtent devant la grande figure de Louis XIV et se demandent comment il doit être jugé. — En roi!

De son vivant, on disait de lui, en Europe, le Roi, comme on disait autrefois la Ville en parlant de Rome, et, dans Rome même, l'Orateur en parlant de Cicéron. Aujourd'hui encore, c'est le roi qu'il faut voir en Louis XIV, si l'on veut être juste envers sa mémoire. Sans doute, il n'est pas interdit de rechercher ni de condamner les faiblesses et les fautes de l'homme, et, durant ce règne de soixante-douze ans, le roi eut aussi les siennes qui peuvent, sans injustice, lui être sévèrement reprochées. La justice de l'histoire ne s'arrête pas même devant les plus grands princes; mais l'histoire, intelligente et sans parti pris, sait, dans ses jugements, faire la part des situations, et, chez Louis XIV, le roi absorbe et domine tellement l'homme, que dans l'espèce de défaite infligée à son œuvre et à sa politique par le temps et les révolutions, il a bien le droit de demander aussi qu'on le traite « en roi! »

Né à Saint-Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638, Louis XIV fut

roi avant l'âge de cinq ans. Déclaré majeur à treize ans (en 1651), il épousa huit ans plus tard Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi d'Espagne, Philippe IV; mais il ne commença véritablement à régner par lui-même qu'en 1661, à la mort de Mazarin. Ce n'est pas ici le lieu de retracer, même sommairement, l'histoire des troubles qui divisèrent la cour et le royaume durant sa minorité; mais il est juste de rappeler que déjà, à cette époque, s'étaient accomplis plusieurs des événements qui ont le plus concouru à la gloire de son règne. Condé avait remporté les célèbres victoires de Rocroy, de Fribourg et de Lens; Turenne avait fait lever aux Espagnols le siége d'Arras et gagné la bataille des Dunes. Corneille était dans tout l'éclat de sa renommée; Pascal avait donné les *Provinciales;* et Molière venait d'obtenir le privilége d'ouvrir un théâtre à Paris. Plus d'une fois aussi, le jeune roi avait déjà fait acte de toute-puissance et de volonté absolue.

On se rappelle la part qu'eut le parlement de Paris aux troubles de la Fronde et la lutte acharnée qu'il soutint contre la cour, obligée plus d'une fois de fuir devant quelques robes longues. Louis en conçut et en garda toute sa vie un vif ressentiment. Rentré dans Paris en 1653, l'un de ses premiers actes fut une déclaration portant « très-expresse défense aux gens du parlement de prendre ci-après « aucune connoissance des affaires générales de l'État et de la direc« tion des finances. » Et l'année suivante, le parlement s'étant un jour réuni de lui-même, au sujet de quelques édits, pour présenter des remontrances, le roi l'apprend à Vincennes, où il chassait; il part aussitôt pour Paris, se rend au palais, entre dans la grand'-chambre en grosses bottes, le fouet à la main, et d'une voix ferme, mais sans violence : « Messieurs, dit-il, on sait les malheurs qu'ont « produits vos assemblées; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont « commencées sur mes édits. Monsieur le président, je vous défends « de souffrir des assemblées et à pas un de vous de les demander. » Le parlement se soumit : il avait perdu le pouvoir de faire des barricades et il ne devait jamais, suivant l'expression de lord Chesterfield, avoir celui d'élever des barrières.

Mazarin mort, les ministres, habitués à recevoir, par son entre-

mise, les ordres du souverain, demandèrent au roi lui-même à qui ils devaient s'adresser désormais : « A moi! » répondit Louis XIV. « Je ne sais ce que j'aurois fait, disait-il à la même époque, si le « cardinal eût vécu plus longtemps. »

Deux jours après cette mort, le roi réunit son conseil : « Monsieur « le chancelier, dit-il, je vous ai appelé ici, avec mes ministres et « secrétaires d'État, pour vous dire que si, jusqu'à présent, j'ai bien « voulu laisser gouverner mes affaires par monsieur le cardinal, il est « temps que je les gouverne par moi-même; vous m'aiderez de vos « conseils quand je les demanderai.

« Hors le courant du sceau, je vous prie et vous ordonne de ne rien « sceller en commandements que par mon ordre. Et vous, mes secrétaires « d'État, je vous défends de rien signer sans mon ordre; je vous charge « de me rendre compte, jour par jour, de toute chose à moi-même. »

Et qu'on ne s'imagine pas que ce soient là des paroles de pupille heureux de se voir émancipé et retournant bientôt aux amusements de sa jeunesse. Louis XIV fut fidèle à sa promesse et, tant que l'âge le lui permit, il travailla régulièrement huit heures par jour. Profitant de la paix glorieusement rétablie par le traité des Pyrénées, et secondé par Colbert, que lui avait donné Mazarin, et que'après la chute de Fouquet, dont nous n'avons point à raconter ici la cruelle disgrâce, il avait fait contrôleur général, il se mit aussitôt à l'œuvre. L'ordre fut rétabli dans les finances; les impôts furent diminués; l'industrie, le commerce, protégés par de sages règlements et délivrés de quelques entraves, prirent un grand essor; les arts et les lettres, honorés et encouragés, brillèrent d'un vif éclat; l'inscription maritime fit de notre marine marchande la base de notre puissance navale; l'agriculture profita également de plusieurs réformes et créations utiles.

Le roi eut personnellement une grande part à ces utiles travaux, et dans un *Mémoire* adressé au grand dauphin, son fils aîné, il parle des éloges qui lui furent adressés à cette occasion avec autant de bon sens que de convenance :

Il faut, dit-il, que je vous avoue, qu'encore que j'eusse sujet d'être content de ma propre conduite, les éloges que cette nouveauté m'attiroit me donnoient une

continuelle inquiétude par la crainte que j'avois toujours de ne les pas assez bien mériter.

Car enfin, je suis bien aise de vous avertir, mon fils, que c'est une chose fort délicate que la louange; qu'il est bien malaisé de ne pas s'en laisser éblouir, et qu'il faut beaucoup de lumières pour savoir discerner au vrai ceux qui nous flattent d'avec ceux qui nous admirent.

On a dit souvent que l'éducation de Louis XIV avait été singulièrement négligée. Si cela fut, il n'y paraît guère aux écrits qu'il a laissés et dont la première édition a été publiée en 1806; il n'y parut pas davantage à sa conduite, aussitôt qu'il prit en mains les rênes du gouvernement :

Son grand esprit et ses bonnes intentions, dit de lui madame de Motteville, firent connoître les semences d'une science universelle, qui avoit été cachée à ceux qui ne le voyoient pas dans le particulier; car il parut tout d'un coup politique dans les affaires de l'État, théologien dans celles de l'Église, exact en celles de finances; parlant juste, prenant toujours le bon parti dans les conseils, sensible aux intérêts des particuliers, mais ennemi de l'intrigue et de la flatterie, et sévère envers les grands de son royaume qu'il soupçonnoit avoir envie de le gouverner. Il étoit aimable de sa personne, honnête, et de facile accès à tout le monde, mais avec un air grand et sérieux qui imprimoit le respect et la crainte dans le public.

Ainsi, dans ce jeune homme qui avait semblé jusque-là presque étranger aux affaires et plus occupé de ses plaisirs, apparaît tout à coup le roi. Tandis qu'il s'applique avec Colbert à rendre la paix féconde, il travaille avec Louvois à l'organisation de l'armée dont une nouvelle guerre allait bientôt rendre l'emploi nécessaire. Le roi d'Espagne Philippe IV étant mort (1665), Louis demanda la Flandre et la Franche-Comté, comme indemnité de la dot de la reine, qui n'avait jamais été payée, et sur le refus qu'on fit de les lui livrer, il entra en campagne. La Flandre fut conquise en une campagne et couverte aussitôt par Vauban de places fortes qui nous en assurèrent la possession. La Franche-Comté tomba aussi l'année suivante au pouvoir de nos armées, mais fut rendue par le traité d'Aix-la-Chapelle. Les années de paix qui suivirent furent marquées par la fondation

des Invalides et par celle des manufactures des Gobelins et de la Savonnerie.

Mais Louis XIV n'avait fait si promptement la paix avec l'Espagne et n'avait surtout consenti à rendre la Franche-Comté que pour éviter une guerre plus générale, à laquelle il n'était pas alors préparé. La Hollande, en effet, s'était déclarée pour les Espagnols contre la France. Le roi en avait conservé un vif ressentiment et se préparait à en tirer vengeance. Secondé par Colbert, qui détestait dans les Hollandais les rivaux de notre commerce, il leur fit d'abord une guerre de tarifs, et de grands armements furent ordonnés.

Madame de Sévigné nous a conservé le récit d'une audience donnée, le 4 janvier 1672, à Pierre Grotius, fils de l'auteur des *Droits de la guerre et de la paix*, envoyé par les États en ambassade auprès de Louis XIV.

Le roi, dit-elle, donna hier lundi 4 janvier, audience à l'ambassadeur de Hollande; il voulut que M. le Prince, M. de Turenne, M. de Bouillon et M. de Créqui fussent témoins de ce qui se passeroit. L'ambassadeur présenta sa lettre au roi, qui ne la lut pas, quoique le Hollandais proposât d'en faire la lecture : le roi lui dit qu'il en savoit le contenu et qu'il en avoit une copie dans sa poche. L'ambassadeur s'étendit fort au long sur les justifications qui étoient dans sa lettre et que messieurs des Etats s'étoient examinés scrupuleusement pour voir ce qu'ils auroient pu faire qui déplût à Sa Majesté ; qu'ils n'avoient jamais manqué de respect, et que cependant ils entendoient dire que tout ce grand armement n'étoit fait que pour fondre sur eux; qu'ils étoient prêts de satisfaire Sa Majesté dans tout ce qu'il lui plairoit d'ordonner, et qu'ils la supplioient de se souvenir des bontés que les rois ses prédécesseurs avoient eues pour eux et auxquelles ils devoient toute leur grandeur. Le roi prit la parole et dit avec une majesté et une grâce merveilleuse qu'il savoit qu'on excitoit ses ennemis contre lui ; qu'il avoit cru qu'il étoit de sa prudence de ne pas se laisser surprendre, et que c'est ce qui l'avoit obligé à se rendre si puissant sur la mer et sur la terre, afin d'être en état de se défendre; qu'il lui restoit encore quelques ordres à donner, et qu'au printemps il feroit ce qu'il trouveroit de plus avantageux pour sa gloire et pour le bien de son État. Il fit comprendre ensuite à l'ambassadeur par un signe de tête qu'il ne vouloit point de réplique.

Au printemps, la guerre fut déclarée à la Hollande. Le roi se mit lui-même à la tête de son armée, ayant sous lui Turenne, le prince

de Condé, Luxembourg, et la campagne s'ouvrit par le célèbre passage du Rhin.

La Hollande n'était pas en état d'opposer une longue résistance, mais elle eut bientôt pour alliés le roi d'Espagne, le duc de Lorraine et l'Empereur. La guerre devint alors européenne. Le roi, suivi de Vauban, se jeta sur la Franche-Comté, qui fut conquise en six semaines. Turenne, que la France allait perdre, battit les Impériaux en Alsace; Condé gagna sur le prince d'Orange la bataille de Senef, et Duquesne remporta deux victoires navales sur Ruyter. L'amiral hollandais fut tué dans le dernier combat, et le roi donna publiquement des regrets à cet ennemi dont la mort ajoutait à l'éclat et au prix de sa victoire.

Sûr alors d'être écouté et de rompre aisément la coalition qu'avait suscitée l'invasion de la Hollande, Louis offrit la paix, qui fut conclue à Nimègue (1678), et qui donna définitivement la Franche-Comté à la France. Ce glorieux traité de Nimègue marque l'époque la plus glorieuse, et pour ainsi dire l'apogée du règne de Louis XIV. Racine venait de donner *Phèdre;* La Fontaine publiait le second recueil de ses *Fables;* Molière en était au *Bourgeois gentilhomme* et aux *Femmes savantes;* Bossuet achevait le *Discours sur l'Histoire universelle;* Lulli et Quinault fondaient l'Opéra; Versailles devenait la résidence de la cour la plus brillante qui fut jamais. Ce fut aussi pour Louis XIV le temps de ses plus célèbres et de ses plus belles amours. Il y avait quelques années seulement que la duchesse de La Vallière avait pris le voile aux Carmélites.

Cette prospérité, cette grandeur noblement conquises se soutinrent pendant plusieurs années. La paix conclue, des négociations habilement conduites et appuyées de forces imposantes, donnèrent à la France Strasbourg, Deux-Ponts, Luxembourg et plusieurs autres villes importantes sur nos frontières du Nord-Est et de l'Est. Pour une insulte faite à notre pavillon, Alger fut bombardé deux fois par Duquesne, et presque détruit. Gênes, pour avoir vendu des armes et de la poudre aux Algériens, fut obligée d'envoyer à Versailles son doge, plus étonné de s'y voir que de toutes les magnificences de ce féerique palais. Le pape lui-même, Innocent XI, fut forcé à des excuses humiliantes

pour avoir blessé l'orgueilleuse susceptibilité de Louis XIV. Cependant le grand règne avait déjà fait des pertes vivement senties, et l'heure de son déclin avait sonné.

Turenne avait été tué dans une des dernières campagnes. Colbert mourut en 1683. Au dehors, l'orgueil et l'ambition du roi eurent bientôt excité des craintes et des ressentiments : les anciens ennemis se réveillèrent; de nouveaux se déclarèrent. Au dedans, une sorte de fatigue et de malaise commençait à se faire sentir. Les dépenses de la guerre, celles de Versailles et des places fortes élevées pour garder nos nouvelles conquêtes, avaient rendu nécessaire la création de nouveaux impôts et l'augmentation des anciens. Le mécontentement devenait chaque jour plus vif et plus général. Telle était la situation quand Louis XIV, abandonnant tout à fait la politique de son aïeul, révoqua l'édit de Nantes (22 octobre 1685), sorte de Concordat ou de Charte, accordé par Henri IV à ses sujets protestants, et qui avait mis fin aux guerres de religion.

Les rares apologistes de cette fatale mesure prétendent que, durant la guerre de Hollande, le roi avait acquis la preuve des relations entretenues par les protestants français avec ceux des autres États, relations plus politiques que religieuses, et faites pour inspirer, surtout dans la prévision d'une guerre nouvelle, des alarmes qu'il n'eût pas été sage de négliger. D'un autre côté, les protestants passaient, avec plus de raison, pour enclins à porter dans la politique cet esprit de libre examen qui les avait conduits à se séparer de l'Église catholique : c'étaient les *libéraux* de l'époque. Mais rien, de leur part, n'avait provoqué la mesure dont ils furent l'objet, mesure impolitique autant qu'injuste, alors même que l'opposition de quelques-uns d'entre eux se serait exprimée en termes trop vifs dans leurs relations avec leurs coreligionnaires de Hollande ou d'Allemagne.

Louis XIV, à vrai dire, ne les avait jamais aimés. L'unité religieuse lui semblait aussi nécessaire à la paix publique que l'unité politique. Il voulait dans l'Église la même discipline que dans le royaume.

Dès 1661, dit-il dans ses *Mémoires*, je formai le plan de toute ma conduite envers

mes sujets de la religion prétendue reformée. Je crus que le meilleur moyen, pour les réduire peu à peu, étoit, en premier lieu, de ne les presser par aucune rigueur nouvelle, de faire observer ce qu'ils avoient obtenu de mes prédécesseurs, mais de ne leur rien accorder au delà et d'en renfermer même l'exécution dans les plus étroites bornes que la justice et la bienséance le pouvoient permettre. Quant aux grâces qui dépendoient de moi seul, je résolus de ne leur en faire aucune, pour les obliger par là à considérer de temps en temps, d'eux-mêmes et sans violence, si c'étoit avec quelque bonne raison qu'ils se privoient volontairement des avantages qui pouvoient leur être communs avec mes autres sujets.

Cette politique de défiance et d'exclusion n'était ni juste, ni bien entendue, mais du moins elle était exempte de violence, et il est à regretter que Louis XIV ne l'ait pas suivie jusqu'au bout.

Avant d'en venir aux mesures extrêmes, il voulut toutefois essayer de la persuasion. Des conférences eurent lieu entre Bossuet et le ministre Claude; des missionnaires furent envoyés dans les provinces; des écrits furent publiés; on acheta des consciences et on parvint à opérer ainsi un certain nombre de conversions. Mais l'œuvre allait trop lentement au gré du monarque habitué à voir ses moindres ordres accomplis avec la plus grande ponctualité, et qui, cette fois, attendait. La propagande se changea en persécution; l'exercice public du culte réformé fut absolument interdit, et des dragons prirent la place des missionnaires. Un grand nombre de familles sortirent de France et portèrent à l'étranger leur industrie, leur crédit, avec tout ce qu'elles purent soustraire aux confiscations.—Ce fut là, sans contredit, une grande faute, la plus grande de ce long règne, et qui a laissé sur la mémoire de Louis XIV une tache ineffaçable. Il est juste de dire pourtant que telle ne fut pas en France l'opinion des contemporains : cette mesure impolitique et cruelle fut accueillie avec joie, avec reconnaissance, par une grande partie de la nation.

Vers la même époque, un changement d'aspect et d'habitudes commençait à s'opérer à la cour. La veuve du poëte Scarron, devenue, pour parler le langage des ruelles de l'époque, *Madame Maintenant,* avait pris sur l'esprit du roi un empire qui ne fit que s'affermir et se fortifier dans la suite. C'est à cette même année (1685) que les his-

toriens placent généralement la date du mariage secret, qui, de marquise de Maintenon, la fit quasi-reine de France.

Mais de nouvelles campagnes allaient, momentanément au moins, rendre à la cour sa jeunesse et son éclat. La révolution de 1688 avait placé Guillaume d'Orange sur le trône de Jacques II et fait entrer l'Angleterre dans la ligue des ennemis de Louis XIV ; la guerre lui fut, en conséquence, déclarée le 4 février 1689. Condé, Turenne, Duquesne étaient morts; mais avec Tourville, Luxembourg, Catinat, à la tête de ses flottes et de ses armées, la France était en mesure de tenir tête à cette nouvelle coalition.

La guerre dura huit ans. Elle fut marquée, de notre côté, par les victoires de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde, de la Marsaille, mais le combat naval de la Hogue porta un coup funeste à notre marine; ce qui n'empêcha pas Tourville de remporter, en 1693, une victoire signalée dans la baie de Lagos, près du cap Saint-Vincent. Le roi parut plusieurs fois, avec éclat, à la tête de l'armée de Flandre, que commandait Luxembourg. Mons et Namur furent pris sous ses yeux (1691 et 1692), tandis que le Dauphin commandait en Allemagne, ayant pour conseil et pour guide le maréchal de Duras. « Mon fils, lui avait « dit le roi, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne « les occasions de faire connaître votre mérite : allez le montrer à toute « l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive « pas que le roi est mort. »

La guerre se continuait ainsi sans succès décisif, sans résultats définitivement acquis pour aucune des puissances qui y étaient engagées. La France, partout victorieuse, n'était pas moins épuisée que les autres. Une nouvelle perspective s'offrait d'ailleurs à l'ambition de son souverain. Charles II, roi d'Espagne, allait mourir sans héritiers. Dans la prévision de cet événement et des conséquences qu'il pouvait avoir, il importait à Louis XIV de se débarrasser de la coalition européenne, à laquelle il avait tenu tête pendant huit années, et de la dissoudre. Il proposa la paix et montra même, dans les négociations, une modération inaccoutumée. Il abandonna ses nouvelles conquêtes, à l'exception toutefois de Landau, de Sarrelouis et de Strasbourg. Ces concessions,

qui furent un moment traitées de faiblesse, au sein même de sa propre cour, et qui n'étaient de sa part que l'effet d'une politique prévoyante et attentive aux événements, triomphèrent de tous les efforts tentés pour prolonger la guerre. La coalition fut dissoute, et la paix signée à Ryswick au mois d'octobre 1697.

Trois ans après, Charles II mourait à Madrid, laissant par son testament le trône des Espagnes à Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils du Dauphin. Louis XIV reçut cette nouvelle sans faire éclater aucune joie, et ce ne fut qu'après trois jours de silence et de recueillement, durant lesquels aucun de ceux qui l'approchaient ne put se flatter d'avoir pénétré ses desseins, qu'il annonça au duc d'Anjou sa résolution : « Monsieur, « lui dit-il, le roi d'Espagne vous a fait roi. Les grands vous demandent, « les peuples vous souhaitent, et moi, j'y consens. Songez seulement que « vous êtes prince de France. » Puis se tournant vers sa cour : « Mes- « sieurs, dit-il, voilà le roi d'Espagne. » Quelques jours après, Philippe V partait pour Madrid, et Louis XIV, en se séparant de son petit-fils, lui disait : « Il n'y a plus de Pyrénées ! » Mot profond ;—illusion sans doute, mais digne d'un grand politique autant que d'un grand roi.

L'avénement de Philippe V au trône d'Espagne fut le signal d'une nouvelle guerre qui a reçu le nom de guerre de la Succession. Une troisième coalition, appelée la grande Ligue de La Haye, se reforma contre nous, et aux États qui avaient fait partie de la Ligue d'Augsbourg se joignirent encore d'autres ennemis : le Danemark, la Suède, le Portugal. Loin de se laisser intimider, jamais Louis XIV ne montra plus d'activité et d'énergie ; mais il n'avait plus la même confiance dans les généraux placés à la tête des armées ; il voulut tout diriger du fond de son cabinet, et son intervention, souvent étendue jusqu'aux plus petits détails, ne suffit pas pour empêcher certains généraux d'être battus, et fit manquer à d'autres de précieuses occasions de victoire.

Guillaume III (Guillaume d'Orange) mourut au mois de mars 1702 ; mais il fut remplacé à la tête des armées de la coalition par deux généraux que nos défaites ont rendus célèbres : Marlborough et le prince Eugène, l'un élevé à notre école, et qui avait fait ses premières armes

sous Turenne; l'autre que, quelques années auparavant, Louis XIV appelait dédaigneusement l'*abbé de Savoie*, et à qui il refusait un régiment.

Les premiers temps de la guerre furent mêlés de revers et de succès. Mais la funeste bataille de Blenheim, en 1704, celle de Ramillies, en 1706, la déroute d'Oudenarde, en 1708, furent pour nos armes d'irréparables désastres. Toutes les places que nous possédions dans la Flandre espagnole nous furent enlevées, et Lille même ouvrit ses portes aux alliés, malgré une héroïque défense de Boufflers. Du côté des Alpes, le prince Eugène et le duc de Savoie, vainqueurs devant Turin, vinrent assiéger Toulon, que bloquait une flotte anglaise. Nous n'étions pas plus heureux en Espagne. L'archiduc Charles, le compétiteur du duc d'Anjou, était entré à Madrid, et il semblait que la cause de Philippe V fût à jamais perdue. Seul Villars avait obtenu, sur le Rhin, quelques avantages qui suffirent pour arrêter la coalition et l'empêcher, momentanément au moins, de retirer tout le fruit qu'elle eût pu se promettre de ses victoires.

La situation était des plus critiques néanmoins. Eugène et Marlborough avaient résolu de se réunir dans la Flandre espagnole et de combiner leurs efforts pour pénétrer jusqu'à Paris. La famine causée par le rude hiver de 1709 vint ajouter encore à la misère et à la douleur publiques. Louis XIV s'humilia et demanda la paix. « Je me suis tou-« jours soumis à la volonté divine, dit-il au comte de Torcy, en l'en-« voyant à La Haye porteur de propositions, et les maux dont il lui « plaît d'affliger mon royaume ne me permettent plus de douter du « sacrifice qu'elle demande que je lui fasse de tout ce qui me pouvoit « être le plus sensible. J'oublie donc ma gloire. » Mais dans sa défaite, Louis XIV, comme le glorieux vaincu de l'Hydaspe, voulait être traité en roi. Ses ennemis ne le trouvèrent pas encore assez abaissé. On lui demanda de rendre Strasbourg, de renoncer à la souveraineté de l'Alsace et de chasser lui-même son petit-fils de l'Espagne. Il n'en fallait pas tant pour réveiller en Louis XIV le sentiment de cette gloire qu'il était prêt à oublier : « Puisqu'il faut faire la guerre, répondit-il sim-« plement, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. »

Et, malgré les extrémités où l'on était réduit, la continuation de la guerre fut résolue.

Le roi fit appel à la nation : il écrivit aux gouverneurs, aux évêques, aux communes.

Que ceux, dit-il, qui, depuis tant d'années, contribuent de leurs peines, de leurs bras et de leur sang à soutenir une guerre aussi pesante, connoissent le prix que mes ennemis prétendent mettre à une suspension d'armes de deux mois. Quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles, et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirois sincèrement les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeroient eux-mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français.

Cet appel fait au patriotisme de la nation fut entendu. Un nouvel impôt du dixième du revenu de chaque habitant fut payé sans la moindre résistance ; ceux qui manquaient de pain se firent soldats, et la France eut bientôt une nouvelle armée dont Villars fut le général. Battu à Malplaquet, il sut néanmoins arrêter pour un temps la marche des ennemis. Mais les circonstances ne tardèrent pas à devenir plus pressantes : gagner du temps ne suffit plus; il faut vaincre, ou les lignes des Impériaux devant Landrecies sont bien près d'être, comme les appelle arrogamment leur général, « le chemin de Paris. »

De cette bataille, dont la nécessité semble évidente, peut dépendre le sort de la France, et Villars sent bien vivement la responsabilité qui va peser sur lui. Depuis la journée de Malplaquet surtout, il est devenu prudent. « Sire, a-t-il dit au roi, c'est votre dernière armée. « —Il n'importe, a répondu Louis XIV, il faut chercher l'ennemi « et le combattre : si vous êtes vaincu, n'écrivez qu'à moi ; je mon- « terai à cheval, je passerai par Paris, votre lettre à la main ; je « connais les Français ; je vous amènerai deux cent mille hommes, « et, s'il le faut, je m'ensevelirai avec eux sous les ruines de la mo- « narchie. »

L'Angleterre s'était séparée de la coalition et avait entraîné avec elle quelques-uns des alliés ; mais l'Empereur et son général, le prince Eugène, n'en semblaient que plus acharnés à pousser la guerre avec

vigueur. L'alarme était partout. Un parti de fourrageurs hollandais s'était avancé jusqu'au pont de Sèvres; on voyait déjà l'ennemi sur l'Oise, et, dans un conseil tenu à Versailles, il fut proposé de transférer la cour à Chambord. Louis XIV s'y refusa de la façon la plus péremptoire : « Je suis résolu à convoquer ma noblesse et à me « mettre à la tête de l'armée. J'irai à l'ennemi, malgré mes soixante- « quatorze ans, et je gagnerai la bataille ou je périrai les armes à la « main. »

C'était là vraiment agir et parler en roi, en grand roi. Ce surnom de Grand, donné à Louis XIV par les magistrats de Paris, après la paix de Nimègue, jamais il ne le mérita mieux que dans ces jours de périls et d'épreuves.

La victoire de Denain (24 juillet 1712) changea complétement la situation, et, l'année suivante, le traité d'Utrecht mit fin à la guerre. La France conserva les principales acquisitions faites depuis le commencement du règne, et la couronne d'Espagne fut maintenue sur la tête de Philippe V.

Mais ce règne, dont les commencements avaient été si agités, dont une partie avait été si brillante, devait se terminer dans le deuil et dans la douleur. Aux peines du souverain vinrent se joindre les chagrins du père. Louis XIV vit mourir, en quelques années, son fils unique, le grand Dauphin, deux de ses petits-fils, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, et l'un de ses arrière-petits-fils, le duc de Bretagne. De cette nombreuse famille, qui ajoutait à l'éclat du trône, il ne restait plus au roi que Philippe V et le dernier de ses arrière-petits-fils, qui fut Louis XV.

Le roi sentit cruellement ces coups qui frappaient à la fois et le père et le monarque. Le scandale des mesures prises alors en faveur des princes légitimés ne permet pas de dire qu'il n'en fut point troublé, mais on aime à retrouver dans sa conduite avec le duc d'Orléans quelque chose de cette générosité, de cette grandeur royale dont il avait donné tant de preuves. On parlait de poison, et les accusations les plus odieuses, les plus injustes s'élevaient contre ce prince, que tant de morts rapprochaient du trône. Louis n'aimait guère son neveu,

mais, convaincu de son innocence, il ferma l'oreille aux calomnies dont il était l'objet et ne cessa de l'accueillir avec bonté.

Louis XIV mourut à Versailles, le 1er septembre 1715, âgé de soixante-dix-sept ans; il en avait régné soixante-douze. Quelques instants avant d'expirer, il fit appeler l'enfant qui allait lui succéder, le prit dans ses bras, le recommanda au duc d'Orléans, digne, malgré ses vices, de cette noble confiance; puis, s'adressant à celui qu'il semblait se complaire à appeler le *jeune roi* : « Vous allez bientôt régner sur un grand royaume, « dit-il. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la « guerre; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes « dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à « connoître le meilleur pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le « plus tôt que vous pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne « pouvoir faire par moi-même. » Et comme on pleurait autour de lui : « Eh quoi! dit-il en souriant, m'avez-vous donc cru immortel? » Il mourut en chrétien et en roi.

La postérité conservera-t-elle à Louis XIV ce titre de Grand qui lui fut décerné de son vivant? Bien des accusations se sont élevées dans ces derniers temps contre sa mémoire : les unes passionnées et peu dignes d'attention, les autres plus calmes, plus étudiées et quelquefois non moins sévères. Assurément la grandeur de son règne ne fut pas son œuvre personnelle; mais il en eut sa part, la part du roi, et c'est déjà un assez beau titre que d'avoir su élever et maintenir la couronne au niveau qui lui convenait au milieu de tant de gloire et d'éclat.

Il semblait que la nature eût pris plaisir à le former pour le grand rôle auquel il était destiné. Il était de taille assez haute et bien prise, d'une figure belle et imposante, et d'une physionomie qui, sans dureté, convenait au commandement. Il s'exprimait toujours noblement et avec précision, dit Voltaire. Sa démarche, un peu théâtrale, convenait à l'éclat dont il aimait à s'entourer.

Tout le monde connaît le célèbre portrait de La Bruyère : « Que « de dons du ciel ne faut-il pas pour bien régner! etc. [1] » Si l'impar-

[1] Caractères. *Du Souverain et de la République.*

tiale histoire ne peut reconnaître tous ces dons dans le modèle qu'a tracé le peintre des *Caractères*, il est impossible du moins de contester à Louis XIV, à côté de la pompe et de l'éclat, quelques-unes des qualités les plus sérieuses et les plus solides d'un roi. Il aimait le travail : « C'est par le travail qu'on règne, » dit-il à son fils dans un des *Mémoires* écrits pour son instruction : « il y a de l'ingratitude et de l'audace à « l'égard de Dieu, de l'injustice et de la tyrannie à l'égard des hommes, « de vouloir l'un sans l'autre. » Il plaçait au-dessus de tout l'intérêt de l'État : « L'intérêt de l'État, dit-il, doit marcher le premier; un prince « qui a l'État en vue travaille pour lui ; la gloire de l'un fait la gloire « de l'autre. » Il semble qu'un tel commentaire mérite l'indulgence pour ce mot célèbre qu'il n'a peut-être jamais dit : « *l'État, c'est moi !* » Enfin, nul n'eut à un plus haut degré et d'une façon plus constante, plus suivie, le sentiment de la grandeur du pays. Il congédia un ministre qu'il aimait, M. de Pomponne, « parce que tout ce qui passait « par ce ministre perdait de la grandeur et de la force qu'on doit « avoir en exécutant les ordres d'un roi de France. »

Il eut des faiblesses, et, dans le gouvernement, il commit des fautes qui pèseront éternellement sur sa mémoire; mais, jusque dans ses faiblesses, se revèle une sorte de grandeur qui plaît aux imaginations, et il est intéressant de voir comme il en parle dans ses *Instructions* à son fils :

On attaque le cœur d'un prince comme une place. Le premier soin est de s'emparer de toutes les portes par où on y peut approcher. Une femme adroite s'attache d'abord à éloigner tout ce qui n'est pas dans ses intérêts ; elle donne du soupçon des uns et du dégoût des autres, afin qu'elle seule et ses amis soient favorablement écoutés ; et si nous ne sommes en garde contre cet usage, il faut, pour la contenter elle seule, mécontenter tout le reste du monde.

Dès lors que vous donnez à une femme la liberté de vous parler de choses importantes, il est impossible qu'elle ne vous fasse faillir.

La tendresse que nous avons pour elle nous faisant goûter ses plus mauvaises raisons, nous fait tomber insensiblement du côté où elle penche ; et la faiblesse qu'elle a naturellement, lui faisant souvent préférer des intérêts de bagatelles aux plus solides considérations, lui fait presque toujours prendre le mauvais parti.

Sages conseils qui n'ont pas préservé Louis XV !

En résumé, pour l'histoire comme pour ses contemporains, « Louis XIV fut un grand roi : c'est lui qui a élevé la France au « premier rang des nations de l'Europe ; c'est lui qui, le premier, « a eu 400,000 hommes sur pied et 100 vaisseaux en mer ; il a accru « la France de la Franche-Comté, du Roussillon, de la Flandre ; il « a mis un de ses enfants sur le trône d'Espagne. Mais la révocation « de l'Édit de Nantes, mais les Dragonnades, mais la bulle *Unigenitus*, « mais les 200 millions de dettes, mais Versailles, mais Marly, ce « favori sans mérite, mais madame de Maintenon, Villeroi, Tallard, « Marsin, etc., etc. Eh ! le soleil n'a-t-il pas lui-même des taches ! « Depuis Charlemagne, quel est le roi de France qu'on puisse comparer « à Louis XIV sous toutes les faces ? »

Ainsi parle Napoléon Ier. On ne saurait mieux faire que de placer la mémoire de Louis le Grand sous la protection d'un tel témoignage.

A. Letellier.



MONSIEUR

FRÈRE DE LOUIS XIV

(1640-1701)

Je ne saurais dire quelles sont au juste les lois de la perspective en histoire ; je sais seulement qu'il faut s'y défier du lointain, et que ce n'est pas trop de tout le prosaïsme de la critique, pour ramener à de raisonnables proportions ce que l'éloignement grandit et poétise à miracle. Que de gens, même autour de nous, qui professent une admiration béate pour les rois et les princes d'autrefois, non pas pour quelques-uns, mais pour tous, et pour la distinction exquise, pour le sage et brillant esprit, pour l'irréprochable moralité des cours et des salons du vieux temps. On dirait que l'ère démocratique est maudite, et qu'il ne reste aux amis des élégances décentes qu'à évoquer les ombres des sociétés évanouies. Eh bien ! voici soixante personnages du XVII[e] siècle, réunion choisie autant qu'on le puisse souhaiter, gracieuse et ravissante galerie au point de vue du pinceau qui créa et du burin qui reproduit. Mais cette autre galerie que nous dressons, nous autres écrivains, en regard des charmantes gravures ; mais ces biographies qui veulent chercher l'âme sous le visage, que disent-elles et qu'apprennent-elles de ces intelligences que l'on exalte, de cette honnêteté que l'on prône, et même de ces nobles façons dont le bel air croit notre époque si tristement déshéritée ? Les faits, quoique brièvement exposés, répon-

dent, et, mieux que tout le reste, la vie, les actes, les mœurs de Monsieur, Philippe, frère de Louis XIV et chef de la seconde maison d'Orléans.

Il naquit en 1640, ce triste prince, trois ans avant la mort de son père Louis XIII, et second fils d'une mère qui fut bientôt distraite de son éducation par mille intrigues à déjouer ou à conduire, par la Fronde à combattre, par la France à gouverner. Aussi cette éducation fut-elle mauvaise et si peu princière que les traits comme celui-ci n'y sont pas rares : « De Montereau nous vînmes à Corbeil, où le roi voulut que Monsieur couchât dans sa chambre, qui était si petite qu'il n'y avait que le passage d'une personne. Le matin, lorsqu'ils furent éveillés, le roi cracha, sans y penser, sur le lit de Monsieur, qui cracha aussitôt tout exprès sur le lit du roi, qui, un peu en colère, lui cracha au nez. Monsieur sauta sur le lit du roi et p.... dessus. Le roi en fit autant sur le lit de Monsieur. Comme ils n'avaient plus de quoi cracher ni p....., ils se mirent à tirer les draps l'un de l'autre dans la place, et peu après ils se prirent pour se battre. Pendant ce démêlé, je faisais ce que je pouvais pour arrêter le roi, mais n'en pouvant venir à bout, je fis avertir M. de Villeroy qui vint mettre le holà. Monsieur s'était plus tôt fâché que le roi, mais le roi fut bien plus difficile à apaiser que Monsieur. » Le narrateur affirme que l'instruction était à l'avenant du reste, et que c'était toute une affaire que de remplacer Peau-d'Ane par une lecture inoffensive de Mézeray. Négligence systématique? Crainte qu'un frère instruit et capable ne devînt un rival pour le roi, un péril pour l'État? Les médisants et les naïfs, La Porte, Guy Joly, l'abbé de Choisy, Charlotte de Bavière, le marquis d'Argenson, n'ont pas manqué de le prétendre et de jeter la pierre au Mazarin à ce propos. Mazarin le savait et il disait, non sans tristesse, à la grande Mademoiselle qui le raconte : « Quel avantage aurais-je à voir Monsieur un fort malhonnête homme? Il en vivrait plus mal avec moi; et s'il a quelque prix, je suis assuré qu'il me fera l'honneur de m'aimer. » Mazarin se trompait en ce dernier point : la nature avait fait Monsieur incapable d'aimer personne, et l'éducation donnée par des subalternes dans un temps de troubles n'avait pas pu corriger la nature.

Or, la nature, en son caprice, avait donné à ce jeune homme les

goûts, les manières, les allures d'une femme. Son plaisir, fort indépendant de certaines passions qu'il n'avait pas, c'était de se trouver sans cesse avec des femmes et des filles, de les habiller, de les coiffer, de choisir leurs ajustements, de leur distribuer des pierreries. Après leur toilette, la sienne : son corset était mis, en fine broderie, pour conserver sa taille; on lui ôtait son justaucorps que remplaçaient les jupes, les dentelles, les gracieux atours; et celle-ci de lui mettre une pointe de rouge, pendant que celle-là passe au fer les belles boucles de cette noire chevelure, non sans admirer ces yeux brillants, ce nez finement aquilin, cette petite bouche qui rappelle celle de la reine Anne.... Le tour est fait. Viennent maintenant le chevalier de Lorraine, Beuvron, d'Effiat, ou seulement ce gentillâtre poitevin, La Carte, auquel le honteux penchant du prince, le plus ignoble des vices, a donné crédit et faveur, et Monsieur, la plus sotte femme du monde, disait le comte de Tonnerre, sera au comble du bonheur, et les journées se passeront à tenir cercle, à jouer, à danser, à manger surtout, et aux commérages, et aux indiscrétions, et aux tracasseries, et aux sales intrigues qu'il faut bien rappeler pour tout dire, mais dont il faut vite écarter l'image.

Débarrassé de ce bizarre attirail, Monsieur redevient le personnage que le peintre par excellence, le duc de Saint-Simon, nous a décrit : « C'était un petit homme ventru, monté sur des échasses tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque tout étalée en devant, noire et poudrée, et des rubans partout où il en pouvait mettre, plein de toutes sortes de parfums, et en toutes choses la propreté même. » D'ailleurs, sous l'habit de son sexe, ses goûts et ses divertissements ne varient guère. Notons, pourtant, que le bruit des cloches avait pour lui un tel attrait qu'il ne manquait jamais de se trouver à Paris le jour de la Toussaint, afin de les entendre à pleine volée. Très-pieux avec cela, adonné à des pratiques superstitieuses dont la seconde duchesse d'Orléans peut seule nous donner le détail, et même hypocrite aux occasions. « J'ai grand'soif, mon père, disait-il d'un air bénin au chanoine Feuillet; serait-ce rompre le jeûne que de prendre un jus d'orange?—Eh! Monsieur, mangez un bœuf et soyez bon chrétien, »

répondait l'honnête homme. Le jus d'orange pris, Monsieur songeait au moyen de faire réprimander mesdames les princesses qui, la nuit, à Trianon, étaient venues tirer des pétarades sous ses fenêtres, et surtout d'imposer silence à madame la duchesse, véhémentement soupçonnée d'avoir fait contre lui maintes chansons narquoises.

Il faut bien qu'il y ait, dans toute nature française, de véritables grâces d'état, pour que j'aie à reconnaître, après ce qu'on vient de voir, que ce prince-là était soldat à ses heures, et qu'il craignait bien plus les coups de soleil que les coups de mousquet. Il en était ainsi, cependant, et Monsieur, qui avait figuré, non sans honneur, dans la guerre de Dévolution, se trouva être un gagneur de bataille et un preneur de ville quand vint la guerre de Hollande. Je parle de la chaude affaire de Cassel, où Monsieur donna bravement de sa personne, sans souci des balles qui pleuvaient sur sa cuirasse, et du siége de Saint-Omer, où il mangeait un morceau à la tranchée tout comme un général qui ne serait prince d'aucun côté. « Diable, mon frère, lui dit Louis XIV, je vous conseille de vous faire sac à terre. Oh! bien, allez vous reposer, car vous en avez grand besoin. » Et quand, au retour, les braves gens des campagnes se mirent à crier par les chemins : vive le roi et Monsieur qui a gagné la bataille! Louis XIV ne dit rien, mais il décida qu'à si courte distance des guerres civiles où son oncle Gaston jouait un rôle, il n'était pas bon que le frère du roi eût trop de gloire; et Monsieur ne commanda plus. Il ne gouverna pas davantage, bien qu'un jour le désir lui soit venu de trôner un peu en Languedoc. « Dites à mon frère, répondit le roi, que les princes du sang ne sont jamais bien en France ailleurs qu'à la cour. D'ailleurs nous sommes convenus, lui et moi, qu'il n'aurait jamais de gouvernement. » Monsieur tint la chose pour réglée et n'en témoigna ni chagrin ni rancune. A vrai dire, on se passe bien du Languedoc et du généralat quand on a successivement deux femmes à gouverner.

La première, Henriette, quand il l'épousa dans tout l'éclat de ses dix-sept ans, avait un odieux défaut : elle était charmante; belle ou non, je n'en sais rien, malgré les fidèles peintures de sa biographe, madame de Lafayette, mais plus que belle, spirituelle et gracieuse. Et c'est

là le mal justement. D'abord une femme ainsi faite déplaira pour sûr au chevalier de Lorraine, et l'on craint ce qui peut advenir si l'épouse et le mignon s'entendent mal. Ensuite une femme de cette distinction prendra vraisemblablement en mépris le triste mari que les combinaisons de la politique lui ont donné. Alors les soucis viendront, je veux dire M. de Marsillac, M. de Guiche, M. de Vardes, M. de Tréville, peut-être même un adorateur couronné qui trouve un bien vif attrait aux entretiens de sa belle-sœur. Avec l'aide du chevalier et de La Carte, on pourrait prendre son parti de bien des choses; mais ces gazetiers de Hollande ont le verbe si haut! Nous croyons, nous autres, avec madame de Lafayette que, quand le comte de Guiche pénétrait déguisé en femme auprès de la princesse, et qu'il disait, sans être reconnu, la bonne aventure aux dames qui le voyaient tous les jours, et qu'il passait le temps à se moquer du pauvre Monsieur, il n'y avait là qu'espiègleries par trop légères. Les gazetiers y voyaient du mal, et il n'est abominations qu'ils n'imprimassent sous ce titre tout cru : *Les Amours du Palais-Royal*. Le bon Cosnac, un évêque, s'il vous plaît, avait beau prendre la poste, jeter l'argent à pleines mains et rapporter, sous sa soutane, tous les exemplaires du pamphlet; il transpirait quelque chose, et l'on remarquait avec surprise que Monsieur mangeait un peu moins. C'est qu'il avait encore un bien autre crève-cœur : Madame entrait dans les secrets de l'État, et lui, Monsieur, l'homme curieux entre tous, ne savait rien de rien. Madame allait à Douvres négocier au nom du roi Louis XIV avec le roi Charles II, et Monsieur ignorait tout, même la mission diplomatique confiée, dans cette entrevue, à mademoiselle de Kéroual. C'en était trop, et l'orage se formait au plus épais des rubans de Monsieur quand un coup imprévu trancha le nœud des brouilles domestiques. Madame mourut en huit heures, d'un choléra-morbus, dit la grande Mademoiselle, qui n'est pas toujours candide à ce point-là, très-certainement empoisonnée, répondent tous les autres témoignages de l'histoire, en affirmant aussi, et il faut les croire, que Monsieur ne fut pour rien dans le crime.

« Adieu, Tréville, » murmurait la pauvre mourante, qui, un moment auparavant, avait dit à son mari : « Je vous jure, Monsieur, que je ne

vous ai jamais manqué. » Quel est celui des deux mots que Monsieur entendit? La chronique n'en dit rien. Elle nous apprend seulement que, l'année suivante, Monsieur était remarié, et, cette fois-ci, avec de bonnes garanties contre ce malencontreux attrait de l'esprit et de la grâce qui avait troublé le calme de sa première union. La seconde Madame, Élisabeth-Charlotte de Bavière, a eu soin de bien nous fixer elle-même sur ce point-là : « Je suis laide, nous dit-elle, et je l'ai toujours été ; ma taille est monstrueuse de grosseur, je suis aussi carrée qu'un cube ; ma peau est d'un rouge tacheté de jaune ; mes cheveux deviennent tout gris ; mon nez a été tout bariolé par la petite vérole, ainsi que mes deux joues ; j'ai la bouche grande, les dents gâtées, et voilà le portrait de mon joli visage. » L'esprit était à l'avenant de la figure. Mais voyez le guignon de ce pauvre Monsieur ! D'abord, cette Allemande ingénue se prit, tout comme l'Anglaise, à regarder trop tendrement Louis XIV. La « vieille guenipe, » à savoir madame de Maintenon, y mit bon ordre, et Charlotte se le tint pour dit : elle mangea une soupe à la bière, un plat de choucroute surmonté de saucissons salés, poussa un vigoureux temps de galop, au risque de tomber de cheval pour la vingt-septième fois, et pensa à autre chose, c'est-à-dire à son mari qu'elle se mit à aimer tout uniment. Monsieur, qui n'avait pas prévu pareille aubaine, en fut obsédé. « Il me pria, pour l'amour de Dieu, de ne plus l'aimer, dit-elle, parce que cela lui était trop à charge. » Elle comprit ce désir et s'y conforma, attendu que, suivant elle, Monsieur n'avait jamais été épris d'aucune femme, et qu'il faisait tout au plus semblant d'être amoureux par respect humain et pour plaire au roi. Quoi qu'il en soit, Madame lui avait donné des enfants, et c'était là un nouveau malheur : des enfants à Monsieur, qu'en pouvait-il faire? Quand il avait à se plaindre d'eux, il venait trouver sa femme et la priait de les corriger. « Mais, Monsieur, ne sont-ils pas vos enfants comme les miens? que ne les corrigez-vous? — Oh ! bien, moi, je ne saurais gronder, et d'ailleurs ils ne craignent que vous. » Donc, Madame grondait, et avec le merveilleux succès que l'on devine : son fils a été le régent.

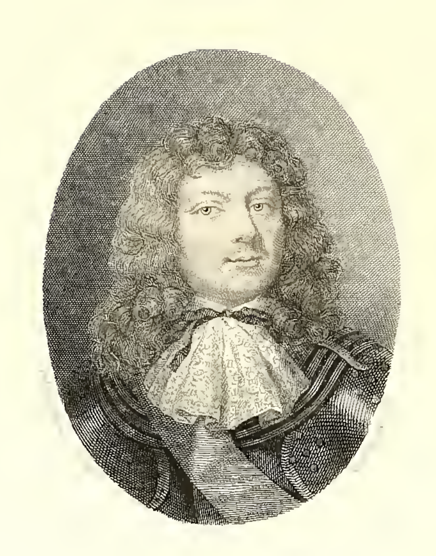
Ce fils-là devait porter malheur à Monsieur. Quand il s'agit de le

marier et que le roi, avec certains airs auxquels son cadet ne résistait pas, offrit sa fille illégitime, mademoiselle de Blois, Monsieur ne sut que dire oui, Madame n'osa plus dire non, et seulement lorsque son fils s'approcha pour lui baiser la main, elle lui appliqua, toute la cour présente, le soufflet le plus sonore qui soit jamais tombé sur figure de prince. Or, ceci jetait un grand trouble dans les idées de Monsieur, lequel, au témoignage de Saint-Simon, était très-fort sur l'étiquette. Et puis, le mariage fait, encore fallait-il en obtenir le dédommagement pour M. le duc de Chartres, un gouvernement par-ci, un commandement d'armée par-là, et des faveurs, et des pensions, et du crédit. Monsieur réclamait incessamment. Mais d'abord plus d'escapades, disait le roi, et que votre fils cesse de s'afficher avec mademoiselle de Séry. — Les escapades sont fâcheuses, reprenait Monsieur, mais que voulez-vous? Les pères qui ont mené de certaines vies ont peu de grâce et d'autorité à reprendre leurs enfants.—A la bonne heure! Mais des procédés honnêtes du moins, des égards pour ma fille, un peu de mystère.—Des égards? du mystère? Et la promenade en Flandre avec les trois reines dans le même carrosse, et.... L'huissier entrouvrit la porte pour dire que l'on entendait tout de la galerie. Quand on annonça que la viande de Sa Majesté était servie, Monsieur se mit à table la figure pourpre, les yeux enflammés, et il mangea..... comme Dieu nous garde de manger jamais. Il retourna à Saint-Cloud et il soupa. Comme il versait du vin d'Espagne à madame de Bouillon, il balbutia, tendit la main et tomba. Le jésuite qui dirigeait sa conscience eut beau crier à plusieurs reprises : « Monsieur, ne connaissez-vous pas votre confesseur? ne connaissez-vous pas le bon petit Père du Trévoux qui vous parle? » le prince ne revint pas à lui, et le lendemain, le jeudi 9 juin 1701, il était mort.

Le vendredi, et tout juste vingt-six heures après, dans le grand salon de Marly, Monseigneur le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort s'il voulait jouer au brelan. « Au brelan! s'écria Montfort, vous n'y songez donc pas : Monsieur est encore tout chaud! — Pardonnez-moi, répondit le prince, j'y songe fort bien, mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie à Marly; il m'a ordonné de faire jouer tout

le monde, et, de peur que personne ne l'osât faire le premier, d'en donner moi-même l'exemple. » Voilà ce que c'est que d'avoir craché sur le lit du roi dans la petite chambre de Corbeil.

Léopold Monty.



TOURVILLE

(1642-1701)

Tourville est et sera pour nous l'idéal de l'homme de mer. Aux autres quelque chose manque; tout est splendide chez Tourville. Les dons les plus opposés se trouvent en lui : bravoure, sang-froid, prudence, et, rencontre inouïe au dix-septième siècle, un respect pour la vie du moindre de ses gens, qui le fait s'exposer parfois plus qu'il ne convient à un chef. Aussi l'histoire du célèbre amiral est-elle, encore aujourd'hui, le meilleur enseignement à offrir à la génération de marins qui grandit pour la gloire d'un pavillon porté si haut sous Louis XIV.

Anne-Hilarion de Cotentin de Tourville était le troisième fils de César de Cotentin, premier gentilhomme de la chambre de Louis XIII et premier chambellan du grand Condé. On l'envoya de bonne heure à Paris faire son éducation dans une académie dirigée par un M. de Renocour. Il y resta trois ans, après lesquels il dut songer à chercher du service. L'instant y était peu propre; le mariage du roi avec l'infante avait amené la paix, et, conséquemment, la réforme d'une bonne partie de l'armée. Le chevalier (il avait été reçu chevalier de la religion dès quatorze ans) était allé trouver le duc de La Rochefoucauld, son parent du côté de sa mère, comptant, grâce à l'appui de ce seigneur influent, arriver aisément à être employé; mais la pénurie des places rendait le bon vouloir de celui-

ci à peu près stérile, et Tourville, rebuté par tant d'efforts infructueux, se préparait à regagner le manoir paternel, quand une circonstance imprévue vint lui rendre quelque espérance. Le chevalier d'Hocquincourt, fils du maréchal de ce nom, tourmenté du besoin de se signaler, ne voyant pas jour à utiliser son intrépidité en France, avait formé le projet de guerroyer pour son compte et faisait armer pour la course, à Marseille, une frégate de trente-six pièces de canon. Quant à l'équipage, il n'eut, à vrai dire, que l'embarras du choix, et même, contrairement à ses premiers plans, de douze dut-il élever à vingt le chiffre des hardis compagnons qu'il allait associer à sa fortune. Tourville avait entendu parler de l'armement, et rien ne pouvait plus lui sourire qu'une pareille entreprise. M. d'Hocquincourt était connu du duc de La Rochefoucauld, et ce dernier, pressé par le jeune Hilarion, fit une démarche pour obtenir l'admission de son parent parmi ces rudes jouteurs impatients de se mettre à l'œuvre. Bien que les hommes fussent au complet, ce n'était pas là un argument sans réplique, et ce ne fut pas, en effet, celui contre lequel on eut le plus à combattre.

Le chevalier de Tourville, alors, ne payait pas de mine, et la surprise de M. d'Hocquincourt fut grande à la vue de l'apprenti corsaire. Il faut s'entendre, toutefois. La mine n'était, au contraire, que trop charmante : des traits fins et délicats, un teint blanc et transparent, des joues fraîches et rosées, de beaux cheveux blonds ; l'on eût dit une fille sous des vêtements d'homme. Aussi bien l'abbé Margon raconte-t-il une espièglerie au château paternel, dont fut dupe le marquis de Gouville, qui n'hésita pas à prendre le chevalier pour une de ses belles-sœurs futures. L'anecdote n'est rien moins qu'authentique, comme tous les épisodes romanesques dont l'abbé a cru devoir varier un récit qui n'avait pas besoin de ce genre d'ornement ; et, bien qu'avec cette figure il fût difficile de n'être pas un peu galant, et que le maréchal de Tourville l'ait été autant qu'aucun autre, nous croyons faiblement aux aventures qu'on lui prête, et nous nous dispenserons de leur donner place ici. Quoi qu'il en soit, M. d'Hocquincourt, devant tant de délicatesse apparente, ne put se défendre de témoigner au duc de La Rochefoucauld ce qu'il pensait d'une telle recrue. « Que ferons-nous, sur des vaisseaux armés en course, d'un Adonis

plus propre à servir les dames de la cour qu'à supporter les fatigues de la mer? » Pourtant, le duc insistait. Le chevalier s'adresse alors au postulant, lui fait le tableau le plus rembruni, le plus terrible de cette vie de périls et de massacres, et n'omet rien de ce qui peut ébranler sa résolution. Tourville répond, avec une fermeté qui portait avec elle sa conviction, que c'était précisément ce qu'il cherchait. « Si vous pensez ainsi, repartit d'Hocquincourt, dominé malgré lui par cet accent de prédestiné, vous êtes des nôtres, et je vous promets que vous trouverez ce que vous souhaitez. »

M. d'Hocquincourt ne tarda pas à se mettre en mer, et relâcha à Malte, où l'on fit le meilleur accueil à ces champions de la religion. Il ne put refuser à quelques chevaliers de les recevoir à bord comme volontaires. Un vieux corsaire, du nom de Cruvillier, bien connu pour son audace à toute épreuve, le supplia aussi de le prendre pour son matelot[1] ; il avait une frégate de vingt-quatre pièces de canon, qui n'était pas à mépriser dans le genre d'aventures qu'on allait tenter : Hocquincourt accepta, et les deux hardis marins, avertis qu'ils trouveraient à qui parler dans l'archipel, prirent congé du grand maître et de sa cour, impatients de signaler leur association. A la hauteur du golfe de Coron, Cruvillier avertit qu'il apercevait deux voiles, et se mit en panne pour attendre la frégate du chevalier.

On se prépara aussitôt pour le combat. Hocquincourt n'était pas tellement absorbé par ses dispositions qu'il ne pût observer la contenance de chacun, et, particulièrement, le maintien de Tourville. Mais le visage de celui-ci n'accusait pas le moindre trouble. Il avait à gagner ses éperons ; M. d'Hocquincourt le plaça « à la belle » avec six volontaires appuyés de deux chevaliers de Malte. Les deux vaisseaux ennemis venaient à eux à toutes voiles, confiants en leur nombre de beaucoup supérieur au personnel des deux frégates de la religion. On les reconnut bientôt pour des corsaires algériens. Les Turcs tiraient mal, et leur artillerie faisait peu de ravages ; leur grande force, c'était l'abordage. Après avoir lâché une double bordée qui n'atteignit personne, ceux-ci

[1] Un matelot est un vaisseau qui doit couvrir et assister en toute rencontre le vaisseau amiral.

n'hésitèrent pas à se précipiter sur une proie qu'ils considéraient comme assurée. On les avait laissé approcher, et ils reçurent à leur tour la bordée des vaisseaux chrétiens, qui, mieux dirigée, causa chez eux d'assez grands désordres. Ils ne s'en ruèrent pas moins résolûment sur l'ennemi. Une soixantaine des leurs réussit à monter sur le vaisseau d'Hocquincourt, et ce fut, entre ces pirates et une bonne partie de l'équipage, un de ces combats qu'on ne décrit point. Tout fut tué ou précipité à la mer. Le chevalier d'Hocquincourt et Cruvillier combattaient comme des lions, et cette mêlée durait depuis deux heures, quand on aperçut tout à coup deux autres navires, ceux-là de Tripoli, venant au secours de leurs coreligionnaires. Si la lutte n'était déjà pas égale, qu'allait-elle être, lorsque ces derniers auraient rejoint les Algériens? Le vaisseau du chevalier, fort maltraité, une partie de l'équipage ou blessée ou sur les dents, étaient d'un sinistre augure pour l'issue de cette mêlée effroyable où l'on songeait plus, des deux parts, à porter des coups qu'à les éviter. Le moment était décisif. Le Tripolitain, avec lequel il était aux prises, n'était pas sans avoir subi de grandes pertes dans son personnel; Hocquincourt crut remarquer un certain désarroi, dont il sut profiter en homme d'initiative. Aux cris de: «Arrive sur le Tripolin!» trente matelots intrépides grimpent, sautent sur le pont à la grande stupéfaction de l'ennemi peu préparé à ce genre d'agression. Tourville, quoique déjà blessé, parvient le premier, écarte, terrasse, tue tout ce qui s'oppose à son passage, ne se lasse pas de frapper, et taille en pièces, avec une poignée d'hommes, un équipage six fois plus nombreux, dont, il est vrai, sauf un, tous les officiers avaient péri. Ce coup hardi décida du combat. Deux des vaisseaux ennemis ne songèrent plus qu'à s'éloigner à toutes voiles, et l'on était soi-même trop endommagé pour essayer de leur couper la retraite. Le quatrième, aux prises avec Cruvillier que le chevalier avait rejoint, fut coulé à fond. L'on regagna ensuite la capture, où il y avait plus d'un mourant parmi les vainqueurs, à commencer par Tourville, qui avait reçu trois blessures assez graves pour ne pas permettre de le transporter à bord de la frégate. A dater de ce jour, on le conçoit, il ne devait plus être question de plaisanter le nouveau venu sur son teint frais, ses beaux cheveux blonds et son air de jeune fille.

Ce fut là la première affaire de Tourville, qui mena, durant six ans, cette vie de corsaire dans l'Adriatique et l'Archipel, préludant ainsi à d'autres combats plus grandioses, mais non pas plus sanglants et plus terribles : à part l'espace qui nous manquerait, on aurait le vertige à le suivre dans cette succession d'aventures prodigieuses, aussi difficiles à concevoir qu'à décrire.

Ces services rendus à la chrétienté et au commerce, au commerce de l'Italie, particulièrement, lui valurent une distinction qui marque plus qu'autre chose la réputation qu'il s'était conquise par son courage et une audace que rien ne savait ni étonner ni contenir. En 1666, le doge de Venise lui remettait le brevet de « protecteur du commerce maritime» et le qualifiait «d'invincible. » Au brevet étaient jointes une médaille et une chaîne d'or. Tourville commençait, toutefois, à se lasser de cette vie d'aventures, de tous ces dangers courus isolément et sans profit direct pour la patrie. Il rentre en France, où sa réputation l'avait devancé, au printemps de l'année 1667 ; il est présenté au roi, qui lui fait le meilleur accueil et le nomme aussitôt capitaine de vaisseau, sans qu'il ait à passer antérieurement par la filière des grades inférieurs. Il avait alors vingt-quatre ans.

Lorsque Louis XIV, pressé par Clément IX, se décida à envoyer des secours aux Vénitiens assiégés dans Candie par les Turcs, il se souvint de Tourville. On connaît l'issue de cette expédition, la disparition étrange de Beaufort, et le rembarquement de nos troupes, qu'on eût pu se dispenser de traîner si loin pour un tel dénoûment. Le chevalier figura d'une façon nominale dans cette triste campagne, sans trouver l'occasion de faire parler de lui ; mais l'avenir allait l'en dédommager amplement. La France avait amené l'Angleterre à déclarer la guerre aux Provinces-Unies ; c'était là un triomphe de notre influence : triomphe passager, il est vrai, et qui ne pouvait nous être acquis qu'au détriment de la popularité de Charles II. La lutte était formidable pour la Hollande ; mais elle avait Ruyter. A la bataille de Southwald-Bay (7 juin 1672), Tourville qui était à l'avant-garde, commandée par le comte d'Estrées, fit des prodiges ; et s'il en faut croire l'abbé Margon, en contraignant le vaisseau contre lequel il se battait à

fuir, il décida la retraite du reste de la flotte. Nous avons cherché en vain quelque chose de pareil dans les relations du vice-amiral français, du duc d'York, et de Ruyter. Le comte d'Estrées ne fait même pas mention de Tourville, ce qui n'infirme pas d'une manière absolue le récit de Margon. Le seul endroit où il soit question du chevalier, c'est dans une lettre de Croissy à Colbert, où il est signalé, concurremment avec cinq autres, comme s'étant «comporté fort bravement.» Les deux flottes alliées, le 7 juin de l'année suivante, livraient à l'ennemi, entre Rassen et Stonbank, un combat dont il n'entre pas dans notre plan de donner le détail, mais où le *Sans-Pareil* se conduisit avec une rare intrépidité. Le chevalier de Valbelle, qui a fait une relation curieuse et des plus complètes de cette action, parle avec une généreuse admiration de la valeur que déploya Tourville contre Ruyter, qu'il fit plus que tenir en échec. Trois ans après, les Français et les Hollandais se rencontraient encore, mais dans des conditions bien différentes. Nous n'avions plus alors à compter que sur nous-mêmes, et nous luttions contre les forces coalisées des Provinces-Unies et de l'Espagne. Il est vrai que le concours de l'Espagne n'eut rien de bien effectif pour son alliée, qui devait perdre, à la secourir, son plus grand homme de mer. Ruyter fut blessé à mort au combat d'Agosta, où Tourville, qui était au corps de bataille, eut à soutenir son feu avec cinq autres vaisseaux; ce qu'il fit pour sa part avec sa solidité accoutumée, comme le constatent les deux relations de Vallavoire et de Duquesne. Antérieurement, à Stromboli, Duquesne ayant dépêché un brûlot à Ruyter, le chevalier s'était détaché de la ligne pour le soutenir et avait attendu, sans se laisser intimider par le feu des ennemis, tout le temps que le brûlot avait mis à couler. C'est Tourville qui cite cela dans un mémoire où l'homme de cœur méconnu croit devoir parler de lui en toute franchise, sinon en toute humilité. Ces coups d'audace lui étaient familiers. En 1675, secondé par le chevalier de Léry et le capitaine de brûlot Serpaut, il avait bien osé incendier, en plein jour, dans le port même de Reggio, un de nos vaisseaux capturé par les Espagnols et quatre bâtiments, grands ou petits, que le canon de la place ne put sauver.

La paix de Nimègue, en laissant un peu respirer l'Europe, allait

condamner au repos toute cette jeunesse remuante, qui ne demandait que batailles. Tourville, plus heureux que bien d'autres, n'eut pas à déposer les armes. Tout durant le dix-septième siècle et une partie du dix-huitième, la chrétienté sera en lutte permanente avec le croissant. C'était une piraterie sans trêve, qu'on pouvait un instant écraser, mais qui redressait aussitôt la tête, et que les plus rudes leçons ne décourageaient point. Tourville connaissait cette guerre-là, et, lorsqu'on prit le parti d'envoyer quelques-uns de nos vaisseaux contre les galères de Tripoli et d'Alger, le chevalier, que le roi avait élevé au grade de chef d'escadre, fut adjoint à Duquesne, auquel était échu le soin de châtier ces écumeurs de mer.

Ce fut, durant près de six années, une guerre d'extermination. En 1682, ils entrent dans la Méditerranée, qu'ils purgent de tous les corsaires de Tripoli dont elle était infestée, font voile vers Chio, où ils savaient rencontrer un grand nombre de leurs bâtiments, bombardent, brûlent, coulent à fond, en peu d'heures, le fort, la ville et les vaisseaux qui s'y étaient blottis. Mais le principal foyer de la piraterie était encore à atteindre. Alger, sur son rocher escarpé et retranchée dans son port inexpugnable, semblait défier tous les efforts de l'Europe. Louis XIV avait décidé son châtiment, et, au mois de juin 1683, deux escadres, l'une partant de Toulon, l'autre de Brest, fortes en tout de onze vaisseaux, quinze galères, de plusieurs brûlots et de galiotes à bombes, arrivaient devant la capitale de la régence, qu'ils incendiaient et couvraient de décombres. Pour ne pas commander en chef, Tourville, toujours là où était le danger, ne s'en fit pas moins admirer du matelot par cette sorte d'intrépidité calme qui lui était particulière. « Je n'ai jamais vu, raconte Villette à propos d'une fausse attaque de l'ennemi, un si grand feu que les Turcs firent en cette occasion sur nos chaloupes, et particulièrement sur le canot de M. de Tourville, quand le mien l'eut joint et qu'il m'eut permis de passer sur le sien. Nous avions seuls des tendelets, ce qui fit croire aux ennemis que c'estoient les généraux qui s'assembloient pour se parler. Je suis obligé de dire qu'y ayant là de braves gens, je remarquay par distinction le sang-froid de M. de Tourville. » L'année suivante, nouveau bombardement, dont le succès fut tel que le dey se vit contraint de demander la paix, qui lui fut accordée par Tourville, au nom

du roi, « pour cent ans, » portait le traité. « Ah! le bon billet qu'a La Châtre! » s'écriait Ninon. On eût pu en dire autant de ce chiffon de papier, dont ces incorrigibles corsaires tinrent si peu compte que Louis XIV dut envoyer à nouveau Tourville leur rafraîchir la mémoire. Et c'est au retour de cette course que celui-ci, rencontrant par le travers d'Alicante le vice-amiral Papachin, revenant de Naples avec deux vaisseaux de guerre de soixante-dix canons, quoique n'ayant, lui, qu'un bâtiment de cinquante canons et deux petites frégates, exigea le salut, qu'il obtint de l'Espagnol après une heure de combat. Cela se passait en pleine paix, et si ce coup hardi fit le plus grand honneur à Tourville, il indigna à bon droit l'Europe. Nous n'avons fait nulle mention de l'expédition de Gènes (mai 1684), où Tourville figura brillamment. Au moins faut-il la noter, car elle ne contribua pas peu, elle aussi, à amonceler l'orage sur un peuple guerrier, entreprenant, conduit par un prince insatiable de gloire et à l'ambition duquel il était temps d'opposer des digues.

Tourville avait perdu ses frères, la guerre avait dévoré ses deux neveux à ses côtés; il quitta alors l'ordre de Malte et prit le titre de comte de Tourville. Le roi avait songé pour lui à une alliance considérable sous le rapport de l'illustration et de la famille. Il ne manquait qu'une riche dot. Tourville refusa. Il représenta qu'il n'avait pas de fortune et que, d'autre part, il ne voulait pas abuser des bontés de Sa Majesté. Ces scrupules avaient leur mérite, comme tout ce qui n'est pas vulgaire. Il ne s'en maria pas moins. Il épousa la veuve du marquis de la Popelinière, fille de Langeois, un homme nouveau enrichi dans les affaires. Le roi voulut signer au contrat. « Je souhaite, lui dit-il, que vous ayez des enfants d'un mérite aussi distingué que le vôtre, et qui soient aussi utiles à l'État que vous. » Un peu auparavant, Tourville avait été élevé au grade de vice-amiral des mers du Levant, et il fut choisi pour être à la tête de l'armée navale qui devait opérer contre l'Angleterre.

Il débuta bien. La bataille de Beveziers, livrée aux flottes anglaise et hollandaise réunies (10 juillet 1690), fut des plus glorieuses. Les Hollandais se battirent bravement, et jusqu'à la fin. Il n'en fut pas

de même des Anglais, qui laissèrent tout le fardeau à leurs alliés. « L'amiral rouge Herbert avec ses seconds, - dit le *petit* Renau dans sa relation, se lassèrent en peu de temps de se trouver par le travers du *Soleil-Royal.* » Le *Soleil-Royal* était le vaisseau monté par Tourville. Le combat dura depuis cinq heures et demie du matin jusqu'à cinq heures et demie du soir. Les ennemis perdirent quinze vaisseaux. Bientôt après l'on en prit douze autres dans la baie de Tingmouth. Tout fut ou brûlé ou coulé. Le lendemain même de la bataille de Beveziers, avait lieu celle de la Boyne, où nos troupes, commandées par Lauzun, firent des efforts stériles en faveur d'une cause désespérée. On sait la fortune. Disons que Tourville perdit là un ami, son premier guide et son premier maître, le chevalier d'Hocquincourt, qui avait eu la regrettable inspiration de laisser la mer pour les combats de terre. Le retour d'Irlande n'était pas sans difficulté, et Tourville aida beaucoup à ce qu'il s'effectuât sans être inquiété. Mais nous arrivons à la page la plus grandiose de cette vie glorieuse, à cette affaire de la Hogue dont la France maritime a droit d'être fière comme de nos plus beaux triomphes.

Louis XIV, trompé par de faux rapports, comptait de la part des Anglais sur une défection qui n'était que dans l'imagination des courtisans de Jacques II. On savait l'armée combinée forte de quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux de ligne, de trente-sept frégates ou brûlots; nous n'avions à opposer à cette flotte formidable que quarante-quatre vaisseaux et treize brûlots. Quelque intrépide que pût être Tourville, il ne pouvait entrer dans sa pensée d'engager le combat dans de telles conditions. Mais un ordre écrit du roi commandait d'attaquer quand même, sans se préoccuper des résultats. C'était un parti tellement arrêté, que Louis XIV, naturellement circonspect, loin d'en faire mystère, en parla ouvertement chez M. le Prince, à Chantilly, où il était alors : « Le roi nous a dit, raconte Dangeau, qu'il avoit donné l'ordre, tout écrit de sa main, à M. de Tourville de chercher la flotte ennemie et de l'attaquer, forte ou faible, partout où il la trouveroit. » Cela était si insensé, que Tourville crut devoir assembler ses officiers et sauvegarder sa responsabilité près d'eux en leur communiquant ses instructions. Ce n'était pas la première fois, après tout, qu'il en agissait de la

sorte ; à la dernière campagne, ayant reçu l'ordre de tenir la mer jusqu'au 20 septembre, il avait fait signer à tous les capitaines de vaisseau qu'il était nécessaire de rentrer à Brest. Mais ici, il n'y avait qu'à obéir et à périr, s'il n'y avait pas lieu de vaincre. Disons que la cour ne tarda pas à savoir à quoi s'en tenir à l'égard des prétendues intelligences qu'on s'était ménagées sur la flotte anglaise, et défense d'attaquer avait été expédiée assez à temps pour empêcher une mêlée qui ne pouvait avoir deux issues. Mais, par une fatalité étrange, peut-être aussi par une coupable incurie de la part de ceux qui devaient surveiller l'exécution de ces ordres, les barques de pilotes qu'on dépêcha à Tourville, pour lui prescrire d'éviter l'ennemi et d'attendre la jonction des escadres du vice-amiral d'Estrées, du marquis de Laporte et du comte de Château-Renault, ne le rencontrèrent point. Une des circonstances qui caractérisèrent le plus et l'intrépide héroïsme des assaillants et, convenons-en, le côté impossible d'une pareille attaque, c'est l'émotion qu'elle jeta dans l'armée des alliés. « On ne sait pas bien, lisons-nous dans une relation anonyme que le marquis de Villette intercale dans ses Mémoires, si c'est par fierté que les ennemis attendoient les François de si près, sans tirer un seul coup, ou si c'est par la crainte de quelque intelligence, ne pouvant comprendre qu'on pust sans quelque raison secrette, attaquer une armée comme la leur avec des forces si inférieures. » Les Hollandais se crurent trahis. L'amiral Allmonde ne vit d'autre explication qu'une entente souterraine des Anglais avec les Français, et, dans cette conviction, il envoya une barque à l'amiral Delavall, qui, lui-même, renversé par de telles apparences, répliqua au message : « Je n'ose répondre que de moi et de mon vaisseau.» Quant à Russel, plus sûr de la foi de ses gens, il n'en comprenait pas davantage une attaque où ils allaient avoir tous les genres de supériorités, sauf la supériorité de l'héroïsme.

Il était dix heures du matin (le jeudi 29 mai 1692), quand on en vint aux mains. Malgré tant d'inégalité, Tourville fit plier deux fois l'escadre rouge d'Angleterre, tandis que Nesmond, à l'avant-garde, repoussait victorieusement la tête des Hollandais. Le nombre et le vent étaient contre nous. Le *Soleil-Royal*, où Tourville avait mis son

pavillon d'amiral, et l'*Ambitieux* de Villette-Mursay, se virent bientôt le point de mire d'une partie de la flotte ennemie. Mais on eût dit deux rocs sur lesquels devaient se briser tous les chocs. Il faut renoncer à entrer dans tous les détails de cette lutte de géants que la lune éclairait de sa lueur pâle et sereine. Il prend des éblouissements rien qu'à suivre la relation de ces actions multiples, de ces mêlées désespérées où tout le monde fit plus que son devoir et sembla défier la mort avec cette complète incurie de soi-même qui conquiert les victoires impossibles. Cette bataille à jamais célèbre de la Hogue n'eût eu qu'une journée, qu'elle eût été, pour notre marine, la plus merveilleuse page de ses annales. Par malheur, ce succès inespéré n'allait pas empêcher un désastre auquel tout concourut. On combattit ainsi une partie de la nuit; vers le jour, il s'éleva une brume qui sépara momentanément les combattants. Supposez cette même bataille livrée de nos jours; la flotte française, après une mêlée plus funeste à l'ennemi qu'à elle (car elle n'avait pas perdu un seul vaisseau, et elle en avait coulé ou fait sauter deux), se retirait sans plus de dommages, sous la protection d'un port formidable où l'on ne fût certes pas venu la relancer. Mais Cherbourg était à naître, et rien n'existait de ces constructions colossales dont l'achèvement aura été la gloire de ces dernières années. Ce temps de répit laissait encore la faculté de battre en retraite, et le coup de canon de Tourville en donna le signal. Il fut rallié par trente-cinq vaisseaux. Peut-être le salut n'était-il pas impossible. Mais le *Soleil-Royal*, toute la journée le but des bordées de l'ennemi, se trouvait si peu en état de naviguer, qu'il fallut enfin que Tourville se résignât à passer sur l'*Ambitieux*, avec Villette, et des instants précieux se perdirent dans ces délais et ce transbordement qui devait coûter plus que tout à l'intrépide marin. Cependant on espérait encore effectuer la retraite, et, sur les trente-cinq vaisseaux, vingt-deux avaient passé le raz de Blanchard (un canal formé d'un côté par la côte du Cotentin, et de l'autre par les îles d'Aurigny et de Guernesey); les treize autres, parmi lesquels le vaisseau de Tourville, s'en trouvaient dehors « à une portée de canon près » quand, le jusant[1] venant à leur manquer, ils furent

[1] Au commencement du reflux, au moment où la mer commence à descendre.

contraints d'y mouiller. Le fond était très-mauvais, les ancres chassèrent, les courants, en faisant dériver, les séparèrent du reste de la flotte, et les mirent sous le vent des ennemis. L'on se vit dans la nécessité de se réfugier à la Hogue.

Il n'y avait plus, dès lors, qu'à songer à atténuer le désastre, en soustrayant à une destruction inévitable tout ce qui pourrait être sauvé. Il semblerait qu'il y avait quelque chose à tenter. Nous avions sur le rivage un corps d'armée sous les ordres de Jacques II qui, si l'on en devait croire une légende trop répandue, ne trouva, en présence de notre mauvaise fortune, qu'un cri d'admiration pour nos ennemis et les siens : « Mes braves Anglais ! » Il est vrai que rien n'est moins authentique et moins admissible; et nous croyons bien plutôt à ce cri de détresse infiniment mieux en situation : « Le ciel combat contre moi ! » Si le ciel ne l'aida point, disons qu'il ne fit pas plus que le ciel pour sa cause. L'intendant Foucault, dans sa relation du « brûlement de nos vaisseaux, » dit avec une indignation à peine contenue : « Le roi d'Angleterre a été spectateur de la seconde action avec la même tranquillité d'esprit et sérénité de visage qu'il a fait paroître pendant la première... » En somme, ni le maréchal de Bellefonds, ni M. de Bonrepos ne firent leur devoir. Le maréchal resta dans une inaction qui découragea tout le monde. Quant au second, il demeura dans sa chambre « dans une fort grande quiétude, » écrit encore Foucault à M. de Pontchartrain, sans se préoccuper, cette fois, d'adoucir l'expression du mépris et de l'indignation. Il y avait à jeter les canons à la mer, et à rendre par là les vaisseaux assez légers pour les échouer fort près de terre ; on eût fait des batteries, travaillé à des estacades, qui pouvaient arrêter l'ennemi. Cela ne fut pas du goût de Bellefonds qui promit, en revanche, cent chaloupes bien armées. Le maréchal finit pourtant par se ranger à ce sentiment « des gens expérimentés à la mer, » mais il était trop tard. Lorsqu'on eut affaire des cent chaloupes, il n'en put fournir une seule, et Tourville, qui se mourait de désespoir, n'en partit pas moins à la tête de quinze des siennes, dont huit seulement étaient armées, pour empêcher l'ennemi d'approcher. « Il se mit sur le canot de l'*Ambitieux*, accompagné du marquis de Villette, de Coëtlogon et de Renau, et s'avança pour

animer, par sa présence, les chaloupes à faire leur devoir. Mais que faire avec un si petit nombre, contre cent cinquante chaloupes ennemies, contre une demy-galère, deux galiottes à rames, et plusieurs brûlots, soutenus par cent vaisseaux de guerre? » La flotte ennemie put accomplir jusqu'au bout, et sans grand dommage pour elle, sa mission de destruction.

Tourville n'était pas responsable de tels désastres. Amis et ennemis lui rendirent la justice qu'il méritait. « Il est constant, dit encore la relation anonyme que Villette a insérée dans ses Mémoires, que tout ce que fit, ce jour-là, le comte de Tourville est si grand et si beau, qu'il n'a rien à excuser ny à défendre... » L'amiral Russel lui adressa une lettre où il lui témoignait toute son admiration pour une lutte aussi désespérément inégale. Le duc de Vendôme lui écrivait aussi que « bien des généraux, en remportant la victoire, n'avoient point acquis autant de réputation que lui en la perdant. » La première parole du roi, en apprenant nos malheurs, fut : « Tourville est-il sauvé? Car pour des vaisseaux, on en peut trouver, mais on ne trouveroit pas aisément un officier comme lui. » Le vaincu se présenta à la cour et fut reçu comme on reçoit un vainqueur. Louis XIV, dont on ne saurait nier la générosité de caractère, lui dit, en le voyant paraître : « Je suis très-content de vous, et de toute la marine; nous avons été battus, mais vous avez acquis de la gloire et pour vous et pour la nation; il nous en coûte quelques vaisseaux, cela sera réparé l'année qui vient, et sûrement nous battrons les ennemis. » Ce dévouement, aux yeux duquel l'impossible n'est pas un obstacle lorsque le souverain commande, devait singulièrement impressionner et flatter l'orgueil du grand roi ; aussi disait-il un jour au maréchal de Villeroy en apercevant Tourville de son balcon : « Voilà un homme qui m'a obéi à la Hogue. » Le 27 mars de l'année suivante, Tourville était élevé au grade de maréchal de France. Il reçut le bâton le même jour que Catinat.

Les paroles de Louis XIV à Tourville sont nobles. Elles accusent une confiance en nos ressources très-fondée et qui n'est nullement de la forfanterie. On croit trop généralement que cette défaite de la Hogue fut la ruine de la marine française. Rien n'est moins sérieux. Le

maréchal, en juin 1693, cernait, à la hauteur du cap Saint-Vincent, avec soixante-et-onze vaisseaux, un convoi de bâtiments anglais et hollandais chargés pour l'Espagne, l'Italie et Smyrne. Vingt-six furent pris, quarante-cinq brûlés. On se mit à la chasse de ceux qui avaient réussi à s'échapper : cinq vaisseaux anglais et neuf bâtiments marchands tombèrent en notre pouvoir et furent ou brûlés ou coulés. Le mois suivant, Tourville brûlait deux vaisseaux anglais et trois corsaires devant Malaga, quoique protégés par le feu des forts, comme cela lui était arrivé à Reggio. Nos désastres de la Hogue étaient plus que vengés : les alliés, dans cette campagne, perdirent plus de quatre-vingts bâtiments. Le maréchal tint encore la mer pour protéger les côtes de la Provence, mais, à vrai dire, l'histoire maritime de Tourville s'arrête là. La paix de Riswick, signée en 1696, l'eût condamné au repos, lors même que la nature, épuisée en lui, ne lui eût pas fait trop manifestement comprendre que sa carrière était close. Il revint à Paris, qu'il ne quitta plus et où il mourut, le 28 mai 1701, à l'âge de cinquante-neuf ans, après une longue maladie, à ce que nous apprend Dangeau. Saint-Simon a fait de lui, en peu de mots, un portrait qui mérite d'être cité.

« La France perdit le plus grand homme de mer, de l'aveu des Anglois et des Hollandois, qui eût été depuis un siècle, et en même temps le plus modeste. Ce fut le maréchal de Tourville, qui n'avoit pas encore soixante ans. Il ne laissa qu'un fils, qui promettoit et qui fut tué dès sa première campagne, et une fille fort jeune. Tourville possédoit en perfection toutes les parties de la marine, depuis celle du charpentier jusqu'à celles d'un excellent amiral. Son équité, sa douceur, son flegme, sa politesse, la netteté de ses ordres, ses signaux et beaucoup d'autres détails particuliers très-utiles qu'il avoit imaginés, son arrangement, sa justesse, sa prévoyance, une grande sagesse aiguisée de la plus naturelle et de la plus tranquille valeur, tout contribuoit à faire désirer de servir sous lui, et d'y apprendre. »

Dans la vie d'un grand homme de guerre, on ne voit trop communément que ce qu'il y a d'apparent et d'éclatant, sa valeur, son habileté, l'audace de ses résolutions, le succès de ce qu'il a tenté. L'on sait bien tout ce qu'il a surmonté d'efforts pour vaincre l'ennemi et on lui en tient compte; mais ce qu'on ne soupçonne pas, c'est que, peut-être, ces grands faits d'armes

auront été la partie la moins ardue, sinon la moins éloquente, de son œuvre. Remporter des batailles est moins difficile souvent que de vaincre les entraves, les mauvais vouloirs, les préjugés, l'ignorance d'un ministre taquin, malveillant ou simplement désireux de faire preuve de savoir dans les choses de métier qu'il ne peut connaître. Ce fut l'obstacle contre lequel Tourville eut à lutter jusqu'au dernier moment. Il se plaint, un jour, que la poudre qu'on fournissait aux vaisseaux était mauvaise et ne portait pas le boulet. Un commis osa bien lui écrire que s'il trouvait que la poudre ne portait pas assez loin, il n'avait qu'à s'approcher plus près des ennemis. « On peut juger, dit Valincour dans un curieux Mémoire sur la marine française, quel effet dut produire cette réponse dans un homme du mérite de M. de Tourville. » Seignelay, qui l'aimait et l'estimait, qui, dès 1672, l'avait classé parmi ses *bons ouvriers,* ne lui épargnait pas les coups d'éperon. Il l'accusait d'être « brave de cœur et poltron d'esprit. » Le vrai, c'est que Tourville, peu ménager de sa vie, était avare de celle des hommes dont il disposait. Pour lui, le plus beau succès était toujours le succès qui « devoit coûter le moins de sang, de chanvre et de bois possible. » Louvois empêchait Seignelay de dormir ; à chaque triomphe de nos armées, Seignelay eût voulu répondre par un triomphe plus éclatant sur mer. Rien ne pouvait le contenter. Après la bataille de Beveziers, si laborieuse et si glorieuse, il trouve qu'il y avait quelque chose de plus à faire. Dans un certain moment, il va jusqu'à donner à entendre au maréchal que le roi ne lui saurait pas mauvais gré « de risquer ses vaisseaux. » Seignelay mourait à la peine en novembre 1690. Pontchartrain lui succéda, et fit regretter son prédécesseur qui, quelque passionné, quelque turbulent qu'il fût, avait des parties d'un grand ministre. Tourville trouva en ce dernier un homme ignorant, présomptueux, qui ne lui ménageait ni les observations ni les leçons. On a des annotations apposées à des mémoires de Tourville et commandés à des gens de métier, à des rivaux de celui-ci, qui révoltent par leur ton tranchant et leur criante injustice. Mais Tourville était marin de nature ; il avait le sentiment de sa force ; et, si les instructions étaient trop absurdes, il les interprétait selon sa raison supérieure.

La mer était sa patrie, son vaisseau sa maison. Aussi s'était-il

installé dans ce logis flottant en locataire qui vient de signer un long bail, avec un luxe à peine croyable. Sa chambre du *Soleil-Royal* mérite bien qu'on la décrive. L'ameublement était composé « d'un lit complet, de deux fauteuils, de douze siéges pliants et deux carreaux, le tout de bois doré et couvert de trois brocarts, l'un tout or, l'autre ponceau or et argent, l'autre or, argent et vert. Les entours de taffetas vert. Dix rideaux de damas blanc. Deux tables et quatre guéridons sculptés et dorés pour servir dans le vaisseau. Un tapis de Turquie. » La chapelle, la chaloupe, les enseignes, les pavillons à l'avenant. C'était là un mobilier de satrape. Mais ces tapis, ces flammes de taffetas blanc de cent quarante pieds de long sur douze de large, n'empêchaient ni les canons de tonner, ni les matelots de se battre comme des lions, ni l'amiral d'être le plus grand marin de son pays et de son temps. On pouvait bien passer ces dépenses à celui qui, de sa seule expédition de Smyrne, rapportait à Toulon plus de trente-six millions enlevés à l'ennemi.

Gustave Desnoiresterres.



LE MARQUIS DE LAVARDIN

(1643-1701)

Voici encore un serviteur du grand roi, qui doit la meilleure part de sa renommée à l'infatigable *épistolière* du XVIIe siècle. L'histoire de Bretagne enregistre son nom; l'histoire ecclésiastique lui ouvre un compte plus large : il est surtout connu comme le fils d'une des bonnes amies de madame de Sévigné.

Sur Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, troisième du nom, on trouve assez de détails épars dans la correspondance de la spirituelle marquise. Rapprochez-les, joignez-y quelques passages de Saint-Simon, de Lafayette, de Bussy-Rabutin, et vous aurez de lui l'idée la plus favorable à sa mémoire. Dieu le garde surtout d'un historien qui prétende lui demander compte de ses actes administratifs ou de ses missions diplomatiques! Il faut en croire madame de Grignan : en Bretagne, il est le reflet du duc de Chaulnes; il faut en croire madame de Lafayette : dans l'ambassade de Rome, il ne fit que des maladresses! Ses deux amies ne le flattent pas. Nous les imiterons.

Le marquis Henri III de Lavardin descendait d'une des meilleures et des plus considérables maisons du Vendômois, celle des Beaumanoir. La seigneurie de Lavardin, située près de Montoire, dans le Maine, leur avait été apportée par Marie d'Assé-le-Riboulle et de Lavardin, mariée,

au XVe siècle, à Jean Ier de Beaumanoir, seigneur de Landemont, Boisbille et autres lieux, écuyer du roi Charles VII; Henri IV l'érigea en marquisat pour son célèbre maréchal Jean III de Beaumanoir, bisaïeul de notre héros. La demeure des Lavardin y subsiste encore en partie; madame de Sévigné y allait en *lavardinage;* c'est très-pittoresque, vu de la route et par certains effets d'ombre et de soleil; c'est aussi très-curieux à voir de près; il faut grimper, et l'on ne saurait comment faisait la belle marquise, si l'on ne se rappelait ses lettres des Rochers et de Grignan.

Fils d'un huguenot (Charles de Beaumanoir, tué à la Saint-Barthélemy), Jean III de Beaumanoir se fit catholique en 1572 et s'attacha complétement à la fortune du roi de Navarre, avec qui il avait été élevé. Ses exploits, de 1574 à 1589, contribuèrent grandement à l'élévation de sa maison. Après la mort de Henri III, on le vit, avec les La Noue, les d'Aumont, les Dombes, les Montpensier, affaiblir Mercœur en Bretagne et Bois-Dauphin en Anjou. De là les honneurs mis dans sa maison, le gouvernement du Maine, le collier des ordres, le titre de maréchal; de là, plus tard, son importance au sacre de Louis XIII, où il fit les fonctions de grand maître, et son ambassade extraordinaire en Angleterre. Son fils, Henri Ier de Beaumanoir, marquis de Lavardin, fut, comme lui, gouverneur des comtés du Maine, Perche et Laval : il s'était déjà allié aux Rostaing, comtes de Suze; son fils, Henri II, épousa en secondes noces une autre fille de cette maison, Marguerite-Renée de Rostaing, l'une des deux meilleures amies de Marie de Rabutin-Chantal. De ce dernier mariage naquit le marquis de Lavardin, de qui Petitot s'est plu à dissimuler la laideur et à faire ressortir le grand air.

Celui-ci offre une figure bien pâle, à côté de celle du premier gouverneur du Maine. Jean III de Beaumanoir avait été de la grande famille des audacieux du XVIe siècle, individualités puissantes dont les vertus et les vices ne vont jamais sans grandeur; en lui s'étaient révélées l'infatigable énergie, la fière et hautaine personnalité, qui nous frappent plus vivement que les molles grandeurs du XVIIe siècle expirant. Henri III de Lavardin était enfant encore, au moment où la Fronde fit place au pouvoir royal le plus absolu : l'énergie et la fierté ne seront

pas ses qualités dominantes; élevé entre une mère prudente et un prélat fort mal préparé à l'épiscopat, instruit par un homme d'esprit, mais de caractère médiocre, Costar, de qui Tallemant dit tant de mal en ses *Historiettes,* Henri III de Lavardin fut un homme poli; rien de plus. « C'était, dit Saint-Simon, un gros homme extrêmement laid, de beaucoup d'esprit et fort orné, et d'une *médiocre conduite.* » Madame de Sévigné est plus mordante : « Nous sommes polis pour le moins autant que le *poli Lavardin;* on l'adore ici (en Bretagne); c'est un gros mérite qui ressemble au vin de Graves. » Combien nous sommes loin des rudes mais solides mérites du XVIe siècle! et comme on voit encore bien mieux la différence des caractères, dans l'affaire du second mariage du marquis!

Le 3 mai 1667, à vingt-quatre ans, il avait épousé Françoise-Paule-Charlotte d'Albert, fille de Louis-Charles, duc de Luynes; il n'en eut qu'une fille qui devint madame de La Châtre. Madame de Sévigné s'étend sur son second mariage; elle note chez lui un esprit hésitant, inquiet, sans décision. Cependant l'époque de la première jeunesse est passée; en 1680, Lavardin a trente-sept ans. Voyez comme, autour de lui, tout est mené par sa mère et par madame de Moussy! Nous reviendrons sur celle-ci. Son bisaïeul, pensons-nous, faisait plus gaillardement et plus personnellement ses affaires.

« M. de Lavardin se marie, écrit madame de Sévigné, c'est tout de bon! » — Le mot est précieux à recueillir : que d'hésitations antérieures il laisse supposer! — « Et on dit que c'est madame de Moussy qui inspire à madame de Lavardin tout ce qu'il y a de plus avantageux pour son fils.... Madame de Lavardin est dans la noce par-dessus les yeux; elle m'écrit qu'elle est contente, et je vois que non; une belle-fille la dérange, je ne crois pas même qu'elles logent ensemble... elle me parle de Malicorne [1] où elle veut venir achever doucement sa carrière. Je vois un dessous de cartes funeste; je vois encore *l'embarras du fils*, déchiré

[1] Malicorne, belle terre à six lieues du Mans; elle était passée aux Lavardin par suite du mariage de Marguerite de Chource de Malicorne avec Charles de Beaumanoir, la victime de la Saint-Barthélemy. Il y avait un magnifique château, dans lequel s'était écoulée l'enfance du marquis de Lavardin.

d'amitié, de reconnaissance pour sa mère, chagrin de l'incompatibilité de son humeur, empêtré d'une jeune femme, *sacrifié sottement* à son nom et à sa maison ; quand je serais à cette noce, je n'y verrais pas plus clair. » Sommes-nous assez loin de la brutale franchise des hommes du XVI[e] siècle !

Est-ce au moins Lavardin qui réglera sa maison ? Choisira-t-il lui-même les présents pour sa fiancée, Louise-Anne de Noailles, fille du duc Anne, qu'il épousa le 12 juin 1680 ? Point encore. Il y faut madame de Moussy, une ancienne maîtresse! « Je suis tentée, écrit à sa fille madame de Sévigné, je suis tentée de vous envoyer une grande lettre de madame de Moussy, où elle prend plaisir à me conter tout ce qu'elle fait pour cette noce ; elle me choisit plutôt qu'une autre pour me faire part de sa conduite : elle a raison, *ce deuxième tome est digne d'admiration* pour ceux qui *ont lu le premier*. Elle prend plaisir à combler M. de Lavardin de ses générosités, par l'usage qu'elle fait du souverain pouvoir qu'elle a sur sa mère. Elle a fait don de mille louis pour des perles ; elle a fait donner tous les chenets, les plaques, chandeliers, tables et guéridons d'argent qu'on peut souhaiter ; les belles tapisseries, les beaux vieux meubles, tout le beau linge et robes de chambre du marié qu'elle a choisis. Son cœur se venge par des bienfaits ; sans elle, c'était une noce de village. » Sans doute ; car, dit Saint-Simon, « on l'accusait d'être fort avare, difficile à vivre, et d'avoir hérité de la lèpre des Rostaing dont était sa mère. »—« Elle a fait donner des terres considérables, reprend madame de Sévigné ; et, pour comble de bien, elle fera qu'ils ne logeront pas avec madame de Lavardin. »

C'était donc chose bien dure que de loger avec madame de Lavardin la douairière ! On ne sait. J'inclinerais à ne le point croire. Dans tous les cas, elle ne redoutait pas moins, elle-même, la société du jeune ménage : « Je vous envoie un billet de madame de Lavardin ; peut-être qu'elle se trouvera mieux qu'elle ne pense de la société de ces jeunes gens ; les choses n'arrivent quasi jamais comme on se les imagine. »

Une digression s'offre naturellement au sujet de la douairière. Madame de Sévigné s'égaye agréablement sur son compte ; avec une verve amusante, elle rappelle son opiniâtre avarice : « Madame de Moussy me

mande que, si j'étais à Paris, elle serait contente, parce que je l'entendrais; que personne ne comprend ce qu'elle fait; qu'au reste, je pâmerais de rire de voir les convulsions de madame de Lavardin, quand, par la puissance de l'exorcisme, elle fait sortir de chez elle le démon de l'avarice. Madame de Lavardin en demeure tout abattue, comme ces filles de Loudun; je comprends que c'est une assez plaisante scène. » Tous ces détails aussi sont plaisants et spirituels. Mais il y avait de nobles qualités chez madame de Lavardin; madame de Sévigné elle-même nous les a révélées. Il ne s'agit pas de l'esprit : ses commensaux, les La Rochefoucauld, Lafayette, Coulanges, en avaient davantage; et quand on dînait en pur *bavardin* chez elle, en ne faisant que *bavardiner,* on en pensait mourir; on songeait aussi plus facilement à la Provence, quand on allait, avec elle, en carrosse jusqu'en Anjou, tant la conversation languissait. Ce détail mis à part, madame de Lavardin n'était ni ne pouvait être une femme vulgaire; autrement Christine de Suède n'en aurait point fait sa correspondante. Tout ne gît pas dans l'esprit. Il est des vertus de bon sens, des trésors de conduite, dont nous sommes trop volontiers dédaigneux, comme s'ils étaient communs! Nous déferons-nous enfin, quelque jour, non point de notre passion pour l'esprit, mais de notre tiédeur pour le mérite solide?

Madame de Lavardin était donc une femme d'un solide mérite. Elle était restée veuve de bonne heure, conformité de situation qui avait cimenté son intimité avec la marquise de Sévigné. Henri II de Lavardin, maréchal des camps et armées du roi, l'avait épousée en 1642; il avait été tué au siége de Gravelines, en 1644. A elle désormais revenait la lourde tâche de veiller sur la fortune de son fils unique. Sans madame de Sévigné, on ne saurait pas ce qu'était l'administration de ces fortunes immenses, disséminées en tous lieux. Qui l'y aurait aidée? Ce n'eût point été, à coup sûr, l'oncle paternel de l'enfant, ce Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, évêque du Mans, qui demeurait court dans ses sermons et n'était arrivé à l'épiscopat que par un caprice de Louis XIII; esprit sans prévoyance et sans portée, que madame de Sévigné peint d'un mot, au moment de sa mort (2 août 1671). « La mort de M. du

Mans m'a assommée ; je n'y avais jamais pensé *non plus que lui ;* de la manière dont je le voyais vivre, il ne me tombait pas dans l'imagination qu'il pût mourir ; cependant, le voilà mort d'une petite fièvre, sans avoir eu le temps de songer ni au ciel ni à la terre ; il a passé ce temps-là à s'étonner ; il est mort subitement de la fièvre tierce ; la Providence fait quelquefois des coups d'autorité qui me plaisent assez. » Si l'avarice de madame de Lavardin fut réelle, elle avait sa source dans son affection maternelle, tout comme le sentiment d'angoisse avec lequel elle se voyait séparée d'un fils qu'elle avait consolé d'un premier veuvage. Sentiment profond et que devait comprendre son illustre amie ! « Je suis assurée que son cœur est brisé du personnage héroïque de madame de Moussy ; elle ne se plaindra pas, mais elle pourra bien étouffer.... Il n'y a rien qui mérite plus de réflexions que l'état de cette mère, *dont la tête est marquée entre les bonnes ;* voyez par quels sentiments la Providence veut troubler notre bonheur ! » La marquise de Sévigné pourrait nous en vouloir d'avoir recueilli les traits malins lancés contre son amie ; obtenons, s'il se peut, notre pardon, en citant la belle lettre adressée, de Grignan, le 10 avril 1691, à Bussy-Rabutin : elle relève le mérite d'une mère digne d'estime ; elle rend à Lavardin un air de bon fils qu'on aime à lui trouver.

.... A propos de mère et de fils, savez-vous, mon cher cousin, que je suis, depuis dix ou douze jours, dans une tristesse dont vous êtes seul capable de me tirer pendant que je vous écris ? C'est de la maladie extrême de madame de Lavardin la douairière, mon intime et mon ancienne amie ; cette femme, d'un si bon et si solide esprit, cette illustre veuve qui nous avait toutes rassemblées sous son aile, cette personne d'un si grand mérite est tombée tout à coup dans une espèce d'apoplexie ; elle est assoupie, elle est paralytique, elle a une grosse fièvre ; quand on la réveille, elle parle de bon sens ; mais elle retombe ; enfin, je ne pouvais faire dans l'amitié une plus grande perte ; je la sens très-vivement,..... c'est un mérite reconnu, où tout le monde s'intéresse comme à une perte publique : jugez ce que ce doit être pour toutes ses amies. On m'assure que M. de Lavardin en est fort touché ; je le souhaite, c'est son éloge que de regretter bien tendrement une mère à qui il doit, en quelque sorte, tout ce qu'il est. Adieu, mon cher cousin, je n'en puis plus ; j'ai le cœur serré.

Lavardin devait ce qu'il était à sa mère ; de fait, elle était liée avec tout ce qu'il y avait de plus grand et de mieux placé à la cour. Il avait des parents et des amis en position de le bien servir, entre autres madame de Buri, sa tante, qu'à l'improviste madame Colbert faisait, en 1680, nommer dame d'honneur de la princesse de Conti, et son cousin, l'évêque de Rennes. Oublierons-nous madame de Moussy? Ce serait grand dommage. La discrétion commande de ne point dissiper entièrement l'ombre propice dont madame de Sévigné laisse à demi voilé un galant mystère : elle ne dit pas, elle insinue d'une façon charmante que Lavardin en fut aimé et l'aima, sans doute, comme il pouvait aimer. En 1671, il fait à Vitré l'amoureux d'une *petite madame* et l'on trouve « que c'est une contenance, dont il a besoin comme d'un éventail. » Étaient-ce ses relations avec madame de Moussy qu'il prétendait cacher? Neuf ans plus tard, elle ne semblait plus si discrète, elle-même, et le mot dur de Saint-Simon sur elle semble bien peu exact : « Madame de Moussy, dit-il, sœur du feu président de Harlay, grande dévote de profession avec tous les avantages de ce métier, et tout aussi composée que lui. » Le premier tome, dont parle plus haut madame de Sévigné, devait être une tendre inclination ; le deuxième tome, c'est l'ardeur à servir un ancien serviteur ; c'est, puisqu'il faut le perdre, la passion à lui tout obtenir d'une mère sévère. Nous ne savons s'il se rencontre, sous la plume de la châtelaine des Rochers, un épisode plus finement esquissé : « C'est une âme tout extraordinaire que cette Moussy.... le cœur de madame de Lavardin est brisé du personnage héroïque de madame de Moussy.... Madame de Moussy m'étale avec plaisir toute sa belle âme, et j'admire par quels tours et par quels arrangements il faut qu'elle serve au bonheur de M. de Lavardin. L'envie d'être singulière et d'étonner par des procédés non communs est, ce me semble, la source de bien des vertus.... Elle ne me paraît pas chercher d'autres avantages que ceux d'être la plus admirable et la plus romanesque personne du monde. Ne connaissons-nous pas une princesse qui se dépêcha de marier son amant, afin qu'elle n'eût plus envie de l'épouser et qu'il n'en fût plus aucune question? C'est justement tout comme. Elle se plaît à faire des choses extraordinaires, et je ne voudrais pas jurer qu'au

lieu de se trouver à la noce, elle n'allât à Malicorne consoler les douleurs de madame de Lavardin.... Ce que vous dites de madame de Moussy est admirable; son étoile est d'être utile à M. de Lavardin, et son étoile à lui, c'est que tout tourne à bien pour le faire riche, comme tout réussit aux élus. »

Tel fut l'homme privé chez Lavardin, tel l'homme public. Il devait à sa naissance la charge de lieutenant général aux huit évêchés, et de commissaire du roi aux états de Bretagne. Ces hautes fonctions lui donnaient le second rang après le duc de Chaulnes, gouverneur du duché. Qu'il eût été charmé que le duc ne résidât pas, et, comme Vendôme à M. de Grignan, lui laissât les honneurs du rang suprême! Mais M. de Chaulnes, avec « ses harangues un peu pesantes, » était un esprit plus solide, un caractère mieux trempé; ses rares qualités n'étaient pas de trop pour administrer une province, d'esprit facile en apparence, mais dont le maniement réclamait une grande expérience; on le vit bien, lors de la révolte de 1675.

En 1671, la session des états se passa fort bien. Ils furent réunis à Vitré. Madame de Sévigné s'en plaignait, malgré l'intimité qui l'unissait aux familles de Chaulnes et de Lavardin; elle ne voulait pas avoir quitté Paris pour subir les fausses grandeurs d'une petite ville de province. Elle fut étonnée du luxe et des fêtes dont la maison du gouverneur et celle de son parent, d'Haroüis, trésorier des états, furent tour à tour le théâtre. Rien de plus intéressant que les lettres dans lesquelles elle décrit cette dépense, cette *braverie,* les danses, les spectacles et les somptueux festins! Du vin, qui passait comme de l'eau de Forges, il est grandement question; et ce vin, qui rendait les Bretons si généreux, elle en arrive à le préférer à la fleur d'oranger de Provence. Le gouverneur et les commissaires du roi ou du pays, lieutenants généraux en tête, visitèrent les Rochers. A ce moment, Lavardin ne trônait pas; il en souffrait: « Les grandeurs de province sont ici dans tout leur lustre; de sorte que, l'autre jour, la beauté de la charge de M. de Grignan fut admirée et enviée. Être seul est une chose qui charme fort M. de Molac (le deuxième lieutenant général) qui est accablé par M. de Lavardin, et M. de Lavardin par M. de Chaulnes, et les lieu-

tenants de roi par les lieutenants généraux. » Triste chose de n'être qu'un reflet, quand on voudrait être le soleil! « Ce que vous me dites du soleil et de la lune, de M. de Chaulnes et de M. de Lavardin, est très-bien dit. » Pourtant, le glorieux lieutenant général avait eu un jour de grande représentation. Il avait eu à présenter aux états les lettres patentes de la nomination de M. de Chaulnes au gouvernement de Bretagne. Il le fit avec aisance, le 22 août 1671, en prononçant l'éloge du gouverneur. Il s'en acquitta bien, nous le savons par le précieux manuscrit de la Bibliothèque impériale intitulé : *Recueil de la tenue des états de Bretagne, de* 1629 *à* 1728; nous n'en aurions d'ailleurs point douté, sachant par Saint-Simon « qu'il avait beaucoup d'esprit et fort orné, » et par madame de Sévigné qu'il avait « la langue fort bien pendue. »

Tout alla à souhait dans ces fameux états de 1671. Le roi demandait trois millions ; les états en offrirent deux et demi ; le roi s'empressa, à son tour, de leur faire la remise gracieuse de trois cent mille livres, et le don gratuit ne fut plus que de deux millions deux cent mille livres. Les commissaires n'y perdirent rien : « M. le gouverneur aura cinquante mille écus, écrit madame de Sévigné ; M. de Lavardin quatre-vingt mille livres ; le reste des officiers à proportion ; le tout pour deux ans. Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps des Bretons que d'eau sous les ponts, puisque c'est là-dessus qu'on prend l'infinité d'argent qui se donne à tous les états. » C'était bien le cas de penser comme ce Bas-Breton qui « crut que les états allaient mourir, de leur voir faire ainsi leur testament et donner leur bien à tout le monde. » Pendant ce temps, les graves commissaires courtisaient les Muses légères; Lavardin, avec des Chapelles, remplissait si joliment des bouts rimés qu'ils méritèrent d'être envoyés, en Provence, à la divine comtesse.

Le voilà bientôt dans toute sa gloire! Les états se sont séparés ; on a vu rentrer chez eux les vingt-deux députés de l'ordre de l'Église, les cent soixante-quatorze de la noblesse, les soixante-dix du tiers; M. de Chaulnes est parti, et madame de Sévigné d'écrire :

Rochers, 9 septembre 1671.

J'ai eu tantôt encore un petit reste des états. M. de Lavardin est demeuré à Vitré, pour faire son entrée à Rennes. Il est présentement le gouverneur, depuis le départ de M. de Chaulnes, et il n'est plus suffoqué par sa présence, de sorte que les trompettes, les gardes, tout est étalé. Il est venu me voir en cet équipage, avec vingt gentilshommes de cortége ; le tout ensemble formait un véritable escadron : dans ce nombre étaient des Loc-Maria, des Coëtlogons, des abbés de Feuquières et plusieurs qui ne s'estiment pas moins que les autres.... Le comte des Chapelles, que j'ai amené de Vitré, m'a aidé à faire les honneurs.

Ce que confirme des Chapelles avec une sorte de persiflage : « M. de Lavardin vient d'honorer les Rochers de sa présence, accompagné de beaucoup de noblesse; il a été reçu avec toute la politesse imaginable... après quoi, nous l'avons vu partir, entouré de quantité de gardes; ainsi finit l'histoire et la lettre en même temps. » Quelques jours plus tard, nouvelle apparition, plus modeste cependant :

20 Septembre 1671.

M. de Lavardin vint tout droit de Rennes ici, jeudi au soir, et me conta les magnificences de la réception qu'on lui a faite. Il prêta le serment au parlement et fit une très-agréable harangue. Je le ramenai le lendemain à Vitré pour reprendre son équipage et gagner Paris.

Après ces splendeurs, Lavardin était à coup sûr un personnage! Voyez plutôt comme il tranche du protecteur. Madame de Sévigné, toujours occupée des intérêts de sa fille et de son gendre, vient de parler de celui-ci à Le Camus, alors procureur général, et, peu de jours plus tard, président de la cour des aides; elle a vanté les soins, le zèle et l'application de M. de Grignan « à faire réussir en Provence l'affaire de Sa Majesté. M. de Lavardin, qui vint aussi, m'assura qu'il en rendrait compte en bon lieu avant la fin du jour; je ne pouvais trouver deux hommes plus propres à mon dessein ; c'est la basse et le dessus. »

Pourquoi ce protecteur, douteux, des autres ne put-il jamais s'élever au premier rang? Son *gros mérite* ne l'y poussait pas. L'occasion pourtant semblait belle en 1689 : il avait été ambassadeur extraordinaire à Rome, avec quel succès, vous le verrez tout à l'heure; les états de Bretagne allaient se réunir; M. de Chaulnes tout à coup est envoyé à

Rome pour préparer l'élection du successeur d'Innocent XI; M. de Lavardin va donc faire enfin office de gouverneur? Hélas! non, un maréchal d'Estrées se trouve là, tout à point nommé, pour lui enlever le premier rang.

Si vous êtes en peine de la contenance de M. de Lavardin, vous n'êtes point seule, écrit encore madame de Sévigné : il ne retourne point à Rome, comme vous voyez; il ne tiendra pas les états, parce qu'il ne voudrait pas être sous les ordres de M. le maréchal d'Estrées; il ne reconnaît que le gouverneur, de sorte que ce sera apparemment M. de Revel qui tiendra sa place sous le maréchal.... M. de Lavardin ne connaîtrait pas d'autre place présentement que de commander à la place de M. de Chaulnes.

Pour comble d'amertume, il y eut des alternatives d'espoir et de découragement; le 24 août, on affirmait qu'il venait tenir les états; l'amie de sa mère en était charmée « pour l'amour de celle-ci, qui était plus touchée qu'il ne paraissait, de ne lui voir aucune contenance : en voici une, Dieu merci, toute naturelle et dont la Bretagne sera fort aise. » Jusqu'au 31 août, c'est le même bruit : « M. de Lavardin tient nos états; il fallait bien lui donner cette contenance, parce qu'il est juste que tout le monde vive. » Oh! le méchant mot! Mais, le 4 septembre, tout est changé :

M. de Lavardin venait tenir les états. Mais M. le maréchal (d'Estrées) écrivit à Sa Majesté, pour se plaindre qu'elle lui ôtait la principale fonction du commandement, laquelle était même exprimée dans sa commission. Le roi dit à M. de Croissy qu'il n'avait pas prétendu y comprendre les états. M. de Croissy avoua qu'il n'avait point fait de distinction; le roi parut fâché; mais, voyant que ce n'était pas le maréchal qui avait tort, il dit qu'il fallait donc lui mander qu'il les tiendrait et dire à M. de Lavardin qu'il ne les tiendrait pas. Ce dernier, comme un bon courtisan, s'est résigné à toutes les volontés du maître.... Sa Majesté saura bien le consoler, quand elle le voudra.

Le consoler! Mais le maître avait paru fâché qu'il ne présidât pas. Suprême consolation pour un bon courtisan!

Quoi qu'ait dit Saint-Simon de l'orgueil et de la dureté de Louis XIV, ce prince n'était pas toujours insensible aux peines de ses serviteurs :

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes;

ils ne résident pas perpétuellement dans l'Olympe, et l'on peut croire qu'en 1689 Louis regretta réellement de ne pouvoir *donner une contenance* à Lavardin, après la perte de l'ambassade de Rome; « étrange ambassade, dit Saint-Simon, où il se fit excommunier par Innocent XI, sans avoir jamais pu obtenir audience de lui! »

Dès le début de son pontificat, en 1676, Innocent, reprenant l'œuvre de Sixte V, avait résolu de purger Rome des malfaiteurs qui l'infestaient; et, comme les quartiers des ambassadeurs leur offraient des lieux d'asile, en vertu des vieux priviléges de *franchises* qui y étaient attachés, il supprima ces priviléges; nul ambassadeur nouveau ne devait désormais être reçu par lui, qu'il n'eût, au nom de son maître, renoncé aux franchises. Toutes les cours accédèrent à un désir si raisonnable. Seul, Louis XIV, « que Dieu avait établi pour donner l'exemple aux autres, non pour le recevoir, » prétendit maintenir les franchises du quartier de son ambassadeur. Il n'y eut pas de difficultés graves jusqu'à la mort du duc d'Estrées (1687); elle mit le pape dans l'obligation de tenir bon. A ce moment, les relations étaient très-tendues entre les deux cours : l'assemblée du clergé, les affaires de Cologne, les avances de la diète d'Augsbourg au souverain pontife le disposaient mal pour la France. L'honneur de représenter le grand roi à Rome devenait des plus périlleux; les fortes têtes ne s'y seraient pas exposées; Lavardin accepta :

Il fut envoyé ambassadeur à Rome, dit madame de Lafayette, parce qu'on n'avait pas pu trouver d'autre qui y voulût aller, dans l'assurance où l'on était à peu près de ne pas réussir à une si pénible négociation.

Ses meilleurs amis le savaient incapable d'en sortir à son honneur, témoin ce passage de madame de Sévigné :

M. de Lavardin n'est pas près de partir; le pape a remis sur pied une ancienne bulle où il ôte les immunités et toutes les franchises aux princes souverains, en vertu de quoi il fait faire le procès aux criminels qui se sont trouvés dans le palais de la reine de Suède. Vous voyez bien qu'il faut que cette fusée soit démêlée avant le départ de l'ambassadeur.

Il n'eut pas à la démêler ; il fut envoyé pour effrayer Innocent et trancher la situation ; mais Innocent était et devait être intraitable sur cette question ; c'est ce qu'explique fort bien Bussy-Rabutin dans les lignes suivantes :

Comme le pape est un grand homme de bien, il est fort entier dans ses résolutions, et, quand il est bien persuadé qu'il a raison, rien ne le saurait faire changer. Il est vrai qu'il est fâcheux de trouver en son chemin de ces saints opiniâtres ; mais sa vie est si sainte que les rois chrétiens se décrieraient, s'ils se brouillaient avec lui. Il faut dire la vérité aussi ; les franchises sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. Il est de la gloire d'un grand pape de réformer cet abus, et même de celle d'un grand roi de ne s'en pas trop plaindre.

Ainsi ne pensait pas Louis XIV. Il voulut épouvanter Innocent ; il le menaça d'occuper le Comtat ; il fit partir Lavardin à la tête d'une petite armée ; car, quel autre nom donner aux huit cents hommes, la plupart officiers ou gardes de marine, qui l'accompagnèrent, sans compter quatre cents militaires et anciens officiers envoyés à Rome comme voyageurs, et tous logés dans le voisinage du palais de l'ambassade ?

A ce moment, Innocent gâta son incontestable bon droit en faisant servir ses foudres spirituelles à la défense de ses prérogatives temporelles. Lavardin se trouva excommunié de fait par la promulgation antérieure (7 mai 1687) de la bulle dont parle madame de Sévigné, et qui, dressée par lui, avait été souscrite par tous les cardinaux dès le commencement de son pontificat. Spectacle étrange que celui qui s'offrit alors ! Un roi décidé, au mépris du droit des gens, à empêcher par les armes la police romaine de s'exercer chez elle ; un ambassadeur excommunié pour des faits étrangers à sa moralité, à sa conscience ; un refus formel et obstiné de lui donner audience ; une entrée de vive force dans Rome (16 novembre) ; l'interdit jeté sur une église (celle de Saint-Louis des Français, où Lavardin fit ses dévotions la veille de Noël) ; les basiliques de Rome visitées par l'excommunié ; un appareil considérable de puissance militaire déployé par lui pour braver le pape ! On sait à quoi tout ce bruit aboutit : Innocent se jeta plus avant dans le

parti de la ligue d'Augsbourg[1]; Avignon fut occupé par les troupes françaises et grossit, jusqu'à la mort du pape, les revenus de M. de Grignan.... et Lavardin, de sa grande mission, ne rapporta que des « brocards. »

Il les méritait bien, au dire de madame de Lafayette, à qui le mot appartient. Même à le juger du point de vue exclusif de la cour de France, il avait commis des fautes nombreuses; nous citons la page entière de la mordante comtesse :

Lavardin s'était fort mal gouverné avec le cardinal d'Estrées et avait pris des engagements tout contraires aux siens, et à tous ceux que la France avait. Avant que de partir de Paris, il avait commencé à prendre des liaisons avec l'abbé Servien, qui avait été envoyé par le pape pour apporter la barette aux cardinaux nommés. L'abbé Servien était ennemi particulier du cardinal : il était Français, mais établi à Rome depuis longtemps avec une charge chez le pape, et voulait faire sa fortune indépendamment de la France. Cet abbé donna à Lavardin des vues toutes contraires à celles qu'il devait prendre, d'autant plus que l'intention du roi et de M. de Croissy, secrétaire d'état des étrangers, était que l'ambassadeur ne fît rien que de concert avec le cardinal, qui était un homme d'un esprit supérieur, qui depuis longtemps était à Rome, qui, outre cela, y avait fait beaucoup de voyages et par conséquent connaissait beaucoup mieux cette cour qu'un homme qui n'y faisait que d'arriver. Dans toutes les affaires qui se rencontrèrent pendant l'ambassade de Lavardin, il jetait la faute sur le cardinal d'Estrées; mais lui, plus sage et plus posé, ne donnait des coups à Lavardin que quand ils pouvaient bien porter. On avait donné à l'ambassadeur beaucoup d'officiers de marine et des gardes pour l'accompagner à Rome, afin qu'il ne lui arrivât rien. Il rendit tous ces gens-là mal contents de ses manières, de sa mauvaise chère, de son peu d'apparat; au lieu que le cardinal d'Estrées gagnait le cœur à tous par ses manières honnêtes et par sa magnificence.... Quand on vit le peu de succès de l'ambassadeur..... et le besoin qu'on avait d'officiers, on lui envoya ordre de revenir. Le pape ne se portait pas bien. Quelques gens ont cru que sa mort, que l'on prévoyait prochaine, eut plus de part au rappel de Lavardin que son peu de progrès dans les négociations.

Nous aimerions à le croire également; d'ailleurs, il lui faut tenir

[1] « Il n'y a pas d'accommodement à espérer avec le pape; il ne veut entendre à aucune proposition, à moins qu'on n'abandonne la régale, les franchises et Furstemberg. » BUSSY-RABUTIN, lettre du 28 septembre 1688.

compte aussi de la difficulté grande de la situation; madame de Lafayette, en disant « qu'il ne réussit à aucune de ses négociations, » ajoute elle-même que cela n'était pas bien étonnant, vu l'obstination du pape et la haine qu'il portait au roi et à la nation, haine qui n'a que trop paru par la manière dont il a engagé toute l'Europe contre nous. Et c'est encore elle qui nous apprend, en 1688, l'insuccès de Chamlay, homme en qui Louvois avait une très-grande confiance, qui fut envoyé à Rome par le roi, porteur d'une lettre de sa main pour le pape, avec ordre de n'avoir aucun commerce avec Lavardin ni avec le cardinal d'Estrées, qui s'acquitta de ses ordres en homme d'esprit, mais qui, joué par Cassoni et Cibo, eut le malheur de ne pas réussir, s'en revint sans avoir vu que l'Italie, et dont le voyage enfin ne servit qu'à donner du chagrin au cardinal d'Estrées et à M. de Lavardin.

Quoi-qu'il en soit, il est impossible de ne point reconnaître que Lavardin n'avait été qu'un ministre sans conséquence, un ambassadeur d'expédient, et non pas le représentant sérieux et bien accrédité d'un cabinet auprès d'un autre cabinet.

Sa destinée était de voir tout sourire à son étoile, quand il ne s'agissait que de fortune, de terres et de richesses matérielles. Dès que l'administration et la politique étaient en jeu, rien ne lui réussissait. Ce même malheur le poursuivit jusque dans sa vie de famille et par delà même son tombeau. Nous en trouvons la preuve dans une dernière page de Saint-Simon que nous citerons encore; aussi bien, elle donne les derniers coups de pinceau à une figure un peu lourde, et elle indique à grands traits la fin de la célèbre maison des Beaumanoir.

Lavardin venait de mourir à cinquante-huit ans, jeune encore, mais gâté par la bonne chère :

Il disait, écrit Saint-Simon, que de sa vie il n'était sorti de table sans appétit et assez pour bien manger encore. Sa goutte, sa gravelle et l'âge où il mourut ne persuadèrent personne d'imiter ce régime..... Il laissa un fils unique, seul reste de son illustre nom, et deux filles, et aucun des trois établi. En mourant, il défendit à son fils d'épouser une Noailles sous peine de sa malédiction et conjura le cardinal de Noailles, à qui il le recommanda, de ne le pas souffrir...... Mais Lavardin eut le sort des rois, dont les volontés sont, après leur mort, autant méprisées que redoutées de

leur vivant. Il mourut en août 1701. Les Noailles empêchèrent que le roi disposât de la charge, quoique fort demandée, et laissèrent croître le petit garçon, qui n'avait que seize ans à la mort de son père, et aucun parent proche en état de s'opposer à leurs volontés. Ils en prirent soin comme en étant eux-mêmes les plus proches; ils le gagnèrent, ils effacèrent ou affaiblirent dans son esprit la défense et l'imprécation que son père lui avait prononcées à la mort; ils lui montrèrent un régiment, la charge de son père, les cieux ouverts à la cour en épousant une de leurs filles. Le jeune homme ne connaissait qu'eux; il se laissa aller; le mariage se conclut et s'exécuta moyennant la charge. On fut surpris avec raison de la mollesse du cardinal de Noailles..... mais les saints ne font pas toujours des actions vertueuses; ils sont hommes et ils le montrent quelquefois.... Ce mariage ne dura pas un an. Le jeune Beaumanoir ne porta pas loin la malédiction que son père lui donna en mourant, au cas qu'il fît ce mariage. Il fut tué à la fin de la campagne (de 1703), à la bataille de Spire; finit son nom et sa maison ancienne et illustre, laissa ses deux sœurs héritières et sa charge en proie aux Noailles, qui en marièrent une autre fille à Château-Renaud.... qui eut la lieutenance générale de Bretagne.

En quittant Henri III de Lavardin, nous ne pouvons nous retenir de le remercier : discret et modeste, il nous a introduit dans une noble maison; il nous a fait admirer les images des aïeux; il nous a établi dans un cercle d'esprits d'élite à qui c'était plaisir de laisser la parole. A-t-il été trop oublié? C'est qu'il a bien voulu s'effacer. Ce dernier mot le peint; il appartenait à cette fin du XVII[e] siècle, où tout s'effaçait, mœurs, caractères, volontés. Il a eu du moins ce bonheur que sa maison s'éteignit presque avec lui; et son étoile, dont parle si bien madame de Sévigné, disparut du ciel de la vieille France, sans être voilée par les nuages honteux de la régence ou par les vapeurs malsaines du Versailles de Louis XV.

Aristide Constantin.



Mme DE MONTESPAN

(1643-1709)

C'était en 1667, le roi-soleil promenait ses troupes sur les frontières du Nord avant de commencer la campagne de Flandre ; la reine, partie avec la cour pour le rejoindre à Avesne, arriva à Guise, où elle coucha. Désirant être la première à voir le roi, elle avait donné l'ordre à l'officier commandant son escorte de ne laisser partir personne avant elle. Le lendemain, toutes les voitures suivaient celle de Sa Majesté, lorsque près d'une hauteur d'où l'on apercevait l'armée un carrosse coupa à travers champs et laissa le cortége royal bien loin derrière lui ; il contenait mademoiselle de La Vallière qui, emportée par la passion au point de manquer publiquement à la reine, se précipitait vers son amant. Marie-Thérèse, indignée, fut sur le point de la faire arrêter ; les dames qui l'entouraient n'avaient pas de paroles assez dures pour flétrir une pareille insolence : « Dieu me garde, disait la plus scandalisée, d'être maîtresse du roi ! Si j'étais assez malheureuse pour cela, je n'aurais jamais l'effronterie de me présenter devant la reine. » La dame qui affichait des principes si nets et si honorables devait, à peu de temps de là, non-seulement être maîtresse du roi, mais encore, par ses procédés hautains, faire regretter à la reine l'humble et douce rivale qui ne sortit

1

qu'une fois de l'ombre où elle se cachait comme une violette. On a nommé la marquise de Montespan.

Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart appartenait à une race illustre par son ancienneté, et plus encore par un certain tour d'esprit passé en dicton. Elle avait épousé, à vingt ans, un gentilhomme gascon, le marquis de Montespan, et se distinguait dans le monde par « des sentiments honnêtes, une conduite réglée et une réputation » qui ne semblait pas promettre à la France une favorite. Nommée dame du palais par la protection de Monsieur, elle parut à la cour, où son éclatante beauté et son esprit n'attirèrent pas tout d'abord l'attention du maître occupé ailleurs. Elle-même ne songeait qu'à plaire à la reine; elle l'amusait par ses contes et raccourcissait, par ses fines plaisanteries et ses bons mots, les longues heures de l'attente; on sait que Marie-Thérèse attendait toujours le roi pour se coucher; elle attendait longtemps, car il passait souvent une partie de la nuit à lire des dépêches dont La Vallière, qui ne se mêlait pas de politique, aurait pu dire le contenu. A cette assiduité exemplaire, à ces soins délicats et dévoués, la dame du palais joignait une piété (elle communiait tous les huit jours) qui ravissait la reine. Cependant, malgré ce grand attachement, et quoiqu'elle entrât profondément dans les douleurs de la royale délaissée, elle en vint à rechercher secrètement, bien entendu, les bonnes grâces de la favorite. Bonne, facilement accessible, aspirant à se faire pardonner sa faveur, mademoiselle de La Vallière accueillit les avances de la belle marquise, et, ayant remarqué que son esprit amusait le roi, elle l'admit en tiers dans ses rendez-vous. Désarmée par sa loyauté, aveuglée par un amour sincère, La Vallière, en voyant rire le roi, était heureuse et récompensait sa spirituelle amie par un sourire reconnaissant. Le dénoûment de ce tête-à-tête à trois était inévitable! Il y avait d'un côté un cœur ardent et dévoué, et de l'autre une beauté incomparable et un esprit que les contemporains ont loué sans réserve. Le cœur fut sacrifié. Louis XIV, subjugué, fasciné, rendit hommage aux attraits qu'il avait dédaignés, et, las d'être aimé pour lui-même, comme un simple particulier, brisa royalement avec la fidélité. Ce fut pendant ce voyage en Flandre, dont nous avons raconté en com-

mençant un épisode, qu'éclata la passion du roi pour madame de Montespan. Mademoiselle de Montpensier le constate avec une simplicité qui ne manque pas de finesse.

« .... Elle (madame de Montespan) s'en allait demeurer dans sa chambre qui était l'appartement de madame de Montausier, proche de celle du roi, et l'on avait remarqué qu'on avait ôté une sentinelle que l'on avait mise jusque-là dans un degré qui avait communication du logement du roi à celui de madame de Montausier; et elle fut mise en bas pour empêcher que personne entràt par l'escalier. Le roi demeurait dans sa chambre quasi toute la journée, qu'il fermait sur lui, et madame de Montespan ne venait point jouer et ne suivait pas la reine lorsqu'elle allait se promener, comme elle avait accoutumé de faire. »

Le mystère dura peu. Tout plaisir tranquille « n'est d'ordinaire un plaisir de marquis, » de roi encore moins, et Louis XIV avait l'adultère bruyant et éclatant. Madame de Montespan s'habitua à ces façons, pas du premier coup, mais par une transition bien graduée. « Elle se désespéra à la première grossesse, dit madame de Caylus, se consola de la seconde et porta dans les autres (il y en eut sept, soit dit en passant) l'impudence aussi loin qu'elle pouvait aller. » Les deux amants étaient dignes l'un de l'autre; ils avaient le même goût pour le bruit, le faste, la représentation, la dépense, les riches habits, les pierreries, les bâtiments et les jardins. Les courtisans applaudirent : le prince avait enfin une maîtresse selon leur cœur.

Il faut pourtant être juste. Gardant sa première maîtresse, Louis XIV n'osa pas déclarer immédiatement la seconde. Pour ménager l'opinion publique (il n'avait pas trente ans et était encore un peu timide) et en même temps contenter son plaisir, le roi Très-Chrétien adopta les mœurs du Grand-Turc; il établit dans son palais un petit harem.

« Madame de Montespan, dit encore madame de Caylus (et je compte laisser parler le plus possible cette aimable et spirituelle personne), vivait avec madame de La Vallière : même table, presque même maison. Elle aima mieux d'abord qu'il en usàt ainsi soit qu'elle espérât par là abuser le public et son mari, soit qu'elle ne s'en souciât pas, ou que son orgueil lui fît plus goûter le plaisir de voir à tous les

instants humilier sa rivale, que la délicatesse de sa passion ne la portait à la crainte de ses charmes. Quoi qu'il en soit, c'est un fait certain. Mais un jour, fâchée contre le roi pour quelque autre sujet (ce qui lui arrivait souvent), elle se plaignit de cette communauté avec une amertume qu'elle ne sentait pas; elle y trouvait, disait-elle, peu de délicatesse de la part du roi. Ce prince, pour l'apaiser, répondit avec beaucoup de douceur et de tendresse, et finit par lui dire que cet établissement s'était fait insensiblement. — Insensiblement pour vous, reprit madame de Montespan, mais très-sensiblement pour moi. »

Ce que mademoiselle de La Vallière souffrit entre cette femme altière (l'altière Vasthi) et cet homme à l'égoïsme monstrueux, je n'ai pas à le raconter. « Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, disait-elle avant de quitter la cour, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir. » Enfin, elle partit cacher dans le cloître ses larmes et sa honte, et madame de Montespan, comme il ne restait plus que la reine, se trouva dans une position décente : maîtresse déclarée. Tout allait donc pour le mieux lorsque quelqu'un se mit à faire du tapage, le dernier de qui l'on eût pu s'y attendre. M. de Montespan n'était pas content et il répandait sa mauvaise humeur en tous lieux, sans respecter ni les autres ni lui-même. Une telle conduite fut un scandale! On se demandait ce que cela signifiait. Les uns prétendirent que le marquis aimait sa femme et crevait de jalousie; les autres, les plus entendus, assuraient, pour parler à peu près comme un contemporain, que le seigneur Jupiter n'avait pas assez doré la pilule. N'importe, jaloux ou insuffisamment indemnisé, le marquis faisait rage. Il s'emporta en termes si vifs contre madame de Montausier—il l'accusait de prêter les mains à son déshonneur—que la duchesse bouleversée alla se coucher et du coup ne se releva plus. Avec sa femme, à bout de reproches et d'injures, il employait des procédés encore plus énergiques; au moins pouvait-il dire qu'il n'était pas battu ; tout au contraire! La marquise éplorée courait chercher des consolations dans les bras de son amant, montrant son visage baigné de larmes, ses mains meurtries. Louis XIV, touché de cette douleur, fatigué de ces scandales, de ces scènes incessantes, indigné surtout qu'on osât maltraiter la femme qu'il avait distinguée, délivra sa maîtresse en exilant M. de Montespan. Il alla dans ses terres, en Guyenne, toujours

furieux, criant et gesticulant, et pour consacrer la rupture, se promena en carrosse de deuil dont les pommeaux étaient des cornes.

Alors madame de Montespan régna tranquillement, dominant le roi (autant qu'il pouvait être dominé) par ses grâces majestueuses, son esprit vif et mordant. Ce fut la seule des maîtresses de Louis XIV jeune avec laquelle les ministres comptèrent ; ils redoutaient son influence et plus encore ses traits dangereux, qui laissaient des traces. Malheur au courtisan qui passait sous les fenêtres du roi causant avec sa maîtresse ! il devenait le but d'une causticité toujours en éveil ; il était tourné et retourné dans tous les sens, déshabillé moralement pour égayer le maître, en fin de compte, percé à jour et souvent perdu ! Cela s'appelait, dans le langage de Versailles, être passé par les armes, et ce n'était jamais volontairement qu'on se risquait sous la fatale fenêtre. Le roi lui-même n'était pas à l'abri de cette verve moqueuse ; mais l'esprit savait s'arrêter à temps, tandis que l'humeur ne connaissait pas de limites. C'était une inégalité incroyable qui amenait dans le ménage adultérin les tempêtes les plus terribles. Il fallait que Louis XIV fût bien fortement épris pour supporter les récriminations d'une humeur chagrine, les emportements et les écarts d'une âme impérieuse, affolée de domination. Les désirs de la marquise devaient être des lois et la résistance à ses volontés la blessait et la révoltait. Dure de cœur, d'un caractère éloigné de la galanterie, madame de Montespan n'aimait que le pouvoir, l'influence ; sur l'esprit du roi et non sur les sens elle voulait exercer son empire, se souciant médiocrement des infidélités passagères, qu'elles s'appelassent Monaco, Soubise, Ludre ou même Fontanges ! Elle sentait sa force (heureuse si elle n'en avait pas abusé !) et méprisait ces fantaisies, passe-temps qui lui paraissaient sans danger et qui le furent en réalité. Malgré ses défauts, ses débordements hautains, elle avait des qualités que Louis XIV reconnaissait et qui l'attachaient à sa maîtresse en dépit de querelles et de brouilles continuelles. Elle avait l'esprit élevé et l'âme grande, portée naturellement—c'était son excuse et son honneur—à faire tout ce qui pouvait contribuer à la gloire du roi. Par son influence, Montausier et Bossuet furent placés auprès du Dauphin ; Boileau et Racine nommés historiographes du roi. Elle protégea La

Fontaine, et le bonhomme put, en toute conscience, lui adresser une dédicace à peu près exempte d'exagération.

Tout auteur qui voudra vivre encore après lui
Doit s'acquérir votre suffrage.
C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix.
Il n'est beauté dans nos écrits
Dont vous ne connaissiez jusques aux moindres traces.
Eh! qui connaît que vous les beautés et les grâces!
Paroles et regards tout est charme dans vous.
Ma muse en un sujet si doux
Voudrait s'étendre davantage.
Mais il faut réserver à d'autres cet emploi;
Et d'un plus grand maître que moi
Votre louange est le partage....

En chantant le goût, l'esprit et la beauté de madame de Montespan, le poëte ne commettait pas de licence poétique; il restait vrai et dans une dédicace encore!

Ce charme, célébré par La Fontaine et dont l'effet résistait aux remontrances de quelques personnages vertueux que Louis XIV écoutait platoniquement, faillit se rompre d'une façon toute fortuite après avoir duré sept ans. Malgré sa situation à la cour, madame de Montespan avait conservé toute la ferveur de ses sentiments religieux. « Son péché n'avait jamais été accompagné de l'oubli, elle quittait souvent le roi pour aller prier Dieu dans un cabinet; rien ne lui aurait fait rompre aucun jeûne ni un jour maigre ; elle fit tous les carêmes et avec austérité quant aux jeûnes dans tous les temps de son désordre[1]. » Et un jour que la duchesse d'Uzès manifestait son étonnement de tels scrupules: « Eh quoi! madame, répondit-elle, faut-il, parce que je fais un mal, faire tous les autres? » Au mois d'avril 1675, comme elle se présentait, avant les fêtes de Pâques, au tribunal de la pénitence, le prêtre qui l'entendait refusa de lui donner l'absolution. La favorite, indignée, porta plainte au roi et Bossuet consulté loua la conduite du confesseur.

[1] Saint-Simon.

Le grand évêque profita de cette circonstance pour rappeler le roi aux devoirs trop longtemps méconnus; prêt à se rendre à l'armée, Louis XIV fut touché par ces graves paroles, il craignit pour son salut de chrétien, promit de renoncer à sa maîtresse et finit par charger le prélat d'exhorter madame de Montespan à rentrer dans la vie régulière. Mission délicate que Bossuet remplit avec fermeté et dont il rendait compte en ces termes : « Mes paroles ont fait verser à madame de Montespan beaucoup de larmes; et certainement, sire, il n'y a point de plus juste sujet de pleurer, que de sentir qu'on a engagé à la créature un cœur que Dieu veut avoir. Qu'il est malaisé de se retirer d'un funeste engagement! Mais cependant, sire, il le faut, ou il n'y a point de salut à espérer. » Madame de Montespan se retira à Clagny, dont elle fit, à l'aide de Mansart et de Le Nôtre, une magnifique résidence. Le roi, en partant, avait commandé à Colbert de satisfaire à toutes les demandes de la marquise, et de son camp de Latines il veillait à l'exécution de ses ordres.

Cependant la marquise était fêtée et adulée comme au temps de sa faveur : la foule se portait à Clagny; c'était là qu'on allait faire sa cour. Bossuet s'y rendait aussi pour achever son œuvre. « Je vois autant que je puis madame de Montespan, écrivait-il encore, comme Votre Majesté me l'a commandé. Je la trouve assez tranquille; elle s'occupe beaucoup de bonnes œuvres et je la vois fort touchée des vérités que je lui propose, qui sont les mêmes que je dis à Votre Majesté : Dieu veuille les mettre à tous deux dans le fond du cœur et achever son ouvrage, afin que tant de larmes, tant de violence, tant d'efforts que vous avez faits sur vous-même ne soient pas inutiles! » Sans doute, madame de Montespan était assez tranquille; quel présage aurait pu l'agiter? Elle se sentait encore profondément aimée et elle espérait! Bussy-Rabutin, un homme expert dans les choses amoureuses, répondait à madame de Scudéry qui l'informait de la fameuse rupture : « On ne remporte la victoire sur l'amour qu'en fuyant. » Au lieu de se fuir, les amants ne cherchaient qu'à se rapprocher. Le roi était de retour; « il fut question de savoir si madame de Montespan reviendrait à la cour. « Pourquoi non? disaient « ses parents et ses amis même les plus vertueux, madame de Montes- « pan, par sa naissance et par sa charge, doit y être; elle peut y vivre

« aussi chrétiennement qu'ailleurs. » M. l'évêque de Meaux fut de cet avis. (Ah! s'il avait correspondu avec Bussy!) Il restait cependant une difficulté : « Madame de Montespan, ajoutait-on, paraîtra-t-elle devant « le roi sans préparation? Il faudrait qu'ils se vissent avant que de se « rencontrer en public pour éviter les inconvénients de la surprise. » Sur ce principe, il fut conclu que le roi viendrait chez madame de Montespan; mais, pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables et les plus graves de la cour seraient présentes à cette entrevue et que le roi ne verrait madame de Montespan qu'en leur compagnie. Le roi vint donc chez madame de Montespan, comme il avait été décidé : mais insensiblement il la tira dans une fenêtre; ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre; et il en advint madame la duchesse d'Orléans et ensuite M. le comte de Toulouse[1]. »

Madame de Montespan retrouva toute sa faveur, et en 1679 elle fut nommée surintendante de la maison de la reine, en remplacement de la comtesse de Soissons, qui reçut l'ordre de se démettre de sa charge. Malheureusement la séparation de 1675 ne lui servit pas de leçon ou plutôt elle l'aveugla sur son pouvoir. Elle resta la même et comme l'a dit Saint-Simon, « impérieuse, altière, dominante, moqueuse et tout ce « que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tirait entraîne après soi. » Au contraire, le roi changeait; moins épris, il souffrait davantage des emportements de sa maîtresse; d'ailleurs il avançait en âge et commençait à s'apercevoir (on l'y aidait un peu) que ce long commerce avec une femme mariée compromettait sa gloire dans ce monde et son salut dans l'autre. L'habitude seule le retenait, mais l'habitude n'est pas un nœud qu'on ne puisse défaire, et une main habile se chargea de la besogne.

Dans le temps que la marquise de Montespan fréquentait l'hôtel d'Albret, elle s'y était rencontrée avec madame de Maintenon (alors ma-

[1] Madame de Caylus.

dame Scarron) dont l'esprit lui avait plu. Lorsqu'il fut question de mettre les enfants qu'elle avait eus du roi entre les mains d'une personne sûre et discrète, elle se souvint de madame de Maintenon et la proposa au roi. La gouvernante fut d'abord assez mal vue de Louis XIV : « Votre bel esprit, » disait-il en parlant d'elle; mais à la longue, il s'accoutuma à ses manières, se plaisant à lire les lettres dans lesquelles elle l'entretenait de l'éducation des enfants, recherchant sa conversation et établissant à part lui, entre sa maîtresse et madame de Maintenon, un parallèle tout à l'avantage de la dernière. A son tour, il la protégea et la soutint contre madame de Montespan. Elle était devenue, au surplus, indispensable aux deux amants pour ramener la paix dans leurs relations et intervenir à l'heure du raccommodement. Très-sage et très-mesurée, ne précipitant rien, mais laissant madame de Montespan se perdre elle-même, elle avançait dans la confiance du roi et pénétrait de jour en jour plus profondément dans son intimité. La favorite sentit le danger et voulut le parer en s'appuyant sur le duc de La Rochefoucauld et sur Louvois; il était trop tard! Déjà madame de Maintenon écoutée, sûre de son crédit, osait dire au roi, à une revue des mousquetaires : « Que feriez-vous, sire, si on vous disait qu'un de ces jeunes gens vit publiquement avec la femme d'un autre, comme si elle était la sienne? » Ce fut le coup de grâce! Madame de Montespan resta encore quelque temps à la cour, assistant à sa déchéance, s'efforçant vainement de reprendre sur le cœur et sur l'esprit du roi un empire à jamais détruit. Enfin elle reçut l'ordre de quitter Versailles, de la bouche même de son fils, ce duc du Maine pour qui elle avait extorqué à Mademoiselle la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu, et qui accepta avec empressement un pareil office. Elle était chassée! Juste retour des choses d'ici-bas! Introduite auprès de Louis XIV par mademoiselle de La Vallière, elle avait supplanté son amie et elle se voyait sacrifiée à la femme obscure, à la veuve du bouffon qui lui devait sa fortune!

Elle se retira à la communauté des filles de Saint-Joseph, anéantie par sa chute, blessée au point le plus sensible de son orgueil. « Elle promena son loisir et ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevrault, aux terres de d'Antin et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même.

A la fin, Dieu la toucha [1]. » C'est la fin naturelle de ces pécheresses du XVIIe siècle. Après s'être agitées et perdues dans le monde, l'avoir troublé et scandalisé, elles se calment, se retrouvent dans la religion et réparent, par la prière et la pénitence, le mal causé et le mauvais exemple donné. On rend enfin à Dieu le cœur qu'on a trop longtemps donné à la créature, je n'ai garde d'ajouter : et dont la créature ne veut plus.

Abandonnée par le roi, le premier soin de madame de Montespan fut d'obéir au père de La Tour, général de l'Oratoire, son directeur, qui lui prescrivit de demander pardon à son mari. Elle lui écrivit pour lui offrir de retourner auprès de lui ou de se rendre dans le lieu qu'il lui désignerait; sacrifice qui dut terriblement coûter à son orgueil et dont elle n'eut que le mérite, car M. de Montespan répondit qu'il ne voulait plus entendre parler d'elle. Saint-Simon nous a laissé beaucoup de détails sur les aumônes [2] et les austérités par lesquelles la favorite entreprit de racheter ses fautes. « Elle travaillait pour eux (les pauvres) plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres besoins semblables et y faisait travailler ceux qui l'environnaient. Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés; la prière interrompait sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusait; et à toutes heures du jour, elle quittait tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaires. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer qui lui faisaient souvent des plaies; et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. »

Pourtant, au milieu de ces rudes et cruelles austérités, la hauteur

[1] Saint-Simon. Dieu la toucha sans doute! mais, outre la grâce, un sentiment plus humain opéra la conversion. Quand tout espoir est perdu, qu'on regarde en haut ou en bas, il faut bien finir par prendre son parti.

[2] Depuis sa disgrâce, elle recevait régulièrement une pension de 12,000 louis; en 1707, la difficulté des temps obligea le roi à la réduire à 8,000. « Je n'en suis fâchée que pour mes pauvres, » répondit la marquise. Voilà un mot qui prouve combien son cœur s'était attendri dans l'adversité.

de son caractère ne l'abandonna pas entièrement. Elle conserva dans la retraite ces airs de reine qu'elle avait pris autrefois et auxquels on s'était accoutumé. Dans sa chambre, il n'y avait qu'un seul fauteuil où elle s'asseyait; les visiteurs, quelque grands qu'ils fussent, devaient, à l'exception des princes du sang, Monsieur et la grande Mademoiselle très-assidus, se contenter de simples chaises. Malgré cela « toute la France y allait » et elle la recevait comme une souveraine qui tient sa cour.

Quand elle mourut, aux eaux de Bourbon, le vendredi 27 mai 1709, à trois heures du matin, elle était encore, dit Saint-Simon, *belle comme le jour,* en dépit de ses soixante-six ans. « Elle profita, ajoute-t-il, d'une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacrements. Elle fit auparavant entrer tous ses domestiques jusqu'aux plus bas, fit une confession publique de ses péchés publics, et demanda pardon du scandale qu'elle avait si longtemps donné, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente, que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite les derniers sacrements avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort qui, toute sa vie, l'avaient si continuellement troublée, se dissipèrent subitement et ne l'inquiétèrent plus [1]. Elle remercia Dieu en présence de tout le monde de ce qu'il permettait qu'elle mourût dans un lieu où elle était éloignée des enfants de son péché, et n'en parla durant sa maladie que cette seule fois. » Son corps fut transporté à Poitiers, dans le chœur de l'église des Cordeliers, sépulture de sa famille.

De notre temps où l'on s'occupe de réhabiliter bien des gens qui ne le méritent guère, je ne sais si l'on s'est passé cette fantaisie à l'égard de madame de Montespan. A la rigueur, elle pourrait pourtant être réhabilitée.... relativement, s'entend. Cette réhabilitation (à laquelle je ne songe pas et dont je me défends très-nettement) résulterait d'un travail fort court et tout à fait simple. Il suffirait de comparer le Louis XIV de madame de Montespan avec le Louis XIV de madame de Maintenon!

G. Vattier.

[1] On sait qu'elle entretenait un grand nombre de femmes dont l'unique emploi était de la veiller la nuit, et qu'elle couchait, les rideaux ouverts, dans une chambre splendidement éclairée.



HENRIETTE D'ANGLETERRE

DUCHESSE D'ORLÉANS.

(1644-1670)

L'année 1670 a vu commencer l'une des plus belles phases du règne de Louis XIV. Alors on était en paix, mais ce mot n'était pas synonyme de stagnation. Sur un signe du roi, et sous la main de Colbert, tout prenait à la fois un incroyable essor. Réformes politiques, judiciaires et économiques, travaux publics, productions des arts et des sciences, travail intellectuel, plaisirs et fêtes, tout marchait de front. Ce sont précisément ces heureuses années que Boileau a célébrées dans sa fameuse épître au roi : *Sur les avantages de la paix,* publiée en 1669.

A la vérité, Descartes et Pascal étaient morts, Corneille touchait à la vieillesse, c'est-à-dire à la décadence. La Rochefoucauld, de Retz pouvaient passer pour des vétérans dans cette troupe d'élite. Mais, en 1670, Racine a trente ans à peine, Fénelon n'en a pas vingt; Boileau, Fléchier, Bourdalone, Mascaron touchent à la quarantaine; Bossuet, Nicole, Molière la dépassent à peine.

Dans les arts, même concours, même réunion de talents. Si Lesueur et Poussin sont morts; si, depuis la disgrâce de Fouquet, Puget vit en Italie; si Philippe de Champagne, Perrault, Le Nôtre, Mignard et Petitot ont presque soixante ans; si quelques-uns même ont dépassé

cet âge, Lebrun n'en a que cinquante et domine le monde des arts, comme Bossuet celui des idées. Sous lui, les Coysevox, les Girardon manient le ciseau ; les Edelinck, les Audran tiennent le burin : « Il « se met en devoir d'organiser non-seulement les beaux-arts, mais « toutes les industries entre les doigts desquelles il peut apercevoir un « crayon. »

En 1670, l'hôtel des Invalides est commencé, les travaux de l'Observatoire et du Louvre sont en pleine activité ; on élève les portes Saint-Denis et Saint-Martin ; la direction des travaux de Versailles passe entre les mains de Mansard, qui n'a que vingt-cinq ans, mais qui se dirige lui-même d'après les conseils de Lebrun et de Le Nôtre. L'Opéra naît en 1670 ; l'Académie de musique est créée avec privilége. Quinault et Lulli seront le Scribe et l'Auber du XVII[e] siècle.

Cette année 1670 est si bien un temps d'arrêt, une époque critique, qu'à partir de cette date, le bon génie de Louis XIV, Colbert, paraît reculer devant l'influence chaque jour croissante de Louvois. « A partir de 1670, » dit un éminent historien, « l'on voit s'affai« blir, puis disparaître cette bienfaisante prépondérance qui faisait du « contrôleur général presque un premier ministre. »

Tandis que Paris et la France offraient le spectacle d'une activité sans bornes, la cour présentait un tableau d'un autre genre, mais non moins remarquable. Au milieu des travaux et des affaires de son gouvernement, Louis XIV, dans tout l'éclat de la jeunesse et dans l'enivrement de la gloire, cherchait les plaisirs qui lui venaient en foule. Une couronne de jeunes beautés formait autour du front royal un gracieux encadrement. Aux belles et spirituelles nièces de Mazarin, disparues, l'une après l'autre, de la cour, avait succédé la belle et spirituelle pléiade des Mortemart. Là brillaient les Valentinois, les Créqui, les d'Armagnac, les d'Houdancourt, et, belle entre les plus belles, cette fière Athénaïs, astre royal qui venait de se lever à l'horizon de Versailles, et devant qui pâlissait peu à peu la douce étoile de La Vallière.

Tout à coup une note funèbre vint troubler ce concert, un coup

de tonnerre retentit dans ce ciel serein. L'étonnante nouvelle : « Madame se meurt, Madame est morte! » se répand de bouche en bouche avec la rapidité de l'éclair, et plonge la cour et la ville dans le deuil et la consternation.

Madame est morte! c'est-à-dire la joie du siècle s'est envolée, le printemps de l'année s'est évanoui comme un songe. A l'aurore pure et sereine du grand siècle succède un ciel lourd, chargé de nuages. Il y aura de beaux jours encore, mais jamais sans mélange. A la paix succède la guerre, une guerre longue et à la fin désastreuse. Madame est morte! c'est-à-dire les deuils commencent. D'abord c'est de Lionne, puis Molière, puis Turenne. Condé va ensevelir sa gloire dans les studieux loisirs de Chantilly; La Vallière ensevelit ses remords dans les austérités de la retraite. Louvois et Montespan vont régner sans partage, l'un sur l'esprit, l'autre dans le cœur du roi.

La mort de Madame est donc une date dans le grand siècle. Étudions cette douce figure à la lumière des mémoires contemporains; traçons l'ébauche d'un portrait dont l'exquise miniature est en tête de cette notice.

Henriette-Anne d'Angleterre, — fille de Henriette de France, mariée à Charles Ier, — naquit à Exeter en 1644, au milieu des orages de la guerre civile. Douze jours après ses couches, sa mère était obligée de fuir. La petite Henriette avait deux ans lorsque sa gouvernante « tire ce précieux enfant des mains des rebelles et quoiqu'ignorant sa « captivité et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-même; « quoique refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle « est la princesse. » (Bossuet.) La vérité est qu'on l'avait déguisée en garçon pour la soustraire aux recherches des ennemis de sa famille. Elle fut donc, à l'âge de deux ans, conduite en France, auprès de sa mère qui réclamait ce précieux dépôt. Mais de nouveaux malheurs l'y attendaient. Elle n'avait échappé, comme par miracle, à la révolution d'Angleterre que pour retomber dans les hasards de la Fronde. Les deux princesses connaîtront bientôt d'autres maux que l'exil. Écoutons de Retz :

« Cinq ou six jours devant que le roi sortit de Paris, j'allai chez la reine d'Angleterre, que je trouvai dans la chambre de madame sa fille, qui a été

depuis madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : « Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de feu. » Le vrai étoit qu'il y avoit six mois que le cardinal n'avoit fait payer la reine de sa pension; que les marchands ne vouloient plus fournir et qu'il n'y avoit pas un morceau de bois dans la maison. J'exagérai la honte de cet abandonnement et le parlement envoya quarante mille livres à la reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une fille d'Angleterre, petite-fille de Henri le Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier dans le Louvre. »

C'est à cette rude école du malheur que fut élevée la princesse Henriette. Sa mère acheva cette éducation. Elle avait fondé, à Chaillot, un couvent de religieuses de Sainte-Marie; elle y enferma sa fille qui vécut dans les austérités de la vie chrétienne :

« Et le malheur de ses affaires la faisant plutôt vivre en personne privée qu'en souveraine, cette jeune princesse prit toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité des conditions ordinaires et conserva dans son cœur et dans sa personne toutes les grandeurs de sa naissance royale. » — Madame de La Fayette ajoute : « Aussitôt que cette princesse commença à sortir de l'enfance, on lui trouva un agrément extraordinaire. La reine-mère (Anne d'Autriche) témoigna beaucoup d'inclination pour elle; et, comme il n'y avoit alors nulle apparence que le roi pût épouser l'infante, sa nièce (Marie-Thérèse), elle parut souhaiter qu'il épousât cette princesse. Le roi, au contraire, témoigna de l'aversion pour ce mariage, et même pour sa personne; il la trouvoit trop jeune pour lui et il avouoit enfin qu'elle ne lui plaisoit pas, bien qu'il n'en pût dire la raison. »

Il le lui fit même sentir cruellement dans une circonstance que rapporte avec complaisance madame de Motteville. C'était en 1655. Le roi avait déjà dix-sept ans, la princesse Henriette n'en avait que onze. Anne d'Autriche avait organisé chez elle un bal d'intimes, c'est-à-dire un bal presque exclusivement composé de personnes royales. « Il n'était donné que pour *admirer* le roi et pour divertir « la princesse d'Angleterre, qui commençoit à sortir de l'enfance et « à faire voir qu'elle alloit devenir aimable. » Pour ouvrir le bal, le jeune roi, soit inclination, soit contrainte où le retenait toujours Mazarin, alla prendre madame de Mercœur, une des nièces du cardinal. La reine, surprise de cette faute, se leva brusquement, alla lui arra-

cher des mains madame de Mercœur et lui dit tout bas d'aller prendre la princesse d'Angleterre. Il obéit, mais à contre-cœur et dansa de mauvaise grâce. Et, comme il fut encore grondé le soir, en particulier, par sa mère, il répondit sèchement qu'il n'aimait pas les petites filles.

Cependant la petite fille grandissait, et, bien qu'extraordinairement maigre, avec elle croissaient mille grâces et mille séductions. Quand, après son mariage avec Monsieur, frère du roi (union qui, comme on sait, ne fut pas heureuse), elle parut pour la première fois à la cour, tout le monde fut surpris de lui trouver de l'agrément et de l'esprit. Comme elle avait vécu jusqu'alors fort retirée, auprès de sa mère, au couvent de Chaillot, on n'avait pu soupçonner de grandes qualités avec une beauté toute de séduction : « On ne parloit « que d'elle et tout le monde s'empressoit à lui donner des louanges. » Après le mariage, le roi alla à Fontainebleau avec toute la cour, et Madame resta à Paris avec le duc son époux. « Ce fut alors que « toute la France se trouva chez elle ; tous les hommes ne pensoient « qu'à lui faire leur cour, et toutes les femmes qu'à lui plaire. »

Le roi, qui avait dit à son frère, la veille de son mariage : « Eh bien ! « vous allez donc épouser les os des saints Innocents, » le roi lui-même tomba sous le joug. Il faut entendre madame de La Fayette :

« Après quelque séjour à Paris, Monsieur et Madame s'en allèrent à Fontainebleau. Madame y porta la joie et les plaisirs. Le roi connut, en la voyant de plus près, combien il avoit été injuste, en ne la trouvant pas la plus belle personne du monde. Il s'attacha fort à elle, et lui témoigna une complaisance extrême. Elle disposoit de toutes les parties de divertissement, elles se faisoient toutes pour elle, et il paroissoit que le roi n'y avoit de plaisir que par celui qu'elle en recevoit. C'étoit dans le milieu de de l'été ; Madame s'alloit baigner tous les jours, elle partoit en carrosse à cause de la chaleur, et revenoit à cheval suivie de toutes les dames habillées galamment avec mille plumes sur leur tête, accompagnée du roi et de la jeunesse de la cour ; après souper, on montoit dans des calèches et, au bruit des violons, on s'alloit promener une partie de la nuit autour du canal. »

Il est temps de se rendre compte du genre de beauté de la princesse Henriette d'Angleterre, et de l'irrésistible séduction qu'elle

exerçait autour d'elle. Ce n'était point, à coup sûr, la beauté proprement dite, avec la richesse de ses formes et la pureté de ses lignes. Madame, au témoignage de ses contemporains, ne paraît avoir été ni belle, ni même bien faite, et elle était restée d'une maigreur extrême. Mais ces mêmes contemporains sont unanimes pour louer une grâce enchanteresse dans son regard, et dans ses manières un charme inexprimable. Madame de La Fayette la vit un jour endormie ; elle s'étonna du changement de ses traits : « Je pensai, dit-elle, qu'il « falloit que son esprit contribuât fort à parer son visage, puisqu'il « le rendoit si agréable lorsqu'elle étoit éveillée, et qu'elle l'étoit si « peu quand elle étoit endormie. » Ainsi, comme il arrive chez quelques femmes, ce n'était qu'à la condition de reproduire la vie de l'esprit et celle du cœur, l'une et l'autre fort élevées chez la princesse, qu'elle faisait oublier les défauts de sa taille et même ceux du visage :

« Elle possédoit au souverain degré le don de plaire et ce qu'on appelle grâce ; le charme étoit répandu sur toute sa personne, dans ses actions et dans son esprit, et jamais princesse n'a été si également capable de se faire aimer des hommes et adorer des femmes. »

On vient de voir le portrait que fait d'elle madame de La Fayette. Le voici d'après madame de Motteville :

« La princesse d'Angleterre étoit assez grande : elle avoit bonne grâce, et sa taille, qui n'étoit pas sans défaut, ne paroissoit pas alors (1661) aussi gâtée qu'elle l'étoit en effet. Sa beauté n'étoit pas des plus parfaites ; mais toute sa personne, quoiqu'elle ne fût pas bien faite, étoit néanmoins, par ses manières et par ses agréments, tout à fait aimable. Elle avoit le teint fort délicat et fort blanc : il étoit mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin. Ses yeux étoient petits, mais doux et brillants, son nez n'étoit pas laid : sa bouche étoit vermeille, et ses dents avoient toute la blancheur et la finesse qu'on leur pouvoit souhaiter ; mais son visage trop long et sa maigreur sembloient menacer sa beauté d'une prompte fin. Elle s'habilloit et se coiffoit d'un air qui convenoit à toute sa personne ; et comme il y avoit en elle de quoi se faire aimer, on pouvoit croire qu'elle y devoit aisément réussir, et qu'elle ne seroit pas fâchée de plaire. Elle n'avoit pu être reine ; et pour réparer ce chagrin, elle vouloit régner dans le cœur des honnêtes gens et trouver de la gloire dans le monde

par des charmes et par la beauté de son esprit. On voyoit déjà en elle beaucoup de lumière et de raison, et au travers de sa jeunesse, qui jusqu'alors l'avoit comme cachée au public, il étoit aisé de juger que, lorsqu'elle se verroit sur le grand théâtre de la cour de France, elle y feroit un des principaux rôles. »

Les hommes tiennent le même langage. En voici un qui, loin de s'écarter des traits généraux qui conviennent à cette princesse, les grave plus profondément encore de ce style inimitable qui est le cachet du grand seigneur et celui du grand siècle :

« Madame avoit l'esprit solide et délicat, du bon sens, connoissant les choses fines, l'âme grande et juste, éclairée sur tout ce qu'il faudroit faire, mais quelquefois ne le faisant pas, ou par une paresse naturelle, ou par une certaine hauteur d'âme qui se ressentoit de son origine, et qui lui faisoit envisager un devoir comme une bassesse. Elle mêloit dans toute sa conversation une douceur qu'on ne trouvoit point dans toutes les personnes royales. Ce n'est pas qu'elle eût moins de majesté, mais elle en savoit user d'une manière plus facile et plus touchante, de sorte que, avec tant de qualités toutes divines, elle ne laissoit pas d'être la plus humaine du monde. On eût dit qu'elle s'approprioit les cœurs, au lieu de les laisser en commun, et c'est ce qui a aisément donné sujet de croire qu'elle étoit bien aise de plaire à tout le monde, et d'engager toutes sortes de personnes.

« Pour les traits de son visage, on n'en voit pas de si achevés : elle avoit les yeux vifs; sans être rude, la bouche étoit admirable, le nez parfait, chose rare ! car la nature, au contraire de l'art, fait bien presque tous les yeux, et mal presque tous les nez. Son teint étoit blanc et uni au delà de toute expression, sa taille médiocre, mais fine ; on eût dit qu'aussi bien que son âme, son esprit animoit tout son corps. Elle en avoit jusqu'aux pieds, et dansoit mieux que femme au monde[1]. »

Madame avait non-seulement tout l'esprit qu'il faut pour être charmante, mais encore celui qui convient aux grandes affaires. Qu'une occasion se présente, et Henriette montrera qu'elle sait autre chose que plaire. Cette occasion s'offrit bientôt. Madame fut employée dans une négociation qui est le dernier et le plus grand événement de sa vie.

Le traité de la triple alliance venait d'être signé entre l'Angleterre,

[1] Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix. V. ses *Mémoires*.

la Hollande et la Suède. Les Hollandais avaient été les instigateurs de ce traité, qui tenait en bride l'ambition naissante de Louis XIV. Il leur en voulait, moins encore pour avoir voulu arrêter ses pas que pour s'en être vantés. L'orgueil enflait les *grenouilles bataves*. On frappait, à Amsterdam, des médailles injurieuses à l'orgueil du roi de France. Le désir de se venger n'était pas le seul motif qui l'animât contre les Hollandais : le contraste de leur gouvernement et de leur religion avec le gouvernement et la religion de la France expliquait l'irritation du monarque absolu. La destruction de la république des Provinces-Unies fut donc un projet arrêté dans son esprit bien avant qu'on y songeât en France. Dissoudre la triple alliance en retournant l'Angleterre contre la Hollande, telle fut une partie du plan poursuivi par Louis XIV et par ses agents avec une opiniâtre persévérance et une prodigieuse habileté. Le nœud de la question était à Londres. La négociation réclamait un profond secret. Louis envoya en Angleterre, comme ambassadeur, Colbert de Croissy, le frère du grand Colbert, et se servit un peu plus tard, comme on le verra, de la duchesse d'Orléans, qui avait conservé beaucoup d'influence sur Charles II, son frère. Le roi d'Angleterre était alors tiraillé entre deux ministres, Buckingham, favorable à l'alliance française, et Arlington, qui penchait vers la Hollande. Croissy trouva le roi anglais en proie à de grandes perplexités. Pour ne pas heurter de front un prince « fin et sagace, mais sceptique, insouciant, facile à décourager, ayant le dégoût des affaires autant que Louis en avait l'amour, » il ne parla d'abord que d'un traité de commerce dans l'intérêt des deux nations et contre la Hollande. Charles devait être moins accommodant sur ce chapitre. Il écrivit, entre autres choses, à sa sœur :

« Mes dispositions sont toujours les mêmes; mais il y a deux empêchements à une union parfaite. Le premier est le grand soin que l'on se donne maintenant en France pour se créer un commerce et pour être une puissance maritime imposante. C'est un si grand sujet d'ombrage pour nous, qui ne pouvons avoir d'importance que par notre commerce et par nos forces de mer, que chaque pas que la France fera dans cette voie perpétuera la jalousie entre les deux nations ; ce sera un grand obstacle à l'établissement de relations tout à fait amicales. »

L'aveu est curieux à enregistrer et invite, aujourd'hui encore, à plus d'une réflexion.

Mais Charles II avait besoin d'argent. Les vingt-six millions dont il disposait chaque année étaient loin de suffire aux goûts fastueux et aux prodigalités de ce prince. Le roi de France, qui disposait déjà, en 1670, d'une liste civile de plus de cent vingt millions, gardait, avec la clef de ce trésor, celle de bien des défections. Bientôt la question d'alliance se présenta sous une autre face. Suivant l'exemple de son frère, le duc d'York, Charles prétendit qu'il voulait ramener l'Angleterre au catholicisme et invoqua, à cet effet, l'appui du roi de France. Avec un esprit aussi versatile et aussi peu sincère, il n'est pas certain que le but secret de ce prince n'était pas de soutirer le plus d'argent possible à Louis XIV. Il lui demanda une somme de 200,000 livres sterling avant que sa conversion ne fût rendue publique, et, quand la guerre serait déclarée à la Hollande, un subside annuel de 800,000 livres sterling. Louis admit des prétentions bien autrement dangereuses. Il consentit à promettre aux Anglais Walcheren, l'Écluse et Cadsand, et même, un peu plus tard, les îles de Goorée et de Woorne, c'est-à-dire les bouches de l'Escaut et de la Meuse!...

« Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du passage de Madame en Anglegleterre, un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi, les uns destinés à renforcer les garnisons du pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à aplanir les chemins. Le roi menait avec lui, la reine sa femme, toutes les princesses et les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

« Le roi, qui fit tous ses voyages de guerre à cheval, fit celui-ci, pour la première fois, dans un carrosse à glaces; les chaises de poste n'étaient point encore inventées : la reine, Madame, sa belle-sœur, la marquise de Montespan, étaient dans cet équipage superbe, suivi de beaucoup d'autres; et quand madame de Montespan allait seule, elle avait quatre gardes du corps aux portières de son carrosse. Le dauphin

arriva ensuite avec sa cour, Mademoiselle (de Montpensier) avec la sienne : c'était avant la fatale aventure de son mariage ; elle partageait en paix tous ses triomphes, et voyait avec complaisance son amant (Lauzun) favori du roi, à la tête de sa compagnie des gardes. On faisait porter dans les villes où l'on couchait les plus beaux meubles de la couronne. On trouvait dans chaque ville un bal masqué ou paré, ou des feux d'artifice. Toute la maison de guerre accompagnait le roi et toute la maison de service précédait ou suivait. Les tables étaient tenues comme à Saint-Germain. La cour visita dans cette pompe toutes les villes conquises. Les principales dames de Bruxelles, de Gand, venaient voir cette magnificence. Le roi les invitait à sa table ; il leur faisait des présents pleins de galanterie. Tous les officiers des troupes en garnison recevaient des gratifications. Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, et éblouir ses voisins, répandait partout des libéralités avec profusion : l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. Il en coûta plusieurs fois quinze cents louis par jour en libéralités. [1] »

On était au printemps de l'année 1670. Le 24 mai, comme la cour était à Lille, un message du roi d'Angleterre, qui se trouvait à Douvres, manda la duchesse d'Orléans, sa sœur, auprès de lui. Sur l'ordre du roi et malgré l'opposition de Monsieur, que ce voyage chagrinait à plus d'un titre, la princesse s'embarqua à Dunkerque, en compagnie de plusieurs dames, entre autres la belle mademoiselle de Kerhouël, destinée à agir par d'autres moyens que ceux de la diplomatie sur l'esprit inflammable de Charles II, et qui devint, bientôt après, la Montespan du roi d'Angleterre. Pour le public, cette visite, convenue depuis plusieurs mois, eut pour prétexte le voisinage de Douvres, dont on n'était séparé que par le détroit de Calais. Henriette, armée du double moyen de la raison et de la séduction, n'eut pas de peine à décider son frère à signer le traité. D'abord il promettait verbalement de ne se déclarer catholique qu'après l'attaque contre la Hollande. C'était ce que Louis XIV souhaitait le plus. Mais le traité, cependant, loin d'engager Charles à cet égard, établissait qu'*après* que Charles aurait fait *ladite déclaration de catholicité,* Louis pourrait choisir le moment de l'attaque contre la Hollande. Louis devait donner à Charles deux millions, payables trois et six mois après l'échange des ratifications,

[1] Voltaire.

et l'assister de dix mille fantassins à ses frais, si son retour au catholicisme excitait des troubles. Charles, de son côté, devait fournir à Louis, contre la Hollande, au moins quatre mille fantassins. Louis renforcerait la flotte anglaise de trente vaisseaux de quarante canons au moins, et payerait à Charles un subside de trois millions par an pendant la guerre. Ce n'est pas tout : on laisserait l'Angleterre prendre Walcheren, l'Écluse, Cadsand, etc., c'est-à-dire confisquer à son profit, tout le commerce de la Hollande et de presque toute l'Europe.

Voilà ce fameux traité, tenu secret si longtemps, dont Bossuet ne connaissait sans doute ni l'esprit, ni la lettre, lorsqu'il s'écriait en pleine chaire, devant le roi et ses ministres, qui devaient sourire en se regardant : « Ces deux grands rois se connoissent; c'est l'effet des « soins de Madame. Ainsi leurs nobles inclinations concilieront leurs « esprits, et la vertu sera entre eux une immortelle médiatrice. »

Madame revenait triomphante, le traité à la main. Elle était arrivée à l'apogée de sa puissance. Idole de deux cours, et nous allions dire de deux nations, tant elle exerçait d'empire sur l'opinion, elle allait jouir enfin d'un succès et d'un repos mérités, lorsqu'un souffle vint dissiper tous ces rêves de bonheur et d'ambition.

Nous voici arrivé au dernier acte de cette existence si courte et si bien remplie. Ici se dresse la grande question qui a si longtemps partagé les esprits, qui les divise peut-être encore aujourd'hui : Madame est-elle morte empoisonnée? Nous ne reculerions ni devant la discussion de ce procès, ni devant la solution négative qu'il faut absolument lui donner, si l'analyse des pièces ne dépassait de beaucoup les proportions de cette notice. En général, les témoignages contemporains les plus véridiques s'accordent sur ce point : qu'il n'y eut d'autre poison que la mauvaise constitution de la princesse, constitution rendue plus déplorable encore par un régime excessif et des imprudences sans nombre. Écartant donc préalablement la question d'empoisonnement, nous allons laisser parler ces témoignages sur la fin si dramatique de Madame : l'enseignement qui doit en sortir aura, nous l'espérons, une autre portée que celle d'une discussion de médecine légale. Voici les faits :

Quelques jours après son retour d'Angleterre, comme Madame était à Saint-Cloud et qu'elle causait, un dimanche, 29 juin, vers six heures du soir, avec une dame de sa cour, on vint lui apporter, ainsi qu'à madame de La Fayette, un verre d'eau de chicorée à la glace. A peine avait-elle remis la tasse sur la soucoupe, que, portant la main à son côté, elle s'écria : « Ah! quel point de côté! ah! ah! quel « mal! Je n'en puis plus! » On la vit rougir et pâlir tour à tour; on la porta sur son lit en proie à d'atroces souffrances contre lesquelles elle commençait déjà à lutter de la manière la plus héroïque. A cette terrible nouvelle, Monsieur, et tous ceux qui se trouvaient en ce moment à Saint-Cloud, s'empressèrent autour d'elle. S'adressant au duc son époux, elle lui dit avec douceur : « Hélas! Monsieur, vous ne « m'aimez plus, il y a longtemps, mais cela est injuste; je ne vous « ai jamais manqué. » Tout à coup, un affreux soupçon vint traverser son esprit. Elle voulut qu'on regardât à l'eau qu'elle avait bue, elle crut au poison, elle dit qu'on avait peut-être pris une bouteille pour une autre, qu'elle était empoisonnée, qu'elle le sentait bien, et qu'on lui donnât du contre-poison. Il faut entendre madame de La Fayette, le témoin véridique de toute cette scène :

« J'étois dans la ruelle auprès de Monsieur, et quoique je le crusse fort incapable d'un pareil crime, un étonnement ordinaire à la malignité humaine me le fit observer avec attention. Il ne fut ni ému ni embarrassé de l'opinion de Madame. Il dit qu'il falloit donner de l'eau à un chien; il opina comme Madame qu'on allât chercher de l'huile et du contre-poison pour ôter à Madame une pensée si fâcheuse.

« Mais aucun secours ne la devoit soulager. L'agitation de ces remèdes et les excessives douleurs qu'elle souffroit la mirent dans un abattement qui nous parut du repos; mais elle nous dit qu'il ne falloit pas se tromper, que ses douleurs étoient toujours égales, qu'elle n'avoit plus la force de crier et qu'il n'y avoit point de remède à son mal. »

Cependant le pouls était nul et les extrémités commençaient à se refroidir. Elle-même avait demandé le curé de Saint-Cloud. Dès qu'il fut arrivé, elle fit sa confession.

« Une de ses premières femmes de chambre étoit passée à son chevet, pour la soutenir; elle ne voulut point qu'elle s'ôtât; et se confessa devant elle. Après que le con-

fesseur se fut retiré, Monsieur s'approcha de son lit : elle lui dit quelques mots assez bas que nous n'entendîmes point et cela nous parut encore quelque chose de doux et d'obligeant. »

Ici se place une consultation de médecins qui fait trop penser à Molière. Trois médecins qu'on avait envoyé chercher à Paris, après une conférence assez longue, vinrent dire à Monsieur *qu'il n'y avait point de danger*. Il s'empressa d'annoncer cette *bonne nouvelle* à Madame, qui répondit qu'elle connaissait mieux son mal que les médecins, et qu'il n'y avait point de remède. Elle dit cela avec la même tranquillité et la même douceur que si elle eût parlé de choses indifférentes.

« Dieu, reprend madame de La Fayette avec toute l'éloquence de Bossuet, Dieu aveugloit les médecins et ne vouloit pas même qu'ils tentassent des remèdes capables de retarder une mort qu'il vouloit rendre terrible. Elle entendit que nous disions qu'elle étoit mieux et que nous attendions un soulagement avec impatience : « Cela est si peu véritable, nous dit-elle, que si je n'étois pas chrétienne, je me tue- « rois, tant mes douleurs sont excessives. Il ne faut pas souhaiter de mal à personne, « ajouta-t-elle, mais je voudrois bien que quelqu'un pût sentir un moment ce que je « souffre, pour connoître de quelle nature sont mes douleurs ! »

Cependant le roi, averti, était accouru, ainsi que la reine et plusieurs dames de la cour, entre autres la comtesse de Soissons, mademoiselle de La Vallière et madame de Montespan. La présence des deux dernières au chevet de l'illustre mourante avait toute l'éloquence d'une oraison funèbre. Madame eut pour chacun de bonnes et douces paroles. Mademoiselle de Montpensier s'étant approchée à son tour, elle lui prit la main : « Vous perdez, lui dit-elle, une bonne amie « qui commençoit à vous aimer fort et à vous bien connoître. » Puis Mademoiselle, se rapprochant de Monsieur : « On ne songe pas, dit- « elle, que Madame est en état de mourir et qu'il faudroit lui parler de « Dieu. » S'il faut en croire le témoignage de Mademoiselle elle-même, Monsieur aurait répondu que le confesseur ordinaire de sa femme était un capucin peu propre à lui faire honneur, si ce n'est dans un

carrosse, pour que le public vît qu'elle en avait un; qu'il fallait un autre homme pour lui parler de la mort. Puis il aurait ajouté : « Qui « pourroit-on trouver qui eût bon air à mettre dans la *Gazette*, « pour avoir assisté Madame? » Mademoiselle, un peu décontenancée par cette réflexion, répondit que le meilleur air qu'un confesseur dût avoir dans ce moment-là était celui d'être homme de bien et habile. A quoi il répliqua : « Ah! j'ai trouvé son fait, l'abbé Bossuet, qui est nommé à « l'évêché de Condom. Madame l'entretenoit quelquefois; ainsi ce « sera son fait. » On prévint donc Bossuet, qui venait d'être récemment nommé, en effet, évêque de Condom. En attendant, on fit venir un chanoine de Saint-Cloud, nommé Feuillet, et le père capucin confesseur de Madame. Le premier, plein d'un zèle exagéré et d'une grande hardiesse de parole devant les grands, parla à Madame avec une austérité presque brutale. Elle désira faire une confession générale. Il la reçut moins comme un père plein de miséricorde que comme un juge armé d'un redoutable réquisitoire. Elle n'opposa à tant de dureté qu'une complète soumission et une angélique douceur.

« Je m'approchai de son lit, après sa confession. M. Feuillet étoit auprès d'elle et un capucin son confesseur ordinaire. Ce bon père vouloit lui parler et se jetoit dans des discours qui la fatiguoient. Elle me regarda avec des yeux qui faisoient entendre ce qu'elle pensoit et puis, les retournant sur ce capucin : « Laissez parler M. Feuillet, « mon père, lui dit-elle avec douceur, comme si elle eût craint de le fâcher, vous « parlerez à votre tour. »

Enfin, on annonça Bossuet. Depuis qu'il prêchait, Madame suivait avec assiduité ses sermons. Elle admirait ce génie plein de force et de grâce, elle appréciait ses vertus apostoliques qui ne demandaient qu'un plus vaste théâtre pour se produire. Depuis quelque temps, elle avait eu avec lui des entretiens graves et sérieux, d'où elle était sortie plus pure devant Dieu et plus forte contre les tentations du monde. C'était moins pour le récompenser de son zèle que pour lui laisser un témoignage de reconnaissance, qu'elle avait fait monter, pour lui, une bague enrichie d'une belle émeraude; mais l'occasion ne s'était pas encore offerte de la lui donner.

Son entrée dans cette chambre, où se passait pourtant une scène d'un intérêt si dramatique, fut un événement. On sentait venir le seul médecin, et, avec sa parole, le seul remède. Il alla droit au lit de la princesse : « J'ai, monsieur, lui dit-elle, attendu trop tard à me « vouloir sauver. » Il ne répondit qu'un mot : « L'espérance, Madame, « l'espérance! » « Je l'ai tout entière, monsieur, je suis résolue à la « mort; je suis soumise à Dieu, je veux ce qu'il veut, j'espère en sa « miséricorde. » Bossuet se mit à genoux. Tous les assistants l'imitèrent. Feuillet était émerveillé de ce succès et comme *charmé*. Il eut la sincérité de le dire. Sous l'empire de l'exemple, il se convertit à une manière plus douce de parler au nom d'un Dieu de clémence et de paix. Le sublime dialogue entre le confesseur et la pénitente, un moment interrompu par une courte prière, recommença :

« Si Dieu, Madame, nous traitoit selon la rigueur de sa justice, nous ne devrions attendre que l'enfer et la damnation éternelle; mais, pourvu que vous mettiez toute votre confiance au mérite et en la bonté de ce sauveur, vous ne devez espérer que miséricorde et grâce. »

Les forces s'épuisaient; la princesse pouvait à peine parler : « Mon « cœur vous répond, » dit-elle. Tout le monde fondait en larmes : « Vous voyez, Madame, ce que c'est que le monde; vous le voyez par « vous-même. N'êtes-vous pas bien heureuse que Dieu vous appelle à « son éternité? » Les réponses de Madame étaient toujours simples et précises; mais sa voix faiblissait de plus en plus.

« Ne croyez pas, monsieur, disait-elle, que je n'écoute point. Je suis, au contraire, fort attentive. Oh ! continuez, je vous prie.

« — Ne voulez-vous pas, Madame, professer jusqu'au dernier soupir, la foi catholique, apostolique et romaine ?

« — J'y ai vécu, et j'y meurs. »

Madame prononça ces paroles d'un ton ferme et pénétré. Bossuet continua :

« Madame, les personnes de votre rang doivent un grand exemple au monde, par-

ticulièrement en la présence de Dieu et devant les autels. Demandez-lui pardon de toutes les irrévérences que vous avez commises et faites-lui-en réparation.

« — Je le fais de tout mon cœur. »

Au moment où les affres de la mort se peignaient sur ces traits qui n'exprimaient plus qu'un sentiment, celui de Dieu et de son éternité, Bossuet eut une inspiration. Au pied du lit de la mourante était le crucifix que sa mère avait pressé sur son sein peu d'instants avant sa mort. Il s'en empara et l'offrit à Madame, ou plutôt, puisqu'il faut en croire Bossuet lui-même, c'est elle qui désira l'avoir :

« Elle demanda le crucifix sur lequel elle avoit vu expirer la reine sa belle-mère, comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété que cette âme vraiment chrétienne y avoit laissées avec les derniers soupirs. »

« — Oh ! que je voudrois, dit-elle, avoir la disposition dans laquelle cette sainte reine se présenta à son Dieu, et lui demanda miséricorde de toute sa vie [1] ! »

Comme elle embrassait le crucifix avec effusion, Bossuet lui dit :

« Voilà Jésus-Christ qui vous tend les bras, voilà celui qui vous donnera la vie éternelle, et qui ressuscitera un jour ce corps qui présentement souffre tant. »

« — Je le crois, je le crois. »

Puis elle fit éloigner tout le monde, Bossuet lui-même, à l'exception d'une femme de chambre à qui elle dit tout bas quelques mots en anglais. Puis elle le rappela : « Je le sens bien, dit-elle, je vais mourir. » Frappé de l'altération de ses traits : « Madame, lui dit-il, vous croyez en Dieu, vous espérez en Dieu, vous l'aimez. » Il lui entendit dire très-distinctement : « De tout mon cœur. » Ce furent les dernières paroles. Il lui présenta le crucifix et lui dit qu'en embrassant Jésus-Christ, elle pratiquait tout ensemble tous les actes de la piété chrétienne. Elle le prit, le baisa avec beaucoup de ferveur, et le tint elle-même pressé sur ses lèvres, jusqu'à ce que son bras tombât par faiblesse, et le crucifix en même temps. Il le lui fit encore baiser, disant : « *In manus tuas, Domine !...* »

[1] Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.

Ce récit, tiré des documents contemporains les plus dignes de foi, diffère peu, dans son ensemble, de celui de madame de La Fayette, beaucoup plus abrégé. Il contient pourtant un détail charmant :

« Comme Bossuet lui parloit, sa première femme de chambre s'approcha d'elle. Elle lui dit en anglois, afin que M. de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, « l'émeraude que j'avois fait faire pour lui. »

Voilà le commentaire du fameux « *Je le sais* » de l'oraison funèbre de Bossuet :

« Que dirai-je de sa libéralité ? elle donnoit non-seulement avec joie, mais avec une hauteur d'âme qui marquoit tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, elle relevoit ses présents; et cet art de donner agréablement, qu'elle avoit si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, *je le sais*, jusqu'entre les bras de la mort. »

Et maintenant que tout est fini, à quoi bon évoquer ce terrible problème de l'empoisonnement, que les contemporains n'ont pas su résoudre et devant lequel la postérité aura de la peine à se prononcer? Le plus grave accusateur, en cette triste affaire, c'est Saint-Simon, qui n'est ni un témoin, ni même un contemporain, puisqu'il est né *cinq ans après* la mort de Madame; Saint-Simon, qui affirme gratuitement au moins deux choses entièrement fausses : la première, que *tout le monde* a cru à l'empoisonnement; la seconde, que la princesse était *d'une très-bonne santé*. On a vu ce qu'il en est de cette dernière assertion. Nous aurions pu produire un plus grand nombre de témoignages vraiment contemporains touchant la constitution foncièrement mauvaise de la première duchesse d'Orléans, si nous n'avions déjà que trop multiplié les citations. Après cela, rien n'empêchera un grand nombre d'esprits prévenus, épris surtout du côté scandaleux et dramatique des événements, de croire au poison. Le drame peut-il être ailleurs que dans le spectacle de cette mort sublime? Je ne dis pas qu'il ne puisse exister sans cette pompe et cette mise en scène d'une

cour tout entière pressée dans une chambre de Saint-Cloud; je ne veux rabaisser ni surfaire le courage de la princesse, pas plus que je ne veux exalter ses mérites, ni atténuer ses fautes. Mais, encore une fois, après la scène qu'on vient de lire, est-ce le moment d'aller soulever la pierre de ce tombeau, d'interroger ce pâle et froid visage pour y chercher les traces d'un poison douteux; ce cœur qui ne bat plus, pour y surprendre le prétexte d'un crime imaginaire? Laissons-la dans cette tombe *telle que la mort l'a faite,* simple et sublime. C'est ainsi, d'ailleurs, qu'elle s'est présentée au juge suprême. Gardons-nous de toucher à cette sainte et angélique figure; et puisque toute leçon morale naît d'un contraste, contentons-nous de la rapprocher, ainsi *faite par la mort,* du précieux médaillon placé en tête de cette notice. C'est là que nous la retrouverons avec ce doux regard, ce fin sourire et ce visage gracieux où l'esprit se trahit, tempéré d'indulgence et de bonté.

H. Feuilleret.



Mme DE LA VALLIERE

(1644-1710)

« La beauté de mademoiselle de La Vallière était d'une nature, d'une qualité tendre et exquise, sur laquelle il n'y a qu'une voix parmi les contemporains. Les portraits gravés, les portraits peints eux-mêmes, ne donneraient pas aujourd'hui une juste idée de ce genre de charme qui lui était propre. La fraîcheur et l'éclat, un éclat fin, nuancé et suave, en composaient une partie essentielle. « Elle était aimable, écrit « madame de Motteville, et sa beauté avait de grands agréments par « l'éclat de la blancheur et de l'incarnat de son teint, par le bleu de « ses yeux qui avaient beaucoup de douceur, et par la beauté de ses « cheveux argentés qui augmentait celle de son visage. » Ce blond d'argent de ses cheveux, joint à cette blancheur transparente et vive, cette douceur bleue de son regard, s'accompagnaient d'un son de voix touchant et qui allait au cœur ; tout se mariait en elle harmonieusement. La tendresse, qui était l'âme de sa personne, s'y tempérait d'un fonds visible de vertu. La modestie, la grâce, une grâce simple et ingénue, un air de pudeur qui gagnait l'estime, inspiraient et disposaient à ravir tous ses mouvements. « Quoiqu'elle fût un peu boîteuse, elle dansait « fort bien. » Un peu lente à marcher, tout d'un coup, quand il le fallait, elle se retrouvait des ailes. Plus tard, au Cloître, une de ses

plus grandes gênes et mortifications sera pour la chaussure que, dans le monde, elle faisait accommoder à sa légère infirmité. Très-mince et même un peu maigre, l'habit de cheval lui seyait fort bien ; le justaucorps faisait ressortir la finesse de la taille, et « les cravates la faisaient paraître « plus grasse. » En tout, c'était une beauté touchante et non triomphante, une de ces beautés qui ne s'achèvent point, qui ne se démontrent point aux yeux toutes seules par les perfections du corps, et qui ont besoin que l'âme s'y mêle (et l'âme avec elle s'y mêlait toujours) ; elle était de celles dont on ne peut s'empêcher de dire à la fois et dans un même coup d'œil : « C'est une figure et une âme charmantes. »

Ceci est un portrait moderne, il est tracé de main de maître et on y reconnaît le crayon délicat, habile aux nuances, de l'auteur à qui l'on doit tant d'autres merveilleux portraits de femmes : il est de M. Sainte-Beuve. En regard de cette page ravissante et qui résume l'opinion du XIX[e] siècle sur la touchante figure de mademoiselle de La Vallière, il est curieux de placer les diverses esquisses qu'en ont laissées les contemporains. L'abbé de Choisy qui l'avait connue tout enfant, avant que madame de Choisy, sa mère, la mît auprès de Madame comme demoiselle d'honneur, l'abbé de Choisy en parle ainsi dans ses *Mémoires :* « Mademoiselle de La Vallière n'était pas de ces beautés toutes parfaites qu'on admire souvent sans les aimer. Elle était fort aimable, et ce vers de La Fontaine :

Et la grâce plus belle encore que la beauté,

semble avoir été fait pour elle. Elle avait le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, et le regard si tendre et en même temps si modeste qu'il gagnait le cœur et l'estime au même moment. Au reste, assez peu d'esprit qu'elle ne laissait pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle, point d'ambition, point de vues, plus attentive à songer à ce qu'elle aimait qu'à lui plaire, toute renfermée en elle-même et dans sa passion, qui a été la seule de sa vie, préférant l'honneur à toutes choses, et s'exposant plus d'une fois à mourir plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité ; l'humeur douce,

libérale, timide, n'ayant jamais oublié qu'elle faisait mal.... » — « Ses yeux me paraissaient plus beaux que ceux de madame de Montespan, » dit la princesse Palatine, et Bussy-Rabutin, après avoir dépeint les traits délicats de son visage, la finesse de sa taille, ajoute : elle avait « l'esprit bien fait, » et ailleurs : « Elle aima éperdument la personne du Roi et l'on vit bien qu'elle l'eût autant aimé si elle eût été une grande reine, ou s'il eût été simple gentilhomme. » Ce jugement d'un contemporain un peu brutal et qui ne savait pas mentir se trouve confirmé par cette ligne des *Souvenirs* de madame de Caylus : « Elle était née tendre et vertueuse ; elle aima le Roi et non la royauté. » Un charme séduisant et une réelle beauté morale, voilà ce que chacun s'est plu, de tout temps, à lui accorder.

C'est le 6 août 1644, au centre du jardin de la France, aux portes de Tours, que naquit « cette petite violette, » comme l'appelle si gracieusement madame de Sévigné, que l'histoire, moins poétique, nomme Louise-Françoise de La Baume le Blanc, fille du seigneur de La Vallière. Son père mourut peu d'années après la naissance de cette enfant ; et c'est à cela qu'elle dut d'être élevée au château de Blois où résidait habituellement l'oncle du roi, Gaston d'Orléans, dont sa mère épousa le premier maître d'hôtel, Jacques de Courtavel, marquis de Saint-Remy. Elle vit Louis XIV pour la première fois au milieu de cette petite cour : son impression fut profonde autant que rapide ; nous verrons qu'elle ne s'effaça jamais, quoiqu'elle n'eût pas alors plus de quinze ans. Deux ans plus tard, à l'occasion du mariage de Monsieur, frère de Louis XIV, avec madame Henriette d'Angleterre, elle fut placée au nombre des filles d'honneur de la jeune princesse.

Le roi se montrait fort assidu auprès de Madame et ses assiduités avaient été remarquées, elles servaient de thème à certaines insinuations malveillantes qu'il fallait faire cesser. La reine mère, inquiète elle-même, essaya de détourner l'attention du roi vers mademoiselle de Pons, mademoiselle de Chemeraut et mademoiselle de La Vallière qu'il distingua rapidement ; il ne fut pas le seul. Un ministre fort jeune, Loménie de Brienne, avait porté les yeux sur elle et il allait se déclarer, lorsqu'il reconnut avec terreur qu'il était le rival de son souverain,

il se retira aussitôt. L'irrésistible comte de Guiche, séduit aussi par cette enfant « fort jolie, fort douce, fort naïve, » agit avec la même prudence. Le surintendant, lui, fut moins timide. S'il faut en croire la chronique, et même certains témoignages du temps, peut-être apocryphes, il ne craignit pas de s'autoriser de sa générosité pour toucher la jeune fille d'honneur. Ses poursuites cessèrent sur la plainte de mademoiselle de La Vallière au roi qui se garda bien d'oublier les prétentions de Fouquet. Ce ne fut certes pas là un des moindres griefs de Louis XIV contre lui, et, dans la même année, en 1661, l'arrestation du surintendant fut, en même temps qu'une leçon politique aux déprédateurs des finances, une leçon non moins forte aux galants trop osés.

Elle était charmante, mademoiselle de La Vallière, dans ces premiers moments de triomphe; sa modestie, sa réserve, lui faisaient presque pardonner son bonheur qui n'allait pas d'ailleurs sans quelques larmes, larmes de regrets sur elle-même, larmes de douleur des infidélités du roi et aussi de ses colères. Par la contagion de son amour, elle reprenait toujours son empire sur le cœur de Louis XIV. Cependant « un accident faillit le lui faire perdre, dit M. Pierre Clément. Elle avait pour confidente une fille d'honneur de Madame, mademoiselle de Montalais, à qui elle se confiait entièrement et qui lui racontait tout ce qu'elle savait des amours de Madame avec le comte de Guiche, et de la comtesse de Soissons avec le marquis de Vardes. Prudente et réservée à l'excès, mademoiselle de La Vallière se gardait de rien dire au roi. Il sut un jour qu'elle avait des secrets pour lui et il la quitta dans une violente colère. Ils étaient convenus plusieurs fois, dit madame de La Fayette, que, quelques brouilleries qu'ils eussent ensemble, ils ne s'endormiraient jamais sans se « raccommoder et sans s'écrire. » Mademoiselle de La Vallière attendit un mot de pardon toute la nuit. Le matin, la tête perdue, elle sortit de chez Madame et alla se réfugier dans un petit couvent de Saint-Cloud. Il fallut annoncer au roi qu'elle avait disparu. Ce qui prouve à quel point il l'aimait alors et combien ce départ le troubla, c'est qu'il courut la chercher lui-même en tous lieux. Il la trouva dans le parloir, en dehors du couvent, car on n'avait pas voulu la recevoir à l'intérieur. Couchée à terre, hors d'elle-même, elle pleurait et sanglotait. Comment

résister à ces preuves réciproques d'amour? Louis XIV ramena la charmante fugitive chez Madame, qu'il supplia, les larmes aux yeux, de la recevoir et de la garder. »

Malgré cette flamme d'amour qui resplendissait en elle, mademoiselle de La Vallière s'appliquait à ne rien laisser voir au dehors de sa liaison avec le roi, et par-dessus tout elle ménageait la reine qui, cependant, n'était pas sans soupçons. Un soir que dans tout l'éclat de sa passion et de sa beauté elle traversait la chambre de Marie-Thérèse, celle-ci ne put retenir cette parole amère : « *Esta donzella con las arracadas de diamante, es esta que el rey quiere :* Vous voyez cette fille avec ses pendants d'oreille en diamant, c'est elle qui a toute la tendresse du roi. » Si la reine abandonnée pouvait encore douter, cela lui fut bientôt après impossible.

Madame de La Vallière avait donné au roi un premier enfant, un fils; c'est à l'occasion de la naissance d'un second enfant, mademoiselle de Blois, qu'il érigea en duché-pairie les terres de Vaujour et de Saint-Christophe, situées en Touraine et en Anjou, avec reversibilité sur mademoiselle de Blois dont la mère fut créée duchesse de La Vallière. Il est nécessaire d'emprunter à l'excellente notice que M. Pierre Clément a publiée en tête de l'édition des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* le récit de l'épisode singulier qui suivit immédiatement cette munificence royale.

« Un mois après, la reine et la cour suivaient le roi, d'abord à Compiègne, ensuite à Avesnes. Le voyage d'Avesnes tient une place importante dans les mémoires du temps et fait tache dans la vie de la duchesse de La Vallière. Enivrée par la faveur dont le roi venait de lui donner un éclatant témoignage, persuadée qu'une destinée au moins égale était réservée à l'enfant qu'elle portait dans son sein, elle eut, un seul jour peut-être, mais c'était trop, le tort irréparable de se montrer publiquement insolente à l'égard de la reine. En face de toute la cour et de l'armée, qui avaient les yeux fixés sur elle, la petite violette démentit hautement sa réputation de modestie et de douceur. Comme tant d'autres, le vent de la faveur l'avait égarée et jetée hors de sa voie. Un témoin oculaire, très-digne de foi, mademoiselle de Montpensier, donne,

sur le voyage d'Avesnes et sur les étapes de la cour, des détails précis qu'il faut bien reproduire. A La Fère, sur le bruit que la duchesse de La Vallière venait d'arriver, Mademoiselle vit la reine « qui pleurait, qui « avait vomi et qui se trouvait mal. » Madame de La Vallière vint la saluer au moment où elle montait en voiture. Irritée de tant d'audace, la reine défendit de lui envoyer à manger ; on ne l'osa pas. Toutes les dames de la cour manifestaient leur indignation ; mais aucune avec autant de feu que madame de Montespan. « J'admire, disait-elle, sa « hardiesse de s'oser présenter devant la reine, de venir avec cette dili- « gence, sans savoir si elle le trouvera bon. Assurément, le roi ne lui « a point mandé de venir. Dieu me garde d'être maîtresse du roi ! « mais, si je l'étais, je serais bien honteuse devant la reine. » Arrivée à Guise, Marie-Thérèse avait défendu que personne partît avant elle et donné l'ordre aux troupes envoyées pour l'accompagner de n'escorter qui que ce fût. Madame de La Vallière marcha donc à la suite pendant quelque temps. « Mais, poursuit Mademoiselle, comme nous fûmes « proche du roi, qu'on le croyait sur la hauteur, elle fit aller son « carrosse à travers les champs et trotter à toute bride. La reine vit cela, « qui voulait l'envoyer arrêter ; cela la mit fort en colère.... En arri- « vant, le roi fut un moment avec la reine ; puis alla chez madame de « La Vallière, qui ne vint point ce soir-là. Le lendemain, elle vint à « la messe avec la reine. Quoique le carrosse fût plein, on se pressa « pour lui faire place, et elle dîna avec la reine. Les dames y mangèrent « tout le voyage. On fut deux ou trois jours à Avesnes. Madame de Mon- « tespan me laissa jouer ; elle logeait chez madame de Montausier, dans « une de ses chambres, qui était proche de la chambre du roi, et l'on « remarqua qu'à un degré qui était entre deux, où l'on avait mis une « sentinelle à la porte qui donnait à l'appartement du roi, on la vint « ôter, et elle fut toujours en bas. Le roi demeurait souvent tout seul à « sa chambre, et madame de Montespan ne suivait point la reine. »

On est très-sévère aujourd'hui sur cet épisode du voyage d'Avesnes ; il semble cependant qu'on pourrait ne voir dans le manque de respect de la duchesse de La Vallière envers Marie-Thérèse qu'un élan de reconnaissance irrésistible, et une preuve (la plus forte de toutes pour cette

âme naturellement timide) d'un amour qui ne sait plus se contraindre à l'heure où il se sent vaguement menacé par des dons inattendus qui dissimulent peut-être une retraite préméditée. Et ces craintes étaient justes, puisque c'est dans ce temps même qu'elle fut à tout jamais remplacée par madame de Montespan.

C'est à partir de ce moment que madame de La Vallière nous apparaît dans toute la beauté morale de sa passion.

Le voyage d'Avesnes avait eu lieu en 1667, c'est seulement en 1674, après sept ans d'humiliations, qu'il lui fut permis de quitter la cour et de se retirer du monde pour se vouer à la vie religieuse.

Du jour de sa disgrâce, on la vit peu à peu retrancher au luxe de ses vêtements, se montrer plus humble que jamais et résignée, non dans son cœur cruellement atteint, mais dans ses actions. Toutes les brutalités du roi lui semblaient réservées, et dans cette lutte de chaque jour elle puisait sa force bien moins dans les retours de plus en plus rares de son royal amant que dans cet amour, qui le lui montrait toujours grand, même dans l'abaissement, dans l'indignité de sa conduite envers elle. La princesse Palatine raconte que Louis XIV, pour aller chez madame de Montespan, traversait la chambre de madame de La Vallière. « Le roi avait un joli épagneul appelé *Malice*. A l'instigation de la Montespan, il prenait ce petit chien et le jetait à la duchesse de La Vallière, en disant : Tenez, madame, voilà votre compagnie, c'est assez. Cela était d'autant plus dur qu'au lieu de rester chez elle, il ne faisait que passer pour aller chez la Montespan. Cependant, elle a tout souffert en patience. » « Que se passait-il, continue M. Sainte-Beuve après avoir rapporté ce trait de brutalité, que se passait-il, durant ce temps-là, dans l'âme sincère et tendre, dans l'âme repentante qui s'abreuvait ainsi comme à plaisir de l'amertume du calice? Elle-même a consigné les sentiments secrets de son cœur dans une suite de *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, qu'elle écrivait au sortir d'une grave maladie qu'elle fit en ces années. »

Une fois déjà, sans doute après un mauvais traitement de cette sorte, elle s'était réfugiée au couvent de Chaillot; mais le temps était loin de sa fuite matinale au couvent de Saint-Cloud ; ce n'est pas le roi qui l'alla

chercher, il envoya Colbert qui la ramena tout éplorée. Le roi daigna verser quelques larmes, mais ce fut tout et les choses n'en allèrent pas mieux pour la pauvre duchesse. Cependant cette retraite d'un instant à Chaillot lui avait donné de nouvelles armes pour la lutte ; elle avait sérieusement songé à se retirer définitivement dans un couvent, non plus sous le coup d'une irritation, mais noblement, dignement, avec l'assentiment du roi et pour faire pénitence. C'est alors qu'elle commença à rédiger pour elle ces *Réflexions sur la miséricorde de Dieu,* qui la montrent tout entière et vraiment grande dans son humiliation. Elle était poussée dans cette voie par Bossuet, évêque de Condom, et par un vieil ami, le maréchal de Bellefonds, son correspondant habituel, celui à qui elle confie ses regrets, ses désespoirs, ses chutes et ses efforts pour arriver à Dieu en se détachant de son amour.

La résistance du roi fut de longue durée ; elle-même, madame de La Vallière, retombait, perdait courage, n'osait plus vouloir. Dans ses lettres, ses *Réflexions* à cette date (fin de l'année 1673), elle se plaint sans trêve de sa faiblesse. « J'ai toutes les *faiblesses* de l'esprit et du cœur, » écrit-elle au maréchal de Bellefonds, et quelques jours après : « Je ne tiens plus qu'à un fil ; aidez-moi, je vous prie, à le rompre, grondez, menacez,.... vous ne devez pas vous rebuter de ma *faiblesse*... *Fortifiez-moi* de vos conseils. » Le 19 mars 1674, elle écrit encore : « Enfin, je quitte le monde : c'est sans regret, mais ce n'est pas sans peine ; ma *faiblesse* m'y a retenue longtemps sans goût. » Dans ses *Réflexions,* on retrouve à chaque page des phrases comme celle-ci : « Donnez-moi donc, ô mon Dieu ! une foi vive qui anime toutes mes actions et qui, malgré ma *faiblesse*, soutienne votre amour.... »

Le sentiment de sa faiblesse n'est d'ailleurs pas le seul qui domine dans ces pages. Toutes les plaies de son cœur y apparaissent saignantes et jamais cicatrisées : « Il ne me reste plus rien à souhaiter que de perdre la mémoire de tout ce qui n'est point lui (Jésus-Christ). Par sa bonté le cœur est détaché, et la volonté ne tend plus qu'à lui plaire ; mais cette importune mémoire, que je voudrais si loin de moi, me distrait à tous moments et me livre d'éternels combats. » C'est en 1675, un an après sa profession de Carmélite, qu'elle écrit cela, et, plus tard

encore, à diverses reprises, elle ajoute : « Priez Dieu que je sois plus fidèle, les grâces ne me manquent pas, mais j'y manque plus que jamais... Hélas! à peine j'ai fait un pas que je retombe accablée sous la chaîne du péché.... Si j'aimais le Seigneur comme je le dois, si son amour régnait souverainement dans mon cœur, il absorberait toute autre pensée.... » On le voit, sa vie était devenue une occasion d'*éternels combats,* car cette autre pensée qui la tourmente, cette image qui dissimule trop souvent celle du Dieu à qui elle s'est vouée, est-il besoin de dire que c'est l'image de Louis XIV que rien ne peut chasser de son cœur; selon sa propre expression, elle se sent « encore toute vivante dans le cercueil de la pénitence.... »

Les *Réflexions,* écrites d'un style un peu précieux, laissent parfois éclater des expressions d'une superbe tournure ou d'un accent profondément saisissant. C'est madame de La Vallière qui définit la prière « un regard du cœur vers Dieu. »

Mais laissons parler M. Sainte-Beuve qui a donné de ce livre une analyse très-délicate et fort complète : « Elle s'y compare dès l'abord à ces trois grandes pécheresses, la Chananéenne, la Samaritaine et la Madeleine. Parlant de la première, de la *Chananéenne,* elle s'écrie : « Re-« gardez-moi quelquefois en m'approchant de vous comme cette humble « étrangère, j'entends, Seigneur, comme une *pauvre chienne* qui « s'estime trop heureuse de ramasser les miettes qui tombent de la table « où vous festinez vos élus. » L'expression est franche jusqu'à la crudité, mais elle est sincère.... Tout à côté on retrouve des pensées plus douces, plus conformes à l'idée qu'on se fait de cette âme délicate et timide : « Car, hélas! je suis si faible et si changeante que mes meilleurs désirs « ressemblent à cette fleur des champs dont parle votre Prophète-Roi, « qui fleurit le matin et qui sèche le soir. » Pour se préserver de ses rechutes, de ses faiblesses, « du doux poison de plaire à ce monde et de « l'aimer, » elle invoque un de ces *coups de miséricorde* qui affligent, humilient, et à la fois retournent vers Dieu une âme. Ce mot de *miséricorde,* qui est au titre du livre, revient à tout instant; il abonde sur ses lèvres, c'est son cri; c'est le nom aussi sous lequel elle entrera dans la vie religieuse. On a essayé, dans ces derniers temps, de douter que

ce petit écrit fût en effet de madame de La Vallière; mais ce seul mot de *miséricorde,* ainsi placé avec une intention manifeste, ne devient-il pas comme une signature?

« On trouve, on devine des allusions plus ou moins couvertes à ses humiliations, à ses souffrances : « Que si pour m'imposer, dit-elle, une « pénitence en quelque façon convenable à mes offenses, vous voulez « (ô mon Dieu!) que, par des devoirs indispensables, je reste encore « dans le monde, pour y souffrir *sur ce même échafaud où je vous ai* « *tant offensé;* si vous voulez tirer de mon péché ma punition même, « en faisant devenir les bourreaux de mon cœur ceux que j'en avais « faits les idoles : *Paratum cor meum, Deus* (mon cœur est tout prêt, ô « Seigneur!). » En attendant le grand coup qu'elle espère, elle se fait une résolution de profiter des moindres secours intérieurs pour s'acheminer dans la voie du retour : « Je n'attendrai donc pas, ô mon Dieu! « à sortir de mon dangereux assoupissement, que tout le soleil de « votre justice soit levé. Aussitôt que l'aurore de votre grâce commen- « cera à poindre, je commencerai d'agir et de travailler à l'œuvre de « mon salut.... en me contentant d'avancer et de croître dans votre « amour comme l'aurore, *doucement et imperceptiblement....* » Il est naturel de rapprocher ces paroles de celles mêmes que Bossuet écrivait au sujet de madame de La Vallière, à la veille de son entière conversion : « Il me semble, disait-il, qu'elle avance un peu ses affaires à sa « manière, *doucement et lentement.* » Ainsi sa démarche habituelle, même dans le chemin du salut, était une douce lenteur, et comme un air de molle nonchalance, jusqu'à ce que l'amour lui eût donné les ailes qui enlèvent.... On ne trouve pas, dans les lettres de madame de La Vallière, un seul mot qui ne soit naturel, humble et doux, d'une reconnaissance vive pour ceux qui lui veulent du bien, d'une parfaite indulgence pour les autres : « Mes affaires n'avancent point, écrit-elle « (15 janvier 1674), et je ne trouve nul secours dans les personnes dont « j'en pouvais attendre : il faut que j'aie la mortification d'importuner « *le maître,* et vous savez ce que c'est pour moi..... » Et ailleurs : « Quitter la Cour pour le Cloître, ce n'est point là ce qui me coûte; « mais parler au roi, oh! voilà mon supplice. » La vue de sa fille, ma-

demoiselle de Blois, l'attendrit mais sans l'ébranler : « Je vous avoue que « j'ai eu de la joie de la voir jolie comme elle était ; je m'en faisais en « même temps un scrupule ; je l'aime, mais elle ne me retiendra pas un « seul moment ; je la vois avec plaisir, et je la quitterai sans peine : « accordez cela comme il vous plaira, mais je le sens comme je vous « le dis. » Ces luttes, ces difficultés dernières traînent encore et se prolongent quelque temps, jusqu'à ce que la résolution dernière vienne à son terme.... » ajoutons, jusqu'à ce que Louis XIV daigne autoriser la retraite de sa première maîtresse.

Madame de La Vallière avait à peine trente ans lorsqu'elle entra (le 20 avril 1674) aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Avant de quitter la cour, elle avait demandé pardon à genoux à la reine pour ses offenses ; la prise d'habit eut lieu le 2 juin 1674, le sermon de la *vêture*, fut prononcé par l'évêque d'Aire, en remplacement de Bossuet qui prononça celui de la *profession* dont la cérémonie se fit un an plus tard. La reine y assistait et plaça elle-même le voile noir sur la tête de la sœur Louise de la Miséricorde. Toutes les austérités, elle les pratiqua avec une implacable rigueur. « Un désir insatiable de souffrances la consumait, dit la lettre circulaire de la prieure des Carmélites de Paris sur la mort de la sœur Louise. Un jour de vendredi saint, trouve-t-on encore dans ce récit, elle se sentit si portée à honorer la soif de Jésus-Christ sur la croix, que pour y rendre quelque hommage, et expier le plaisir qu'elle avait pris autrefois à boire des liqueurs, elle fut plus de trois semaines sans boire une goutte d'eau, et trois ans entiers à n'en boire par jour que la valeur d'un demi-verre.... Quelques années après sa profession, elle perdit monsieur son frère qu'elle aimait tendrement. En apprenant cette triste nouvelle, elle éleva son cœur vers Dieu, et lui sacrifia si pleinement sa douleur qu'elle n'en donna aucune marque. Dans la suite du temps, ayant fait une perte encore plus sensible, une personne de ses amis, touchée de l'effort qu'elle faisait pour cacher sa douleur, lui dit que quelques larmes soulageaient le cœur et n'étaient point un crime. *Il faut tout sacrifier*, répondit-elle avec courage, *c'est sur moi seule que je dois pleurer.* » Cette perte, qui lui fut si sensible, était celle de son fils, le comte de Vermandois, mort de débauches. Bossuet s'était

chargé de lui annoncer cette pénible nouvelle ; les premières larmes versées, elle reprit avec une douloureuse fermeté : « C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore assez pleuré la naissance. »

Madame de Sévigné, elle-même, si mondaine, si volontiers railleuse, lorsqu'elle la vit à l'occasion du mariage de mademoiselle de Blois avec le prince de Conti, ne put retenir ce cri : *Quel ange m'apparut!* et elle termine une longue période d'éloges par cette réflexion : « En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle. »

La véritable et la grande dignité de madame de La Vallière, c'est d'avoir aimé Dieu comme elle avait aimé le roi, avec son cœur et non avec son ambition. Elle est d'elle cette simple et belle prière : « Faites (Seigneur) que le péché me déplaise bien plus par sa difformité que par la crainte de vos châtiments. »

Sa grande dignité, sa pureté, c'est le désintéressement dans l'ardent amour.

La sœur Louise de la Miséricorde mourut le 6 juin 1710. Depuis trente-six ans, la duchesse de La Vallière était morte au monde.

Ernest Chesneau.



LA DUCHESSE DE MAZARIN

(1646-1699)

En 1653, les troubles de la Fronde étaient apaisés ; les chefs de ce tumultueux mouvement, soumis ou fugitifs, ne pouvaient rien contre le souple et impérieux ministre qui gouvernait la France sans grandeur, mais non sans génie. Le cardinal Mazarin, vainqueur par son habileté et son heureuse étoile, exerçait une autorité absolue ; il avait assez fait pour sa fortune, il songea à celle de sa famille. Des huit enfants de sa sœur Hieronima Mazarini et de Lorenzo Mancini, gentilhomme romain, trois avaient déjà été appelés près de lui, deux étaient encore trop jeunes pour le voyage ; il voulut qu'on lui amenât les trois autres : Philippe, depuis duc de Nevers ; Marie, depuis connétable de Colonne ; et Hortense qui, sous le nom de duchesse de Mazarin, devait étonner son siècle par sa beauté et ses aventures.

Hortense Mancini était née à Rome en 1646. Elle avait donc sept ans quand elle arriva en France au mois de mars 1653. Sa sœur Marie et elle, accompagnées de leur mère, séjournèrent huit mois à Aix, dans le palais du gouverneur, pour s'y familiariser avec la langue et les usages de la France. Une fois à Paris, les deux sœurs furent mises au couvent où elles passèrent plusieurs années ; elles ne parurent à la cour qu'après le mariage de leur sœur Olympe, en 1657. Mademoiselle de Montpensier,

qui vit Hortense à cette époque, la trouva une belle fille. L'expression est faible, Hortense était déjà d'une rare beauté, et sa grâce enfantine avait gagné le cœur du cardinal qui la désignait de loin comme l'héritière de son nom et de ses trésors. Elle grandit au milieu des adulations des courtisans et dans l'intimité du jeune Louis XIV. Comme la prédilection de son oncle pour elle était bien connue, des prétendants du plus haut rang recherchèrent sa main. Charles II d'Angleterre, monarque encore sans couronne, la demanda avec instance. Mademoiselle de Montpensier raconte qu'au retour des négociations de Saint-Jean-de-Luz (novembre 1659), le cardinal lui dit : « Le roi d'Angleterre m'a fait proposer de le marier avec ma nièce Hortense. Je lui ai répondu qu'il me faisait trop d'honneur ; que tant qu'il y aurait des cousines germaines du roi à marier, il ne fallait pas qu'il songeât à mes nièces. »—« J'appris, ajoute-t-elle, que du temps de la mort de Cromwell, la reine d'Angleterre avait fait faire la même proposition à M. le cardinal qui l'avait refusée ; pour cette dernière fois, c'était M. de Turenne qui l'avait faite. Il prenait grand intérêt à tout ce qui regardait le roi d'Angleterre ; comme ce n'était pas un homme heureux dans les affaires dont il se mêlait, celle-ci ne réussit pas entre ses mains. La reine d'Angleterre témoignait un grand empressement pour ce mariage. » Mazarin refusa pour ne pas embarrasser sa politique des prétentions de Charles II. Un scrupule du même genre l'empêcha d'agréer la recherche du duc de Savoie. Un prince de Portugal, plus tard régent, puis roi sous le nom de Pierre II, fut au nombre des prétendants évincés. Hortense ne devait pas être reine. Après bien des hésitations et des lenteurs, le cardinal finit comme les personnes trop difficiles par prendre le pire parti. Se sentant mourir, n'ayant ni le temps de tarder encore ni le loisir de faire un meilleur choix, il donna Hortense à Armand de la Meilleraye qui prit, en l'épousant (28 février 1661), le titre de duc de Mazarin. Le 9 mars, le cardinal mourait en léguant au duc et à la duchesse qui portaient son nom vingt-huit millions et les revenus de plusieurs gouvernements dont un seul, celui de Hagueneau, rapportait 30,000 livres de rente. Un si grand bienfait produisit peu d'impression sur le cœur de la jeune femme qui semble n'avoir eu aucune affection pour son

oncle. Tandis que le cardinal agonisait à Vincennes, sa nièce s'amusait au palais Mazarin, et une de ses plus innocentes distractions était de jeter par la fenêtre l'or que le ministre avait si avidement thésaurisé.

« Aussitôt que le mariage fut conclu, écrit-elle dans ses *Mémoires*, il (le cardinal) m'envoya un grand cabinet où, entre autres nippes, il y avoit dix mille pistoles en or. J'en fis bonne part à mon frère et à mes sœurs, pour les consoler de mon opulence qu'elles ne pouvoient voir sans envie. Elles n'avoient pas même besoin de m'en demander. La clef demeura toujours où elle étoit quand on l'apporta; en prit qui voulut, et un jour entre autres que nous n'avions pas de meilleur passe-temps, nous jetâmes plus de trois cents louis par les fenêtres du palais Mazarin pour avoir le plaisir de faire battre un peuple de valets qui étoit dans la cour. Cette profusion étant venue à la connoissance de M. le cardinal, il en eut tant de déplaisir qu'on crut qu'elle avoit hâté sa fin. Quoi qu'il en soit, il mourut huit jours après, et me laissa la plus riche héritière et la plus malheureuse femme de la chrétienté. »

La plus malheureuse des femmes! On a peine à comprendre cette tragique exclamation. En beauté, en fortune, en grandeur, la jeune duchesse n'avait rien à désirer. Son mariage même ne semblait pas si mal assorti. Armand de la Meilleraye avait vingt-neuf ans; il était grand-maître de l'artillerie de France, lieutenant général des armées du roi, lieutenant général des haute et basse Bretagne, gouverneur d'Alsace. Ses qualités personnelles répondaient à sa position. Saint-Simon, qui le vit avancé en âge, le peint comme « un grand et gros homme de bonne mine qui marquait de l'esprit. » Il ajoute, en se reportant à la jeunesse du duc de Mazarin : « J'ai ouï dire aux contemporains qu'on ne pouvoit pas avoir plus d'esprit, ni plus agréable : qu'il étoit de la meilleure compagnie et fort instruit; magnifique, du goût à tout, de la valeur, dans l'intime familiarité du roi, qui n'a jamais pu cesser de l'aimer, gracieux, affable et poli. » Sur ce portrait il n'est personne qui n'accorde que M. de Mazarin était un mari très-convenable. Il n'avait que le tort d'être dévot et de trop aimer sa femme. Sa dévotion le fit trembler pour le salut de la jeune duchesse, si elle restait exposée aux tentations du monde; son amour le jeta dans la jalousie. Il redouta surtout, pour son bonheur domestique, les assiduités du jeune roi qui venait souvent au palais Mazarin où logeait encore Marie Mancini. M. de

Mazarin n'avait pas tout à fait tort, si l'on en croit madame de Lafayette.

« On ne savoit, dit-elle, si le roi y étoit conduit par les restes de son ancienne flamme, ou par les étincelles d'une nouvelle, que les yeux de madame de Mazarin étoient bien capables d'allumer. C'étoit non-seulement la plus belle des nièces du cardinal, mais aussi une des plus parfaites beautés de la cour. Il ne lui manquoit que de l'esprit pour être accomplie et pour lui donner la vivacité qu'elle n'avoit pas; ce défaut même n'en étoit pas un pour tout le monde, et beaucoup de gens trouvoient son air languissant et sa négligence capables de se faire aimer. Ainsi les opinions se portoient aisément à croire que le roi lui en vouloit, et que l'ascendant du cardinal garderoit encore son cœur dans sa famille. Il est vrai que cette opinion n'étoit pas sans fondement : l'habitude que le roi avoit prise avec les nièces du cardinal lui donnoit plus de disposition à leur parler qu'à toutes les autres femmes; et la beauté de madame Mazarin, jointe à l'avantage que donne un mari qui n'est guère aimable à un roi qui l'est beaucoup, l'eût aisément portée à l'aimer, si M. de Mazarin n'avoit eu ce même soin, que nous lui avons vu depuis, d'éloigner sa femme des lieux où étoit le roi. »

Sous l'empire d'une crainte qui n'était pas chimérique, il promena sa femme dans ses terres et ses gouvernements, et comme il en avait à tous les coins de la France, en Bretagne et en Alsace, au nord et au midi, la vie de la duchesse ne fut qu'un voyage perpétuel. Ses grossesses, ses couches (elle en eut quatre en cinq ans) ne la dispensaient pas de courir les grands chemins en tête à tête avec son fantasque mari. On comprend qu'une jeune femme, faite pour briller à la cour, ait peu goûté un pareil genre de vie. A bout de patience, elle se plaignit avec vivacité au duc de Mazarin qui, jugeant le péril plus grand que jamais, redoubla de surveillance. Des explications orageuses suivies de deux raccommodements aboutirent à une rupture ouverte. En 1666, quelques mois après la naissance de son quatrième et dernier enfant, la duchesse demanda judiciairement sa séparation. En attendant l'issue du procès, elle se retira dans le couvent de Sainte-Marie de la Bastille, puis à l'abbaye de Chelles. Sa conduite, dans ces pieuses maisons, n'eut pas toute la gravité convenable à une mère de quatre enfants et à une femme qui se disait si malheureuse; mais elle n'avait que vingt ans, et elle avait

trouvé à Sainte-Marie la plus réjouissante compagne de réclusion, une étourdie de seize ans, déjà remarquée pour sa rare beauté, et plus tard trop fameuse par le scandale de ses aventures, Sidonie de Courcelles. Les deux captives firent de leur mieux pour égayer les ennuis du cloître, et firent si bien qu'elles se rendirent insupportables aux bonnes religieuses chargées de les garder, et qui les virent partir avec grand plaisir. Hortense rentra au palais Mazarin avec l'inséparable madame de Courcelles, et, provisoirement, le duc logea à l'Arsenal. Bientôt les deux amies se brouillèrent, et Sidonie se remit avec son mari. Il paraît que l'amour était en jeu dans cette rupture, que madame de Mazarin raconte d'une manière confuse et en personne qui n'ose pas tout dire. Hortense et Sidonie se disputaient les hommages de Cavoye, ce parfait courtisan qui fut l'ami de Racine; la plus jeune l'emporta. Madame de Mazarin eut la légèreté de prévenir Courcelles. Celui-ci se battit avec Cavoye, et de peur de se donner le ridicule d'un mari jaloux, il eut l'air de se battre pour madame de Mazarin. Ce duel fit beaucoup de bruit et ne disposa pas les juges en faveur de la duchesse.

Elle gagna devant la troisième chambre des enquêtes, toute composée, dit-elle, de jeunes gens qui se piquèrent de la servir. Malheureusement la troisième chambre ne jugeait qu'en premier ressort ; son arrêt devait être confirmé ou cassé par la grand'chambre où siégeaient de vieux parlementaires peu sensibles à la beauté de madame de Mazarin. Elle prévit une sentence défavorable et ne l'attendit pas. Par un beau jour, ou plutôt par une belle soirée d'été, le 13 juin 1668, elle partit avec Nanon, sa femme de chambre, toutes deux déguisées en hommes, dans un carrosse à six chevaux. Son frère Philippe, duc de Nevers, et le prince de Rohan l'assistèrent dans sa fuite. Le prince de Rohan était vicieux jusqu'à la dépravation, hardi jusqu'à l'extravagance, aimant surtout le scandale, toujours prêt à se jeter dans les aventures, si bien qu'il finit par conspirer contre Louis XIV et eut la tête tranchée. Accompagnée de ce dangereux complice, la duchesse arriva au château de la princesse de Guémenée, mère de Rohan ; elle ne s'y arrêta qu'un instant, et se dirigea en chaise de poste vers la frontière de la Lorraine. Au bout de quelques heures, l'impatience la gagnant, elle monta à cheval

et courut à franc étrier jusqu'à Bar et de là jusqu'à Nancy. Le duc de Lorraine la fit escorter jusqu'à Neufchâtel, et le reste du voyage s'accomplit avec sécurité.

Quand la fuite de la duchesse fut publique, on rit beaucoup à la cour de la mésaventure du mari et de son désespoir. Comme on savait qu'il était assez visionnaire et qu'il s'était cru récemment honoré d'une révélation divine au sujet du roi et de mademoiselle de la Vallière, on s'étonna qu'il n'eût reçu du Ciel aucune lumière sur un sujet qui le touchait de plus près. Quelque poëte, probablement le duc de Nevers lui-même, fit là-dessus des vers qui n'ont que le mérite de l'à-propos ; ils commencent ainsi :

Mazarin, triste, pâle et le cœur interdit,

et finissent par une prétendue conversation entre le duc et Louis XIV :

—Ma pauvre femme, hélas! qu'est-elle devenue?
—La chose, dit le roi, vous est-elle inconnue?
L'ange qui vous dit tout ne vous l'a-t-il pas dit ?

On rit donc du mari, mais l'on s'indigna, ou l'on eut l'air de s'indigner contre la femme. Le fat et indélicat Rohan grossit encore un scandale qui flattait sa vanité, et affecta jusqu'au dédain pour se donner l'apparence d'un amant trop heureux. Madame de Montmorency, écrivant à Bussy au plus fort de la clameur, lui disait : « Pour des nouvelles, vous saurez que M. de Rohan parle avec mépris de madame de Mazarin. Il dit qu'on veut avoir ses bonnes grâces, mais sans en faire cas quand on les a. » Tandis que sa réputation subissait une atteinte irréparable, Hortense rejoignait en Italie sa sœur Marie, devenue connétable de Colonne, et trouvait à Rome un asile peu paisible. Elle revint en France, en 1670, solliciter de la bienveillance du roi une part de l'immense héritage du cardinal, mais elle n'obtint que l'offre dérisoire d'une pension de 24,000 livres. Cependant, elle aima mieux s'en remettre au hasard que de rester avec son mari et repartit pour Rome. Son second dé-

part étonna plus que le premier. Madame de Scudéry écrivait gaiement à Bussy, le 6 mars 1671 : « Madame de Mazarin s'en est encore allée cette fois plus hardiment que les autres ; quand les cervelles de nous autres femmes se démontent, en vérité cela ne se raccommode jamais. » Madame de Mazarin devait fournir encore plus d'une preuve à l'appui de ce redoutable aphorisme.

Marie Mancini, qui ne s'était jamais bien consolée de n'être pas la femme de Louis XIV, s'ennuyait à Rome, et, s'en prenant de son ennui au connétable de Colonne, résolut de le quitter. Hortense s'associa à cette coupable et folle idée. Les deux sœurs s'échappèrent furtivement de Rome, s'embarquèrent à Civita-Vecchia et arrivèrent en Provence au mois de juin 1672. Pour que rien ne manquât au scandale, les fugitives paraissaient courir après deux frères d'équivoque réputation, et dont on avait fort remarqué à Rome les assiduités auprès d'elles, le chevalier de Lorraine et M. de Marsan. Cette dernière équipée dépassait de beaucoup ce qu'on pouvait se permettre sous Louis XIV. De toutes parts on cria à l'esclandre. Madame de Scudéry, honnête femme, assez indulgente d'ailleurs, écrivait à Bussy qui n'avait nullement le droit d'être sévère : « Pour vous dire la vérité, je conçois bien qu'on peut aimer, mais je ne comprends pas qu'une femme de qualité se puisse résoudre à renoncer à toute sorte d'honneur, de bienséance et de réputation ; je tiens qu'il y devroit avoir une punition corporelle pour les dames si fort emportées. » On trouve dans la correspondance de madame de Sévigné des expressions de blâme tout aussi formelles. Madame de Grignan, plus charitable que sa mère, envoya des chemises aux fugitives en disant qu'elles voyageaient comme de véritables héroïnes de roman, avec force pierreries et très-peu de linge blanc.

Il était temps que ces folles aventures, semblables à un roman décousu, eussent un terme. Les deux sœurs se séparèrent. Marie se dirigea vers Paris qui lui fut interdit ainsi que Versailles, et alla mourir dans un cloître d'Espagne lentement et obscurément. Hortense s'établit à Chambéry. Ses grandes liaisons de famille, les débris de son opulence, la protection du duc de Savoie lui assurèrent quelques années d'une existence paisible qu'elle rendit brillante. Tous les témoignages s'ac-

cordent sur l'attrait impérieux qu'exerçait cette belle personne. Il semble que Saint-Évremond n'exagère rien lorsqu'il dit : « Madame Mazarin n'est pas plus tôt arrivée en quelque lieu, qu'elle y établit une maison qui fait oublier toutes les autres. On y trouve la plus grande liberté du monde ; on y vit avec une égale discrétion ; chacun y est plus commodément que chez soi, et plus respectueusement qu'à la cour. » Dans cet intervalle de repos, voulant répondre à la curiosité de ses amis et aux inculpations de ses ennemis, elle fit rédiger ses *Mémoires* par un des familiers de sa petite cour, l'abbé de Saint-Réal, bel esprit qui ne manquait pas d'imagination, et qui s'entendait très-bien à mettre l'histoire en roman. Je ne veux pas dire que ces *Mémoires* sont un roman, comme d'autres ouvrages de Saint-Réal ; je les crois beaucoup plus vrais et plus sérieux que l'histoire de la *Conjuration contre Venise;* on y trouve, je pense, peu d'inexactitudes graves ; tout au plus peut-on les accuser d'omissions. La duchesse les avoua ; mais je ne sais comment on a pu les lui attribuer, car avec tout son esprit, et elle en avait assurément, quoi qu'en dise madame de Lafayette, elle était incapable d'écrire correctement une lettre. Pour de simples billets, elle recourait à un secrétaire. On joint ordinairement aux *Mémoires* un *portrait* de madame de Mazarin qui est peut-être aussi de Saint-Réal, et qui, malgré la roideur du style, rend assez bien l'éclat et la grandeur du modèle ; il est trop long pour être cité ici ; nous n'en donnerons que quelques passa ges:

« C'est une de ces beautés romaines qui ne ressemblent pas à des poupées, comme la plupart des nôtres de France, et dans qui la nature toute pure triomphe avec majesté de tout l'artifice des coquettes. La couleur de ses yeux n'a point de nom ; ce n'est ni bleu, ni gris, ni tout à fait noir, mais un mélange de tous les trois, qui n'a que ce que chacun a de plus beau, la douceur des bleus, la gaieté des gris, et surtout le feu des noirs ; mais ce qu'ils ont de plus merveilleux, c'est qu'il n'y en a point au monde de si doux et de si enjoués pour l'ordinaire, enfin de si propres à donner de l'amour, et il n'y en a point de si sérieux, de si sévères et de si sensés, quand elle est dans quelque application d'esprit. Ils sont si vifs et si riants que, quand elle s'attache à regarder quelqu'un fixement, ce qui ne lui arrive guère, on croit en être éclairé jusqu'au fond de l'âme, et on désespère de pouvoir lui rien cacher. Ils sont grands,

bien fendus et à fleur de tête, pleins de feu et d'esprit; mais avec toutes ces beautés, ils n'ont rien de languissant et de passionné, comme si elle n'était née que pour être aimée et non pour aimer.

« Sa bouche n'est ni grande ni de la dernière petitesse; mais tous les mouvements en sont pleins de charme, et les grimaces les plus étranges ont une grâce inexprimable quand elle contrefait ceux qui les font. Son rire attendrirait les cœurs les plus durs et charmerait les plus cuisants soucis. Il lui change presque entièrement l'air du visage qu'elle a assez naturellement froid et fier, et il y répand une certaine teinte de douceur et de bonté qui rassure les âmes que sa fierté avait d'abord alarmées, et leur inspire cette joie inquiète qui est la plus prompte disposition à la tendresse... Son nez, qui est assurément des mieux faits et de la plus juste grandeur, donne un certain air fin, noble, élevé à toute sa physionomie qui plaît infiniment. Elle a le son de voix si touchant qu'on ne sauroit l'entendre sans émotion. Son teint a un éclat si beau, si naturel, si vif et si doux, que je ne pense pas que personne se soit jamais avisé, en le regardant, de trouver à redire qu'il ne soit pas de la première blancheur. Ses cheveux sont d'un noir luisant qui n'a rien de rude. A voir le beau tour qu'ils prennent naturellement, et comment ils se tournent d'eux-mêmes quand elle les a tout à fait abattus, pour peu qu'on eût l'âme poétique, on diroit qu'ils se jouent à plaisir, tout enflés et glorieux de couvrir une tête si belle. »

Telle était à vingt-six ans, telle resta jusqu'à sa mort Hortense Mancini. La Fare la proclame la plus belle femme de l'Europe. Quand un demi-siècle plus tard Fielding traça le portrait idéal de l'héroïne de Tom Jones, il crut ne pas pouvoir donner une plus grande idée de Sophie Western, qu'en disant qu'elle ressemblait à la duchesse de Mazarin. Son esprit, sans être très-brillant, n'était pas indigne de son incomparable beauté; elle le fortifia et le développa par des lectures sérieuses et la conversation des savants. Ses manières aussi devinrent plus réservées; sa conduite fut mieux ordonnée. Enfin il parut que l'expérience lui avait profité. Les personnes qui l'avaient vue quelques années avant et qui la revoyaient à Chambéry ne la trouvaient pas reconnaissable. Il semblait donc que la seconde partie de sa vie réparerait les fautes et les malheurs de la première; il n'en fut pas ainsi. La même destinée qui lui avait prodigué tous les dons voulut que tous ces dons fussent inutiles.

Après la mort du duc de Savoie, en 1675, madame de Mazarin quitta

ce pays à cause des procédés peu obligeants de la duchesse régente, et se rendit en Angleterre, où elle trouva bien près du trône une de ses proches parentes, Marie d'Este, duchesse d'York, fille d'une nièce du cardinal, mariée au duc de Modène. Charles II régnait encore et épuisait avec une voluptueuse insouciance l'éphémère retour de fortune des Stuarts. Une jeune Française, mademoiselle de Kéroualles, créée duchesse de Portsmouth, avait toute sa faveur. Madame de Mazarin l'aurait supplantée, dit-on, si elle l'eût voulu, et l'on crut d'abord qu'elle le voulait. On a même raconté qu'elle était venue à Londres à cette intention, qu'un parti ennemi de la duchesse de Portsmouth et de la France l'y avait appelée, que Charles II s'était laissé gagner sans peine à la beauté de madame de Mazarin et que ce n'était pas dans des vues désintéressées qu'il lui avait donné une pension de 4,000 livres sterling. Il y a du vrai dans ce récit, et il est certain que mademoiselle de Kéroualles fut jalouse et eut sujet de l'être; mais madame de Mazarin avait dans le caractère quelque chose de trop indépendant, de trop capricieux, de trop fier pour se plier au rôle de favorite. D'ailleurs, elle portait dans ses passions une franchise qui excluait le calcul. Juste au moment où on la croyait au mieux avec le roi d'Angleterre, elle accueillit avec une préférence marquée le prince de Monaco, un de ses amis de Savoie qui était venu la rejoindre à Londres. Charles II se fâcha d'abord et retira la pension; mais cet aimable prince ne savait pas garder rancune, il rendit les 4,000 livres sterling en y ajoutant un logement au palais de Saint-James.

Le pavillon que madame de Mazarin habitait devint bientôt le rendez-vous de ce que l'Angleterre avait de plus élevé pour le rang, de plus distingué pour l'esprit, sans distinction de partis. Les ministres rivaux Halifax, Rochester, Godolphin, Sunderland s'y rencontraient, et oubliaient un moment leurs querelles pour jouir ensemble de la conversation de la duchesse. Des érudits, des controversistes, van Beuning, Vossius, Justel, lui faisaient hommage de leur savoir; hommage qu'elle ne dédaignait pas, car elle se plaisait à agiter les questions les plus sérieuses, y compris la religion. Le vieux poëte Waller se plaignait de ne plus avoir pour la célébrer la verve de sa jeunesse. De tous les hôtes de

son salon, le plus assidu était un vieil exilé français, le judicieux, l'aimable et spirituel Saint-Évremond. Cet ancien ami de Marion de Lorme et de Ninon de l'Enclos se félicitait de retrouver chez la nièce du cardinal plus que la beauté de l'une et tout l'esprit de l'autre. Malgré ses soixante ans passés, ses rides, ses cheveux blancs, sa loupe plantée entre des sourcils grisonnants, il devint amoureux de la duchesse, et bravant le ridicule de sa passion sénile et platonique, supportant les fréquents accès d'humeur de la capricieuse beauté qui en était l'objet, il resta jusqu'à la fin fidèle au sentiment qui tourmentait et amusait sa vieillesse. Tous ses écrits sont pleins de son amour; on y rencontre beaucoup d'éloges et presque autant de reproches, des compliments qui manquent rarement de délicatesse et des conseils qui ne manquent jamais de sens. Madame de Mazarin riait des compliments et ne tenait aucun compte des conseils. Sa manière de vivre, plus encore que sa fantasque indifférence, désolait son raisonnable adorateur. La tranquillité dans l'opulence, l'éclat d'une cour où elle effaçait les beautés les plus brillantes, l'agrément de la cour plus choisie qui se réunissait autour d'elle, les conversations sérieuses et enjouées ne lui suffisaient pas ; son âme mobile, son imagination ardente réclamaient d'autres distractions. Monter à cheval dès cinq heures du matin, galoper dans la foule à toutes les courses, assister aux combats de coqs, engager et soutenir des paris, prolonger fort tard des soupers trop abondants, aller à l'embouchure de la Tamise braver les périls d'une mer orageuse [1], ce n'était pas assez si, à tant de fatigues, le jeu ne joignait ses violentes émotions ; mais le charme de la bassette s'émoussait à son

[1] A propos de cette dernière fantaisie, Saint-Évremond a rencontré quelques vers assez beaux qui peuvent très-bien s'entendre dans un sens moral :

Nous allions, il est vrai, sur de tranquilles eaux,
Chercher les raretés qu'apportoient les vaisseaux ;
Mais vous n'exposiez pas à la fureur de l'onde,
Cette tête adorable et chère à tout le monde.
Aujourd'hui vous bravez les plus fiers matelots,
Et ne craignez rien tant que le calme des flots.
Il faut un temps fâcheux, il faut un grand orage ;
Vous haïriez la mer sans péril du naufrage.

tour ; et cette âme inquiète, ne sachant où se prendre, se tournait vers la dévotion qui avait pour elle l'attrait d'un sentiment inconnu. Après une journée passée aux courses de Newmarket, après une soirée où son page Dery avait chanté des vers voluptueux pour ranimer le monarque blasé, après une nuit de jeu, elle se prenait à envier le repos du cloître et la vie austère des Carmélites. Un jour, elle annonça à Saint-Évremond qu'elle voulait quitter l'Angleterre et s'aller enfermer dans le couvent où s'était mise sa sœur, la connétable de Colonne. Désolé de ce nouveau caprice, le vieux philosophe lui représenta que se jeter dans un couvent sans vocation, s'imposer une sévère pénitence en vue d'un autre monde dont elle n'attendait rien, et se consacrer à des dogmes pieux auxquels elle ne croyait pas, était une idée extraordinaire qui pouvait la séduire un moment, mais qui ferait son malheur dans cette vie, sans contribuer à son salut dans l'autre. La duchesse se laissa persuader, et resta à Londres où elle eut vers ce temps (1683), au lieu de l'aventure céleste qu'elle voulait aller chercher en Espagne, une aventure mondaine qui se dénoua tragiquement. Un jeune gentilhomme suédois, qui portait un grand nom militaire, Banier, s'éprit de madame de Mazarin et fut payé de retour. Philippe de Savoie, neveu de la duchesse, qui était venu la visiter, s'offensa de cette liaison, peut-être par jalousie, provoqua Banier et le tua en duel. Le désespoir de madame de Mazarin fut grand et dépassa les limites des convenances jusqu'à éclater publiquement. Elle fit tendre en noir ses appartements, et disposer en forme de chapelle mortuaire un cabinet où ses pages, ses femmes et elle-même chantaient les plus funèbres psaumes de la liturgie catholique.

Le duc de Mazarin, pauvre mari ridicule, mais touchant, était resté amoureux fou de sa femme. Il crut le moment venu de faire près d'elle une tentative suprême, pensant que, dégoûtée du séjour de Londres, elle rentrerait volontiers en France. Il envoya une dame qui avait été anciennement à son service, madame du Ruz, lui porter l'assurance de son pardon et de son amour et la presser de revenir. Tout fut inutile; Hortense refusa de quitter l'Angleterre; résolution peu excusable, à moins que l'on n'admette l'excuse fort gaie de madame de Sévigné

qui a dit : « Les règles ordinaires ne sont point faites pour elle ; sa justification est écrite sur la figure de M. de Mazarin. »

Ce n'est pas sur la figure, c'est plutôt dans le caractère de son mari que l'on chercherait sa justification. Les chagrins domestiques avaient augmenté les bizarreries du duc de Mazarin, et l'avaient jeté dans des manies qui le rendaient la fable de la cour. Sa dévotion qui avait toujours été singulière tournait à la folie. Il fit, par un scrupule de décence, briser ou mutiler les statues, barbouiller les tableaux, déchirer les tapisseries qui lui venaient du cardinal. Trouvant ses filles trop belles, et craignant que cette beauté ne leur devînt funeste, il voulait qu'on leur arrachât les dents de devant. Il imagina, pour maintenir la chasteté sur ses terres, des règlements minutieux qu'il serait difficile de rappeler ici ; on peut les lire dans les *OEuvres de Saint-Évremond* qui les a mis en vers. Il était heureux qu'on lui fît des procès ; il en eut jusqu'à trois cents, si l'on en croit l'abbé de Choisy, et les perdit presque tous. « Je suis bien aise, disait-il, qu'on me fasse des procès sur tous les biens que j'ai eus du cardinal. Je les crois tous mal acquis ; et du moins quand j'ai un arrêt en ma faveur, c'est un titre et ma conscience est en repos. » C'était pousser le scrupule un peu loin ; mais, si l'on s'en rapporte aux récits presque incroyables des contemporains, il allait plus loin encore dans cette voie de religieuse soumission aux arrêts de la Providence. Il n'osait pas avoir la moindre volonté de peur d'agir contre la volonté divine. Un jour, le feu prit au château de Mazarin, chacun accourut pour l'éteindre, lui de chasser les coquins qui tentaient de s'opposer au bon plaisir de Dieu. Une autre fois, il mit les emplois de sa maison en loterie et fit tirer les lots par ses gens. Son cuisinier eut la place d'intendant et son frotteur celle de secrétaire. Le souvenir de cette curieuse distribution d'emplois se conserva longtemps ; Voltaire s'en égayait encore un demi-siècle plus tard, lorsqu'il écrivait ces jolis vers :

On conte que l'époux de la célèbre Hortense
Signala plaisamment sa sainte extravagance ;
Craignant de faire un choix par sa faible raison,

Il tirait aux trois dés les rangs de sa maison.
Le sort d'un postillon faisait un secrétaire,
Le cocher, étonné, devint homme d'affaire;
Un docteur hibernois, son très-digne aumônier,
Rendit grâce au destin qui le fit cuisinier.

« On n'en finirait pas avec ses folies, » dit Saint-Simon à qui nous devons la plupart de ces détails. On comprend que la duchesse n'ait pas été très-empressée de revenir auprès de ce maniaque personnage. Elle sortit peu à peu du désespoir où l'avait jetée la mort de Banier et reprit son train de vie ordinaire. L'avénement de Jacques II, en 1685, ne porta pas une atteinte sensible à sa situation. Elle avait peu de faveur à attendre de ce roi dévot, mais la petite-nièce du cardinal devenue reine d'Angleterre eut, quoique dévote, de la considération pour une proche parente. Par le fait de cette parenté, la duchesse de Mazarin se trouva dans une position plus élevée et plus honorable qu'elle n'avait été jusque-là. Ses parents de France, qui l'avaient un peu négligée, se souvinrent d'elle. Sa plus jeune sœur, la duchesse de Bouillon, la vint voir en 1687. A cette occasion, une sorte de joûte s'engagea entre La Fontaine, le poëte favori de la duchesse de Bouillon, et Saint-Évremond, le vieux et spirituel chevalier de madame de Mazarin. La Fontaine écrivit dans une lettre à Saint-Évremond :

Hortense eut du Ciel en partage
La grâce, la beauté, l'esprit; ce n'est pas tout :
Les qualités du cœur, ce n'est pas tout encore :
Pour mille autres appas le monde entier l'adore
Depuis l'un jusqu'à l'autre bout.
L'Angleterre en ce point le dispute à la France,
Votre héroïne rend nos deux peuples rivaux.

Cet éclat qui environnait Hortense et que La Fontaine célébrait allait bientôt s'assombrir. La révolution de 1688 suivit de près l'épître du poëte. Madame de Mazarin n'avait point de préjugés contre la liberté; elle se plaisait même à rappeler qu'elle était née à Rome, qu'elle y avait

reçu l'âme des Porcies et des Arries; mais si la révolution ne froissait pas ses sentiments, elle compromettait terriblement ses intérêts. Le parti triomphant, ne voyant en elle que la parente de la reine, demanda son expulsion; sa pension cessa naturellement à la chute de Jacques II. Cependant quelques amis, Godolphin, Montaigu, Hampden, intervinrent en sa faveur; le nouveau roi, Guillaume III, n'était point persécuteur; il permit à la duchesse de rester en Angleterre et lui donna une pension de 2,000 livres sterling. Elle garda ainsi jusqu'à la fin, non sans faire de grosses dettes, les apparences d'une grande existence; mais la dépense passait le revenu, les embarras d'affaires augmentaient chaque jour; les amis mouraient ou étaient de peu de secours; les créanciers, excepté le pauvre Saint-Évremond, devenaient importuns; l'âge enfin venait; en vain, comme pour le braver, écrivait-elle, à cinquante ans, à Saint-Évremond: « Je ne me suis jamais mieux portée, je n'ai jamais été plus belle. » Malgré ces fières paroles, elle ressentait les tristesses qui pèsent lourdement sur le déclin d'une vie dévoyée et sans but. Elle n'attendait plus rien de la terre, elle n'espérait rien du Ciel. Le dénoûment religieux qui couronne étrangement, mais non sans grandeur et sans charme, les galanteries de madame de Longueville et l'amour de madame de La Vallière n'était point fait pour cette femme à l'esprit inquiet et hardi, qui, au lieu de l'*Évangile* et de l'*Imitation,* lisait le *Dictionnaire de Bayle.* Dès que la vie dépouillée des grâces de la jeunesse lui apparut dans toute son aridité, elle la prit en dégoût. Dans ses dernières années, elle s'éloigna un peu du monde, chercha une demi-retraite, et passa ses étés à Chelsea; mais elle n'y trouvait pas le calme. Le sage Saint-Évremond lui conseillait de soigner sa santé, de suivre un régime, de s'abstenir de ces eaux fortes alors à la mode, l'eau d'anis, l'eau d'absinthe, et surtout la terrible liqueur irlandaise l'usquebaugh. La duchesse haussait les épaules à ces bons avis, et prenait une sorte de plaisir dédaigneux à braver la mort. Elle la vit approcher sans crainte et la subit avec indifférence le 2 juillet 1699, contente peut-être d'une fin prématurée qui la débarrassait des ennuis d'une situation chaque jour plus difficile, et lui épargnait l'affront de la vieillesse.

Saint-Évremond, malgré sa philosophie, fut inconsolable de la perte de la capricieuse et charmante enchanteresse qui depuis tant d'années le retenait captif; il pleura sa mort dans des vers qu'on ne lit pas sans émotion, bien qu'ils se sentent du grand âge de l'auteur, alors presque nonagénaire.

Une autre personne aussi la pleura, et plus amèrement sans doute. Voici ce que raconte Saint-Simon : « M. de Mazarin depuis si longtemps séparé d'elle, et sans aucun commerce, fit rapporter son corps et le promena près d'un an avec lui de terre en terre. Il le déposa un temps à Notre-Dame de Liesse, où les bonnes gens la priaient comme une sainte et y faisaient toucher leurs chapelets. » Dernière bizarrerie de cette destinée étrange ! Celle qui pendant sa vie avait été si mauvaise chrétienne et que tant de grands seigneurs avaient adorée comme une divinité profane fut, après sa mort, honorée comme une sainte par de pauvres paysans qui ne connaissaient d'elle que son nom.

L'histoire de la duchesse de Mazarin laisse une impression de tristesse. On s'afflige de voir des dons si précieux, la haute naissance, la fortune immense, une âme généreuse et vraiment royale, un esprit élevé, ouvert à toutes les idées et curieux de toutes les études, un caractère franc, exempt de haine, n'aboutir qu'à de fâcheuses aventures, à une position plus équivoque encore que brillante, à des soucis incessants, à une mort prématurée. Ses fautes, qui furent nombreuses, provenaient presque toutes du malheur d'une union mal assortie. On ne saurait sans doute la justifier en tout; mais, là même où l'on ne peut l'excuser, il est permis de la plaindre, et de croire qu'elle valait mieux que sa vie et méritait mieux que sa destinée.

LÉO JOUBERT.



MLLE DE VALOIS

FRANÇOISE-MADELEINE D'ORLEANS

(1648-1664)

La pauvre jeune princesse dont nous voulons rappeler ici la rapide histoire n'eut que trois dates dans sa vie, qui fut bien courte. Elle naquit, se maria, mourut. Sa naissance, accueillie avec regret par sa famille, passa inaperçue parmi les tumultes d'une époque agitée; son mariage, célébré au milieu des fêtes d'une cour brillante, animée des premières amours d'un jeune roi, eut son éclat d'une heure entre toutes ces splendeurs; sa mort, dès longtemps prévue, prédite avec assurance et à jour fixe, l'atteignit dans les tristesses de l'exil, et les témoignages publics de douleur qui l'accompagnèrent furent moins donnés à sa perte que confondus avec les pompes lugubres d'un autre royal décès survenu peu de temps après, la mort de Madame royale, Christine de France, mère du duc régnant de Savoie.

Ce ne sont donc point les grands coups de fortune, l'intérêt saisissant d'une histoire longtemps occupée par de bruyants événements que nous aurons à retracer ici; mais la vie obscure de Françoise-Madeleine d'Orléans, mademoiselle de Valois : son rang élevé, celui d'une jeune princesse née sur les marches d'un trône et qui régna elle-même, le milieu

où elle vécut, soit en France, soit à la cour de la vaillante maison de Savoie, nous semblent faits pour attirer quelques sympathies sur cette existence si prématurément brisée.

Le lundi 12 octobre 1648, la ville de Paris était en grand émoi; les marchands de vin et cabaretiers s'étaient réunis en grande troupe dans le Palais; et, soutenus par les suppôts de leurs tavernes, ils avaient voulu arrêter le président Le Féron, prévôt des marchands, qui s'était déclaré en faveur d'un édit contraire à leurs intérêts. Le lendemain, 13 octobre, messieurs du Parlement avaient repris leur délibération, non sans redouter les troubles de la veille; une lettre de cachet les appela à Saint-Germain, où la cour s'était retirée devant les premières démonstrations de la Fronde. Paris attendait avec anxiété l'issue de cette conférence, tout prêt à recommencer le mercredi, comme il fit en effet, l'émeute du lundi. C'est au milieu de cette attention portée sur de graves événements que naquit, à Saint-Germain, Françoise-Madeleine d'Orléans, fille de Gaston, oncle du jeune roi, alors lieutenant du royaume, et de Marguerite de Lorraine, sa seconde femme.

La nouvelle de cette naissance, arrivée quelques heures avant que le Parlement fût rendu à Saint-Germain, produisit peu d'effet; Paris ne daigna pas s'en apercevoir, et la gazette, par son silence, sembla s'associer au déplaisir qu'éprouva la famille de Gaston en se voyant accrue non d'un fils, vivement désiré, mais d'une troisième, et même d'une quatrième fille, puisque mademoiselle de Montpensier, née d'un premier lit, n'était homme qu'en action.

Cette enfant, dont la venue ne fut bien accueillie que par les rivaux de sa famille, vint au monde frêle et délicate : on s'y attacha d'abord comme on s'intéresse à la faiblesse; on l'aima ensuite pour sa gentillesse; et dès que les dangers des premières années furent passés, par une singulière combinaison d'ambition politique, à l'âge de quatre ans à peine, on la fiançait, au Palais-Royal, en présence de Leurs Majestés, à M. le duc d'Enghien, fils du prince de Condé.

Ce projet de mariage est, à coup sûr, l'un des plus singuliers épisodes de la Fronde ; et quels que soient les motifs pour lesquels la cour permit ces fiançailles prématurées, il est difficile de penser qu'elle les ait

désirées; quant à l'enfant, peut-être n'en eut-elle jamais connaissance.

Son âge, sa faible santé exigeaient alors des soins continuels; aussi suivait-elle partout sa mère, dans les pérégrinations fréquentes auxquelles la difficulté des temps ou les caprices et l'humeur inquiète de Gaston contraignaient la duchesse. Lorsque le duc les rejoignait, à Blois, par exemple, il aimait à se trouver avec ses trois dernières filles chez leur gouvernante, madame de Raré; et là sans doute se préparaient, dans de familières causeries, des projets d'avenir auxquels on se dispensait volontiers d'associer la jalousie soupçonneuse de leur sœur aînée, Mademoiselle, qui voyait avec peine ces conciliabules, souvent déconcertés par son arrivée imprévue.

Les jeunes princesses que le duc trouvait réunies chez madame de Raré étaient Marguerite-Louise d'Orléans, née en juillet 1645 : elle épousa, en 1661, le grand-duc de Toscane, Cosme III de Médicis; Élisabeth, mademoiselle d'Alençon, née en décembre 1646, qui devint, en 1667, la femme du duc de Guise, François de Lorraine. Une dernière sœur de mademoiselle de Valois, Anne-Marie, née en novembre 1652, mourut dans sa quatrième année, et un jeune prince, espoir de la famille, né en 1650, mourut en 1652.

De tous les enfants de Gaston, aucun n'était plus tendrement chéri que mademoiselle de Valois : son affection pour elle allait jusqu'à l'égoïsme. Un jour, qu'après de nombreuses démarches vainement tentées, mademoiselle de Montpensier insistait plus vivement que jamais pour que son père plaçât auprès d'elle une de ses sœurs, le duc lui répondit : « Pour ma fille d'Orléans, vous croyez bien que l'on ne l'y mettra pas (mademoiselle d'Orléans était l'aînée); ma fille de Valois, c'est mon divertissement, et c'est pourquoi je vous l'ai refusée. »

Un tel refus était imprudent, et dans la page où elle rappelle l'impression qu'elle en ressentit, Mademoiselle laisse percer en termes fort transparents son mécontentement. Elle-même était fort riche; mais ses sœurs étaient dans une condition très-différente de la sienne; si Monsieur venait à mourir, leur état serait pitoyable; Madame serait bien embarrassée avec quatre filles sur les bras.—Madame, à qui elle fait cette sortie assez peu agréable, lui répond doucement : « J'ai tant de sujet de me fier

à la Providence, que je ne doute pas qu'elle n'agisse sur mes filles comme sur moi; ainsi je ne m'en mettrai en nulle inquiétude. » Tant de résignation pousse à bout Mademoiselle : « Je pensai lui dire, reprend-elle avec aigreur, qu'elle avoit raison, et qu'elle avoit agi d'une manière si extraordinaire pour elle que la maison de Bourbon n'étoit pas si heureuse que celle de Lorraine. » Cruel sentiment qui fait une allusion méchante aux difficultés sans nombre que rencontra le mariage de Gaston avec Marguerite de Lorraine, et aux humiliations par lesquelles le duc obtint la ratification par la cour d'un mariage si peu avantageux pour lui.

Si les paroles de Mademoiselle pouvaient paraître obscures, et si ses vrais sentiments devaient être plus nettement mis à jour, un mot de son père ferait juger de leur portée véritable. Deux ans après cet entretien de Mademoiselle avec Madame, qui lui avait été sans doute fidèlement rapporté et qu'il ne pouvait guère oublier, Gaston appela auprès de lui, à Blois, le comte de Béthune. Le duc lui parla à plusieurs reprises de Mademoiselle, et s'emporta contre elle avec une grande vivacité : il était en colère dès qu'on lui nommait son nom, et revenait toujours à dire : « Elle n'aime point ses sœurs; elle dit que ce sont des gueuses; qu'après ma mort, elle leur verra demander l'aumône sans leur en donner. »

Telle n'aurait pas été peut-être la pensée de Mademoiselle, si son père lui avait confié le sort de mademoiselle de Valois, qu'elle désirait beaucoup avoir auprès d'elle et qui l'appelait sa « petite mère ». Toutefois, entre Mademoiselle et ses sœurs, il existait une cause grave de mésintelligence : malgré son âge, ou plutôt à cause de son âge, qui rendait pour elle impossible tout mariage qui se ferait trop attendre, mademoiselle de Montpensier voyait dans tout prince souverain à marier un prétendant à sa main; son revenu pouvait bien s'élever à trois millions de notre monnaie, et cette fortune, qui faisait d'elle la plus riche héritière de l'Europe, n'était pas en effet sans avoir quelque prestige aux yeux de bien des mères; mais il est vrai de dire que s'il fut tour à tour question pour elle d'épouser tous les princes contemporains, depuis l'empereur d'Autriche jusqu'au tout jeune Louis XIV, elle n'en resta pas moins toujours sans alliance; si le bruit courut même d'un mariage entre elle et le duc régnant de Savoie, son cousin, qui devait épouser mademoiselle

de Valois, il n'y eut dans ce projet qu'une cause de jalousie de plus entre elle et la jeune princesse qu'elle avait eu peut-être la pensée d'adopter.

Elle raconte, avec la complaisance qu'elle apporte dans tous les récits du même genre, que Madame royale, mère de Charles-Emmanuel II, s'étonnait souvent qu'elle ne témoignât pas un grand désir d'épouser le duc de Savoie; et, bien que son amour-propre flatté vît là l'indice d'un désir, elle ajoute néanmoins que Madame royale craignait par-dessus tout de voir son fils marié avec une personne capable d'agir, qu'elle ne lui fit jamais parvenir aucune demande, et que le duc, « qui marquoit pour elle la plus grande passion du monde, » ne fit jamais aucune tentative pour obtenir sa main.

Cet aveu naïf montre la prétention, mal justifiée, sans doute, mais bien réelle de mademoiselle de Montpensier, et suffit à prouver cette rivalité que mademoiselle de Valois devait trouver dans sa sœur aînée, chez qui, dit madame de Motteville, « la jalousie que l'amour-propre produit effaçoit la force du sang et de la nature[1]. »

Si l'histoire n'a rien à gagner au récit de cette course au mariage, la chronique intime de la cour, l'analyse du cœur humain peuvent trouver un certain intérêt dans les révélations de Mademoiselle. Ici elle dit bien haut à madame de Choisy, qui l'engage à tout faire pour rompre le mariage de M. de Savoie avec sa sœur, qu'elle n'est pas d'humeur à courir sur les marchés des autres; là, elle avoue qu'elle n'attend pas sans impatience la réponse que fera Monsieur à l'abbé Damoreti, qui vient lui demander la main de sa fille; ailleurs elle se justifie d'avoir écrit à M. de Savoie que sa sœur était bossue, et quantité d'autres choses désobligeantes pour elle; plus loin, tout en paraissant très-fière de l'accueil fait par le duc de Savoie à un de ses gentilshommes, elle assure qu'elle ne se repent pas d'avoir rompu tout commerce avec Madame royale et rendu impossible son propre mariage avec un prince dont elle apprécie peu les procédés enfantins. Plus tard, par un nouvel intermédiaire, car jamais le duc de Savoie ni sa mère ne paraissent directement, elle apprend que le duc a la plus grande passion de l'épouser, que Madame royale verrait avec moins

[1] *Collection Michaud*, p. 468, Paris, Didier.

d'ennui cette union, que le roi la souhaite, enfin que le cardinal Mazarin, chargé de lui faire cette communication, la désire : cette fois elle accepte, mais, écrit-elle à plusieurs années d'intervalle, « afin que cela se répandît et qu'on pût connoître dans la suite que c'étoit elle qui avoit refusé. » Malgré cette méchante pensée d'un refus blessant qu'elle se promettait, elle ne laissa pas de demander un jour au roi de charger M. de Beziers, qui s'en allait ambassadeur à Venise, de ménager son mariage avec le duc de Savoie. La verte réponse qu'elle s'attira du roi, et à laquelle elle s'était imprudemment exposée, montre assez de quelle part vint le refus, et combien on voyait de mauvais œil qu'une princesse alors âgée de trente-quatre ans, persistât à se poser en rivale d'une jeune sœur âgée de quinze ans à peine, pour épouser un prince de vingt-neuf ans.

Nous en avons fini avec cette odieuse question de rivalité entre deux sœurs, nous avons franchi l'espace et nous sommes arrivés jusqu'en 1663, année même du mariage de mademoiselle de Valois. Nous allons maintenant faire connaître et la jeune princesse et le prince qui lui était destiné.

Charles-Emmanuel II, fils de Victor-Amédée et de Christine de France, sœur de Louis XIII et de Gaston d'Orléans, était né en 1634. Fils d'une mère ambitieuse, il avait vécu sous sa dépendance, comme Louis XIV sous la tutelle d'Anne d'Autriche et de Mazarin, longtemps après l'âge de sa majorité. Privé d'argent, éloigné des occasions de montrer son courage, poussé vers une étroite dévotion, sa jeunesse n'avait pour se dédommager d'une vie de contrainte, qu'une gaieté de bon aloi, un caractère ouvert et franc, une humeur bruyante, facile à satisfaire, et un goût véritable, que sa mère laissait volontiers se développer en lui, pour les embellissements de sa capitale; il s'habillait à la mode française, et parlait le français avec une facilité qui lui attirait de la part de Charles-Auguste de Sales, évêque de Genève, les éloges les plus flatteurs.

A l'époque où Madame royale vint, accompagnée du duc Charles-Emmanuel, offrir sa fille à Louis XIV qui, pour la voir, se rendit à Lyon avec toute sa cour, mademoiselle de Valois avait dix ans : Mademoiselle de Montpensier nous fait connaître d'un mot le caractère gai et enjoué de mademoiselle de Valois et de ses autres sœurs, mesdemoiselles d'Orléans et d'Alençon :

Mes sœurs, écrit-elle en 1660, étoient jeunes ; elles aimoient à sauter et à danser ; les soirs qu'il n'y avoit pas de bal ou de comédie au Louvre, elles se servoient de mes violons et alloient danser dans une chambre éloignée de celle de Madame.

Malgré ce goût pour la danse, qui devait être plus tard très-agréable au duc Charles-Emmanuel, lequel avait un véritable talent de danseur, mademoiselle de Valois ne paraissait pas d'ordinaire dans les ballets de la cour ; une seule fois, en 1662, elle figura dans le ballet d'*Hercule amoureux*.

A partir de cette date, le nom de mademoiselle de Valois paraît souvent, comme elle-même se produit plus fréquemment : c'est alors que commencent à courir les bruits de son mariage, dont la première nouvelle avec date précise nous est donnée par Guy Patin dans une lettre à Falconet, du 24 octobre 1662. Vers ce même temps sans doute ou à peu de mois d'intervalle, un poëte, complaisant interprète du duc de Savoie, disait au nom de ce prince à sa jeune fiancée :

Ce que tu dis, chacun le sait,
Amour; Françoise est adorable,
Et tout ce que j'ay veu d'aymable
N'en est qu'un crayon imparfait.

Elle n'a pas un petit trait
Que l'art ne juge inimitable;
Le ciel n'a rien fait de semblable,
Mais je n'en ay que le portrait.

Loin d'elle, mon impatience,
Dans cette longue et dure absence
Me fait souffrir mille douleurs.

Amour, allez dire à ma belle
Que je languis, que je me meurs,
Et ne revenez pas sans elle[1].

[1] *Les Délices de la poésie galante des plus célèbres auteurs de ce temps.* — Paris, J. Ribou, 1664, in-12. (Achev d'imprimer le 25 septembre 1663.)

Ce sonnet fait allusion à l'usage où l'on était alors d'envoyer à tous les princes qui cherchaient femme le portrait des princesses à marier; qui sait si ce n'est pas pour cette circonstance que fut faite la peinture de Petitot? En voyant les éloges du poëte et l'enthousiasme du prince, on serait tenté de le croire, et le désappointement de Charles-Emmanuel, lorsqu'il vit l'original, n'est pas fait pour détruire cette opinion.

Quoi qu'il en soit, ce mariage, dont on s'entretint beaucoup à la cour et à la ville, se fit encore attendre quelques mois. Enfin arriva le jour des fiançailles, qui se firent solennellement au Louvre; et peu après eut lieu le mariage, dont la gazette signala toute la splendeur.

Le 4 mars, mademoiselle de Valois ayant été amenée du palais d'Orléans au Louvre, en la mesme manière qu'au jour de ses fiançailles, vestue d'un habit de toile d'argent à fleurs, tout couvert de perles, le roy la conduisit en la chapelle au milieu d'une double haye des gardes du corps et des cent-suisses de la garde : et là se fit la cérémonie des épousailles par le cardinal Antoine (grand aumônier de France), en présence de Leurs Majestez, de Monsieur, de Madame, de mademoiselle d'Alençon (mademoiselle d'Orléans était mariée en Toscane), de la princesse de Condé, du duc d'Enghien et des autres principaux seigneurs et dames de la cour qui s'étoient mis dans un état fort leste pour donner plus d'éclat à cette solennité, à laquelle se trouva aussi le cardinal d'Este. A la fin de la messe, le roy donna la main à la princesse et la conduisit à son carrosse, où elle fut accompagnée jusqu'au palais d'Orléans par les mêmes personnes qui étoient venues avec elle. L'après-dinée, Leursdites Majestés, à l'issue de la prédication de l'évesque d'Acqs, allèrent rendre visite à la princesse de Savoie, ainsi que Monsieur, Madame et plusieurs princes et princesses : le prévôt des marchands lui ayant pareillement été faire les compliments et les présents ordinaires de l'hôtel de ville.

Ce mariage, fait par procureur, unissait une jeune princesse pauvre à un prince souverain, qui comptait dans ses alliances toutes les maisons régnantes de l'Europe; ses titres, complaisamment énumérés par ses panégyristes le font : duc de Savoie, de Chablais, d'Aoûte (Aoste), de Génevois et de Montferrat, prince de Piémont, vicaire perpétuel du Saint-Empire, marquis de Saluces et d'Italie, comte de Nice, d'Asti, de Tende, etc.; baron de Vaud, de Faucigny, etc.; roi de Chypre [1].

[1] Voy. *Les honneurs funèbres rendus à la mémoire du prince Charles-Amédée de Savoie, avec la harangue*... Annessy, 1660.—In-4°.

Dès le lendemain de son mariage au Louvre, madame de Savoie partit pour rejoindre le duc. Le voyage se fit péniblement. La gazette la suit pas à pas, et c'est vraiment chose curieuse que de voir partir de Paris, de Turin, de tous les lieux traversés, des récits qui semblent se répondre, et font l'effet d'un immense dialogue entre la France et la Savoie.

Jour par jour nous assistons ainsi, avec la gazette, aux réceptions qui lui sont faites. A Moulins, elle est reçue par le maire, à la tête des échevins, et subit, à la première porte de la ville, un compliment qui mérite toute son admiration; M. de Pommereuil, intendant de justice, lui présente les compagnies judiciaires, qui la haranguent pareillement. Après quoi, ayant reçu les présents ordinaires, elle se retire en particulier, à cause d'une indisposition. Souffrante encore le lendemain, elle part cependant, traverse la Palisse, Ronanne, Tarare, et arrive enfin le 23 mars à Lyon, où elle est magnifiquement reçue par l'archevêque-primat.

Dès la veille, 22 mars, le duc impatient était déjà à Chambéry, et sa cour se grossissait tous les jours, pour donner tout l'éclat possible à la réception de la princesse.

A Saint-Rambert, elle est complimentée au nom de Charles-Emmanuel par le marquis de Saint-Damien; à Belley, par le marquis de Tanes, que le prince lui avait envoyé avec grand nombre d'autres gentilshommes.

Le 2 avril, elle arrive à Seyssel; le lendemain, le duc se trouva à son lever, avec une très-belle suite de noblesse, et la vit, dit toujours la gazette, avec la joie qu'il est aisé d'imaginer à la rencontre d'une si belle princesse. Ensuite de leurs compliments et de ceux que M. de Savoie fit aussi à la comtesse d'Armagnac, la princesse entra dans une chaise, et la comtesse dans une autre, et le duc suivit à pied son épouse, jusqu'au delà du Rhône, où ils montèrent dans l'un des carrosses du roi. Sur les cinq heures du soir, ils arrivèrent à Annecy; la princesse, reçue sous un dais à la première porte, fut complimentée par l'évêque de Genève à la tête de son clergé, qui les conduisit en l'église, où se fit la bénédiction nuptiale.

Le lendemain Leurs Altesses firent, en grande pompe, une visite au

monastère de la Visitation, tout plein encore du souvenir de saint François de Sales et de madame de Chantal.

Le 9 avril, nouvelle réception, plus pompeuse encore, à Chambéry, où Leurs Altesses Royales font leur entrée à cheval, sous un dais porté par les quatre échevins, et accompagnées de toute la noblesse du pays.

De Chambéry, le cortége prit la route de Saint-Jean de Maurienne, Modane, Lanslebourg et passa le mont Cenis ; entre la Novalèse et Suse il rencontra le prince de Carignan, accompagné d'une foule de gentilshommes, suivis d'une troupe d'habitants de Suse, qui, bizarrement vêtus et armés, formèrent au carrosse de la princesse une escorte des plus burlesques. De là, on partit pour Rivoli, où l'on trouva Madame royale qui la reçut avec toutes les apparences d'une grande joie et d'une vive affection.

Comme le duc voulait faire dans sa capitale une entrée magnifique, il resta quelques jours à Rivoli : l'entrée solennelle du duc et de la duchesse à Turin n'eut lieu que le 15 juin 1663. L'un et l'autre parurent à cheval, sous un dais porté par quatre gentilshommes, précédés du marquis de Saint-Germain, grand écuyer, suivis de la comtesse d'Armagnac et d'un grand nombre de dames de la cour, également à cheval. Je ne parle ni des gardes du corps et des officiers de la couronne, ni du corps des marchands et des compagnies de judicature, ni de la haie formée sur toutes les rues traversées par le cortége, par les troupes du duc, ni des réjouissances publiques et des cérémonies d'usage. On remarqua que la première visite des jeunes époux, après avoir passé devant le Palais-Madame, où ils saluèrent la duchesse douairière, fut pour l'église Saint-Jean, contiguë au Palais-Neuf où ils s'arrêtèrent enfin. Dès le lendemain, la comtesse d'Armagnac dont la mission était terminée, revint en France, comblée de somptueux présents.

Séparée de sa famille, éloignée de la plupart de ses amies, la jeune princesse s'attacha uniquement à plaire au duc; elle voulut partager entièrement sa vie ; elle étudiait tous ses plaisirs et y accommodait les siens[1]; malgré sa santé toujours chancelante, elle le suivait fréquem-

[1] *Mémoires de Montpensier*, édition Michaud et Poujoulat, Paris, Didier, p. 386.

ment à la chasse, distraction qu'il aimait beaucoup et qu'elle apprit à aimer, pour le quitter aussi peu que possible.

Mais avec quelque énergie qu'elle supportât la souffrance, de fréquentes indispositions la retenaient souvent dans le palais, où l'affection de Madame royale la venait heureusement consoler. Après plusieurs chutes et rechutes, en décembre 1663, elle se trouva si mal, que Louis XIV qui lui avait déjà donné, pour l'accompagner, un médecin français, M. Morisset, lui envoya un de ses médecins par quartiers, nommé Vaizou, grand ami du premier médecin Valot, et qui déjà, pendant la dernière maladie de Mazarin, avait été placé auprès de Son Éminence[1].

L'état de la princesse empira fort rapidement, et l'issue de sa maladie parut si peu douteuse en France, que Guy Patin dont le témoignage est confirmé par mademoiselle de Montpensier, put écrire à son ami Falconet. qui était alors à Turin où il s'était rendu pour donner ses soins à Madame royale, ces détails assurément fort caractéristiques : « 1er janvier 1664.— On n'a pas donné aujourd'hui les livrées ni habits aux pages de la cour, d'autant que l'on s'attend à porter le deuil bientôt, mais on ne nomme pas qui ce sera : *an vestræ ducissæ futurum sit, dies revelabit.* »

La mort de Madame royale, survenue le 27 décembre, mais encore inconnue en France, justifia cette économie. Lorsqu'elle perdit sa belle-mère, la jeune duchesse, vivement frappée, tomba elle-même gravement malade; les soins les plus empressés lui furent prodigués; Vaizou, son médecin extraordinaire et le duc Charles-Emmanuel, furent eux-mêmes victimes des soins qu'ils lui prodiguèrent et eurent peine à se remettre. Mais ni la science des hommes, ni la jeunesse de la pauvre princesse ne purent la sauver : elle s'éteignit, le 14 janvier 1664, sur les huit heures et demie du soir, à peine âgée de quinze ans et trois mois, « pareille, dit madame de Motteville, à la fleur qui le matin fleurit et qui le soir sèche. »

Le duc, inconsolable, fit faire à sa mère et à sa jeune femme de splendides funérailles; un abbé Francesco Morozzo fut chargé de

[1] Guy Patin, lettre du 18 décembre 1663.

publier un bref récit de la vie et de la mort de Madame royale, Françoise de Bourbon, duchesse de Savoie; son oraison fut prononcée dans plusieurs églises du duché, et, en France, à Notre-Dame, par l'archevêque de Rouen. Le P. Ménétrier, appelé de Lyon à Chambéry et à Turin pour régler les honneurs funèbres à rendre aux deux princesses, s'acquitta de cette mission avec le zèle qu'il avait mis à préparer les fêtes de l'entrée. Son traité des décorations funèbres[1] a conservé, avec le souvenir de ces tristes cérémonies, quelques inscriptions touchantes : celle-ci résume poétiquement une vie si courte :

Heu ! fluxa formæ gloria!
Francisca Borbonia a Francia,
Regum flos, florum regina,
Vere lilium ultimum veris et breve donum,
Sero data, cito rapta,
Liliorum instar, nil nisi lacrymas parit.

Fugitif éclat de la beauté! Françoise, des Bourbons de France, fleur des rois, reine des fleurs, dernier lis et présent éphémère du printemps, venue tard, enlevée trop tôt, comme sont les lis, ne produit que des larmes!

Ch. L. Livet.

[1] In-8°, Paris, 1684.



Mme DE GRIGNAN

(1648-1705)

« Je me suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée sombre que vous aimez, assise sur ce siége de mousse où je vous ai vue quelquefois couchée. Mais, mon Dieu ! où ne vous ai-je point vue ici ! Et de quelle façon toutes ces pensées me traversent-elles le cœur ! Il n'y a point d'endroit, point de lieu, ni dans la maison, ni dans l'église, ni dans le pays, ni dans le jardin où je ne vous ai vue ; il n'y en a point qui ne me fasse souvenir de quelque chose. De quelque manière que ce soit cela me perce le cœur ; je vous vois ; vous m'êtes présente ; je pense et repense à tout, ma tête et mon esprit se creusent. » Je voudrais borner l'histoire de madame de Grignan à ces mots que lui écrivait sa mère ; car ils racontent toute la tendresse de madame de Sévigné, et madame de Grignan n'existe que par cette tendresse.

En dehors de cela, l'historien lui doit quelques lignes sèches. Il peut dire : Françoise-Marguerite de Sévigné naquit vers 1648 ; elle parut à la cour en 1663 ; y fut remarquée ; épousa, en 1669, François-Adhémar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant général de Provence ; elle suivit son mari dans cette province, où il commanda longtemps en l'absence du gouverneur ; elle y passa une grande partie de sa vie et y mourut en 1705. Elle fut belle sans charme, intelligente sans agré-

ment, respectable dans sa vie, haïssable dans son caractère. Elle eut beaucoup de soucis domestiques et une mauvaise santé; elle supporta les uns avec dignité et fit porter le poids de l'autre à ceux qui lui étaient le plus attachés. C'est là, si je ne me trompe, toute l'oraison funèbre que l'histoire doit à madame de Grignan, en dehors de madame de Sévigné.

La Fontaine a dit, je le sais, que *ses attraits servent aux Grâces de modèle;* Saint-Pavin assure qu'elle est *le seul ouvrage que la nature ait achevé;* Benserade jure qu'elle a *les traits, les feux, l'air engageant de l'Amour;* Bussy l'appelle la plus jolie fille de France, et c'est le marquis de Tresville, je crois, qui pronostiquait qu'elle aurait *brûlé* le monde. Voilà une pleine corbeille de madrigaux; il ne faut pas que l'historien se hasarde à y fouiller.

En ce temps de courtoisie, la louange allait volontiers à l'extrême; les épigrammes d'ailleurs étaient là pour ramener violemment sur la terre les déesses *à brevet,* les belles mortelles qui réclamaient leur place en l'Olympe sur la foi des madrigaux. La cour du grand roi était remplie de femmes qui avaient servi de modèles aux Grâces, et chaque famille puissante pouvait montrer le seul ouvrage que la nature eût achevé. Les poëtes, qui vivaient depuis longtemps sur les mêmes images, les poussaient nécessairement à l'hyperbole; ils avaient, de plus, leur office réglé dans le royaume de Tendre : ils faisaient les révérences et les devises; or, on sait qu'il est de bon ton pour une révérence d'être prosternée et que le devoir d'une devise c'est l'enthousiasme. Enfin à cette époque de galanterie et d'aristocratie mélangées, on laissait peu d'espoir au poëte, mais on permettait tout au vers, et le vers, amoureux fou, s'était cantonné dans le petit domaine qui sépare l'Aveuglement du Délire.

Benserade n'en sortait pas : c'était ce petit domaine qu'il exploitait pour l'agrément comme pour l'utilité de son existence; mais ce n'est pas sans étonnement qu'on l'entend vanter les feux et l'air engageant d'une femme, renommée toute sa vie pour sa froideur hautaine. La prophétie de M. de Tresville ne fut pas plus heureuse que la muse de Benserade, et madame de Grignan ne brûla que le cœur de madame de Sévigné.

C'est là qu'il faut en revenir ; car c'est par là que madame de Grignan existe, par là qu'elle fournit les traits de sa biographie et se recommande à l'histoire. A ce cœur sec, nous devons le développement du plus aimable cœur qui se soit montré ; cette intelligence pédantesque a travaillé involontairement, sans doute, mais activement au chef-d'œuvre de l'esprit français.

Elle y a travaillé par ses défauts plus que par ses qualités, et je voudrais pouvoir le prouver. Je montrerais dans madame de Sévigné non pas la tendresse, mais l'amour, l'amour passionné. « Hélas ! dit-elle, c'est ma folie que de vous voir, de vous parler, de vous entendre. Je me dévore de cette envie et du déplaisir de ne vous avoir pas assez écoutée, pas assez regardée.... Je suis folle ; il n'y a rien de plus vrai, mais vous êtes obligée d'aimer ma folie. » Cette folie d'amour, que le grave Arnaud d'Andilly appelait une idolâtrie et dont il constatait l'excès en nommant madame de Sévigné une jolie païenne, cette folie, madame de Grignan en abusait comme une coquette sait abuser de toute aveugle passion. Oui, ce sont bien là les deux mots que je veux employer pour désigner la position respective de la mère et de la fille : la passion et la coquetterie. La mère, follement aimante, prodiguait à la fille coquette les plus charmants trésors de son esprit. Pour la flatter, pour l'attendrir, je voudrais dire pour la séduire, elle cherchait à se faire plus brillante, elle développait tous les attraits de sa propre âme, elle se pavanait sous les plus charmants atours de son intelligence. Comme tout cœur violemment épris, elle n'épargnait aucun effort pour vaincre cette indifférence hautaine ; et c'est à cette hauteur où il fallait atteindre, à cette indifférence dont il fallait triompher, c'est à de tels défauts, à une telle position, que nous devons attribuer la suprême délicatesse d'un cœur aisément tendre et le splendide éclat d'un esprit naturellement brillant.

J'indique ce détail ; il y en a maint autre qui nous engagerait à chercher dans les nuances du portrait de madame de Grignan les nuances du talent de madame de Sévigné. Là est l'explication, le commentaire, presque la cause créatrice de ce talent et de l'œuvre qu'il a laissée.

La ligne principale du portrait intellectuel de madame de Grignan, Corbinelli nous l'indique dans cette phrase : « Elle sait à miracle la métaphysique de Descartes et en parle divinement. » Corbinelli ne se trompait pas; et elle nous a laissé une lettre relative au système de Fénelon sur l'amour de Dieu, qui est en effet d'un bon style philosophique, clair et subtil. Dans les autres lettres, peu nombreuses, qui restent d'elle, il y a quelque chose de sec, d'âpre, presque d'amer, mais tout est net, concis, pressé, ferme. Çà et là se détache un trait vif ou profond, qui peut amener le sourire, jamais le rire, et qui peint un caractère ou une situation avec une touche saisissante. On devine que ses pensées viennent d'une intelligence habituellement pleine d'idées, mais plutôt grave que facile ; et il ne faut pas prendre à la lettre le compliment que lui fait sa mère : « Votre style est un fleuve qui coule doucement. » Son esprit était précis et élégant sans doute, mais sans variété, sans fécondité, analytique plus que créateur, valant par l'imagination, moins que par l'énergie. Perspicace et tourné à la raillerie, il saisissait, pour la moquerie plus que pour la gaieté, les côtés saillants, excentriques des caractères humains. Les choses la touchaient moins que les hommes. Madame de Grignan n'avait pas, si je puis dire, des yeux d'artiste, et sa perspicacité était dans son âme, non dans son œil : tous les détails qu'elle indique sont les lambeaux d'un raisonnement, non les nuances d'un tableau. Malgré ses efforts pour être aimable et leste, elle fléchissait toujours vers les idées graves et les réflexions sérieuses. Là, si nous consultons quelques pensées d'elle, encadrées dans les lettres de madame de Sévigné, elle atteint parfois la profondeur. D'autres traits semblent indiquer aussi qu'elle tenait de sa mère la rencontre des mots heureux, des comparaisons ingénieuses, des allusions piquantes ; mais tout cela plus maniéré, plus mordant, moins joli.

Si nous étions au XVIIIe siècle, au temps des parallèles, et si nous voulions comparer la mère avec la fille, l'une, dirions-nous, effleure toute chose, comme ces fées des légendes qui touchent du bout de leur pied divin les petites vagues émues par le vent dans les ruisseaux paisibles, elle court toujours, ravissante et souriante ; l'autre s'arrête sans cesse, et

dans les prairies où elle marche à la suite de la fée, elle brise les fleurs pour étudier, dans leurs feuilles décolorées, la cause de leur parfum.

Tout en elle, les qualités de l'âme comme celles de l'esprit, semble indiquer la volonté et le travail. Il lui fallait de la recherche pour être bonne et gracieuse. Je veux bien croire, avec sa mère, que quand elle y réussissait elle y réussissait au delà de tout, mais je vois qu'elle fut longtemps avant d'y réussir.

Elle tenait des Rabutin la vivacité du caractère; mais cette vivacité, adoucie dans madame de Sévigné par la bienveillance et la modestie, était aigrie chez elle par l'ambition et par bien des soucis domestiques. Il faut en effet tenir grand compte des accidents de sa vie pour la juger impartialement; il faut songer à cette mauvaise santé, à la furie de son sang, comme dit madame de Sévigné, puis à cette *nécessité de courir sans jambes,* c'est-à-dire à ces continuels tracas d'argent qui tourmentaient la famille de Grignan. Il est nécessaire surtout de ne point perdre de vue ces préoccupations d'un grand état de maison, difficile à soutenir, ces soins d'une position élevée qu'on devait défendre et qu'on cherchait à étendre. Madame de Grignan n'était pas seulement la femme du lieutenant gouverneur de Provence, elle était un peu la gouvernante de Provence. Sa haute intelligence, ses relations, son caractère ferme avaient rendu ses conseils et son activité précieux à son mari. Si énergique qu'elle fût pourtant, elle restait femme, elle n'avait pas la patience virile; elle était jeune et ne pouvait posséder cette sérénité que donne l'expérience de la vie; et ses nerfs sans cesse excités, son caractère toujours tenu en émotion peuvent rendre plus excusable son évidente âpreté.

Puis nous pouvons supposer que madame de Sévigné trouvait dans l'excès de son amour des occasions d'exigences, et dans son extrême sensibilité elle oubliait combien ce caractère ombrageux demandait à être abandonné à lui-même et comment il ne pouvait être maîtrisé que quand on lui confiait la pleine maîtrise de soi.

Plus tard, lorsque madame de Grignan arriva à l'âge mûr, son caractère s'adoucit; elle devint plus affectueuse, sa tendresse pour sa mère fut tout unie, sans soubresauts ni aspérité. C'est alors que madame

de Sévigné parle avec un enthousiasme, encore un peu aventureux pourtant, des trésors infinis de cœur qu'on lui avait autrefois cachés. « Vous êtes bien nommée un prodige, dit-elle. D'abord on vous craint, vous avez un air assez dédaigneux, on n'espère point pouvoir être de vos amis ; » mais plus tard on la reconnaissait sincère, on rencontrait en elle quelques ombres de modestie, quelques élans d'humilité, et alors « quel charme, quel agrément ne trouvait-on pas dans son commerce ! » Mais, « pourquoi votre cœur n'est-il pas plus ouvert? » C'était là le grand reproche et la grande souffrance.

Ce cœur, *qui avait quelque coin d'anachorète*, ne s'ouvrit jamais bien largement, non pas qu'elle fût égoïste, non, elle n'avait jamais été très-occupée d'elle-même, mais elle pensait constamment à ses devoirs de femme et de grande dame ; elle était toujours préoccupée de son fils, de sa maison, de sa position. La plume éveillée de la marquise venait se heurter un peu légèrement à ces graves préoccupations, le cœur de la mère en souffrit vivement, et ce fut seulement bien tard que madame de Grignan apprit à demander pardon.

Elle avait beaucoup gagné, paraît-il, à n'être plus *la plus jolie fille de France ;* elle avait acquis chaque jour davantage cette raison austère qui lui faisait « préférer son devoir à sa vie. » Bussy appelait cela du *barbonnage*. En effet, cette austérité aiguë, cet amour du devoir, si bien enchevêtré dans l'orgueil, toutes ces tendresses qui ont l'air de se proposer, pour récompense suprême, l'ambition satisfaite, tout cela ne la rend pas plus aimable aux yeux de la postérité ; et cette vertu, plus philosophique que chrétienne, cette vertu mathématique et vaniteuse qui distingue les âmes sèches et fières, ce fut bien la seule que madame de Grignan vit jamais se développer en elle. Pourtant, quoique de telles vertus soient en général de mauvais exemples, et quoique ce puritanisme soit fait surtout pour chanter les attraits du vice, reconnaissons cependant à notre altière comtesse tout droit à l'estime et concédons à son portrait une place dans la galerie des Femmes respectables.

En résumé, comme intelligence, elle n'a pas la richesse, la fécondité d'un esprit toujours renouvelé par la vivacité des impressions, par

l'abondance des nuances et la variété des couleurs. Mais dans son jugement droit, dans son caractère ferme, dans son esprit lucide, il n'y a rien de banal; par là, toute grande dame et toute du XVIIe siècle qu'elle soit, il semble qu'elle touche en quelques points à la société moderne; ce serait là un côté important à étudier dans une biographie plus complète.

Elle ne se sentait pas à l'aise au centre de ces mille riens de cour, parmi les charmantes caillettes, les jolies actrices de cette noble comédie mondaine. Avec un peu moins de jeunesse, elle eût brillé à l'hôtel de Rambouillet. Avec moins de beauté, elle eût, à côté de la mère Angélique, qu'elle dépassait en intelligence, illustré l'école de Port-Royal. Avec moins d'orgueil, peut-être fût-elle devenue une de ces grandes et saintes abbesses qui gouvernaient alors, pour les réformer, quelques-uns des puissants monastères de France.

Nous avons vu ce qu'elle fut. Pardonnons-lui beaucoup de défauts, car elle eût pu nous laisser un mauvais *Traité sur l'immortalité de l'âme,* ou un livre ennuyeux sur l'*Équilibre des passions,* et elle nous a donné les *Lettres de madame de Sévigné.*

C.-D. d'Héricault.



MME DE LUDRES

(CHANOINESSE DE POUSSAY)

(1648-172....)

Le duc Charles IV de Lorraine, le plus entreprenant et le plus étourdi des princes de son temps, était bien près d'être sexagénaire lorsqu'il vit un jour dans l'abbaye de Poussay, aux environs de Mirecourt, une chanoinesse de quatorze à quinze ans dont la beauté surprenante fit une vive impression sur son esprit, et, à ce qu'il crut, sur son cœur. C'était Marie-Élisabeth de Ludres, d'une fort ancienne maison de Lorraine, et le galant Charles IV, après un certain nombre de visites à l'abbaye, devint si sérieusement épris qu'il offrit sa main et sa couronne ducale à la jeune chanoinesse; c'était bien là toujours le même homme qui avait voulu naguère épouser Marianne Pajot, la fille d'un apothicaire de Paris, et mademoiselle de Saint-Rémy, fille du premier maître d'hôtel de la duchesse d'Orléans. L'objet de cette passion nouvelle était d'une grande naissance, il est vrai, mais la distance d'âge, les intérêts de son duché, les plus simples calculs du sens commun, auraient dû en éloigner Charles IV. Il n'en poursuivit pas moins son entreprise avec une irréflexion rare à soixante ans : l'abbesse de Poussay, parente de madame de Ludres [1],

[1] Elle portait le titre de Madame comme chanoinesse.

ne s'opposa point aux visites du prince, et accueillit favorablement sa proposition. La grandeur d'une telle alliance, la perspective du duché de Lorraine, lui firent oublier l'inconstance de Charles IV, ses précédentes équipées, et le peu de fond qu'on devait faire sur ses promesses. Le duc fut agréé, et les fiançailles furent célébrées en présence de la mère et de la grand'mère de madame de Ludres.

Charles IV se trouvait cependant en présence d'un obstacle bien grave et auquel personne ne parut songer : il était déjà marié. En 1637, il avait épousé Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix; il en avait un fils, le prince de Vaudémont, et une fille mariée au prince de Lillebonne. La cour de Rome, il est vrai, ne reconnaissait point ce mariage, et le pape avait même excommunié Charles IV; car ce prince, qui paraît avoir eu un goût très-prononcé pour la polygamie, avait épousé madame de Cantecroix du vivant de sa première femme, la duchesse Nicole. Depuis, cette dernière était morte, le duc ne pensait plus à madame de Cantecroix et se considérait comme libre : vingt-six années étaient passées sur ce souvenir, et les faits les plus sérieux n'étaient rien pour cette imagination entreprenante et légère.

Le duc de Lorraine fut donc très-surpris, quand il sut que madame de Cantecroix, reléguée à Besançon, opposait ses droits antérieurs à ce nouvel hymen, quand il reçut d'elle une lettre suppliante et désolée, quand les princes de Vaudémont et de Lillebonne lui rappelèrent sa foi donnée autrefois à Béatrix, et quand la mère de madame de Ludres retira sa fille du couvent de Poussay et la voulut garder auprès d'elle, dans la retraite, à son château de Richardménil. En présence de ces difficultés et de ces périls, il semblait qu'il fallût seulement attendre la décision des autorités ecclésiastiques auxquelles la question était soumise, mais deux événements imprévus changèrent tout à coup l'aspect de l'horizon : madame de Cantecroix mourut le 5 juin 1663, et tandis que cette mort paraissait devoir lever tous les obstacles, l'inconstant Charles IV, dès qu'il se vit réellement libre, sentit son amour diminuer, puis disparaître. L'absence de madame de Ludres l'avait perdue dans ce cœur volage, et, au moment

où la cour de Nancy s'apprêtait à saluer une nouvelle duchesse de Lorraine, Charles IV l'avait déjà oubliée.

Le coup dut être sensible à la jeune chanoinesse, fort ambitieuse, désireuse de paraître et de faire grande figure. Elle ne pouvait désormais rester en Lorraine, et partit pour la cour de France, où sa famille obtint qu'elle fût placée parmi les filles d'honneur de la duchesse d'Orléans (Henriette d'Angleterre), puis, après la mort de cette princesse, parmi celles de la reine. C'était là un poste périlleux pour une femme d'une grande beauté, mise en évidence déjà par une aventure dont le bruit était vite venu de Nancy à Versailles. Il est certain que madame de Ludres fut entourée d'hommages et que les plus brillants, les plus riches, les plus nobles de la cour, formaient le cortége de ses admirateurs. Je ne vous décrirai point son visage : l'émail dont vous avez vu la gravure en tête de ces lignes la fait suffisamment connaître : on ne l'appelait à Versailles que *la belle de Ludres;* son parler était charmant bien qu'elle grasseyât, mais sa voix était douce, sa taille élégante, et, après avoir ébloui la Lorraine, elle fut l'ornement de la cour de France.

Demeura-t-elle toujours parfaitement insensible au milieu de tant d'admirateurs, et les grands empressements de cette jeune noblesse ne parvinrent-ils pas à triompher d'une vertu qui devait plus tard se montrer peu farouche? On n'a pas de données très-précises sur ce point-là.

De mille amants vous êtes recherchée,
Et votre cœur contre eux tient toujours bon,

lui disait Benserade; est-ce bien sûr? La poésie use de tant de fictions! Quoi qu'il en soit, elle eut pour adorateurs déclarés le fils de madame de Sévigné, Vivonne, frère de madame de Montespan, le chevalier de Vendôme et le comte de Marsan : « Votre fils, écrit madame de Lafayette à madame de Sévigné, est amoureux comme un perdu de mademoiselle de Poussay. » Quant à Vivonne, sa passion était le bruit de la cour : madame de Sévigné raconte qu'un duel faillit avoir lieu entre le chevalier de Vendôme et lui pour les beaux yeux de l'aimable chanoinesse; madame de Scudéry écrivait à

Bussy : « Vivonne aime avec passion madame de Ludres, » et il paraît même que madame de Montespan, qui voulait être agréable à son frère, montrait alors une amitié vive à l'objet de cette passion avouée. Quant au comte de Marsan, s'il faut en croire madame de Montmorency, une des correspondantes de Bussy-Rabutin, il aurait fait accepter à la belle « un diamant incarnat qui valait bien trois mille écus et un très-beau collier de perles. » Calomnies peut-être, peut-être seulement médisances. Qui pourrait dire le vrai aujourd'hui sur ces amours, ces intrigues, ces folies du temps passé?

Si l'on sait peu de chose sur la vertu de cette belle idole de tant de cœurs, en revanche on n'a pas oublié l'histoire de son voyage à la mer : c'est que madame de Sévigné a confié à toutes les mémoires cette anecdote amusante ; est-ce la peine de citer ces lignes que nul n'ignore?

« Il y a huit jours que madame de Ludres, Coëtlogonet la petite de Rouvroy furent mordues d'une petite chienne qui était à Théobon : cette petite chienne était morte enragée, de sorte que Ludres, Coëtlogon et Rouvroy sont parties ce matin pour aller à Dieppe et se faire jeter trois fois dans la mer... Ne trouvez-vous pas que Ludres ressemble à Andromède? Pour moi je la vois attachée au rocher et Tréville sur son cheval ailé qui tue le monstre : *Ah! Zézu! Matame te Grignan! l'étranze zose d'être zetée toute nue dans la mer !* »

Elle y fut jetée toutefois, la charmante nymphe de cette cour! et elle en parla à madame de Sévigné avec ce grasseyement que celle-ci s'amuse à imiter, et elle lui raconta ce voyage et ces bains dans la mer, au mois de mars... puis, lorsque la marquise pensait lui répondre, voici qu'elle est distraite, la belle Ludres, la belle Andromède... « Je vis qu'elle ne m'écoutait plus et que ses beaux yeux trottaient par la chambre. » Quoi donc? quel seigneur brodé d'or, quel jeune homme à perruque blonde passait par là et tournait autour de cette coquette aux regards langoureux? Était-ce Louis XIV lui-même qui apparaissait au fond de la galerie de Versailles? Non... c'était vagabondage de cet esprit, attitude, pose et grâce de ces yeux admirés : distraite! bon Dieu, être distraite! quand celle qui lui parlait était madame de Sévigné, celle que la postérité attentive écoute depuis deux cents ans sans se lasser de l'entendre! Quel crime! mais ne l'avait-elle pas expié d'avance? « Elle a

été plongée dans la mer, s'écrie en souriant celle-là même que Ludres n'écoutait pas et qui ne s'inquiétait guère de toutes les bizarreries et minauderies des filles d'honneur oublieuses et légères, la mer l'a vue toute nue et sa fierté en est augmentée... j'entends la fierté de la mer, car pour la belle, elle en est fort humiliée! » Quel charme y a-t-il donc dans ce temps des rois et des nymphes ou plutôt dans les paroles de cette enchanteresse qui embellit tout ce qu'elle touche et l'immortalise : on aime aujourd'hui encore, en passant sur la plage de Dieppe, s'imaginer Ludres nue sur son rocher comme Andromède et le flot bleu caressant ce corps marmoréen!

Si madame de Ludres a été « humiliée » alors, hélas! le destin lui réservait bien d'autres humiliations! Il l'aima un instant, ce maître de Versailles, lassé pour un jour de madame de Montespan, et devant cet adorateur, tous les autres disparurent comme des étoiles devant le soleil. Il n'y a point de doute pour celui-là; il vint, il vit, il vainquit! et comme elle fut fière de sa défaite l'ambitieuse qui n'avait pu être duchesse de Lorraine et qui repaissait son orgueil de cette honte éblouissante! Elle connut cette souveraineté passagère, ce destin envié comme une gloire, cette splendeur dont le rayonnement du maître entourait celles qu'il daignait choisir. Elle n'était plus alors fille d'honneur de la reine, mais de la seconde duchesse d'Orléans, Élisabeth de Bavière, la Palatine au laid visage, au franc parler, aux rudes manières : « Le roi ne s'était pas soucié de cette belle tant qu'elle fut auprès de la reine, dit cette dernière dans sa correspondance; il en devint épris lorsqu'elle fut auprès de moi. Son règne a duré deux ans. » Deux ans, c'est beaucoup dire : madame de Montespan en avait bien au moins partagé la première moitié, mais pendant quelques mois en effet madame de Ludres fut officiellement la favorite : Elle était heureuse alors, elle ne prévoyait pas l'avenir, cette fille altière et peu scrupuleuse qui, prétend Bussy, avant d'être aimée « songeait plus à passer pour maîtresse qu'à l'être. » Elle avais disputé le cœur du roi à la toute-puissante madame de Montespan et elle l'avait emporté d'assaut! Quel éclat! quel joie! quelle prospérité! « Mais cet amour passa avec la rapidité de l'éclair, dit Saint-Simon, et

l'amour pour madame de Montespan demeura le triomphant. » Madame de Ludres, c'était sa destinée en France comme en Lorraine, fut abandonnée rudement, violemment cette fois encore : Junon-Montespan reconquit Jupiter, et l'amour du maître s'évanouit; et comme la superbe victorieuse fit payer cher à sa rivale ce règne éphémère!

« Ah! ma fille, s'écrie madame de Sévigné, quel triomphe à Versailles! quel orgueil redoublé! quel solide établissement! quelle duchesse de Valentinois! quelle reprise de possession! Je fus une heure dans cette chambre, elle était au lit, parée, coiffée, elle se reposait pour la *medianoche*... elle donna des traits de haut en bas sur la pauvre *Io* et riait de ce qu'elle avait l'audace de se plaindre d'elle. Représentez-vous tout ce qu'un orgueil peu généreux peut faire dire dans le triomphe, et vous en approcherez. »

C'en était fait de Ludres, « la pauvre *Io;* » elle allait devenir la risée de cette cour dont elle avait été la déesse; il lui fallait descendre de ce piédestal où un caprice l'avait placée, se faire à la vie épineuse des maîtresses disgraciées, subir le mépris de cette rivale qui l'avait accusée auprès du roi—ruses infernales de la jalousie!—d'être... comment dirai-je? malsaine... mieux encore, d'avoir des dartres sur le corps!... sur ce beau corps d'*Andromède!* Les courtisans furent sans pitié : « *Io* a été à la messe, écrit madame de Sévigné, on l'a regardée sous cape, mais on est insensible à son état et à sa tristesse. » Il est vrai, nous dit madame de Scudéry, qu'elle, de son côté « avait fait la sultane pendant qu'elle espérait la devenir. » « Il faut dire la vérité, reprend Bussy, elle n'a ni le visage ni l'esprit de madame de Montespan. » C'était vrai, par malheur pour elle, et cependant la victorieuse n'était pas sans inquiétude, même après l'avoir écrasée : « La sultane reine jouit, mais non pas sans alarmes, » disait-on[1]; un jour où le roi, revenant de la messe, avait regardé madame de Ludres et lui avait dit quelque chose en passant, « celle-ci (madame de Montespan) la pensa étrangler et lui fit une vie enragée[2]. » Elle n'avait cependant rien à craindre : après être restée quelque temps affligée et pleurante chez la duchesse d'Orléans, madame de Ludres partit pour

[1] Bussy à mademoiselle de Montmorency, 20 juin 1677.
[2] Mademoiselle de Montmorency à Bussy, 18 juin 1677.

une maison de campagne solitaire, le Bouchet, non loin de Fontainebleau, chez la maréchale de Clérembault; puis elle se réfugia dans le couvent des filles de Sainte-Marie. Elle s'était flattée quelque temps encore de relever sa fortune détruite, mais on raillait ses prétentions, elle était regardée comme définitivement vaincue, et le pamphlet des *logements de la cour*, insultant à sa chute, la logeait « à la Chimère, rue Saint-Louis. »

Le roi, pour en finir, lui fit offrir 200,000 francs ; mais ici madame de Ludres se releva, et quelles qu'aient été ses fautes, on ne peut méconnaître la noblesse de sa conduite : elle répondit par un refus. Aujourd'hui ce serait simple et toute femme qui se respecte encore agirait de même : on prétend cependant que jamais on n'a tant aimé l'argent qu'en ce vilain siècle où nous sommes. Au XVIIe toutefois, la pauvre Ludres ne trouva guère d'admirateurs pour ce trait généreux. Madame de Scudéry avoue bien « qu'elle s'est conduite noblement et fièrement, » mais au fond cet héroïsme-là lui semble assez maladroit : « Tout ce qu'on fait sans fortune ne brille guère, » dit-elle avec un accent de scepticisme un peu trop accusé. Bussy-Rabutin, lui, va plus loin, et cynique comme à l'ordinaire, déclare ce désintéressement fort ridicule. Il dirait volontiers comme Petit-Jean, que

.....Sans argent l'honneur n'est qu'une maladie.

Il est de l'avis du vieux Senneterre dont il s'empresse de citer l'édifiante maxime, que « les gens d'honneur n'ont point de chausses, » et il ajoute tout crument : « Il n'appartient pas à ceux qui n'ont point de pain de faire les généreux. » Voilà comme on pensait en ce bon temps si cher aux pessimistes d'aujourd'hui.

Cependant madame de Ludres s'était retirée au couvent de Sainte-Marie : peut-être par repentir, peut-être par chagrin : peut-être encore souffrait-elle de paraître au milieu d'une cour curieuse et moqueuse, et préférait-elle se cacher dans la solitude. On ne manqua pas de supposer, ce qui n'était pas dénué de vraisemblance, qu'elle espérait par l'absence ranimer la passion du roi. Qui sait? il est possible qu'elle se soit flattée de voir un jour Louis XIV apparaître à la grille et l'enlever du couvent

comme autrefois La Vallière. Mais ce temps des entreprises amoureuses, des bruyants scandales était passé. Le moment n'est pas loin où madame de Maintenon va surgir. Bussy ne s'y trompe pas : « Si elle a voulu échauffer le roi par là, dit-il, elle est bien attrapée : je ne crois pas que cette vocation déplaise. » On ne songea bientôt plus en effet à cette souveraine d'un jour, si soudainement disparue, et madame de Scudéry put écrire avec une parfaite exactitude « de Ludres est oubliée comme si elle était morte du temps du déluge ! » *Sic transit gloria mundi !*

Madame de Ludres devait finir ses jours dans l'obscurité. Elle se retira en Lorraine, où elle vécut fort honnêtement, loin du bruit. La duchesse d'Orléans, quarante ans plus tard, en 1718, rappelle encore dans une de ses lettres le nom de son ancienne fille d'honneur :

« Elle a maintenant soixante-dix ans, dit-elle, et elle est encore belle. Elle a les plus beaux traits qu'on puisse voir, mais une voix désagréable : elle grasseye horriblement. C'est une bonne personne qui s'est convertie, ne pense qu'à bien élever ses nièces, et s'ôte le pain de la bouche pour les enfants de son frère... Elle est à Nancy dans un couvent d'où elle sort quand elle veut. »

Telle fut la fin de ces splendeurs et de ces vanités mondaines ! Tels furent les derniers jours de cette radieuse fiancée de Charles IV, de cette idole d'une cour enthousiaste, de cette favorite du grand roi ! Elle avait connu les plus brillantes espérances et les déceptions les plus rudes : après s'être flattée d'être duchesse de Lorraine, après avoir pu rêver les plus belles alliances, après avoir cru un moment succéder aux La Vallière et aux Montespan, elle aboutit à devenir une parfaite chanoinesse ennuyée au fond d'un couvent, et entourée de petits-neveux avides. La vie lui a été dure, si elle a commis bien des fautes ; qu'elle garde au moins, parmi les femmes de son siècle, une agréable physionomie de pécheresse repentante. Son repentir touche moins que celui de La Vallière, ses fautes indignent moins que celles de madame de Montespan. Sans la surfaire, sans exagérer la sévérité ni l'indulgence, il faut la prendre pour ce qu'elle a été, avant tout et par-dessus tout, pour une jolie femme dans la force du terme, avec une dose insuffisante d'esprit et de vertu.

CHARLES DE MOÜY.



M. DE MALEZIEU

(1650-1727)

Nicolas de Malezieu, né à Paris en 1650, de Nicolas, écuyer, seigneur de Bray et de Marie Desforges, originaire de Champagne, fut une de ces petites merveilles que chaque époque produit, et qu'on cite avec orgueil.... on les appelle *enfants prodiges*. Dès l'âge de quatre ans, il savait lire et écrire; à douze ans, il avait fini sa philosophie au collége des Jésuites (plus tard Louis-le-Grand), et bientôt après il terminait ses mathématiques. Les lettres, l'histoire, la poésie, le grec, l'hébreu même lui étaient également familiers; nouveau Pic de La Mirandole, il dissertait, sans préparation, *sur tout ce qui peut se savoir, et sur autres choses encore*. Bossuet, évêque de Meaux, le vit et l'apprécia, et monseigneur de Vialard, évêque de Châlons, sut donner une direction religieuse à ses études. La robe ou l'épée étaient alors les deux seules carrières ouvertes aux jeunes intelligences; M. de Malezieu devint abbé! Être abbé dans ce temps-là, c'était revêtir un habit commode, c'était avoir l'entrée de tous les salons, de toutes les ruelles, de tous les cercles; c'était devenir l'Œdipe de tous les charmants mystères, le héros caché de toutes les fêtes, le confident discret de toutes les douleurs, parfois même le consolateur des belles désespérées; on était le messager des plus fraîches nouvelles, cueillies

sur les lèvres les plus roses, et en même temps l'adepte dévoué, quelquefois le martyr, des découvertes surprenantes faites dans les sciences.

Chaque duchesse, et, chose plus bizarre, chaque savant étaient alors doublés d'un abbé, dont la seule charge consistait à toucher les revenus de ses bénéfices. Ainsi, à l'âge de vingt-trois ans, M. de Malezieu épousa demoiselle Françoise Faudelle de Faveresse et il passa dix années, les meilleures de sa vie, perdu et oublié dans un château de la Champagne, livré aux deux passions qui remplirent son existence, sa femme, ses livres. Le souvenir affectueux de Bossuet et de M. de Montausier l'arracha à cette solitude, à cette oisiveté si douce, pour le faire nommer, avec M. de Court, professeur de monseigneur le duc du Maine. Admis grâce à ce titre à la cour, il y vit Racine, Despréaux, La Bruyère; toujours ami de Bossuet et de Fénelon, il fut parfois l'arbitre choisi par ces deux grands prélats. Plus tard, son élève se maria, et, pour complaire à la charmante duchesse du Maine, le grave professeur se fit l'*impresario* des divertissements, des spectacles, des jeux par lesquels la jeune princesse cherchait à embellir sa cour de Sceaux, que M. de Malezieu appelait ingénieusement les *galères du bel esprit*. A cette époque, l'hôtel de Rambouillet avait émigré au palais de Sceaux; et Julie y était remplacée par la duchesse du Maine. *On y a vu*, dit La Bruyère, *un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par un commerce d'esprit, commerce innocent entre des bergères candides comme celles de d'Urfé et des soupirants sans haleine, sans espoir, comme Lamotte, qui cheminait dans les allées du parc de Sceaux, aveugle et vieux, appuyé sur une canne d'où pendait un ruban, présent de la duchesse du Maine, et qui faisait ressembler cette canne à une houlette.* Ne rien dire de vulgaire, cette devise de l'écrivain espagnol Balthazar Gracian, fort goûté sous le règne du précieux, s'était introduite partout en France. Voyons comment se passait le temps au château de Sceaux : Le matin, la prière, la lecture, la poésie sous l'ombrage des hêtres, puis le déjeuner *assaisonné par une douce gaieté; la musique s'y mêle, il y a des flûtes, des hautbois, des violons, des clavecins, des trompettes*

même, dont le son semble s'adoucir pour s'unir aux autres instruments[1]. L'après-dînée, ceux qui ne chassent point, se promènent; on se rassemble vers le soir; *la princesse tient son cercle; après la conversation, le jeu est ouvert, c'est le hoca et le jeu de l'oie renouvelé des Grecs*. Les nuits sont plus charmantes encore,

Il est des nuits brillantes
Plus belles que les jours.

Madame la duchesse du Maine se complaisait à voir au milieu de la cour choisie qu'elle s'était attachée sous le nom de l'*ordre de la Mouche à Miel*[2], les feux d'artifice préparés par M. de Villeras, ancien colonel du régiment de Piémont. *Les hyperboles du galant Voiture, les récits du* Menteur *ne sont que pure vérité; les fusées décrivaient siéges, tournois de feu*. Un soir, sur un théâtre bien préparé on représenta *le Médecin malgré lui*. M. de Malezieu jouait le rôle le plus difficile, il s'en acquitta à merveille, avec madame de Maneville, dame de la duchesse. Du nombre, de la bonne volonté des spectateurs et des admirateurs on ne peut douter; les applaudissements sont donnés par les plus blanches mains. Oh! l'heureux temps et les doux loisirs! Oh! les délicieuses comédies! Oh! la facile poésie déclamée par son poëte! « Ce sont de purs amusements, des jeux imprévus non pas des compositions méditées, et jusqu'aux divertissements qui semblent le mieux suivis ne sont, à vrai dire, que des espèces d'*impromptu* propres seulement pour les occasions qui les ont fait naître. »

En 1702, madame la duchesse du Maine séjourne dans le village de Chastenay et elle choisit la maison de M. de Malezieu, à cause du mérite de celui à qui elle appartient; il a une infinité de talents et il excelle en tous : jurisconsulte, philosophe, mathématicien au premier degré, il possède parfaitement les belles-lettres, il parle à charmer et il écrit comme il parle[3]. Cette visite ne devait pas être

[1] Les *Divertissements de Sceaux*. Trévoux, 1712.

[2] Voir l'institution et les règlements dans le divertissement intitulé : *le Prince de Cathay*.

[3] Lettre de l'abbé Genest, collaborateur de M. de Malezieu pour *la Nymphe de Sceaux*, à mademoiselle de Scudéry.

la seule; le 4 août 1703, M. le duc et madame la duchesse du Maine firent encore l'honneur à M. de Malezieu, à qui ils avaient donné la seigneurie de Chastenay, de venir coucher dans sa maison; Monseigneur, madame et mademoiselle de Nevers, madame la duchesse de Lauzun, madame la duchesse de Rohan, madame de Barbezieux, madame la marquise d'Antin, M. et madame de Lassey et M. le président de Mesmes les accompagnaient.

M. l'abbé de Malezieu chanta sa première messe dans l'église de Chastenay; la musique, composée par M. Matho, de la chapelle du roi, fut très-goûtée. On joua le soir l'opéra de *Philémon et Baucis;* mademoiselle des Enclos et M. Bastaron représentaient les personnages; les scènes furent entremêlées de danses. M. Pécourt avait réglé les costumes, M. Balon, mademoiselle Subligny, M. Dumoulin, M. Allard sous la figure d'un faune, s'y surpassèrent.

La pluie survint, sous l'influence de saint Médard, on chanta :

S'il doit pleuvoir quarante jours
Faut-il perdre courage?
Bannissons d'ici tout chagrin,
Malheur à qui s'ennuie!
Chers amis, versons plus de vin
Que saint Médard de pluie.

L'histoire ne dit pas à qui demeura la victoire.

Madame la duchesse du Maine étant grosse ne buvait que de l'eau; l'abbé fit au nom de madame d'Artagnan les vers suivants :

Laissez là ce triste régime,
Princesse, suivez la maxime
Que Bacchus dicte à ses enfants :
Buvez du vin. L'enfant auguste,
Qui respire en vos chastes flancs
En sera cent fois plus robuste.

Ailleurs, il s'élève contre le jeu :

O dieux! quel abus détestable

De profaner ainsi la table
Par un malheureux lansquenet.
Ce n'était pas à cet usage
Que le bon sens la destinait
Au temps heureux du premier âge.

Si M. le duc du Maine visite à l'Arsenal madame la duchesse :

Palais où se forge la foudre,
Dont Jupiter réduit en poudre
Mille Titans audacieux,
D'où viennent, chez toi, tant de charmes?
Vénus donne-t-elle en ces lieux
Un rendez-vous au dieu des armes?

Ces vers étaient communiqués à la cour et à la ville qu'ils charmaient pendant plusieurs jours. M. de Malezieu écrivait aussi, *au nom de madame la duchesse du Maine, à mademoiselle de Condé qui aimait fort le café, le chocolat et se faisait un plaisir de parler à l'oreille* (on trouve dans un quatrain la trace des changements que le genre de certains mots a subis) :

Afin que rien ne l'en console,
Trouvez partout *une entresole.*

Ces côtés frivoles disparaissaient parfois pour laisser place à de sérieuses études sur les anciens, que M. de Malezieu savait à fond et dont il traduisait à livre ouvert, devant la cour, les plus beaux passages. Virgile, Térence, Sophocle, Euripide trouvaient en lui un interprète passionné et toujours applaudi.

En 1696, madame de Maintenon, inspirée par son esprit pratique, décida le roi à charger M. de Malezieu d'apprendre les mathématiques au duc de Bourgogne. L'abbé accepta, mais à la condition qu'il ne recevrait aucun appointement, pour rester tout entier à M. du Maine. Jamais il ne fut ingrat envers cette maison qu'il défendit même la plume à la main, après la mort de Louis XIV, contre les

princes du sang et les pairs appuyés par le régent. La rédaction d'un mémoire dirigé contre le duc d'Orléans et destiné au roi d'Espagne, valut à M. de Malezieu un emprisonnement de plusieurs mois, noblement subi.

L'élève de M. de Malezieu fut digne du maître, si nous en jugeons par les Éléments de géométrie du duc de Bourgogne, publiés à Trévoux, en 1715. *La dédicace au duc de Bourgogne est de M. de Boissière, bibliothécaire du duc du Maine; l'ouvrage était écrit de la propre main du prince et on peut dire qu'il est de sa composition; cependant M. de Malezieu y a eu une grande part, aussi lui est-il communément attribué*[1]. Ces travaux n'empêchèrent par M. de Malezieu de remplacer, dans les conseils, MM. d'Aguesseau et de Fieubet, conseillers d'État, qui étaient morts, et de devenir chancelier de la principauté de Dombes, charge qui le constituait premier magistrat de cette souveraineté.

Chastenay était une succursale de l'Observatoire de Paris. M. de Malezieu y faisait des calculs astronomiques d'après la méthode de MM. Cassini et Maraldi, ses maîtres, ses amis; il se livrait aussi à des études à l'aide du microscope. C'était dans la variété même du travail qu'il trouvait un délassement. A côté de ses livres sur les mathématiques et l'astronomie figurent des œuvres plus légères : *les Amours de Ragonde*, comédie en musique, en trois actes et en vers libres, 1749, in-8°; c'est *la Veillée de village* de Destouches, avec quelques changements. On lui doit encore plusieurs pièces de vers : *la Grande nuit de l'Éclipse*, opéra, et *le Prince de Cathay*, divertissement[2]. On lui attribue aussi *Polichinelle demandant une place à l'Académie*, comédie en un acte[3]. Proposé au roi par le chancelier Pontchartrain, au renouvellement de l'Académie des sciences en janvier 1699, M. de Malezieu figura en tête de la liste, et il devint membre de l'Académie française en 1701. A sa facétie intitulée : *Polichinelle*, un académicien répondit par *Arlequin*,

[1] *Éléments de géométrie avec l'introduction à l'application de l'algèbre à la géométrie.* Paris, Ét. Ganeau, 1722, in-8°. —Les mêmes avec un traité des logarithmes. Paris, 1735. in-8°.— *Traité nouveau de la sphère.* Paris, 1679, in-12.

[2] *Divertissements de Sceaux.*—Trévoux, 1712.

[3] Sallengre. Pièces échappées du feu.—Plaisance, 1717, in-12.

chancelier; une autre satire : *Brioché, chancelier,* fut aussi dirigée contre l'auteur anonyme de *Polichinelle;* mais elles n'ont été imprimées ni l'une ni l'autre[1]. Nous venons de donner la liste des œuvres de M. de Malezieu ; elle serait incomplète si nous ne placions ici les titres de ses cinq enfants (belle et nombreuse famille pour un abbé !). M. de Malezieu aîné fut évêque de Lavaux ; le second fut brigadier des armées du roi et lieutenant général d'artillerie; le troisième, capitaine de carabiniers; l'une des filles fut mariée à M. de Messimy, premier président du parlement de Dombes, et l'autre à M. le comte de Guiry, lieutenant général du pays d'Aunis et mestre de camp de cavalerie. Après cinquante-quatre ans d'un mariage heureux et fécond, une attaque d'apoplexie enleva, le 4 mars 1727, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le savant et l'homme d'esprit qui s'était concilié l'affection de tous.

M. de Malezieu adressait un jour, au duc du Maine, un conte de nourrice[2], avec cette dédicace :

Lisez ces vers, seigneur, vous dormirez,
Et bientôt, en ronflant, vous les applaudirez.

Nous n'avons pas de telles visées, et le but que nous poursuivons est moins complexe : puisse le lecteur de cette notice sur M. de Malezieu manifester ici son adhésion conformément au dernier hémistiche de ce distique.

CHARLES DESMAZE.

[1] Quérard, *la France littéraire,* t. V, p. 464. — Michaud, *Biographie universelle,* t. XXVI, p. 569.

[2] *La Creste du coq d'Inde.*



LA DUCHESSE DE PORTSMOUTH

(1651-1722)

C'est au lendemain du glorieux traité d'Aix-la-Chapelle, à la veille de la criminelle guerre de Hollande, qu'il faut placer l'apogée du règne de Louis XIV. Au commencement de l'année 1670, la splendeur et la corruption de la cour de France étaient arrivées à leur comble : le sérail du grand roi rappelait celui de Salomon ; Monsieur, dominé par une passion honteuse, n'avait que faire des femmes, et les plus importants personnages du royaume étant convenablement pourvus, on en était réduit à expédier à l'étranger ces piquantes créatures que, par antiphrase sans doute, on appelait toujours « filles d'honneur. » C'était dans la maison de Madame que Louis avait rencontré d'abord ses deux maîtresses de prédilection, et lorsqu'il voulut s'assurer par un nouveau lien de la fidélité de son vassal d'Angleterre, ce fut encore l'entourage de sa belle-sœur qui lui fournit le diplomate en jupons dont il avait besoin. Louise Renée de Penenkoët de Kerhouël[1] de Ploëuc, issue d'une bonne maison[2] de Bretagne,

[1] Ce nom a subi les altérations les plus singulières sous la plume des contemporains de la belle duchesse; ils écrivaient indifféremment : Quéroualle, Quérouailles, Kérouet, Quérouargues, ou même « Carwell. »

[2] Le dictionnaire de Moréri est fort explicite à cet égard, et l'on ne saurait d'ailleurs prendre au sérieux les absurdes calomnies entassées dans l'*Histoire secrète de la duchesse de Portsmouth*.

avait en elle tout ce qu'il fallait pour rendre superflus les frivoles avantages de la naissance. Sa physionomie, empreinte d'une grâce enfantine, était de celles qui charment à première vue, tandis que le timbre harmonieux de sa voix, le caressant éclat de son regard étaient pleins d'un attrait puissant auquel il était difficile de résister, et que le sensuel Charles II ne devait pas affronter impunément.

Il y eut quelque chose de naïvement scandaleux dans la transaction qui intervint entre le roi de France et les parents de la jolie Bretonne, lesquels, en outre des avantages qu'ils obtenaient immédiatement comme équivalent de la virginité de leur fille, recevaient de plus l'assurance d'une prime honnête pour chaque enfant à naître de ce concubinage international. Le caractère bien connu de Louise de Kerhouël suffirait seul à prouver qu'elle eut peu de part à ces stipulations honteuses, et que la vanité fut l'unique mobile qui la guida dans cette circonstance scabreuse. Les mœurs de son temps peuvent jusqu'à un certain point lui servir d'excuse. A Versailles, les idées d'honneur et de morale avaient perdu leur signification ordinaire : les hommes enviaient généralement le sort d'Amphitryon, et les femmes perdaient tout instinct de la pudeur, alors qu'il s'agissait de satisfaire un caprice de Jupiter. Élevée au milieu de cette atmosphère viciée, ayant sous les yeux les tristes exemples que lui donnait sa maîtresse Henriette d'Angleterre, mademoiselle de Kerhouël ne vit que le côté éblouissant de la proposition qui lui fut faite : l'espoir de régner despotiquement sur le cœur d'un grand prince et de devenir l'émule de cette La Vallière dont la haute fortune était l'objet de tant de jalousies et d'ambitions féminines! L'effet prévu se réalisa. Madame avait conduit à Douvres sa fille d'honneur, et le roi Charles II se laissa prendre au piége qui lui était tendu; mais la princesse, qui voulait irriter les désirs de son frère[1], parut ne pas s'apercevoir du

[1] Nous suivons ici l'opinion commune, qui veut que Madame ait joué le premier rôle dans ce fâcheux épisode des négociations de Douvres. On trouve pourtant, dans la correspondance de Bussy, les deux lignes suivantes, qui donnent à penser : « *La mort de feu Madame* est cause de la bonne fortune de Quéroualle; sans cela, je ne pense pas qu'elle eût trouvé en France un amant comme celui qu'elle a... »

succès de sa ruse et ramena Louise à Saint-Cloud. Quinze jours à peine s'écoulèrent : Henriette n'était plus; mais son dernier acte politique avait eu une portée décisive et devait assurer pour longtemps l'asservissement de la nation anglaise. Quoique sérieusement affligé de la mort de sa sœur, Charles sembla surtout préoccupé du soin d'attirer à Londres l'aimable Française qu'il n'avait fait qu'entrevoir : « La belle, dit madame de Sévigné, se trouvait avec une « légère disposition à ne le point haïr » et ne tarda pas à répondre à un appel si flatteur. L'enivrement du roi fut complet, et cet homme qui avait supporté patiemment les emportements furieux de Barbara Palmer et l'impertinente vivacité de Nelly Gwinn, en dut apprécier davantage » les grâces décentes » de la noble étrangère qui, dans les murs profanés de Whitehall répandait le parfum délicat de Versailles. Admise dès son arrivée au nombre des filles d'honneur de la reine, elle était successivement nommée baronne de Petersfield, comtesse de Fareham, puis enfin duchesse de Portsmouth après la naissance de son fils. Il est douteux toutefois que Charles ait immédiatement joui de sa conquête. Si l'on observe que le duc de Richmond ne vint au monde qu'en 1672, on est amené à supposer que mademoiselle de Kerhouël ne céda pas sans hésitation aux désirs de son royal amant, et cette supposition devient presque une certitude, lorsqu'on lit le passage d'une lettre que Saint-Évremond adressait à sa belle compatriote :

... Laissez-vous aller à la douceur des tentations, au lieu d'écouter votre fierté. Votre fierté vous ferait bientôt retourner en France, et la France vous jetterait, selon le destin de beaucoup d'autres, en quelque couvent : mais quand vous choisiriez de votre propre mouvement ce triste lieu de retraite, encore faudrait-il auparavant vous être rendue digne d'y entrer. Quelle figure y ferez-vous, si vous n'avez pas le caractère d'une pénitente? La vraie pénitence est celle qui s'afflige et se mortifie au souvenir de ses fautes : de quoi fera pénitence une bonne fille qui n'aura rien fait? Vous paraîtrez ridicule aux autres sœurs, qui se repentent avec un juste sujet, de vous repentir par pure grimace.

Mademoiselle de Kerhouël eut le tort d'accepter les conseils de ce

directeur équivoque, et le tort plus grand de les suivre : l'expérience vint promptement lui ouvrir les yeux. Bien que maîtresse en titre et maîtresse préférée, elle ne pouvait cependant empêcher les indignes et fréquents retours d'un prince débauché pour des rivales de bas étage, et madame de Sévigné a écrit une jolie page sur ces amours en partie double :

... Quéroualle n'a été trompée sur rien; elle avait envie d'être la maîtresse du roi, elle l'est : il passe quasi toutes les nuits avec elle, à la vue de toute la cour : elle a un fils qui vient d'être reconnu, et à qui on a donné deux duchés : elle amasse des trésors, et se fait redouter et respecter de qui elle peut; mais elle n'avait pas prévu de trouver en son chemin une jeune comédienne [1] dont le roi est ensorcelé : elle n'a pas le pouvoir de l'en détacher un moment [2]; il partage ses soins, son temps et sa santé entre les deux. La comédienne est aussi fière que la duchesse de Portsmouth : elle la morgue, elle lui fait la grimace, elle l'attaque, et lui dérobe souvent le roi; elle se vante de ses préférences : elle est jeune, folle, hardie, débauchée et plaisante; elle chante, elle danse, et fait son métier de bonne foi. Elle a un fils du roi, et veut qu'il soit reconnu; voici son raisonnement : « Cette duchesse, dit-elle, fait la personne de qualité; elle dit que tout est son parent en France; dès qu'il meurt quelque grand, elle prend le deuil [3] : hé bien! puisqu'elle est de si grande qualité, pourquoi s'est-elle faite catin? Elle devroit mourir de honte : pour moi, c'est mon métier, je ne me pique pas d'autre chose : le roi m'entretient, je ne suis qu'à lui présentement; il m'a fait un fils, je prétends qu'il doit le reconnoître, et je suis assurée qu'il le reconnoîtra, car il m'aime autant que sa Portsmouth. » — Cette créature tient le haut du pavé, et décontenance et embarrasse extraordinairement la duchesse...

Voilà des ennuis que mademoiselle de Kerhouël n'avait point prévus, sans doute, en quittant la France, et auxquels les La Vallière et les Montespan n'étaient point exposées dans cette cour de Louis XIV où le vice lui-même gardait des airs de grandeur et de majesté. Il faut

1 Nelly Gwinn.

2 La spirituelle marquise oublie ce qu'elle vient de dire : que « Quéroualle *passoit quasi toutes les nuits* avec le roi. »

3 On raconte que mademoiselle de Kerhouël prit le grand deuil à la mort du roi de Suède; et que peu de temps après, à celle du roi de Portugal, Nelly Gwinn parut avec un carrosse drapé, disant: « Nous avons partagé ce monde, la Carwell et moi; elle a les rois du Nord et moi ceux du Midi. »

avouer pourtant que madame de Sévigné exagère lorsqu'elle prétend établir une sorte d'équilibre entre la situation de la comédienne et celle de la duchesse : les triomphes de Nelly Gwinn étaient des triomphes d'alcôve, tandis que madame de Portsmouth régnait sans partage sur le terrain de la diplomatie. Charles II avait, en effet, l'habitude de passer la plus grande partie de son temps chez elle, où souvent, au milieu d'une compagnie enjouée, il rencontrait Barillon, ambassadeur de France, homme d'un commerce aimable, admis à tous les amusements de l'indolent monarque. C'est à la faveur de ces entretiens si multipliés, que, saisissant l'instant favorable, la duchesse et l'ambassadeur surent obtenir un ordre qui changea tout d'un coup la face de l'Europe en amenant la signature du traité de Nimègue ; et plus d'une fois il leur fut donné de remporter des succès du même genre, auxquels ne prétendirent jamais les Palmer et les Gwinn.

Trop sensée pour exiger du roi une stricte fidélité, madame de Portsmouth se contentait de gémir en silence, tant que son bonheur de femme était seul en jeu, mais lorsqu'on semblait vouloir s'attaquer à l'influence qu'elle s'efforçait d'utiliser au profit de la France, son ressentiment éclatait en des transports soudains, que la crainte même d'un scandale public était impuissante à réprimer. C'est à une scène de cette nature que nous fait assister la correspondance de Bussy :

On dit que Quérouargues a prêché le roi d'Angleterre le crucifix à la main, tant pour se détacher des femmes que pour rentrer dans le christianisme : à la vérité, elle étoit alors à l'extrémité. Cependant trois ou quatre jours après, se portant mieux, elle se fit lever et traîner dans la loge où le roi étoit à la comédie avec Madame Mazarin, et là elle lui fit mille reproches de son infidélité. L'amour et la jalousie sont d'étranges passions.

Madame de Mazarin, qui était, dit-on, la plus belle femme de l'Europe, et de plus, une fort grande dame, tante de la duchesse d'York, eût facilement supplanté la petite Kerhouël dans le cœur inconstant du roi d'Angleterre, mais l'Italienne fit peu d'attention aux prévenances de ce prince, qu'elle blessa vivement en accueillant sous ses yeux les avances de M. de Monaco, et Charles revint à ses premières

amours. Ce mot, un peu hasardé en tant qu'il s'applique aux instincts brutaux d'un homme qui ne croyait même pas à l'amitié, peint du moins avec vérité ce sentiment passionné qu'il avait su inspirer à la duchesse de Portsmouth. Dans certaines circonstances, bien rares il est vrai, elle alla jusqu'à lui sacrifier entièrement son rôle politique, et lorsqu'il fut question du fameux *bill d'exclusion*, on la vit se jeter aux pieds du roi et le supplier d'abandonner, s'il le fallait, les intérêts de son frère et ceux du catholicisme, plutôt que de compromettre sa couronne et sa vie. Cette démarche paraîtra plus généreuse encore, si l'on réfléchit qu'en dépit de la situation irrégulière qu'elle avait trop facilement acceptée, madame de Portsmouth restait profondément attachée à sa religion et à sa patrie, et que dès cette époque personne n'ignorait qu'une ère de persécutions allait s'ouvrir pour les églises réformées de France. Deux ans plus tard, au lendemain de Nimègue, le déclin du grand règne s'annonçait déjà : le crédit des hommes incapables et *bien pensants* devenait de jour en jour plus marqué, et l'astre de l'austère Françoise d'Aubigné s'élevait lentement à l'horizon. On voulait des conversions à tout prix, et l'on ne reculait devant aucune dépense pour ramener au bercail les âmes de qualité, sauf à laisser un jour aux dragons de Louvois le soin d'éclairer la plèbe protestante. La duchesse de Portsmouth était avec la duchesse d'York à la tête de la propagande anglaise, et, chose curieuse, un échange régulier de lettres édifiantes s'établit entre la future fondatrice de Saint-Cyr et la joyeuse pécheresse de la cour de Saint-James. Louis XIV voulut reconnaître les services de la favorite, et par lettres patentes du mois de janvier 1684, il lui conférait le titre français de duchesse d'Aubigni. Elle avait touché le sommet des choses d'ici-bas : un instant allait suffire pour la précipiter de ce faîte sublime. Mais laissons la parole au grand historien Macaulay :

La mort du roi Charles II fut pour la nation une surprise. Sa constitution était naturellement vigoureuse et ne paraissait pas avoir souffert de ses excès. Il avait toujours été soigneux de sa santé, même au sein des plaisirs, et ses habitudes étaient de nature à faire espérer une longue existence et une verte vieillesse... Son palais avait rarement présenté un aspect plus gai ou plus scandaleux que le soir

du dimanche 1er février 1685. Quelques personnages graves, qui s'y étaient rendus, selon la coutume de l'époque, pour présenter leurs hommages au souverain, et qui s'attendaient à trouver à la cour, en pareil jour, un aspect décent, furent saisis d'étonnement et d'horreur. La grande galerie de Whitehall, admirable souvenir de la magnificence des Tudors, était encombrée de joueurs et de joyeux vivants. Le roi était assis entre trois femmes dont les charmes étaient l'orgueil et les vices, la honte de trois nations, badinant et jouant avec elles. L'une d'elles était Barbara Palmer, duchesse de Cleveland, qui, en dépit de la jeunesse évanouie, conservait encore quelques traces de cette beauté superbe et voluptueuse qui, vingt ans auparavant, enlevait les cœurs de tous les hommes. La seconde était la duchesse de Portsmouth, dont les traits doux et enfantins étaient illuminés par la vivacité française. Hortense Mancini, duchesse de Mazarin et nièce du grand cardinal, complétait ce groupe... Tandis que Charles folâtrait ainsi avec ses trois sultanes, le page français d'Hortense, enfant d'une grande beauté, dont la voix mélodieuse faisait les délices de Whitehall et lui valait de nombreux présents de riches vêtements, de poneys et de guinées, chantait des vers amoureux. Une vingtaine de courtisans étaient assis autour d'une grande table de jeu où l'or était entassé par monceaux. Déjà le roi s'était plaint qu'il ne se sentait pas bien. Il n'eut pas d'appétit au souper, il dormit mal la nuit; mais le lendemain il se leva de bonne heure comme de coutume... Charles était à peine sorti du lit, que les personnes qui l'assistaient s'aperçurent que sa prononciation était indistincte, et que ses pensées semblaient s'égarer. Diverses personnes de haut rang s'étaient assemblées comme de coutume pour assister à la toilette de leur souverain. Il fit effort pour causer avec elles dans le gai style de conversation qui lui était habituel, mais son aspect sinistre les surprit et les alarma. Bientôt sa figure devint noire, ses yeux tournèrent, il poussa un cri, chancela et tomba dans les bras de Thomas, lord Bruce, fils du comte d'Ailesbury. Un médecin chargé de veiller sur les cornues et les creusets qui servaient aux amusements du roi se trouvait présent; il n'avait pas de lancette, mais il ouvrit une veine avec un canif. Le sang coula très-librement. Cependant le roi restait toujours évanoui.

On le plaça sur son lit où, pendant quelque temps, la duchesse de Portsmouth veilla sur lui avec la familiarité d'une épouse; mais l'alarme avait été donnée; la reine et la duchesse d'York arrivèrent en toute hâte à l'appartement du roi. La concubine favorite fut obligée de se retirer dans ses appartements. Ces appartements avaient été trois fois démolis et trois fois rebâtis par son amant, pour complaire à ses caprices. La garniture même de la cheminée était en argent massif; quelques belles peintures, propriété personnelle de la reine, avaient été transportées dans la demeure de la maîtresse; les buffets étaient chargés d'argenterie richement travaillée; dans les encoignures de la chambre étaient placés des néces-

saires, chefs-d'œuvre de l'art japonais; les tapisseries, sorties des ateliers de Paris, représentaient, avec des couleurs qu'aucune tapisserie anglaise ne pouvait égaler, des oiseaux au plumage éclatant, des paysages, des chàsses, la superbe terrasse de Saint-Germain, les statues et les fontaines de Versailles. Au milieu de cette splendeur achetée par le péché et la honte, la malheureuse femme se laissa aller à un accès de douleur qui, pour lui rendre justice, n'était pas entièrement égoïste.

... Le roi souffrait beaucoup et se plaignait de sentir intérieurement un feu brûlant; cependant il supportait ses souffrances avec un courage qu'on n'aurait pas supposé compatible avec sa douce et voluptueuse nature. La vue de son état affecta tellement la reine, qu'elle s'évanouit et fut transportée dans sa chambre. Les prélats qui veillaient autour du lit du roi l'avaient exhorté, dès le commencement, à se préparer à la mort. Ils crurent alors de leur devoir de renouveler leurs instances d'une manière plus pressante. William Sancroft, archevêque de Canterbury, homme honnête et pieux, mais d'un esprit étroit, se permit une grande liberté. « Il est temps de parler franchement, dit-il, car vous allez apparaître, Sire, devant un juge qui n'a pas égard aux titres des personnes. » Le roi ne répondit pas un mot.

Quelques-uns des assistants attribuaient cette apathie à son mépris des choses divines; d'autres à la stupeur qui souvent précède la mort. Mais il y avait dans le palais un petit nombre de personnes qui en savaient plus long. Charles n'avait jamais été un membre sincère de l'Église établie. Son esprit avait longtemps oscillé entre le hobbisme et le papisme. Lorsque sa santé était bonne et son esprit en belle humeur, il était sceptique et railleur; dans ses rares moments sérieux, il était catholique romain. Le duc d'York le savait; mais à ce moment, le soin de ses propres intérêts l'occupait tout entier, et il ne réfléchissait pas que son frère était en danger de mourir sans avoir reçu les derniers sacrements. Cette négligence était d'autant plus extraordinaire, que la duchesse d'York avait, sur la demande de la reine, suggéré, dès le matin même où commença la maladie du roi, qu'il serait convenable de demander les secours de la religion. Charles dut enfin ce secours à une intervention bien différente de celle de sa pieuse épouse et de sa belle-sœur. Les désordres et les frivolités de son existence n'avaient pas éteint chez la duchesse de Portsmouth tous les sentiments de religion, ni cette sensibilité qui fait la gloire de son sexe. L'ambassadeur français, Barillon, qui était venu au palais demander des nouvelles de la santé du roi, fit une visite à la duchesse. Il la trouva dans un état d'extrême douleur. Elle l'entraîna dans une chambre secrète et lui ouvrit son cœur. « J'ai, dit-elle, une chose de grande importance à vous communiquer. Si cette chose était connue, ma tête serait en danger. Le roi est en réalité et au fond du cœur catholique, mais il mourra sans s'être réconcilié avec l'Église. Sa chambre est remplie de prêtres protestants. Je ne puis y entrer sans donner du scandale. Le duc ne pense qu'à lui; parlez-lui; rappelez-lui qu'il y a une âme

en péril. Il est le maître maintenant, il peut faire évacuer la chambre. Allez immédiatement, ou il sera trop tard. »

Barillon courut en toute hâte à la chambre du roi, prit le duc à part et lui transmit le message de la favorite. Jacques eut un remords de conscience; il tressaillit comme s'il se réveillait d'un long sommeil, et déclara que rien ne pouvait l'empêcher de s'acquitter d'un devoir sacré, dont l'exécution avait été trop longtemps différée. Divers plans furent discutés et rejetés. Enfin, le duc commanda à la foule des assistants de se retirer à l'écart, s'approcha du lit, se pencha et chuchota quelques mots qu'aucun des assistants ne put entendre, mais qu'on supposa relatifs aux affaires de l'État. Charles répondit d'une voix très-distincte : « Oui, oui, de tout « mon cœur. »

... Le duc et Barillon allaient s'adresser au ministre de Venise pour avoir un ecclésiastique, lorsqu'ils apprirent qu'un moine bénédictin, nommé John Huddleston, se trouvait à Whitehall. Cet homme avait, au péril de sa vie, sauvé le roi après la bataille de Worcester. Il consentit immédiatement à exposer une seconde fois sa vie pour son prince, et fut conduit à l'escalier dérobé par Chiffinch, domestique de confiance, qui, si nous devons en croire les satires de l'époque, avait souvent introduit par la même entrée des visiteurs d'un genre bien différent. Le duc, alors au nom du roi, ordonna à toutes les personnes présentes de quitter l'appartement... la porte s'ouvrit et le père Huddleston entra. Il s'agenouilla près du lit, écouta la confession du roi, prononça l'absolution, et administra l'extrême onction... La cérémonie terminée, le moine plaça un crucifix devant les yeux du pénitent, lui recommanda de fixer ses dernières pensées sur les souffrances du Rédempteur, et se retira.

La soirée était avancée. Le roi semblait très-soulagé par ce qui s'était passé. Ses enfants naturels furent conduits à son chevet : c'étaient les ducs de Grafton, de Southampton et de Northumberland, fils de la duchesse de Cleveland, le duc de Saint-Albans, fils de Nelly Gwinn, et le duc de Richmond, fils de la duchesse de Portsmouth. Charles les bénit tous, mais parla à Richmond avec une tendresse particulière... Pendant la nuit, il le recommanda instamment aux soins de Jacques ainsi qu'à sa mère : « Et, ajouta-t-il par un mouvement de bon naturel, « ne laissez pas mourir de faim la pauvre Nelly. » — Peu de temps après l'aurore, le mourant perdit la parole; avant dix heures, il avait perdu connaissance. A midi, vendredi 6 février, il rendit doucement le dernier soupir.

Comme il arrive d'ordinaire à la suite de ces événements lugubres et soudains, on ne manqua pas de faire courir, au sujet de la mort de Charles, les bruits les plus absurdes. Au dire des uns, la duchesse de Portsmouth avait empoisonné le roi avec une tasse de chocolat;

d'autres prétendaient que la reine l'avait empoisonné avec des poires sèches. Le temps a fait justice de ces ridicules soupçons; mais ce qu'on ne parviendra probablement jamais à découvrir, c'est le caractère précis de la maladie de l'infortuné monarque, qu'une déplorable fatalité fit tomber aux mains de médecins ignorants, qui, ne pouvant s'accorder entre eux, torturèrent le patient au hasard, pendant de longues heures.

L'historien Hume, à la fin de sa dissertation sur l'hypothèse de l'empoisonnement, rapporte l'anecdote suivante, qui n'est pas étrangère à notre sujet :

... M. Henley de Hampshire me dit que la duchesse de Portsmouth étant venue en Angleterre en 1699, il apprit qu'elle y avait fait entendre que Charles II avait été empoisonné, et qu'ayant voulu savoir ce qu'il en était de la bouche même de la duchesse, elle lui dit qu'elle pressait continuellement le roi de se mettre à son aise aussi bien que son peuple, et de vivre en parfaite intelligence avec son parlement; qu'il avait enfin pris la résolution d'envoyer son frère hors du royaume, et de convoquer un parlement, ce qui devait être exécuté le jour d'après celui où il fut attaqué de son premier accès; que, sur toutes choses, le roi lui avait recommandé le secret, et qu'elle n'en avait parlé qu'à son confesseur, mais qu'elle croyait que son confesseur avait confié ce secret à des gens qui employèrent ce mauvais moyen pour prévenir le coup.

Si telle fut en effet l'attitude politique de la duchesse, pendant les derniers mois de la vie de Charles, on comprend que les recommandations suprêmes du monarque mourant aient exercé peu d'influence sur les résolutions bien arrêtées de son ignoble successeur, et l'on s'explique le parti soudain qu'elle prit de regagner son ancienne patrie. Venue pauvre en Angleterre, elle y avait vécu dans la splendeur, mais sans souci de l'avenir, et après avoir joui de la prospérité avec orgueil, elle allait soutenir l'adversité avec une courageuse résignation. Brouillée avec Jacques II, la duchesse ne pouvait songer à s'établir à Versailles, où la position n'eût pas été tenable; elle résolut en conséquence de se fixer à Paris, où sa maison et son entourage y devinrent l'objet d'une surveillance rigoureuse :

... Il revint au roi, dit Saint-Simon, qu'on s'était licencié chez elle, et qu'elle-

même parlait fort librement de lui et de madame de Maintenon, sur quoi M. de Louvois eut ordre d'expédier une lettre de cachet pour l'exiler fort loin. Courtin était ami intime de M. de Louvois : il avait une petite maison à Meudon, et il était sur le pied d'entrer librement dans son cabinet à toutes heures. Un soir qu'il y entra et que M. de Louvois écrivait seul, et qu'il continuait d'écrire, Courtin vit cette lettre de cachet sur son bureau. Quand Louvois eut fini, Courtin lui demanda avec émotion ce que c'était que cette lettre de cachet. Louvois lui dit la cause. Courtin s'écria que c'était sûrement quelque mauvais office, mais que, quand le rapport serait vrai, le roi était payé pour n'aller pas contre elle au delà d'un avis d'être plus circonspecte; qu'il le priait et le chargeait de le dire de sa part au roi, avant que de l'envoyer; et que, si le roi ne voulait pas l'en croire sur sa parole, il fît au moins, avant de passer outre, voir les dépêches de ses négociations d'Angleterre, surtout ce qu'il y avait obtenu d'important par madame de Portsmouth lors de la guerre de Hollande et pendant toute son ambassade; et qu'après de tels services rendus par elle, c'était se déshonorer que de les oublier. Louvois, qui s'en souvenait bien, et à qui Courtin en rappela plusieurs traits considérables, suspendit l'envoi de la lettre de cachet, et rendit compte au roi de l'aventure et de ce que Courtin lui avait dit; et sur ce témoignage qui rappela plusieurs faits au roi, il fit jeter au feu la lettre de cachet, et fit dire à la duchesse de Portsmouth d'être plus réservée. Elle se défendit fort de ce qu'on lui imputait, et, vrais ou faux, elle prit garde désormais aux propos qui se tenaient chez elle.

Louis XIV, devenu dévot et persécuteur, ne souffrait plus autour de lui que des esclaves silencieux et obéissants : la duchesse se montra docile aux avis de Courtin et passa dans une obscurité profonde les longues années qu'il lui restait à vivre. Saint-Simon et Dangeau ne parlent plus d'elle que pour enregistrer les maigres faveurs que la cour lui mesurait d'une main avare, et cette femme, à qui l'on devait la signature du traité de Nimègue, en était réduite en 1689 à solliciter une pension de 20,000 livres, qui fut diminuée considérablement lors des désastres qui ne tardèrent pas à frapper le royaume. Incapable de régler ses dépenses avec la stricte économie qui eût été nécessaire, elle se trouvait au commencement de la régence dans un état de gêne épouvantable, et quoique « très-convertie, pénitente et « fixée à la campagne, » elle allait se voir exposée aux plus dures extrémités, lorsque la générosité du nouveau gouvernement vint enfin soulager sa détresse. Les débauchés se donnent la main à tra-

vers les âges, et peut-être Philippe d'Orléans fut-il séduit par un reflet suprême de cette grâce enchanteresse qui, un demi-siècle auparavant, avait subjugué en un instant le cœur de Charles II. Cette « Carwell, » que le chroniqueur Evelyn comparait dédaigneusement à une poupée, resta belle presque jusqu'à la fin : « Jamais femme, « dit Voltaire, n'a conservé plus longtemps sa beauté ; nous lui « avons vu, à l'âge de près de soixante et dix ans, une figure encore « noble et agréable, que les années n'avaient point flétrie. » Le cœur seul de la duchesse était profondément changé : elle n'aspirait plus qu'à Dieu et eut le bonheur de mourir avant la double apostasie du duc de Richmond, qui, dès 1723, reniant sa religion et sa patrie, traversait le détroit de Calais et devenait du même coup Anglais et anglican.

AMÉDÉE ROUX.



Villars

VILLARS

(1653-1734)

Louis-Hector, marquis, puis duc de Villars, naquit en 1653, à Moulins, de Pierre de Villars, lieutenant général, ambassadeur en Espagne, et de Marie de Bellefonds. Entré tout jeune dans les pages de la grande écurie, cette domesticité de cour ne pouvait longtemps plaire à un gentilhomme qui, entendant ses parents se plaindre de leur mauvaise fortune, leur disait : « Pour moi, j'en ferai une grande. « Je suis résolu à chercher tellement les occasions, qu'assurément je « périrai ou je parviendrai. » Aussi fait-il tout de suite, comme volontaire, la campagne de Hollande (1672); mais, en bon courtisan qu'il sera toujours, « il se détermina, » dit-il, « à demeurer le plus « près du roi qu'il lui sera possible. » Villars est lui-même, dans ses *Mémoires*, l'historien de ses exploits. Il nous apprend qu'au siége de Doësbourg il marcha « le premier » aux ennemis, et qu'il se jeta « des premiers » dans le Rhin, lors du fameux passage chanté par Boileau. Nommé cornette aux chevau-légers de Bourgogne, il montra une brillante valeur à l'attaque de Maëstricht, quittant ses cavaliers pour faire l'officier d'infanterie à l'assaut d'une demi-lune, et recevant du roi, au lieu d'un blâme sévère pour sa désobéissance, cette réprimande flatteuse : « Il semble, dès que l'on tire en quelque en-

« droit, que ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver. » Maëstricht emporté, il est envoyé en Allemagne à l'armée de Turenne, qui le distingua. Ramené en 1674 à celle de Flandre, il se tenait aux côtés du grand Condé lors de la furieuse bataille de Senef, et, avec cette bonne estime de soi-même qu'il garda toute sa vie, il n'a voulu laisser ignorer à personne ce témoignage du prince : « Qu'il « voyoit plus clair dans les mouvements des ennemis que la plupart « des lieutenants généraux. »

Notre volontaire se plaint souvent des injustices de Louvois à son égard. Cependant, après la bataille où il avait été blessé, il reçut un régiment de cavalerie. Il était colonel à vingt et un ans, après deux ans de service! Nous ne le suivrons pas dans toutes les campagnes de cette guerre de Hollande. A l'attaque de Kehl, il était, comme toujours, à la tête du détachement commandé pour l'assaut. Le maréchal de Créqui, le voyant le premier sur la brèche, prédit son élévation future et lui dit à son retour : « Jeune homme, si Dieu te « laisse vivre, tu auras ma place plus que personne. » L'augure fut sans doute agréable à Villars, mais il eût préféré un avancement immédiat et il se plaint avec amertume d'être resté colonel de cavalerie : il avait vingt-cinq ans! La paix de Nimègue le ramena à Versailles. Bien fait et d'une figure avantageuse, la cour le dédommagea des rigueurs de la fortune. Les précieuses n'étaient pas les seules qui eussent *un furieux tendre pour les gens d'épée,* et Villars pouvait, plus savamment que Mascarille, parler demi-lune et contrescarpe. Il se jeta dans les intrigues galantes avec tant d'éclat, qu'il eut ordre de s'éloigner quelque temps de la cour. Quelle maîtresse lui valut cette disgrâce passagère? Villars a omis de nous l'apprendre, et il faut lui pardonner sa jactance militaire en faveur de sa discrétion en amour.

Cependant il voulait, à l'exemple de son père, suivre à la fois la carrière des armes et celle de la diplomatie. Il fut chargé de détacher l'Électeur de Bavière, Maximilien II, de l'alliance autrichienne. Bien que beau-frère du dauphin de France, ce prince était enchaîné à la maison d'Autriche par une tradition politique qui remontait à la

guerre de Trente ans, par sa femme, fille de l'empereur Léopold, enfin par sa maîtresse, la comtesse de Kaunitz, femme de l'ambassadeur d'Autriche. Celui-ci, homme « très-habile, » dit Villars, « souf-« froit volontiers une galanterie qui contribuoit à l'accroissement de « sa fortune, et par les biens qu'il recevoit de l'Électeur, et par la « considération que lui donnoit auprès de l'empereur le sacrifice entier « que l'Électeur faisoit de ses troupes et de son argent à la cour de « Vienne. » A cette dernière influence, Villars se garda bien d'opposer des arguments politiques : il se fit le pourvoyeur des plaisirs du prince, méprisable besogne, nous semblerait-il, mais dont Villars est fier, loin de penser qu'il y ait à cela quelque honte. L'intérêt politique et la *gloire* de son maître couvraient toutes ces bassesses. Il détrôna une Montespan sur le retour par une Fontanges allemande, qui se trouva aussi sotte que la Fontanges française, puis par une belle et spirituelle Italienne, qui dégoûta l'Électeur de sa première maîtresse et « lui fit sentir aussitôt la tyrannie des ministres de l'em-« pereur. » Mais un nouvel envoyé de Léopold fut sans doute encore plus habile que Villars et sut retenir le prince dans l'alliance autrichienne.

Bien que Villars, de retour à Versailles, fût reçu avec bienveillance et nommé, sans l'avoir demandé, des voyages si recherchés de Marly; bien qu'il se fasse dire par Louis XIV « qu'il l'avoit toujours connu « pour un très-brave homme, mais qu'il ne l'avoit pas vu un si grand « négociateur, » il avait échoué dans son ambassade. La guerre de 1688 le rappela à son premier métier. Maréchal de camp en 1689, il ne se distingua pas moins par son humanité que par sa bravoure. Chargé de brûler les faubourgs de Liége, il les sauva, à la réserve de quelques maisons qu'il ne put garantir. Louis XIV, que l'incendie du Palatinat avait rendu odieux à toute l'Europe, lui sut bon gré de sa désobéissance et lui donna une partie de l'armée de Flandre sous les ordres de Luxembourg.

Avec la guerre de la succession d'Espagne commence la plus importante partie de l'histoire de Villars. La France, l'Autriche et la Bavière se disputaient, du vivant même de Charles II, roi d'Espagne,

les États de ce malheureux prince, qui, depuis trente-cinq ans, avait commencé à mourir. Louis XIV, n'espérant pas tout l'héritage, voulait le démembrer, et, pour faire agréer à Léopold la part qu'il lui assignait, de concert avec l'Angleterre et la Hollande, il envoya Villars en ambassade à Vienne. L'empereur demanda d'abord à négocier directement avec Louis XIV, sans la participation des deux autres puissances; « mais, » dit Villars sans faire paraître aucune surprise, « au « fond, le roi n'avoit jamais compté que l'empereur voulût de bonne « foi partager avec lui la monarchie d'Espagne, et l'empereur pensoit « la même chose de Sa Majesté. » En effet, Léopold, au moment même où il faisait ces avances à Louis XIV, protestait à l'ambassadeur de Charles II qu'il ne consentirait jamais au démembrement de la monarchie espagnole, et bientôt après Louis XIV acceptait toute la monarchie pour son petit-fils, le duc d'Anjou, proclamé sous le nom de Philippe V.

Cet événement mit fin à l'infructueuse ambassade de Villars et le rendit à la carrière des armes, pour laquelle il était mieux fait. Le moment était solennel, mais triste pour la France. Si la maison de Bourbon régnait sur les vastes domaines de l'Espagne dans les deux mondes, il fallait défendre tant de pays et la France elle-même contre l'Europe coalisée! Plus de grands ministres, plus de grands capitaines; des généraux ineptes, comme Villeroy et La Feuillade, ou paresseusement habiles, comme Vendôme; tous vieux d'ailleurs et forcés d'exécuter en Italie et en Allemagne des plans de campagne arrêtés à Versailles, entre Louis XIV, Chamillart et Mme de Maintenon! Un seul, jeune encore (il n'avait pas cinquante ans), et brûlant de gagner son bâton de maréchal : c'était Villars. Il plaisait au soldat par sa belle figure militaire, par sa familiarité, par ses fanfaronnades même, qui relevaient les courages, parce qu'on savait bien qu'il tenait ce qu'il promettait. Il fut toute la gloire de cette guerre où faillirent s'abîmer le trône de Louis XIV et la fortune de la France.

D'abord Villars, qui plusieurs fois avait refusé des partis considérables, par indifférence, disait-il, pour le mariage, épouse

M[lle] de Varangeville, et, après quelques jours donnés à l'hymen, il est chargé de conduire une armée au secours de l'Électeur de Bavière. Ce prince, maintenant l'ennemi acharné de l'Autriche qu'il accusait d'avoir empoisonné son fils, s'était déclaré pour Louis XIV. Il nous ouvrait la porte de Vienne. Mais il fallait le rejoindre, et l'armée impériale, commandée par un général habile, le prince de Bade, occupait solidement Friedlingen, en face d'Huningue. Villars tourne ses positions et l'attaque avec furie à la baïonnette, pendant que sa cavalerie enfonce les cuirassiers impériaux (1702). Cette belle victoire fut inutile. L'Électeur resta en Bavière, et, les neiges obstruant les passages de la forêt Noire, Villars dut repasser le Rhin et se borner à couvrir l'Alsace.

Tout réussissait à l'heureux Villars. Ses soldats, sur le champ de bataille de Friedlingen, le proclament maréchal de France, comme autrefois les légions romaines saluaient *Imperator* leur général victorieux. Louis XIV, d'ordinaire si jaloux de son autorité, lui envoie le bâton avec une lettre flatteuse. Enfin, un fils lui était né, et l'année 1703 allait le couvrir d'une gloire nouvelle. Il trompe l'ennemi, qui l'attendait vers Huningue, enlève rapidement le fort de Kehl, descend la forêt Noire par les sources du Danube, et joint enfin l'Électeur de Bavière. On pouvait terminer la guerre en deux mois. Il fallait marcher contre l'Autriche sans défense sur le haut Danube et menacée, dans ce moment même, par une redoutable insurrection en Hongrie. Villars le proposa et déjà Léopold, saisi de frayeur, abandonnait Vienne. Mais le stupide Électeur, jouet de sa femme, de ses favoris et de ses maîtresses, dévoués ou vendus à l'Autriche, va follement attaquer les montagnes du Tyrol, qu'il évacue bientôt avec honte. Pendant ce temps, Villars, posté sur le Danube, était entouré par quatre corps impériaux. Il attaque le plus considérable à Hochstœdt, et le détruit presque tout entier par une de ses plus belles victoires. L'Électeur ne sut encore prendre aucune des résolutions que lui proposait Villars : ou descendre le Danube pour s'emparer de Vienne, ou remonter le fleuve pour assurer ses communications avec le Rhin ; il voulait obstinément rester en Bavière. Villars, découragé de voir les fruits de ses

victoires deux fois perdus avec un tel allié, demanda son rappel, auquel Louis XIV consentit à regret.

Une autre gloire l'attendait en France. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, la guerre civile désolait le Languedoc. Les *Camisards* ou protestants des Cévennes, cruellement persécutés par le maréchal de Montrevel et l'intendant Bâville, se vengeaient cruellement sur les catholiques. Leurs chefs, Roland et Cavalier, tenaient tête depuis trois ans aux troupes royales. Villars parvint à soumettre les camisards, autant par la douceur que par la force, et mérita le surnom de *pacificateur du Languedoc* (1704). Cependant ses successeurs en Allemagne, Tallard et Marsin, avaient subi une honteuse déroute dans ces mêmes plaines d'Hochstœdt qu'il avait illustrées. Envoyé pour couvrir la frontière du Rhin, il prit l'offensive, força les Impériaux dans leurs lignes de Skollhofen, près de Strasbourg, pénétra jusqu'au cœur de l'Allemagne, et conçut le hardi projet de se joindre à Charles XII, roi de Suède, qui occupait la Saxe. Marlborough, en achetant le ministre de Charles XII, prévint cette alliance. C'est encore Villars qu'on envoie sur la frontière des Alpes, quand la funeste bataille de Turin nous a fait perdre l'Italie. Avec une faible armée, il fait une pointe audacieuse en Piémont, et sauve ainsi le Dauphiné, envahi par le duc de Savoie. Enfin, lorsque les journées néfastes de Ramillies et d'Oudenarde, et la prise de Lille, eurent ouvert aux alliés le chemin de Paris, c'est à Villars que l'on confie la dernière armée de la France, et une armée mal équipée, mal montée, manquant souvent de pain, en face des troupes alliées, supérieures de 30,000 hommes et commandées par Eugène et Marlborough. On se heurte à Malplaquet (11 septembre 1709). On venait de distribuer aux soldats le pain dont ils manquaient depuis la veille; ils en jetèrent une partie pour courir plus légèrement à l'ennemi. L'aile gauche française était victorieuse; la droite, un instant ébranlée, était rétablie par Villars, quand une balle lui fracassa le genou et le jeta évanoui par terre. Le centre, dégarni, est alors enfoncé, et les deux ailes séparées font une belle retraite. Les vainqueurs avaient perdu vingt mille hommes, les Français moins de dix mille.

Transporté à Versailles comme en triomphe, Villars y fut logé près du roi, élevé à la dignité de duc et pair, comblé de toutes les grâces. Une telle faveur, bien méritée cependant, lui fit des ennemis, parmi lesquels on est affligé de trouver le duc de Saint-Simon. Ses célèbres *Mémoires* renferment un portrait de Villars où l'injustice est portée jusqu'au ridicule : non content de l'accuser de tous les vices privés, il lui refuse presque tout génie militaire. Villars répondit à ses ennemis de cour en battant ceux de l'État. Profitant de la retraite des Anglais, qui s'étaient séparés des alliés, et d'une faute d'Eugène, qui s'était trop étendu, il attaque Denain, centre de ses magasins, mais défendu par des lignes redoutables. « Nos fascines « seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont dans le « fossé, » s'écrie Villars. En quelques heures, tout est emporté, huit mille hommes tués ou pris, douze canons, soixante drapeaux. Cette grande victoire sauvait la France. Toutes les villes de la frontière sont reprises et la paix d'Utrecht signée (1713). Mais l'empereur Charles VI ne voulait pas encore y accéder; Villars l'y contraignit par une dernière campagne. Rencontrant encore Eugène avec une armée supérieure en nombre, il emporte sous ses yeux Landau et Fribourg. A cette dernière attaque, le cheval de Villars s'abattit sous lui et faillit le jeter dans le précipice. Malgré ses soixante ans et sa dignité de maréchal de France, il grimpe des pieds et des mains, aidé de ses grenadiers, et son exemple emporte tous les obstacles. Enfin, l'Autriche consent à la paix de Rastadt, que Villars négocie avec Eugène. « Voilà donc, monsieur le maréchal, le rameau « d'olivier que vous m'apportez, » lui dit Louis XIV à son retour; « il couronne tous vos lauriers. »

Villars devait vivre vingt ans encore après cette glorieuse campagne; il ne les passa pas dans l'inaction. Nommé gouverneur de Provence, il fit creuser un canal qui porta son nom et conduisait en ligne droite d'Arles à la Méditerranée, pour éviter aux vaisseaux la lente et périlleuse navigation du bas Rhône. Appelé par le testament de Louis XIV au conseil de régence, et par le duc d'Orléans à la présidence de celui de la guerre, il combattit, mais en vain,

la politique antifrançaise de la quadruple alliance, les opérations de Law et la funeste influence de Dubois. Louis XV, devenu majeur, le fit entrer, comme ministre d'État, dans tous les conseils du gouvernement, et lui donna le titre de maréchal général, qu'avait porté Turenne.

Enfin, la guerre de la succession de Pologne rappela Villars au milieu des camps. C'était le retour à la vieille politique française : il s'agissait d'enlever l'Italie à l'Autriche, ennemie de Stanislas Leczinski, beau-père du roi de France. Une ardeur juvénile animait l'octogénaire Villars, et il n'avait rien perdu de la jactance de ses premières années. « Le roi peut disposer de l'Italie, » avait-il dit, devant toute la cour, au cardinal de Fleury, « je vais la lui conquérir. » En effet, le Milanais est rapidement enlevé; mais Villars rencontre dans le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, généralissime des troupes alliées, les mêmes obstacles que, trente ans auparavant, dans l'Électeur de Bavière. Il voulait marcher au débouché des Alpes tyroliennes pour arrêter les secours qui venaient d'Allemagne aux Impériaux; Charles-Emmanuel aime mieux employer l'armée à des siéges, et il laisse 40,000 Autrichiens descendre sur Mantoue. Dégoûté de voir ses plans traversés par l'incapacité ou la perfidie de son allié, Villars demanda son rappel. Mais il ne revit pas la France; il mourut à Turin, le 17 juin 1734, âgé de quatre-vingt-deux ans. Son collègue dans la guerre de la succession d'Espagne, Berwick, avait été, cinq jours auparavant, emporté par un boulet devant Philipsbourg. « Cet homme a toujours été heureux! » se serait écrié Villars à cette nouvelle. Si ce mot n'est pas vrai, il est vraisemblable. C'est ainsi que devait penser et dire, mécontent de sa dernière campagne, le vainqueur de Friedlingen, d'Hochstœdt et de Denain.

CH. PÉRIGOT.



Mlle DE FONTANGES

(1661-1681)

Saint-Simon a consacré tout un livre de ses Mémoires au récit détaillé de la vie privée de Louis XIV. Plusieurs chapitres nous font connaître les illustres favorites du grand roi : la duchesse de La Vallière d'abord, puis les deux marquises rivales, mesdames de Montespan et de Maintenon. De plus, un chapitre particulier qui a pour titre *Amours du roi* signale à la postérité quatre autres femmes, toutes de bonne noblesse, qui ont aussi partagé les faveurs de Louis XIV aux différentes époques de sa vie ; ce sont : mesdames de Roquelaure et de Soubise, mesdemoiselles du Ludre et de Fontanges.

L'impitoyable historien ne consacre que peu de lignes à ces deux jeunes filles, aussi belles que tendres ; il parle de mademoiselle de Fontanges à propos de madame de Montespan, dont elle éclipsa pour quelques mois les triomphes :

« Pendant son règne elle ne laissa pas d'avoir des jalousies, mademoiselle de Fontanges plut assez au roi pour devenir maîtresse en titre. Quelque étrange que fût ce doublet, il n'étoit pas nouveau : on l'avoit vu de madame de La Vallière et de madame de Montespan, à qui celle-ci ne fit que rendre ce qu'elle avoit prêté à l'autre. Mais madame de Fontanges ne fut pas si heureuse, ni pour la fortune, ni pour la pénitence. Sa beauté la soutint un temps, mais son esprit n'y répondoit en rien. Il

en falloit au roi pour l'amuser et le tenir. Avec cela il n'eut pas le loisir de s'en dégoûter tout à fait : une mort prompte, qui ne laissa pas de surprendre, finit en bref ces nouvelles amours. »

Cette esquisse, peinte à grands traits, suffit dans des Mémoires comme ceux de Saint-Simon ; mais elle ne fait pas connaître la douce et charmante jeune fille emportée au milieu des gloires et des vanités de ce monde avant sa vingtième année par une maladie imprévue, rapide comme la foudre. Heureusement plusieurs autres contemporains nous ont parlé d'elle avec assez de détails pour qu'il soit possible de la dépeindre. Madame de Sévigné, dans sa correspondance immortelle, a recueilli les événements principaux de cette histoire amoureuse. Bussy-Rabutin en a été de même assez bien informé par ses amies demeurées à la cour ; on ne saurait avoir de meilleurs témoignages.

Avant de les mettre à profit, disons quelques mots sur la famille de mademoiselle de Fontanges.

Marie-Angélique de Scoraille de Roussille était le sixième enfant de Jean Rigaud de Scoraille, comte de Roussille, et d'Aimé-Léonor de Plas. « La maison de Scoraille, originaire de la haute Auvergne, où est situé le château de Scoraille, étoit connue, suivant du Bouchet, dès le XI[e] siècle. La terre noble de Roussille en Limosin y étoit entrée par le mariage de Louis I[er] de Scoraille, quatrième aïeul de mademoiselle de Fontanges, avec Hélène de Salagnac de Roussille, et Guillelmine de Fontanges y apporta cette seigneurie par le mariage que contracta avec elle Louis II de Scoraille, son aïeul, fils de Rigaud de Scoraille et d'Anne d'Aubusson La Feuillade. N. de La Châtre, sa bisaïeule, étoit fille de Claude de La Châtre, maréchal de France. » Le biographe à qui j'emprunte ces détails dit qu'il a pris soin de les recueillir, afin de répondre à des pamphlets du temps qui donnaient à mademoiselle de Fontanges une assez basse extraction.

Née en 1661, Marie-Angélique de Scoraille comptait dix-sept printemps quand elle parut à la cour ; elle y avait été amenée par le lieutenant de roi de la province de Languedoc, M. de Peyre, et par la duchesse d'Arpajon, qui obtinrent pour elle une place parmi les filles

d'honneur de la duchesse d'Orléans, cette princesse palatine qui nous a laissé une correspondance si singulière : « La Fontanges étoit une bonne personne, dit la princesse ; je la connoissois bien ; elle a été une de mes filles d'honneur ; elle étoit belle des pieds jusqu'à la tête ; elle avoit aussi le meilleur caractère du monde, mais pas plus d'esprit qu'un petit chat. » L'abbé de Choisy dit tout carrément dans ses Mémoires : « Elle étoit belle comme un ange et sotte comme un panier. » S'il fallait croire les mauvais bruits de la cour, la mère de mademoiselle de Scoraille destinait sa fille à devenir ce qu'elle a été, c'est-à-dire maîtresse du grand roi. Mais la duchesse d'Arpajon, qui avait amené cette belle enfant à Versailles, était trop honnête pour avoir joué le vilain rôle qu'on lui prête.

On assure que ce fut madame de Montespan elle-même qui présenta celle qui devait être pendant quelques mois sa rivale à son royal amant. C'était vers la fin de 1679. Depuis plusieurs années, cette fière beauté, reconnue par tous comme favorite, croyait son empire trop bien affermi pour que les charmes d'une jeune fille naïve et sans esprit pussent exercer sur le roi autre chose qu'une impression passagère. On veut qu'elle ait poussé l'assurance qu'elle avait en elle-même jusqu'à prendre la fille d'honneur par la main, la conduire devant Louis XIV, lui faire admirer la perfection de ses formes, et même jusqu'à soulever le voile dont le sein de la jeune fille était couvert. La timidité de Marie-Angélique la faisait passer pour froide ; on l'appelait la belle statue. En présence de ce trésor d'innocence et de beauté, le roi aurait dit : Quel sera le Pygmalion? Puis sous les regards inquiets et curieux des courtisans, il n'aurait pas voulu paraître s'occuper plus longtemps de la jeune fille. Mais le soir de ce jour-là, le duc de Saint-Aignan, confident habituel des amours de Louis XIV, disait à madame d'Arpajon en lui montrant le ciel au-dessus de Versailles : « Regardez bien, duchesse, nous avons là-haut une belle étoile. »

Les amours de Louis XIV avec la jeune Marie-Angélique furent environnées toujours d'un assez grand mystère, si bien que madame de Sévigné la désigne par ces mots : *la singulière, l'invisible, la plus belle personne de la cour,* et ne l'appelle par son nom que pour parler de sa retraite et de sa mort. On ne sait que par tradition l'époque où

ces amours ont commencé. J'ai dit plus haut que ce fut vers la fin de l'année 1679. Le vendredi 5 janvier 1680, madame de Sévigné écrit à sa fille :

« Pour la personne qu'on ne voit point, et dont on ne parle point, elle se porte parfaitement bien ; elle paroît quelquefois comme une divinité ; elle n'a nul commerce ; elle a donné des étrennes magnifiques à sa devancière et à tous les enfants. »

Quelques semaines après (28 février 1680) elle dit encore :

« Il se trouva, le matin, dans la cour de Saint-Germain, un très-beau carrosse tout neuf, à huit chevaux, avec des chiffres, plusieurs chariots et fourgons, quatorze mulets, beaucoup de gens autour habillés de gris ; et dans le fond de ce carrosse monta la plus belle personne de la cour, avec des Adrets seulement, et des carrosses de suite pour les femmes. Il y a apparence que le soir on ira voir cette personne : et voilà un changement de théâtre. »

D'après un passage des lettres de la duchesse d'Orléans, mademoiselle de Fontanges avait été prévenue en rêve de ses futures destinées :

« J'avois une fille d'honneur nommée Beauvais ; c'étoit une fort honnête créature. Le roi en devint amoureux ; mais elle tint bon. Alors il se tourna vers sa compagne la Fontanges, qui étoit aussi fort belle, mais elle n'avoit pas du tout d'esprit. D'abord il dit en riant : « Voilà un loup qui ne me mangera point, » et il en devint ensuite amoureux. Avant de venir chez moi, elle avoit rêvé tout ce qui devoit lui arriver en sa vie, et un pieux capucin lui avoit expliqué son rêve. Elle me l'a raconté elle-même avant qu'elle ne devînt la maîtresse du roi. Elle rêva une fois qu'elle étoit montée sur une haute montagne, et qu'étant sur le sommet elle fut éblouie par un nuage resplendissant ; ensuite, il vint une si grande obscurité qu'elle se réveilla saisie de frayeur. Elle raconta ce rêve à son confesseur, qui lui dit : « Prenez garde à vous ! cette montagne est la cour, où il vous arrivera un grand éclat ; cet éclat sera de peu de durée ; si vous abandonnez Dieu, il vous abandonnera et vous tomberez dans d'éternelles ténèbres. »

Cet irrécusable témoignage est des plus curieux, et je ferai remarquer qu'il doit mettre en garde contre la réalité de cette inqualifiable scène de présentation officieuse de la jeune fille à Louis XIV par la maîtresse favorite, scène que j'ai rapportée plus haut comme une tradition.

Le même auteur raconte en ces termes la première entrevue de Louis XIV avec Marie-Angélique :

« Ce fut de Paris à Versailles, dans un tête-à-tête amoureux, que nos amants se jurèrent une affection éternelle; et l'entretien de mademoiselle de Fontanges eut des charmes si doux pour le roi, que, pendant qu'il dura, il fut entièrement attaché à renouveler à cette aimable personne toutes les protestations du plus tendre amour. Ils se séparèrent, et cette belle, disant à son amant un adieu tendre des yeux, le laissa le plus amoureux de tous les hommes. Il envoya à mademoiselle de Fontanges un habit dont la richesse ne se peut priser, non plus que l'éclat de la garniture qui l'accompagnoit ne se peut trop admirer. Ce fut un jeudi, après midi, que cette place d'importance, après avoir été reconnue, fut attaquée dans les formes. On peut dire que jamais conquête ne lui donna tant de peine. Quoi qu'il en soit, cette grande journée se passa au contentement de nos deux amants; il y eut bien des pleurs et des larmes versées. Cette fête fut suivie, pendant huit jours, de toutes sortes de jeux et de divertissements; la danse n'y fut pas oubliée, et mademoiselle de Fontanges y parut merveilleusement et se distingua parmi les autres. Le duc de Saint-Aignan s'étant trouvé au lever du roi le lendemain de la noce, d'abord que le roi l'aperçut il sourit, et le faisant approcher de lui, l'assura que jamais il n'avoit plus aimé, et il lui dit que, selon les apparences, il ne changeroit jamais d'inclination. Le duc suivit le roi chez sa nouvelle maîtresse; ils la trouvèrent qui considéroit attentivement les tapisseries faites d'après M. Lebrun, qui représentoient les victoires de Sa Majesté; elles faisoient les tentures de son appartement; le roi lui-même lui en expliqua plusieurs circonstances, et voyant qu'elle y prenoit plaisir, il dit au duc de faire un impromptu sur ce sujet. La vivacité de l'esprit de M. le duc de Saint-Aignan parut et se fit admirer; car, dans un moment, il écrivit sur ses tablettes les vers suivants :

Le héros des héros a part dans cette histoire.
Mais quoi? Je n'y vois point sa dernière victoire !
De tous les coups qu'a faits ce généreux vainqueur,
Soit pour prendre une ville ou pour gagner un cœur,
Le plus beau, le plus grand et le plus difficile
Fut la prise d'un cœur qui sans doute en vaut mille;
Du cœur d'Iris enfin, qui mille et mille fois
Avoit bravé l'amour et méprisé ses lois. »

Si j'ai reproduit entièrement cette page empruntée à un roman historique bien connu, qui a pour titre : *Amours des dames illustres de France* (t. II, p. 271), c'est qu'au milieu de certaines phrases qui nous paraissent aujourd'hui ridicules, on y retrouve l'esprit et le ton qui présidaient à la cour du grand roi, dans les affaires de galanterie.

Au mois de décembre 1679, la nouvelle maîtresse était grosse; Bussy

l'écrivait de Paris le 15 décembre à La Rivière, son gendre; et il ajoutait: « On dit que la passion du roi pour elle est fort ordinaire; cela ne me surprend pas : j'ai toujours cru qu'il falloit de l'esprit à la maîtresse pour faire durer un amour puissant, et surtout avec un honnête homme. » Du reste, Marie de Scoraille avait été dès lors comblée d'honneurs et de richesses. Créée duchesse de Fontanges, elle avait reçu une habitation richement meublée; elle était servie par une livrée nombreuse dont le fond était gris-perle, couleur à laquelle madame de Sévigné fait allusion plusieurs fois dans ses lettres. Le roi lui donnait cent mille écus par mois, et presque autant en parures et en bijoux. Jamais femme de cour n'avait porté si loin le luxe des ajustements, et Louis XIV, dont c'était le goût, semblait vouloir rivaliser avec elle. « Mademoiselle de Fontanges a donné un agenda tout couvert de pierreries à madame de Montespan, écrit Bussy à son gendre le 15 janvier 1680. Je doute que cela lui attire son amitié. Elle a encore donné des étrennes à toutes les filles de Madame. Elle paroît en public plus qu'elle ne faisoit, et le jour de l'an on la vit à la messe du roi extraordinairement parée de pierreries sur un habit de même étoffe que celui de Sa Majesté, avec des rubans bleus tous deux. » Au 1er mars de la même année, madame de Sévigné écrit à sa fille :

« Je ne vois pas que les visites à ce carrosse gris aient été publiques; la passion n'en est pas moins grande. On reçut, en montant dans ce carrosse, dix mille louis et un service de campagne de vermeil doré. La libéralité est excessive, et on répand comme on reçoit. »

Et six jours plus tard elle ajoute :

« On m'a dit de bon lieu qu'il y avoit eu un bal à Villers-Coterets. Il y eut des masques. Mademoiselle de Fontanges y parut brillante, parée des mains de madame de Montespan. Cette dernière dansa très-bien. Fontanges voulut danser un menuet; il y avoit longtemps qu'elle n'avoit dansé. Il y parut, ses jambes n'arrivèrent pas comme vous savez qu'il faut arriver. La courante n'alla pas mieux, et enfin elle ne fit plus qu'une révérence. »

Malgré cet échec, ce fut pendant le séjour à Villers-Coterets que mademoiselle de Fontanges obtint ses plus grands triomphes et eut la gloire, qui n'est pas petite pour une femme dans sa position, de donner son nom à cette coiffure qui fut portée pendant longues années, non-

seulement en France, mais dans plusieurs autres pays de l'Europe. Voici comment Bussy raconte cette aventure :

« Elle étoit vêtue, ce jour-là, d'un justaucorps en broderie, d'un prix considérable, et la coiffure étoit faite des plus belles plumes qu'on eût pu trouver. Il sembloit, tant elle avoit bon air avec cet habillement, qu'elle ne pouvoit pas en porter un qui lui fût plus avantageux. Il s'éleva un petit vent qui obligea mademoiselle de Fontanges de quitter sa capeline; elle fit attacher sa coiffure avec un ruban dont les nœuds tomboient sur le front, et cet ajustement de tête plut si fort au roi qu'il la pria de ne se coiffer point autrement de tout ce soir. Le lendemain, toutes les dames de la cour parurent coiffées de la même manière. Voilà l'origine de ces grandes coiffures qu'on porte encore, et qui, de la cour de France, ont passé dans presque toutes les cours de l'Europe. »

La beauté de mademoiselle de Fontanges était merveilleuse et le témoignage de tous les contemporains est unanime à cet égard. Son teint avait la blancheur et l'éclat d'une blonde accomplie. Ses yeux, grands et bleus, respiraient une langueur qui annonce un invincible penchant à la tendresse. Sa bouche, divinement petite, laissait voir des dents blanches, fines comme des perles. Enfin ses traits, d'une régularité parfaite, lui donnaient l'air d'une de ces Grâces que l'antiquité appelait *décentes* et *ingénues*. Sa longue chevelure, de ce blond tirant sur le roux si estimé jadis à Venise, pouvait seule faire ombre à ce tableau, mais il était facile, avec un peu d'art, d'y remédier. Sa taille élancée et assez grande dónnait à sa démarche beaucoup de noblesse et lui permettait de prendre des airs de reine.

Si les contemporains s'accordent tous pour faire un grand éloge de la beauté de mademoiselle de Fontanges, ils sont unanimes également pour ne lui accorder aucun esprit. J'ai cité plus haut l'abbé de Choisy, Bussy-Rabutin et la duchesse d'Orléans; suivant moi, l'opinion de Madame est importante : elle aimait sa fille d'honneur et n'en parle que pour louer ses charmes et sa bonté. Mais pour apprécier cette opinion à sa juste valeur, il ne faut pas oublier que la favorite comptait dix-huit ans à peine, qu'elle s'était vue transportée du fond de sa province au milieu de la cour, où tant de finesse, tant de ruse et surtout tant d'esprit étaient nécessaires pour se conduire. On comprendra que

la timidité ingénue de la jeune fille, l'inexpérience bien naturelle à son âge, aient été taxées de *bêtise* par les courtisans et les rivales. On sait que la marquise de Montespan était remarquable surtout par son esprit élégant, plein de finesse et des plus moqueurs. Quelles plaisanteries ne dut-elle pas faire sur les naïvetés de sa rivale! Combien ne dut-elle pas déployer de ruses et d'intrigues pour ressaisir un cœur presque perdu! elle ne dut manquer nulle occasion. Qu'on se rappelle ce bal donné à Villers-Coterets, dont j'ai cité plus haut le récit fait par madame de Sévigné à sa fille, et dans lequel la marquise de Montespan triompha de sa rivale. Sans doute elle ne fut pas étrangère à la réputation faite à mademoiselle de Fontanges qu'elle-même appelait *la belle bête !*

Pour en finir avec cette question délicate, je citerai la réponse qu'on assure avoir été faite par la favorite à madame de Maintenon, qui n'était alors que la veuve de Scarron, l'amie prétendue et la conseillère de madame de Montespan. Impatientée d'un long discours qu'elle lui faisait pour l'engager à renoncer à l'amour du roi, qui, disait-elle, perdait son âme ainsi que la sienne, mademoiselle de Fontanges aurait répondu : « Croyez-vous donc qu'il soit aussi facile de quitter un roi que de quitter sa chemise? » Réponse un peu brusque, mais qui ne dénote pas la bêtise.

Le triomphe de cette belle personne, pour avoir été des plus éclatants, ne fut pas de longue durée. Une cabale puissante se forma bientôt contre elle. La marquise de Montespan et les autres femmes de cette famille énergique, madame de Thianges, l'abbesse de Fontevrault et quelques autres, mirent en jeu toutes sortes de moyens pour renverser la nouvelle maîtresse. C'était un cri général sur les dépenses excessives dans lesquelles le roi se laissait entraîner par elle; sur les prodigalités inouïes de la favorite. On trouva moyen de raconter cette intrigue profane à la duchesse de La Vallière, devenue sœur Louise de la Miséricorde. Un nouveau remords de sa conduite passée saisit cette douce et bonne pénitente. Elle trembla pour le roi de ce nouveau scandale, qui ressemblait tant à celui qu'elle avait donné. Elle pria son confesseur, un évêque, d'aller faire au roi quelques remontrances qui, venant d'elle, lui disait-on, produiraient beaucoup d'effet. L'évêque fut assez mal

reçu. Déjà l'on avait adressé au roi le duc de Mazarin devenu à peu près fou, depuis qu'il n'avait pu empêcher sa femme, la belle Hortense Mancini, de quitter pendant la nuit sa demeure et de s'enfuir à l'étranger. Ce singulier personnage était venu dire à Louis XIV, avec l'exaltation du prophète, que Dieu lui avait révélé que « l'État étoit menacé d'une révolution effroyable et prochaine, s'il ne renvoyoit au plus vite mademoiselle de Fontanges. » — « Et moi, lui répondit tranquillement le roi, je me crois obligé de vous donner avis du prochain renversement de votre cerveau, si vous n'y mettez ordre, » et il avait tourné les talons au convertisseur.

Mais un ennemi plus puissant vint en aide à cette cabale formée contre mademoiselle de Fontanges. Devenue grosse dans les derniers mois de 1679, elle fut obligée à de grandes fatigues pendant tout l'hiver de l'année suivante, qui fut l'époque de son plus grand triomphe. Au mois d'avril 1680, elle accoucha d'un fils né avant terme, qui n'a pas vécu. Elle supporta passablement d'abord cette secousse; mais des accidents assez ordinaires dans ces circonstances faillirent lui être funestes et causèrent de graves désordres. Sa beauté, sa jeunesse disparurent en quelques jours : elle devint méconnaissable. La nouvelle s'en répandit bien vite; le 16 avril 1680, Bussy-Rabutin écrivait : « Les paris sont ouverts sur le retour de la duchesse de Fontanges; pour moi, je ne pense pas qu'elle revienne d'Aubusson. » On eut recours aux empiriques pour la guérir. Ce fut Trimont de Cabrières, prieur de Saint-Geniez-de-Malgoirez, homme très-charitable, ayant toutes sortes de remèdes inconnus, très en vogue à la cour, qui fit cette cure qu'on regarda comme merveilleuse. Madame de Sévigné donne à ce prieur le nom de *médecin forcé*, titre primitif du *Médecin malgré lui*, de Molière, sans doute parce qu'il n'était pas docteur de profession : « Il traite madame de Fontanges, dit-elle, d'une perte de sang très-opiniâtre et très-désobligeante, dont ses prospérités sont troublées. »

Cette lettre, datée du 26 avril, qui renferme plusieurs détails assez piquants, est suivie d'une autre du 1er mai dans laquelle on lit :

« Vous savez tout ce que la fortune a soufflé sur la duchesse de Fontanges; voici ce

qu'elle lui garde : une perte de sang si considérable qu'elle est encore à Aubusson, dans son lit, avec la fièvre qui s'y est mêlée. Elle commence même à enfler; son beau visage est un peu bouffi; le prieur de Cabrières ne la quitte pas; s'il fait cette cure, il ne sera pas mal à la cour. Voyez si l'état où elle se trouve n'est pas précisément contraire au bonheur d'une telle beauté! Voilà de quoi méditer! »

Le prieur de Cabrières réussit au delà de toute espérance; quelques jours plus tard, tous les accidents avaient disparu et même la favorite avait retrouvé un peu de fraîcheur et de santé; elle revint à la cour avec les premiers jours de mai. Louis XIV combla de bienfaits Trimont de Cabrières et voulut qu'il ne retournât pas dans son pays :

« Nous avons très-bien jugé du prieur, écrit le 14 mai madame de Sévigné à sa fille : *c'est le médecin forcé*. Cependant, madame de Coulanges me mande qu'en faisant ses fagots, il a guéri madame de Fontanges qui est revenue à la cour, où elle reçut d'abord publiquement une fort belle visite. Le roi veut que ce prieur s'établisse à Paris. »

Hélas! mademoiselle de Fontanges, devenue riche et duchesse, ne tarda pas à s'apercevoir que l'amour du roi diminuait chaque jour ou même avait cessé tout à fait, et le 17 juin, madame de Sévigné écrivait : « Madame de Fontanges pleure tous les jours de n'être plus aimée. » Cette nature frêle et tendre, qui venait d'être si fortement ébranlée par la maladie, ne put résister longtemps à une aussi cruelle épreuve. L'éclat de la jeunesse et de la beauté revenu pendant quelques jours ne tarda pas à disparaître, et les accidents de sa maladie recommencèrent. Elle ne voulut pas donner longtemps à ses rivales le spectacle de sa douleur et de son humiliation. Sans doute on lui avait raconté ce qu'avait souffert, peu d'années auparavant, la duchesse de La Vallière. Elle demanda bien vite et obtint, bien vite aussi, la permission de se retirer à l'abbaye de Chelles, dont sa sœur avait le gouvernement. A la date du 17 juillet, environ deux mois après le retour momentané de mademoiselle de Fontanges à Versailles, madame de Sévigné annonçait ainsi cette grande nouvelle :

« Madame de Fontanges est partie pour Chelles; assurément je l'irois voir si j'étois à Livry : elle avoit quatre carrosses à six chevaux, le sien à huit. Toutes ses sœurs y

étoient avec elle ; mais tout cela est si triste qu'on en avoit pitié. La belle perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse, méprisant quarante mille écus de rente et un tabouret qu'elle a, et voulant la santé et le cœur du roi qu'elle n'a pas. Votre prieur de Cabrières a fait là une belle cure. Je ne pense pas qu'il y ait un exemple d'une si heureuse et si malheureuse personne. »

Retirée à Chelles, la pauvre fille ne fit plus que languir. Des bruits singuliers d'empoisonnement se répandirent à la cour.

« On dit que la *belle beauté* a pensé être empoisonnée et que cela va droit à demander des gardes, écrit madame de Sévigné à sa fille, le 1er septembre ; elle est toujours languissante, mais si touchée de la grandeur, qu'il faut l'imaginer précisément le contraire de cette *petite violette* (c'est-à-dire mademoiselle de La Vallière) qui se cachoit sous l'herbe, et qui étoit honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse : jamais il n'y en aura sur ce moule. »

Ce qui n'est donné plus haut que comme un *on dit* est affirmé deux fois comme une vérité dans la correspondance de la duchesse d'Orléans, qui ne craint pas d'en accuser directement la Montespan, comme elle la nomme :

« C'étoit la plus méchante femme du monde, dit-elle. Je connois trois personnes qu'elle a empoisonnées : mademoiselle de Fontanges, son petit garçon, et une demoiselle qui étoit près de la Fontanges, sans compter celles que je ne connois pas. » Et encore : « La Montespan étoit un diable incarné, mais la Fontanges étoit bonne et simple : toutes deux étoient fort belles. La dernière est morte parce que la première l'a empoisonnée dans du lait ; je ne sais si c'est vrai, mais ce que je sais bien, c'est que deux des gens de la Fontanges moururent, et on disoit publiquement qu'ils avoient été empoisonnés. »

Ce ne sont là que des bruits que l'histoire, fort heureusement, n'a pas reconnus comme véritables. La pauvre jeune fille n'avait pas besoin de poison pour que ses jours fussent bien vite terminés. Elle vivait dans cette abbaye de Chelles, non pas en religieuse, mais comme une favorite déchue, avec toutes les pompes d'une duchesse encore très-belle et comblée des biens de la fortune. Le 23 août 1680, madame de Montmorency, une des correspondantes habituelles de Bussy-Rabutin, lui écrivait :

« Je vous dirai que j'ai été priée de me trouver à la bénédiction de madame l'ab-

besse de Chelles et que j'y ai été. La *Gazette* vous apprendra la magnificence de cette cérémonie, et moi, je vous dirai que madame de Fontanges y étoit plus belle que le jour. Elle vint en robe de chambre, en cornette et en écharpe ; au sortir de là, elle s'alla mettre au lit, où toute l'assemblée la fut voir. Elle étoit encore plus belle, s'il se peut, que dans l'église. Elle fit mille honnêtetés à tout le monde ; après le dîner, on retourna dans sa chambre. J'oubliois de vous dire que rien n'est plus naturel que sa beauté ; ses hardes étoient magnifiques ; mais elle n'avoit aucun ajustement. »

Mais la pauvre femme ne faisait plus que languir, dirigeant ses regards et toutes ses pensées vers ce Versailles où elle était déjà presque oubliée. Une vie de repos et sa grande jeunesse avaient pu lui rendre son primitif éclat ; mais sa santé ne s'était pas entièrement rétablie. Après onze mois de retraite, le 28 juin 1681, elle mourut à l'âge de vingt ans.

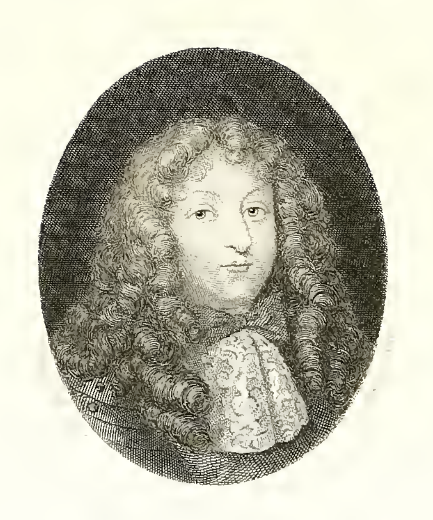
Madame de Sévigné a fait son oraison funèbre en ce peu de mots : « La belle Fontanges est morte : *Sic transit gloria mundi.* »

C'est avec raison que les lettrés de la cour lui ont appliqué ces quatre vers bien connus de Malherbe :

Mais elle étoit du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

L'on assure que mademoiselle de Fontanges, voyant sa mort approcher, pria son confesseur d'aller trouver Louis XIV et de lui demander la faveur d'une dernière visite. Le roi se refusa d'abord à cette pénible entrevue ; mais à la voix du prêtre qui lui fit comprendre qu'il ne pouvait se refuser à cette demande, faite par une telle agonisante, à un pareil moment, le roi se rendit à l'abbaye de Chelles, près de cette belle jeune femme qui s'en allait mourir. Il la vit et ne put retenir ses larmes. Mademoiselle de Fontanges, douce et bonne jusqu'à la fin, lui tendit sa main et dit qu'elle mourait contente, puisque ses derniers regards avaient vu pleurer son roi. Quelles ne durent pas être les réflexions du monarque au sortir de cette solennelle visite !

LE ROUX DE LINCY.



LE GRAND DAUPHIN

FILS DE LOUIS XIV.

(1661-1711)

La figure peu connue du Dauphin, fils de Louis XIV, reste comme enveloppée, comme perdue, dans la brillante auréole qui entoure celle du grand roi. Quel éclat, quel génie, quelles actions vraiment remarquables n'aurait-il pas fallu, d'ailleurs, au Dauphin, dans la position secondaire où il se trouvait placé, pour détourner un instant vers lui quelques-uns de ces regards fixés sur le monarque dont le soleil était l'emblème?

Placé dans l'ombre, tenu éloigné des affaires par la jalouse défiance de son père, le grand Dauphin s'est vu très-diversement jugé par les historiens. Le père Daniel et Mézeray le représentent comme un prince ami de la paix, mais à qui le temps seul a manqué pour se montrer le digne fils de Louis XIV, tandis que la plupart des Mémoires du temps en parlent comme d'un homme indolent et mou, qui eût été le jouet de ses créatures et des courtisans, s'il avait régné.

Le long règne de Louis XIV, et une mort prématurée, n'ont pas permis de voir le Dauphin à l'œuvre du gouvernement.

Louis, dauphin de France, naquit le 1er novembre 1661, au château de Fontainebleau, du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse

d'Autriche. Ondoyé à sa naissance, il ne reçut le baptême que sept ans plus tard, des mains du cardinal Antoine Barberin, grand aumônier de France. Le pape, représenté par le cardinal Vendôme, légat *a latere,* et la princesse de Conti, au nom de la reine d'Angleterre, furent ses parrain et marraine.

La première enfance du jeune prince avait été confiée aux soins de la duchesse de Montausier. Quand il eut atteint sa septième année, il passa des mains de madame de Montausier dans celles de son mari, renommé pour son austère vertu. « Voilà, mon fils, dit Louis XIV « au Dauphin, en lui présentant le duc, voilà l'homme que j'ai choisi « pour avoir soin de votre éducation ; je n'ai pas cru pouvoir rien « faire de meilleur pour vous et pour mon royaume. »

Les fonctions plus délicates de précepteur avaient d'abord été confiées par le roi à Picard de Périgny, président aux enquêtes du Parlement de Paris; mais, après la mort de ce personnage (1670), Montausier fut autorisé par Louis XIV à s'adjoindre deux hommes que semblait recommander leur renommée naissante : Bossuet, alors évêque de Condom, et Huet, célèbre par sa vaste érudition, et qui devint plus tard évêque d'Avranches. Le duc fit agréer le premier comme précepteur, et le second comme sous-précepteur du Dauphin. Aidé de ses illustres collaborateurs, Montausier conçut alors le plan d'une éducation vraiment royale.

« Ce projet, dit un écrivain moderne, portait la même empreinte et offrait le même caractère que tous les ouvrages du siècle où il fut conçu; les dimensions en étaient amples et imposantes; l'instruction du Dauphin devenait comme le centre vers lequel devaient tendre et où devaient aboutir tous les rayons de la science répandus dans le royaume, toutes les splendeurs des talents dont brillait la France. »

Par les soins du duc de Montausier, une réunion de savants philologues publiait la célèbre collection des classiques latins, connue sous le nom d'édition *ad usum Delphini,* qui devait initier le royal élève à l'étude et à la connaissance de l'antiquité. Fléchier écrivait l'*Histoire de l'empereur Théodose.* Enfin, Bossuet lui-même, planant sur l'histoire universelle, traçait d'un pinceau énergique ce magnifique tableau où

son génie, vaste autant que profond, s'élève à une si grande hauteur. Admirable chef-d'œuvre écrit pour être offert aux méditations d'un roi grand comme l'était Louis XIV, plutôt que destiné à l'éducation d'un jeune prince.

S'il est vrai que le plus sûr moyen d'apprécier les souverains, c'est de les juger par les hommes auxquels ils accordent leur confiance, quelle grandeur donne à la figure de Louis XIV ce choix d'hommes illustres qu'il sut réunir pour coopérer à l'éducation de son fils : Bossuet et Fléchier, Huet et Montausier!

Mais tant de soins furent à peu près inutiles; le Dauphin ne répondit pas aux justes espérances du roi. Sa nature apathique, son intelligence peu développée résistèrent aux efforts de ses maîtres, et le système d'éducation du duc de Montausier, empreint d'un certain caractère d'austérité, finit même par dégoûter le Dauphin, non-seulement de l'étude et du travail, mais encore de toute occupation exigeant la moindre contention d'esprit.

Madame de Caylus écrit dans ses *Mémoires* que tous les efforts de son gouverneur et de ses précepteurs pour engager le Dauphin à lire les ouvrages publiés à son intention n'eurent d'autre résultat que de lui inspirer un tel dégoût pour les livres, qu'il jura de n'en jamais ouvrir un quand il serait son maître.

« Faites-vous des thèmes? disait-il un jour à une dame qui se plai-« gnait de ses malheurs. — Non, monseigneur, lui répondit-elle. — Eh « bien! répliqua le prince, vous n'avez qu'une idée imparfaite du « malheur. »

Malgré ses graves préoccupations, Louis XIV suivait attentivement les études de son fils. Montausier et Bossuet lui en rendaient un compte exact, et, plusieurs fois, le roi leur témoigna par ses lettres l'intérêt qu'il prenait à leurs travaux. Il écrivait à Bossuet (27 avril 1677) : « ...Rien ne m'a touché à l'égal des sentiments de piété et « des aiguillons de gloire que vous avez remarqués dans le cœur de « mon fils. Je prie Dieu de les perfectionner [1]. » Et au duc de Montau-

[1] *Œuvres de Louis XIV*, t. V.

sier, qui avait pris les ordres du roi touchant le désir du Dauphin d'assister à l'Opéra : « ...Cette complaisance l'engagera à me tenir « parole, en n'omettant rien de ce qu'il doit faire pour être un prince « accompli et un parfaitement honnête homme [1]. »

Si les leçons de Montausier et de Bossuet ne purent faire du fils de Louis XIV un prince brillant par les qualités de l'esprit, du moins en firent-elles un homme bon, juste, humain et reconnaissant. Toute sa vie, il conserva pour Bossuet, récompensé de ses travaux par l'évêché de Meaux, une vénération profonde, et pour le duc de Montausier une amitié solide. « Monseigneur, lui avait dit le duc en le quittant, si « vous êtes honnête homme, vous m'aimerez; si vous ne l'êtes pas, « vous me haïrez, et je m'en consolerai. » Aussi le Dauphin éprouva-t-il un violent chagrin de la perte de cet homme de bien, que sa franchise et sa droiture faisaient considérer comme l'organe même de la vérité. Il se plut à marquer à la famille, aux amis, et jusqu'aux anciens serviteurs de M. de Montausier, le respect et le souvenir qu'il gardait à sa mémoire. Toute sa vie il combla de faveurs le duc d'Antin, mari de mademoiselle de Montausier; mais le grand Dauphin aurait cru manquer de respect à l'ombre de son gouverneur, s'il avait caché au roi le peu de délicatesse du duc d'Antin, quand ce seigneur sollicita le poste de secrétaire d'État. Le comte de Sainte-Maure, sur le point de se marier, embarrassé dans ses affaires, reçut, sans l'avoir sollicitée, une pension avec ces paroles de Monseigneur : « Qu'il ne manquerait jamais au nom et au « neveu de son ancien gouverneur. »

L'éducation du Dauphin terminée, Louis XIV fit conclure le mariage, —longtemps arrêté par sa politique,—de son fils avec la princesse Marie-Christine, sœur de l'Électeur de Bavière et descendante de Henri IV par les femmes. La nouvelle Dauphine, le « premier coup « d'œil sauvé, » plut au roi et à la cour; mais, un caractère mélancolique, la tristesse de son humeur, augmentée encore par le chagrin que lui causaient les malheurs de sa patrie, un irrésistible penchant à la retraite, vainement combattu par le Dauphin et par le roi lui-même, ne

[1] *Œuvres de Louis XIV*, t. V.

tardèrent pas à éloigner d'elle son mari et son beau-père. Quelques années après son mariage, elle vivait dans un isolement à peu près complet.

En 1674, le Dauphin, bien qu'âgé de quatorze ans seulement, avait fait ses premières armes au siége de Dôle, que commandait Louis XIV en personne. En 1684, il combattait encore sous les yeux de son père qui assiégeait Luxembourg. Admis, depuis son mariage, dans les conseils du roi, le Dauphin s'y trouvait à peu près sans influence. Louis XIV n'avait pas eu l'intention de lui laisser prendre une part active aux affaires; il voulait seulement initier son héritier aux rouages du gouvernement, afin que, plus tard, il pût continuer l'œuvre paternelle. Cependant, à l'époque des réunions qui précédèrent le décret de révocation de l'édit de Nantes (1685), le Dauphin, en digne élève de Bossuet, qui ne « pouvait se résoudre à regarder les baïonnettes comme des instru- « ments de conversion, » osa, seul de toute l'assemblée, élever la voix en faveur de la tolérance. Il représenta au roi, d'après un mémoire anonyme qui lui avait été adressé la veille, qu'il y avait peut-être à craindre de voir les huguenots prendre les armes; et, supposé qu'ils n'osassent le faire, un grand nombre sortiraient du royaume, ce qui nuirait au commerce et à l'agriculture, et par là même affaiblirait l'État.

Ces sages remontrances n'eurent, comme on le sait, aucun effet.

En 1688, Louis XIV confia à son fils le commandement de l'armée du Rhin. L'illustre Vauban et le maréchal de Duras devaient l'aider de leurs lumières et le diriger de leurs conseils. Malgré la saison avancée, la campagne commence par le siége de Philipsbourg, et cette ville, prise après dix-neuf jours de tranchée ouverte, l'armée française marche sur les places fortes de Manheim et de Frankental, dont elle s'empare. Le Dauphin se vit alors maître du Palatinat.

Pendant cette campagne, où le sang de Henri IV s'était réveillé dans ses veines, le fils de Louis XIV, dominant sa nature, avait fait preuve d'intelligence, d'activité et de courage militaire. Après l'assaut qui décida du sort de Philipsbourg, les soldats, enthousiasmés de la conduite du Dauphin, le surnommèrent *Louis le Hardi*, et madame de Sévigné écrivait : « ...Nous savons aussi que M. le Dauphin va « souvent à la tranchée; on mande qu'il fut l'autre jour tout couvert

« de terre d'un coup de canon... Les princes et les jeunes gens sont « au désespoir de n'avoir pas été à cette fête... [1]. »

Les idées de justice et d'humanité qu'il devait à ses précepteurs s'étaient également manifestées pendant cette guerre :

« Monseigneur est admirable, dit encore madame de Sévigné; il est libéral, il donne à tous les blessés; il a envoyé trois cents louis au marquis de Nesles; il donne à ceux qui n'ont point d'équipage; il donne aux soldats, mande au roi du bien de tous les officiers et le prie de les récompenser; il donne beaucoup, dit-il, parce qu'il trouve la misère grande... Le prince est adoré, il dit du bien de ceux qui le méritent, demande pour eux des régiments et des récompenses; il jette l'argent aux blessés et à ceux qui en ont besoin [2]. »

Du fond de sa retraite, le duc de Montausier suivait son ancien élève d'un œil paternel. « Monseigneur, » lui écrivait-il à l'occasion de ses succès et de son retour, « je ne vous fais pas compliment sur « la prise de Philipsbourg; vous aviez une bonne armée, des bombes, « du canon et Vauban. Je ne vous en fais point aussi parce que vous « êtes brave, c'est une vertu héréditaire dans votre maison. Mais je « me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, hu- « main, faisant valoir les services d'autrui et oubliant les vôtres. « C'est sur quoi je vous fais mes compliments. »

Deux ans après, le Dauphin se retrouvait généralissime de l'armée du Rhin, ayant sous ses ordres le maréchal de Lorges. L'infériorité numérique de ses troupes ne lui permettant pas de livrer bataille, il se contenta de harceler, de tenir en échec les armées réunies de la Saxe et de la Bavière, et s'avança au cœur du pays ennemi pour prendre ses quartiers d'hiver à Offenbourg, théâtre des dernières opérations militaires de Turenne.

Quelque temps avant son départ pour cette campagne, le Dauphin avait perdu sa femme, morte le 16 avril 1690, après dix ans seulement de mariage. De son union avec le fils de Louis XIV, elle laissait

[1] Lettre à la marquise de Grignan, 25 octobre 1688.

[2] *Ibid.*

trois fils : Louis, duc de Bourgogne, l'élève de Fénelon, qui mourut à trente ans, quelques mois après son père; Philippe, duc d'Anjou, qui devait monter sur le trône d'Espagne; et enfin Charles, duc de Berry, dont la naissance faillit coûter la vie à sa mère, et qui, lui aussi, descendit prématurément dans la tombe à l'âge de vingt-huit ans.

L'année suivante, le Dauphin assistait, avec toute la famille royale, aux siéges de Mons, de Namur, et à cette série de triomphes qui signala la guerre de Belgique de 1691.

Sa campagne de 1693 en Allemagne fut loin d'être aussi heureuse. Par son manque de décision et ses lenteurs à opérer sa jonction avec les troupes du Dauphin, le maréchal de Lorges fit manquer complétement l'attaque de la forteresse et du camp d'Heilbron, défendus par le prince Louis de Bade. Découragé, Monseigneur quitta l'armée pour revenir à Versailles avant la fin de la campagne. En toute justice, l'échec de cette expédition ne devait pas lui être attribué. Sans doute ses projets avaient échoué, l'année était perdue, mais ses soldats n'avaient subi la honte d'aucune défaite; et c'est bien ainsi que le pensait le grand roi lui-même écrivant à son fils :

« J'espère que, l'année prochaine, vous réparerez ce que vous n'avez « pu faire cette campagne; mais vous ne devez avoir aucun remords, « parce qu'il n'a pas tenu à vous d'y faire davantage [1]. »

Cette revanche, le Dauphin eut la bonne fortune de la prendre, avec la coopération du maréchal de Luxembourg, à l'armée de Flandre. Les forces françaises ne s'élevaient qu'au chiffre de quatre-vingt mille hommes, tandis que les Anglo-Bataves réunissaient cent vingt mille combattants. Par de savantes manœuvres, le Dauphin et Luxembourg enlevèrent aux alliés le bénéfice de leur supériorité numérique. Et sur la nouvelle que Guillaume d'Orange, réussissant à dérober deux jours de marche à ses adversaires, tente d'aller forcer les lignes de l'Escaut et de la Lys, probablement pour concourir, avec la flotte anglo-batave, à quelque entreprise contre Dunkerque, l'armée française part avec une telle rapidité, qu'en quelques jours elle franchit cinq rivières, parcourt

[1] 2 septembre 1693. *Œuvres de Louis XIV*, t. IV.

près de cinquante lieues, devance l'ennemi et lui enlève son camp et ses magasins établis sur les bords du ruisseau d'Espierres. Grâce à leur rapidité, le Dauphin et Luxembourg avaient sauvé la frontière de Flandre et les conquêtes de Louis XIV dans les Pays-Bas.

De retour à Versailles, Monseigneur reçut de son père, qui ne les lui prodiguait pas, des félicitations publiques et certes bien méritées.

Cette campagne fut la dernière du grand Dauphin. Soit que, pour quelque motif secret, Louis XIV eût renoncé à confier ses armées à son fils, soit que celui-ci se fût assez promptement dégoûté de la vie animée des camps, il se retira dans son domaine de Choisy-le-Roi, que lui avait légué mademoiselle de Montpensier. Mais, désireux d'avoir son fils plus près de lui, Louis XIV lui fit conclure un arrangement par lequel il échangea, avec la veuve de Louvois, Choisy contre Meudon.

Devenu propriétaire de cette magnifique résidence, où Louvois avait dépensé des millions, Monseigneur voulut faire de Meudon son œuvre, comme Versailles était l'œuvre de son père. Les jardins et la terrasse furent dessinés et plantés sous la direction de Le Nôtre; les tableaux des plus grands maîtres du temps, les Jouvenet, les Antoine Coypel, les Lafosse ornèrent les plafonds et les panneaux du château bâti par Philibert Delorme. Plus tard, cet édifice étant devenu insuffisant, Monseigneur fit élever, à peu de distance, les bâtiments qui subsistent encore de nos jours. D'un goût architectural contestable, le château neuf déplut à Louis XIV : « Fi donc! » s'écria-t-il en y venant pour la première fois, « ceci ressemble à la maison d'un riche financier plutôt qu'à « la demeure d'un grand prince. » Mais le grand Dauphin aimait Meudon où, n'étant plus gêné par aucune étiquette, il pouvait vivre en liberté et se livrer à la chasse, son exercice favori, et il ne parut jamais s'apercevoir du déplaisir que causaient au roi ses fréquentes disparitions de la cour.

Comme son père, et comme semblaient l'autoriser les mœurs du temps, le fils de Louis XIV avait parfois choisi ses maîtresses dans les diverses classes de la société. Bien jeune encore, et avant son mariage, il s'était épris d'une comédienne de l'hôtel de Bourgogne, célèbre sous le nom de la Raisin. Cette liaison causa un certain scan-

dale à la cour, et la Raisin, après avoir donné le jour à une fille qui porta le nom de mademoiselle de Fleury, fut obligée de quitter le théâtre par ordre du roi.

Plus tard, du vivant même de la Dauphine, il aima mademoiselle de Caumont-Laforce, fille d'honneur de cette princesse. Pour couper court à cette intrigue, le roi maria mademoiselle de Caumont-Laforce au comte du Roure, gouverneur du Languedoc. Monseigneur dut se retirer devant la volonté royale et paternelle; mais, quelque temps après, pendant l'hiver de 1694, la comtesse revint secrètement à Versailles, et les deux amants purent renouer leurs anciennes relations, jusqu'au moment où Louis XIV, instruit et mécontent de ces entrevues, exila madame du Roure en Normandie et envoya son fils commander l'armée de Flandre. Ce fut au retour de la campagne avec le maréchal de Luxembourg que Monseigneur vit mademoiselle Choin, l'une des filles d'honneur de la princesse de Conti, et en devint amoureux.

« Le commerce de la nouvelle favorite avec le prince fut longtemps caché, dit Duclos[1], sans être moins connu. Quand le Dauphin venoit à Meudon, mademoiselle Choin s'y rendoit de Paris dans un carrosse de louage et en revenoit de même, lorsque son amant retournoit à Versailles.

« Malgré cette conduite d'une maîtresse obscure, tout sembloit prouver un mariage secret. Le roi, dévot comme il l'étoit, et qui, d'abord, avoit témoigné son mécontentement, finit par offrir à son fils de voir ouvertement mademoiselle Choin, et même de lui donner un appartement à Versailles; mais elle s'y refusa constamment.

« Elle paroissoit être à Meudon ce que madame de Maintenon étoit à Versailles, gardant son fauteuil devant le duc et la duchesse de Bourgogne, les nommant familièrement « le duc » et « la duchesse, » sans addition de monsieur ni de madame. Le duc et la duchesse de Bourgogne faisoient à mademoiselle Choin les mêmes petites caresses qu'à madame de Maintenon... La favorite de Meudon avoit donc tout l'extérieur, l'air et le ton d'une belle-mère, et comme son caractère n'étoit insolent avec personne, il étoit naturel d'en conclure la réalité d'un mariage avec le Dauphin. »

Voltaire s'élève contre cette assertion; mais l'opinion de Duclos sur ce mariage secret se trouve confirmée par la plupart des Mémoires contemporains.

[1] *Mémoires de Duclos.*

Peu jolie, d'une figure irrégulière, mais douce et spirituelle, mademoiselle Choin était digne dans ses manières, n'avait nulle autre ambition que celle de plaire, sans aucun désir d'influence politique. Gaie, naturellement libre, mais sans jamais sortir de sa dignité, elle avait pris une grande influence sur Monseigneur, qui l'aimait tendrement.

Les allures calmes, un peu bourgeoises même de mademoiselle Choin, durent plaire à un prince ami du repos et ennemi déclaré de l'étiquette royale de Versailles. Il reçut d'elle d'excellents conseils, et, sur ses instances, réforma sa conduite et se montra plus sobre des plaisirs de la table, auxquels il se livrait souvent.

Il y eut alors la cour de Versailles ou de Marly, et la cour, ou plutôt, —comme on l'appelait alors,—la coterie de Meudon, coterie aux cabales de laquelle Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, a prêté une importance que, par affection pour son père, le Dauphin n'eût jamais songé à leur attribuer. Bien des courtisans, qui se croyaient près de l'aurore d'un nouveau règne, désertaient les salons et les jardins du vieux roi pour venir se grouper, sur la terrasse de Meudon, autour de l'héritier du trône. La petite cour de Meudon imitait celle de Louis XIV, avec cette différence qu'elle était égayée par les saillies et les grâces d'une jeune favorite, tandis que celle du grand roi, régentée par madame de Maintenon, se morfondait dans un solennel ennui. Du jour de sa liaison avec mademoiselle Choin, le Dauphin ne fit plus à Versailles et à Marly que les courtes apparitions nécessaires pour assister aux conseils, ou pour y remplir ses devoirs de fils respectueux avec la plus exacte régularité.

Il s'éloigna insensiblement des affaires et n'y prit plus aucun intérêt, jusque-là même qu'on l'accusa de paraître indifférent aux graves échecs qui attristèrent la vieillesse de Louis XIV.

En sa qualité d'héritier présomptif du trône, Monseigneur se voyait traité par le roi, non comme son propre fils, mais comme l'héritier de la royauté, situation qui nuisait singulièrement aux sentiments d'affection réciproque. La timidité naturelle du Dauphin se trouvait encore augmentée par la sévérité du roi. Devant Louis XIV, il éprouvait une

espèce de gêne, et, de son côté, le roi n'omettait rien de ce qui pouvait entretenir cette crainte respectueuse.

Cette rigidité pourtant s'amendait en faveur du jeune duc de Bourgogne. Adoré du roi et de madame de Maintenon, le fils du grand Dauphin s'entretenait familièrement avec eux et se permettait, sur la direction des affaires et la politique du grand roi, des remarques souvent très-vives, tandis que Monseigneur, sans liberté, sans aisance, toujours contraint et respectueux, restait à l'écart sans jamais oser rien, ni hasarder la moindre observation.

Les ministres et les généraux, dans la crainte que le roi n'en prît ombrage, ne communiquaient aucun rapport, aucune dépêche au Dauphin. Louis XIV traitant de cabale contre sa personne toute marque d'amitié donnée à son fils, les courtisans comprimaient,—du moins à Versailles et à Marly,—les sentiments d'affection qu'ils éprouvaient pour lui et gardaient vis-à-vis du Dauphin une froide et glaciale étiquette. L'éloignement du roi pour Luxembourg, devenu, après la campagne de 1694, l'ami et le confident de son fils, n'avait pas eu d'autre cause. Forcé de se plier à une situation aussi singulière, Monseigneur avait coutume de répondre à ceux qui le sollicitaient que sa protection ou son désir gâterait tout et ferait certainement refuser la faveur demandée.

Découragé par cette glaciale majesté du roi, conduit comme par degré à une sorte d'anéantissement de sa personnalité et de son influence, le grand Dauphin semblait avoir oublié ses premiers succès militaires et menait à Meudon une vie oisive, indigne de l'élève de Bossuet et de Montausier, indigne surtout du fils d'un monarque aussi grand, aussi glorieux que Louis XIV.

Il se réveilla pourtant de cette torpeur quand il apprit que le testament de Charles II appelait au trône d'Espagne son second fils, le duc d'Anjou (1700). Assistant au conseil où se discutait cette importante affaire, il opta avec force pour l'acceptation du testament. La controverse terminée, les arguments des deux partis épuisés, il reprit les meilleures raisons du chancelier Pontchartrain, qui opinait pour l'acceptation,

« Puis, se tournant vers le roi d'un air respectueux mais ferme, il lui dit qu'après

avoir donné son avis comme les autres, il prenoit la liberté de lui demander son héritage, puisqu'il étoit en état de l'accepter; que la monarchie d'Espagne étoit le bien de la reine sa mère, par conséquent le sien, et, pour la tranquillité de l'Europe, celui de son second fils, mais qu'il n'en céderoit pas un seul pouce de terre à nul autre; que sa demande étoit juste et conforme à l'honneur du roi et à l'intérêt comme à la grandeur de sa couronne, et qu'il espéroit bien aussi qu'elle ne lui seroit pas refusée. Cela dit, d'un visage enflammé, surprit à l'excès [1]. »

Quand il connut la décision de Louis XIV et l'heure à laquelle le roi devait saluer son petit-fils roi d'Espagne, il partit pour Meudon et attendit impatiemment, les yeux fixés sur la pendule de son salon, le moment d'annoncer la bonne nouvelle à ses intimes. Son fils étant venu au château lui rendre ses devoirs, Monseigneur le reçut à la portière de sa voiture, comme il eût fait pour le roi, et parut radieux de lui donner le titre de Majesté, répétant souvent que jamais homme n'avait pu dire, comme lui : « le roi mon père, le roi mon fils. »

Enfin le nouveau souverain partit pour l'Espagne; son père lui dit alors de se souvenir toute sa vie du sacrifice généreux qu'il venait de faire, en sa faveur, d'une couronne « qui lui appartenait de droit, « mais qu'il avait bien voulu lui céder par un motif de tendresse « naturelle à un père pour son fils »; il ajouta « qu'outre l'amour « paternel, des raisons d'État l'avoient porté à en user ainsi pour « prévenir des guerres sans fin, que l'union apparente des deux mo- « narchies, jointes en sa personne, lui auroit immanquablement « attirées. Il ne lui demandoit, pour toute reconnaissance, que de « l'aimer tendrement lui et ses frères, aussi bien que la couronne « de France dont il étoit sorti, et avec laquelle il devoit entretenir « une perpétuelle alliance. »

Le Dauphin suivit d'un œil ardent les différentes phases de la guerre de la succession d'Espagne, et manifesta son intérêt pour tous ceux qui, de près ou de loin, touchaient ou servaient la personne et les intérêts de son fils. A la nouvelle de la mort du prince Thomas

[1] *Mémoires de Saint Simon.*

de Vaudemont, tué à la bataille de Luzzara, le grand Dauphin porta lui-même à la famille ses compliments de condoléance. A Marly, il combattit le rappel des troupes envoyées pour soutenir le roi Philippe V, et quand, après une série d'intrigues ténébreuses, le duc d'Orléans fut accusé d'avoir porté ses vues sur le trône d'Espagne, le grand Dauphin insista avec véhémence pour la mise en jugement de son cousin, à qui il ne put jamais se résoudre à pardonner. Il fallut le désir, presque l'ordre de Louis XIV, pour qu'il consentît au mariage de son troisième fils, le duc de Berry, avec la fille du duc d'Orléans.

En se rendant à Meudon, le lundi de Pâques 6 avril 1711, Monseigneur, un peu indisposé, eut l'esprit frappé d'un sinistre pressentiment par la rencontre d'un prêtre qui portait la communion à un malade. Le lendemain, pris d'une faiblesse, il fut obligé de garder le lit. Il ne devait plus se relever.

Longtemps les médecins hésitèrent sur la nature de la maladie, où ils crurent voir d'abord une fièvre pourprée; et, quand on reconnut la petite vérole, il était trop tard pour en combattre les ravages. A cette triste nouvelle, Louis XIV, troublé, se rendit en toute hâte auprès de son fils, défendant toutefois de le suivre aux personnes de la cour qui n'avaient pas eu cette maladie. Un moment on crut avoir triomphé du mal; une députation de femmes du peuple arriva à Meudon pour manifester au Dauphin la joie qu'elles éprouvaient de son retour à la santé; elles firent chanter un *Te Deum* d'actions de grâces dans les églises de Paris. Vaine illusion! Monseigneur eut une rechute et, le 13 avril 1711, il rendait le dernier soupir. Il était âgé de cinquante ans.

Le roi fut vivement affecté « de la perte d'un fils qui, à cinquante « ans, n'en avait jamais eu que six à son égard [1]. » Ce funeste événement avait ravivé dans son cœur les sentiments d'amour paternel endormis, mais non éteints.

« Le Dauphin était plutôt grand que petit, gros par l'estomac qu'il

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II.

« avait très-élevé, les épaules larges, les plus belles jambes du monde, « dit un contemporain, les pieds petits et maigres. Il avait les cheveux « extrêmement blonds, la peau blanche, les yeux bleus. L'ovale du « visage était un peu long, le nez grand et aquilin, et sa figure, un peu « bouffie et rouge de hâle, était assez agréable, bien qu'elle manquât de « physionomie. » Tout, dans la personne de ce prince, dénotait cet air de grandeur et de dignité particulier à la famille des Bourbons. Cependant, « il tâtonnait en marchant, dit Saint-Simon, mettait le pied « à deux fois, avait peur de tomber, se faisait aider pour peu que le « chemin ne fût pas droit. Il était assez bien à cheval, mais peu hardi et « n'allait jamais qu'au petit galop. » Par moments, surtout étant assis, il rappelait la belle prestance de Louis XIV.

Très-soigneux de sa dignité, le Dauphin devait à son père d'excellents conseils sur la conduite d'un prince à l'égard de ses inférieurs : « Je « ne vous dirai plus rien de ceux que vous ferez manger avec vous, lui « écrivait le grand roi, vous en ferez l'honneur à qui il vous plaira : « songez seulement à faire que ce soit toujours un honneur, cela n'étant « pas si commun [1]. »

Sans vices marquants comme sans vertus éclatantes, sans une grande somme de connaissances acquises, Monseigneur avait l'esprit et le caractère d'une singulière mobilité :

« Ce qu'il avoit de bon, dit dans ses *Mémoires* la princesse palatine, venoit de ses précepteurs, ce qu'il avoit de mauvais venoit de lui-même... En tous points, il étoit de l'humeur la plus inconcevable qu'on ait jamais vu : quand on le croyoit bien disposé, il étoit fâché; quand on le supposoit de mauvaise humeur, on le trouvoit en bonne disposition. Jamais on ne devinoit juste; personne ne l'a bien connu, et je ne crois pas qu'il ait jamais eu son semblable ni qu'il en naisse jamais un pareil.

« On ne pouvoit pas dire qu'il eût de l'esprit, mais il n'étoit pas non plus sot; personne au monde ne saisissoit mieux que lui les ridicules, tant les siens que ceux des autres; il racontoit plaisamment, il remarquoit tout et ne craignoit rien au monde que d'être un jour roi, moins par tendresse pour son père qu'à cause de la paresse de gouverner... Il auroit préféré ses aises à tous les empires et royaumes. Il pouvoit rester couché toute une journée sur un canapé ou dans une chaise à bras, et frapper

[1] 29 juin 1694. *Œuvres de Louis XIV.*

avec la canne contre les souliers sans dire un mot; jamais de la vie il n'a voulu donner son avis sur rien, mais lorsqu'une fois dans l'année il parloit, il s'exprimoit en termes assez nobles. Quelquefois, en l'entendant causer, on auroit juré que c'étoit la niaiserie même; un autre jour il parloit avec tant d'esprit qu'on en étoit étonné. Souvent on s'imaginoit que c'étoit le meilleur prince du monde; une autre fois, il faisoit tout ce qui pouvoit causer de la peine à quelqu'un. Personne n'étoit en apparence assez mal avec lui pour qu'il ne le fît rire aux dépens de ceux que l'on regardoit comme ses amis les plus chers. Sa maxime étoit de ne jamais faire voir qu'il faisoit plus de cas d'un homme de cour que d'un autre... et il eût été désespéré de laisser deviner sa pensée. Il n'aimoit pas qu'on lui témoignât beaucoup de respect, aimant mieux que l'on fût sans gène... Il rioit fréquemment de bon cœur. »

Dans la conduite de ses affaires particulières, le grand Dauphin apportait un soin extrême, prenant note lui-même de ses dépenses et se rendant un compte exact de ce que lui coûtaient ses moindres fantaisies comme ses plus chers caprices. Peu prodigue, il s'était cependant montré généreux à l'égard de ses amis, et pour pensionner les veuves ou les familles des officiers morts au service de son fils le roi d'Espagne, il aima mieux prendre sur ses revenus particuliers que de profiter de l'offre à lui faite par le roi d'aller librement puiser au trésor public; délicatesse digne de l'élève de Montausier. D'abord passionné pour le jeu, Monseigneur avait fini par le quitter, dominé qu'il était par son goût pour les bâtiments et les arts, goût qui ne fit que grandir quand il eut acquis Meudon.

Cependant, par une certaine bizarrerie d'idées, « il est inconce-« vable, dit Saint-Simon, le peu qu'il donnoit à la Choin, si fort sa « bien-aimée. Cela ne passoit pas quatre cents louis par quartier... « Il les lui donnoit de la main à la main, sans rien y ajouter, ni s'y « méprendre jamais d'une seule pistole, et tout au plus une boîte « (écrin) ou deux par an, encore y regardoit-il de fort près. »

Dans ses dernières années, la chasse, surtout celle du loup, paraissait être devenue sa principale occupation; mais il s'y livrait sans plaisir, bien qu'il eût les plus belles meutes, les équipages les plus complets, et que les bois touffus de Meudon lui fussent réservés.

Enfin, quand eut cessé cette ardeur, entretenue chez lui par les

péripéties de la guerre d'Espagne, le Dauphin retomba dans la vie apathique et inactive dont il était sorti un instant, et ces paroles prononcées par lui dans un élan d'orgueil acquirent un sens prophétique : la postérité, en effet, devait dire du fils de Louis XIV et du père de Philippe V : « Fils de roi, père de roi, jamais roi! »

PAUL LAURENCIN.



MARIE-LOUISE D'ORLÉANS

REINE D'ESPAGNE

(1662-1689)

Marie-Louise d'Orléans, fille du duc d'Orléans et de Henriette d'Angleterre, sa première femme, naquit à Paris le 27 mars 1662. Elle venait d'atteindre sa quinzième année, quand don Juan d'Autriche, oncle et premier ministre du jeune Charles II, roi d'Espagne, rompit le mariage qui se négociait entre son neveu et une fille de l'empereur, et fit faire des ouvertures à la cour de France dans le but de conclure une union de famille qui permît de fixer les bases d'une alliance sérieuse entre les deux couronnes. Ces ouvertures furent accueillies avec empressement à Versailles; Louis XIV y voyait le premier jalon destiné à établir l'influence française de l'autre côté des Pyrénées, et le duc d'Orléans ne dissimulait pas sa joie de voir sa fille s'asseoir sur l'un des principaux trônes de l'Europe. La princesse Marie-Louise était une des plus belles personnes de la cour, et elle n'avait pas tardé à y être remarquée par le Dauphin, pour lequel elle s'éprit d'une vive passion; ce qui faisait dire par Mademoiselle à Monsieur : « Ne menez pas si souvent votre fille à la cour; cela lui donnera des dégoûts pour tous les autres partis, et si elle n'épouse pas M. le Dauphin, vous lui empoisonnerez le reste de sa vie par l'espérance qu'elle en aura

eue[1]. » Les négociations cependant traînèrent en longueur; et il est permis de croire que Marie-Louise témoigna pour ce mariage une aversion qui en retarda l'accomplissement et qui augmenta le désir du roi de l'envoyer loin de Versailles. A ses prières, à ses supplications, Louis XIV répliqua froidement : « Que pourrais-je faire de plus pour ma fille? » — « Ah! sire, vous pourriez faire quelque chose de plus pour votre nièce! »

A la fin de l'année 1677, la princesse tomba gravement malade d'une fièvre quarte, au sujet de laquelle madame de Sévigné s'exprime ainsi :

« La jeune Mademoiselle a la fièvre quarte. Elle fut l'autre jour aux Carmélites de la rue du Bouloy, pour leur demander un remède; elle n'avait ni gouvernante ni sous-gouvernante. On lui donna un breuvage qui la fit beaucoup vomir. Cela fit grand bruit. La princesse ne voulut point dire qui lui avait donné ce remède. »

La cour s'émut vivement de cet accident, et, dans un moment de colère, le roi traita publiquement les Carmélites d'empoisonneuses. Grâce à un énergique traitement, Marie-Louise se rétablit, mais ce n'est que le 16 mars 1679 que Bussy écrit à madame de Scudéry l'annonce officielle du mariage, et on n'en fit part aux souverains qu'au mois de juillet. Le 16, Bussy adressait au père Rapin une lettre où l'on trouve ce passage tristement prophétique :

« Il est bien vray, mon révérend père, sur le mariage de Mademoiselle, qu'il n'y a de beau que le commencement de ces affaires-là. Une princesse est aussitôt accoutumée à être reine, qu'une demoiselle à être duchesse, et cependant les chagrins inséparables de la condition humaine la suivent sur le trône et sous le dais. »

Ce qui n'empêchait pas Bussy de féliciter le duc d'Orléans, à la date du 30 août, dans les termes les plus chaleureux :

« Monseigneur, je prends tant de part à tout ce qui arrive à Votre Altesse Royale, qu'elle peut bien croire que le mariage de Mademoiselle m'a donné une très-grande joie. J'aime bien à voir entrer des couronnes dans votre maison, Monseigneur, et je prie Dieu que celle-là ne soit pas la dernière. Je le souhaite de tout mon cœur, et

[1] Mademoiselle raconte, dans ses *Mémoires*, qu'à l'annonce du mariage, le Dauphin ne trouva rien à dire à Marie-Louise, sinon : « Ma cousine, je me réjouis de votre mariage; quand vous serez en Espagne, vous m'enverrez du touron, car je l'aime fort. » Cela la mit au désespoir, ajoute-t-elle, et elle ne l'oublia pas.

de voir un jour l'Escurial partagé entre le roi et vous, car personne ne s'intéresse plus que moi à votre santé et à votre gloire, » etc.

Le mariage fut magnifiquement célébré : on peut se faire une idée complète de la pompe qui y fut déployée, par le récit que le marquis de Trichateau en adressa à Bussy, et que ce dernier a consigné dans sa *Correspondance*.

Mais les fêtes ne se bornèrent pas à cette splendide solennité : pendant les trois semaines que la jeune reine passa à Fontainebleau, il y eut chaque jour deux comédies, française et italienne, chasses à courre trois fois par semaine, bals, concerts, tous les divertissements enfin que pouvait inventer une société brillante et avide de plaisirs. Le jour du départ arriva cependant : la reine quitta Fontainebleau le 20 septembre, et Trichateau mande à Bussy qu'elle « a attendri tout le monde par son extrême affliction [1]. » Elle partit avec le prince et la princesse d'Harcourt, chargés de la conduire jusqu'en Espagne, avec la maréchale de Clérembaud qui avait été choisie pour être sa dame d'honneur, mais qui, par ses taquineries, se vit, dès Poitiers, priée de ne pas continuer plus loin, et avec une suite assez nombreuse. Le roi la mena jusqu'au milieu de la forêt de Fontainebleau; Madame accompagna sa sœur jusqu'à Orléans, et Monsieur la conduisit jusqu'à Blois.

Le voyage de la reine s'accomplit à travers la France sans grands incidents, sinon la mort d'une de ses femmes, mademoiselle Fauvelet, qui avait voulu la suivre malgré son âge et sa faible santé, et qui s'éteignit dans sa voiture. Mademoiselle de Grancey, dame d'atours, remplaça madame de Clérembaud et dirigea très-bien la jeune reine qui, cependant, ne sut pas assez dissimuler le violent chagrin que lui causait ce qu'elle appelait son exil et qui froissa ainsi les Espagnols chargés de

[1] Un des derniers jours, voyant le roi près d'entrer dans la chapelle, la jeune reine se jeta à ses pieds en le suppliant de retarder son exil. Louis XIV la releva et, l'écartant, il lui dit froidement : « Ce serait une belle chose que la reine catholique empêchât le roi très-chrétien d'aller à la messe. » Et quand elle vint lui faire ses suprêmes adieux en présence de sa sœur aînée, qui avait dû quitter son mari, le grand-duc de Toscane, Louis XIV lui dit seulement en l'embrassant : « Madame, je souhaite de vous dire adieu pour jamais; ce serait le plus grand malheur qui vous pût arriver que de revoir la France. »

l'accompagner. Elle était, en réalité, livrée à l'Espagne où venait malheureusement de mourir don Juan, qui eût été son protecteur ; il lui fallut quitter à la frontière toute sa maison, à l'exception de quatre femmes de chambre qui lui furent laissées, mais qui, au bout d'un certain temps, devaient également rentrer en France. Madame de Grancey elle-même céda la place à la duchesse de Torrenova, camarera mayor, plus formaliste peut-être que l'étiquette même de la cour de l'Escurial [1].

Ce fut à l'étape avant Burgos que Charles II vit sa femme. « Le roi la surprit comme elle se coiffait, écrit madame de Sévigné le 16 décembre ; il ouvrit la porte lui-même, elle voulut se jeter à genoux et lui baiser les mains ; il la prévint et lui baisa les siennes, de sorte qu'ils étaient tous deux à genoux. » La marquise nous apprend encore que ce fut à Burgos que le royal couple passa la première nuit, et elle donne à ce propos quelques-uns de ces détails dont elle était passablement friande ; elle ajoute que le lendemain matin, la reine écrivit à son père qu'elle était très-contente et « trouvait son mari bien plus aimable qu'on ne lui avait dit. »

Marie-Louise entra avec le roi à Burgos, selon l'usage, dans un grand carrosse sans glaces : elle était encore vêtue à la française. Le lendemain, elle avait adopté complétement la mode espagnole et elle pouvait déjà s'exprimer assez facilement dans la langue de ses nouveaux sujets. Les deux époux, très-épris l'un de l'autre, à ce qu'il paraît, poursuivirent leur route et vinrent passer les premières semaines à Buen-Retiro, où ils vécurent dans une grande solitude. Le 14 décembre, pour la première fois, la marquise de Villars, femme de l'ambassadeur de France et que la reine avait beaucoup connue à Versailles, fut admise à lui baiser la main, mais non sans nombre de difficultés qu'elle a racontées très-plaisamment dans sa lettre à madame de Coulanges. Elle fut reçue dans un petit salon où se trouvaient le roi, la reine mère et la jeune reine : « celle-ci était habillée à l'espagnole, de ces belles étoffes qu'elle a apportées de France, très-bien coiffée, avec une partie de ses cheveux placés de travers sur le front et le reste épars sur les épaules ;

[1] *Mémoires sur le mariage de Charles II et de la princesse d'Orléans*, par Langlade, in-12 (très-rare).

elle a le teint admirable, de beaux yeux, la bouche très-agréable quand elle rit. » L'entrevue dura près de quatre heures. Le roi et sa mère s'étant retirés, Marie-Louise se retrouva avec un vrai bonheur seule auprès de sa chère compatriote; mais elle ne put pas l'embrasser. Au moment où elle allait se permettre cette très-innocente fantaisie, la camarera mayor, qui ne comprenait pas un mot à la conversation, mais qui demeurait pour sauvegarder les lois de l'étiquette, se précipita à temps entre les deux Françaises et empêcha une aussi grave infraction.

Les premiers temps se passèrent assez bien : tout était nouveau pour la jeune reine, qui régnait autant par sa beauté que par sa naissance. Le roi se montrait de plus en plus amoureux, mais il aimait « à sa façon, » ce qui ne signifie pas précisément que ce fût un mari très-amusant; il la conduisait aux fréquentes processions qui se célèbrent de l'autre côté des Pyrénées; la menait dans les couvents, qui y sont aussi très-nombreux ; la faisait jouer pendant trois et quatre heures aux jonchets, jeu qu'il adorait et qui ennuyait beaucoup la reine, quoiqu'elle s'y prêtât avec la plus charmante complaisance; il ne lui fit même pas grâce d'un effroyable auto-da-fé.

Le 20 janvier eut lieu l'entrée solennelle à Madrid. Peu de temps après on décida le départ des dernières femmes françaises de la reine, qui n'eut plus désormais à Madrid que madame de Villars. Elle l'attira de plus en plus vers elle et n'avait réellement de bonnes que les heures passées avec elle. C'étaient de longues et interminables causeries, des chants, des concerts intimes où la reine jouait du clavecin et de la harpe; elle faisait brave contenance, et la marquise de Villars constate à chaque instant l'amour que la jeune souveraine professait pour son mari, bien que tous deux eussent différentes façons de se le témoigner. Quand la cour vint à Aranjuez, la vie fut encore plus sévère. Au mois de septembre, il s'opéra cependant une modification qui procura quelque adoucissement à Marie-Louise : la duchesse de Torrenova fut remerciée et la duchesse d'Albuquerque nommée camarera mayor à sa place; celle-ci laissa à sa royale prisonnière plus de liberté : elle eut dès lors « la permission de regarder par la fenêtre. » Et cependant, nous dit madame de Villars dans sa correspondance,

qui, pour tous ces détails, est excessivement précieuse, « la reine supporte tout cela ; elle est grasse, belle, buvant, mangeant, dormant, riant très-souvent, dansant de tout son cœur, quand nous sommes ensemble, moi chantant le menuet et les passe-pieds. »

Ce fut pour Marie-Louise une cruelle séparation, quand la marquise de Villars quitta l'Espagne. à la fin du printemps de l'année 1681. La présence de cette amie dévouée commençait à déplaire au roi, et une prolongation de séjour aurait amené sans doute de fâcheux incidents. A partir de cette époque, nous sommes aussi très-mal renseignés à l'égard de la jeune reine ; nous pouvons croire cependant, d'après ce que madame de Villars nous a appris, que son existence ne s'égaya pas. Elle montra toujours la même douceur, la même soumission, sans s'inquiéter de l'attitude de plus en plus défiante de la reine mère, qui craignait de voir son influence sur son fils diminuer au profit de l'influence française. Il n'en fut rien, et le faible Charles II demeura un instrument tout au service de l'Angleterre et de l'ancienne politique de son père.

Nous ne voyons plus dès lors figurer la jeune reine que deux fois dans l'histoire : l'une pour un acte qui honore singulièrement son caractère ; l'autre pour mourir.

En 1685, Louis XIV se décida à faire bloquer Cadix et à menacer sérieusement l'Espagne pour obtenir la restitution de sommes importantes (500,000 écus) injustement enlevées à des négociants français du Canada. La reine offrit ses diamants pour payer et rétablir la bonne harmonie entre les deux gouvernements.

On préparait au Louvre les fêtes les plus splendides pour terminer brillamment le carnaval de l'année 1689, quand, le dimanche gras, un courrier extraordinaire apporta dans la soirée la nouvelle de la mort de la reine Marie-Louise. Louis XIV en fut profondément affecté ; mais il sut se contenir d'abord et ce ne fut que le lendemain à son lever qu'il l'annonça ; il alla ensuite éveiller lui-même son frère et lui apprit la mort de sa fille. Saint-Simon nous dit que la douleur de Monsieur fut immense : il l'aimait, ajoute-t-il, et sa couronne le flattait. Peu de temps après, les détails de cette mort presque subite furent connus. La reine s'était trouvée brusquement indisposée après avoir bu une tasse de chocolat

glacé ; dès le premier moment, elle se crut empoisonnée : c'était là pour elle une crainte perpétuelle ; elle en parlait dans chaque lettre à son père. A la première annonce de la maladie, notre ambassadeur, le comte de Feuquières-Rubenac, se rendit au palais, mais il ne fut pas reçu ; la maladie s'aggravant, le lendemain matin, il fut admis près de la reine, qui l'entretint assez longtemps et le chargea de dire à son père « qu'elle ne pensait qu'à lui et qu'elle mourait de mort naturelle. » Du reste, elle montra le plus grand courage et la plus douce résignation, malgré de cruelles souffrances, car du 10 au 12 février, elle fut constamment prise de vomissements, sans relâche aucun. Elle laissa ses biens au roi, ses pierreries à la duchesse de Savoie, sa sœur ; à M. le duc de Chartres et à Mademoiselle, nés du second mariage de son père, tout ce qu'elle avait apporté de France.

Ainsi s'éteignit, à vingt-six ans, le 12 février, la pauvre reine d'Espagne, au même âge que sa mère et très-probablement par la même cause. Les bruits d'empoisonnement prirent, dès la première heure, une grande consistance à Versailles et ne s'expliquaient d'ailleurs que trop. « On reçut nouvelle dimanche dernier, écrit le marquis de La Rongères à Bussy, le 23 février 1689, de la mort de la reine d'Espagne, dont on prendra le deuil pour six mois. On prétend que dans le conseil qu'on tint à Madrid, pour savoir si on se déclarerait pour l'empire, ou si on demeurerait neutre, elle parla fort pour la neutralité et partagea même les voix. Vous jugez bien, monsieur, quelle conséquence on tire de là. » Madame dans ses *Lettres,* Saint-Simon dans ses *Mémoires,* n'hésitent pas à admettre l'empoisonnement : celui-ci accuse la comtesse de Soissons d'avoir versé le poison dans la tasse offerte à la reine[1] ; dans

[1] « Il faisait chaud ; le lait est rare à Madrid, la reine en désira, et la comtesse lui en vanta d'excellent qu'elle promit de lui faire apporter à la glace. On prétend qu'il fut préparé chez le comte de Mansfeld. La comtesse de Soissons l'apporta à la reine qui l'avala et qui mourut peu de temps après comme Madame, sa mère. La comtesse revint chez elle, où ses paquets étaient faits et s'enfuit en Allemagne. Dès que la reine se trouva mal, on sut ce qu'elle avait pris et de quelle main ; le roi d'Espagne envoya chez la comtesse de Soissons, qui ne s'y trouva plus ; il fit courir de tous côtés, mais elle avait si bien pris ses mesures qu'elle échappa. Mansfeld fut appelé à Vienne où il eut, à son retour, le premier emploi de la cour. » Peu de temps après, en effet, ce fut l'Autriche qui fit presque aussitôt remarier Charles II avec la fille de l'électeur palatin, l'un de nos plus ardents ennemis.

une lettre du 21 février, madame de Sévigné disait très-nettement en parlant de ce malheureux événement : « cela sent bien le fagot, » et quelques jours après elle apprenait à sa fille que toute allusion à un empoisonnement était sévèrement interdite à Versailles.

Peu de reines eurent assurément une plus triste existence que Marie-Louise d'Orléans, et elle ne se trompait pas sur sa destinée de souveraine quand elle versa d'abondantes larmes en quittant Fontainebleau, puis la France. Charles II l'aimait réellement, mais on sait ce qu'était Charles II, roi d'Espagne. Bon et honnête, assurément, ce prince n'avait aucune des qualités qui font un roi : mesquin dans ses habitudes, n'aimant ni le monde ni même les distractions, vieillard à l'âge où l'on est à peine homme jeune, il infligeait ses goûts et ses manies à sa femme, et nous avons vu quels plaisirs il lui faisait subir. Marie-Louise ne se plaignit jamais, sinon, à ce qu'il paraît, mais très-secrètement, dans les lettres qu'elle écrivait à son père. Elle n'eut même pas la douce joie de la maternité, quoique madame de Villars ait fait part à madame de Coulanges des espérances qui se renouvelèrent deux ou trois fois pendant son séjour à la cour. A mesure que l'influence antifrançaise grandissait, la situation de Marie-Louise s'assombrissait et l'exposait à de perpétuelles tracasseries et bientôt à d'incessants dangers.

La reine Marie-Louise, dit M. Henri Martin dans son *Histoire de France,* ne trouva sur la terre étrangère que de longs ennuis et d'implacables persécutions, terminées par une longue agonie ; le sacrifice d'ailleurs fut inutile, car la jeune reine n'acquit aucune influence à Madrid, et elle ne quitta le paradis de Versailles que pour aller s'ensevelir dans le tombeau de l'Escurial. « Ce fut une des plus touchantes victimes de la dure politique des dynasties. »

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.



LOUIS-MARIE LE TELLIER

MARQUIS DE BARBEZIEUX

(1668-1701)

Louvois mourut à temps — naturellement ou non, du moins, malgré les compromettantes assertions des médecins, sa famille a toujours soigneusement écarté toute accusation de poison — pour ne pas entraîner ses fils dans la disgrâce qui le menaçait : il devait être mené à la Bastille, assure Saint-Simon, le lendemain du jour où il rendit le dernier soupir (16 juillet 1691). Il appartenait à une famille peu ancienne, mais qui s'était rapidement élevée et avait contracté les plus brillantes alliances. Les généalogistes ne remontent pas au delà de son aïeul, Michel Le Tellier, maître à la Cour des comptes, qui mourut en 1608, laissant deux fils. Le cadet forma la branche de Morsan, dont les membres siégèrent pendant plusieurs générations au Parlement de Paris ; l'aîné épousa une Chauvelin, vit son fils devenir chancelier de France et maria sa fille à M. Colbert de Saint-Pouange. Celui-ci à son tour eut plusieurs enfants, parmi lesquels l'archevêque de Reims, le célèbre marquis de Louvois et la duchesse d'Aumont. Louvois s'allia à la fille unique du marquis de Souvré-Courtanvaux, et devint père du marquis de Souvré, qui fit branche, de l'abbé de Vauluisant, du marquis de Courtanvaux et de Louvois qui continua la lignée aînée, de la duchesse de La Rochefoucauld, de la duchesse de Villeroy et du marquis de Barbezieux.

Louis-Marie Le Tellier naquit à Paris, le 25 juin 1668; il fut d'abord destiné à l'ordre de Malte et pourvu de la commanderie de Piéton, titre sous lequel il fut connu pendant plusieurs années; mais il y renonça bientôt. Ses deux frères ayant embrassé la carrière des armes, son père résolut de le choisir pour lui succéder dans la secrétairerie d'État de la guerre, et Louis XIV consentit volontiers à cet arrangement. — Dangeau nous apprend que les lettres de survivance furent scellées par le chancelier le 3 novembre 1685, et que dès lors le nouveau secrétaire d'État prit le titre de marquis de Barbezieux. Il était malade à ce moment et ne put prêter son serment que le dimanche 18 novembre, à Versailles, entre les mains du roi, M. de Seignelay lisant la formule. Pendant les premiers temps, il ne fit aucun service, ce qui s'explique facilement, puisqu'il n'avait que dix-huit ans; mais, le 1er mars 1687, il entra au Conseil et commença à remplir réellement ses fonctions, sans avoir toutefois encore voix délibérative. Dès ce moment, nous le voyons en rapports fréquents avec le roi et lui apporter souvent les dépêches importantes qui arrivaient des armées, comme en novembre 1688, par exemple, lorsqu'il entra chez Louis XIV avant le premier gentilhomme, pour lui apprendre la prise de Manheim.

Quand Louvois mourut, l'avenir de Barbezieux fut un moment menacé; mais les instances de Colbert de Saint-Pouange, d'une part, et le refus du marquis de Chamlay, qui ne voulut pas accepter la secrétairerie d'État de la guerre au détriment du fils de son bienfaiteur, le firent maintenir: le 17 juillet 1691, Louis XIV le pourvut définitivement, et, avant la fin du mois d'août, il lui avait donné, en outre, la direction générale des postes et la chancellerie des ordres dont son père jouissait. Le roi, à cette époque, lui témoignait la plus grande faveur, et il semble que Barbezieux, par ses efforts et son travail, la méritait sérieusement. Louis XIV décida même son mariage avec la fille du duc d'Uzès [1] que M. de Courtan-

[1] Louise-Catherine de Crussol était fille du duc d'Uzès et de Marie-Julie de Sainte-Maure Montausier; le duc et la duchesse étaient alors séparés.

vaux cependant recherchait pour lui-même : elle avait 200,000 livres de dot et était alliée aux plus grandes maisons de la noblesse française. Les articles du mariage furent arrêtés à Fontainebleau, dès le 30 septembre; le contrat fut signé à Versailles le 26 octobre, et la cérémonie se fit en grande pompe à Paris, le 11 novembre, chez la duchesse d'Uzès; le lendemain, il y eut grand dîner chez le duc, et on n'évalue pas à moins de 100,000 livres la somme des cadeaux faits par la famille Le Tellier à la jeune femme. La faveur du roi ne s'arrêta pas là; peu après, il accorda à M. de Barbezieux la pension de 20,000 livres qui avait été attribuée aux ministres, en faisant remonter le payement de ce traitement au jour de la mort de Louvois (20 décembre). Dangeau a soin de mentionner la façon toute particulière dont le roi traitait Barbezieux, et nous le voyons effectivement travailler presque chaque jour avec lui et écrire un grand nombre de ses lettres sous sa dictée. Au siége de Namur, il fut félicité publiquement par le maître, pour la diligence avec laquelle il avait pourvu à tous les services de l'armée. C'est alors qu'il fut victime d'une mystification qui amusa beaucoup la cour et que Saint-Simon raconte avec détails.

Pendant que le roi était au camp devant Namur, M. de Pontchartrain, secrétaire d'État de la marine, qui était resté à Paris, reçut la nouvelle de la perte de la bataille de la Hogue; il expédia aussitôt un courrier en lui recommandant le plus grand secret. Ce courrier fut rejoint en chemin par celui de Barbezieux; ils causèrent ensemble, et celui du secrétaire de la guerre chercha à savoir la nouvelle dont son collègue était chargé. Ce dernier, fatigué par tant d'insistance, résolut de s'en venger, et il raconta en grande confidence que Tourville venait de remporter une grande victoire, en y joignant nombre de détails très-précis. L'autre, ravi d'avoir si bien confessé son collègue, promet de ne pas trahir sa confiance; mais, dès la première poste, il pique des deux et arrive triomphant au camp : il raconte son aventure à Barbezieux qui court chez le roi. Quelques heures après, l'autre courrier, qui avait continué tranquillement sa route, survient à son tour et porte ses dépêches à M. de Châteauneuf. « L'embarras

« fut d'aller apprendre la chose au roi, qui manda Barbezieux et « lui lava la tête. Ce contraste l'affligea fort, et la cour parut consterné « née (juin 1692). » On pense bien qu'une pareille bévue ne fut pas peu exploitée par les nombreux ennemis que la rapide carrière de Barbezieux lui avait procurés ; trop sûr de sa faveur, il commençait à négliger son travail pour ne songer qu'à ses plaisirs. Louis XIV n'en laissa cependant rien trop paraître, mais il trouva moyen, quelques mois après, de donner un avertissement significatif à son trop jeune ministre. La promotion de MM. de Choiseul, de Villeroy, de Joyeuse, de Tourville, de Noailles, de Boufflers et de Catinat au maréchalat fut annoncée par le roi à son dîner, le 27 mars 1693. « A propos de rien, raconte Saint-Simon, le roi, regardant la com« pagnie : — Barbezieux, dit-il, apprendra la promotion par les che« mins. — Personne ne répondit mot. Le roi était mécontent de ses « fréquents voyages à Paris. Il ne fut pas fâché de lui donner ce coup « de caveçon et de faire entendre aussi le peu de part qu'il avait eu « en la promotion. »

L'année suivante, M. de Barbezieux perdit sa femme. Elle était à Versailles quand elle fut atteinte de la petite vérole, et on ne la fit pas sortir du château, contrairement à l'usage; seulement le roi fit fermer exactement toutes les avenues du côté de ses appartements et ne voulut jamais consentir à ce que Duchesne, médecin des enfants de France, lui donnât ses soins : elle mourut le 4 mai, très-regrettée : « Elle avait tout ce qu'on peut souhaiter à une femme pour la ren« dre aimable, et, pour vous faire son éloge en peu de mots, je vous « apprendrai que le roi a dit en parlant d'elle que M. de Barbe« zieux ne perdait pas seul à cette mort, mais que toute la cour « y perdait aussi [1]. » Il en conçut, à ce qu'il paraît, dans le premier moment, un plus violent chagrin qu'on n'aurait pu le croire avec un caractère aussi léger ; mais il reprit assez vite le dessus. « Après « avoir bien pleuré et lamenté trois jours dans sa petite maison de « Lestang, il s'en retourna samedi au soir à Versailles et à son de-

[1] *Mercure*, du mois de mai 1694, page 78.

« voir[1]. » Et bien peu de mois se passèrent sans qu'il songeât à contracter une nouvelle alliance. Au lendemain même de la mort de la jeune marquise, M. de Coulanges qui l'aimait fort et l'appelait même familièrement son fils[2], songeait à le marier avec Pauline de Grignan. Dans la lettre que je viens de citer, on trouve ce passage :

M. l'archevêque de Reims dit qu'il ne conseillera jamais à M. de Barbezieux de se remarier, par l'impossibilité de retrouver une femme aussi parfaite ; mais pour moi je lui conseillerai le contraire, s'il veut en prendre une de ma main ; car je connais un petit chef-d'œuvre, non pas en toutes richesses méprisables et périssables, mais en toutes perfections rares et adorables, qui peut très-bien lui faire oublier ce qu'il a perdu, et le rendre le plus heureux de tous les hommes.

La fin de l'année fut signalée pour M. de Barbezieux par une intrigue assez importante, si l'on en croit le récit de Saint-Simon, et qui n'est pas faite pour donner une idée bien favorable du caractère politique du ministre. Le duc de Noailles et le marquis de Barbezieux se détestaient, tout en étant tous deux très-aimés du roi. Noailles était fort puissant dans son gouvernement du Roussillon et il y obtenait ce qu'il voulait, grâce à madame de Maintenon et au maréchal de Luxembourg, sans trop s'inquiéter du secrétaire d'État de la guerre. Les succès de Noailles en Catalogne grandissaient singulièrement sa situation, et il ne manquait à sa gloire que la fin heureuse du siége de Barcelone, pour lequel il demandait de grands renforts au roi, lui promettant ensuite toutes facilités pour continuer la guerre au cœur même de l'Espagne. Barbezieux sentait le danger que l'excessive faveur du maréchal lui créait, tout en n'osant apporter cependant aucun retard aux ordres qui lui étaient donnés. Une maladresse de M. de Noailles, ou du moins un excès de précaution, si l'on veut, permit à Barbezieux de regagner le terrain perdu. Le

[1] Lettre de M. de Coulanges à Mlle de Grignan, 10 mai 1694.

[2] Parce qu'il appelait madame de Louvois sa *seconde femme*: voyez la lettre de M. de Coulanges à Mme de Simiane, du 6 janvier 1696, et celle de madame de Coulanges à madame de Sévigné, du 14 février 1695.

duc expédia à la cour, à l'insu de Barbezieux, une de ses créatures, M. de Genlis, en lui donnant seulement un billet pour le roi, afin de le lui annoncer « comme une lettre vivante » et le prier de croire à tout ce qu'il lui dirait : mais le ministre avait des espions en Catalogne ; il fut donc prévenu à temps, fit attendre Genlis aux environs de Versailles et se le fit amener. Là il parvint aisément à lui faire comprendre qu'il le servirait plus utilement que le duc de Noailles, et obtint la promesse qu'il ne verrait le roi qu'en sa présence et dirait tout le contraire de ce dont il était chargé. Les choses se passèrent précisément comme le souhaitait le ministre, et l'ordre de renoncer au siége de Barcelone fut envoyé au maréchal, sans qu'il pût conjurer ce coup, ni jamais, ajoute le duc de Saint-Simon, se justifier complétement auprès du roi.

Il est permis de croire cependant que Louis XIV n'ignora pas cette incroyable manœuvre, car c'est précisément à ce moment qu'il se décida à mettre fin à la déplorable conduite de son secrétaire d'État de la guerre ; poussé à bout par sa légèreté, ses excès et ses négligences, et sans doute aussi par les plaintes de la coterie de Noailles et de Luxembourg, il se plaignit nettement et rudement à l'archevêque de Reims, oncle de Barbezieux, et lui remit un curieux mémoire rédigé par lui-même et contenant l'énumération des griefs qu'il reprochait à son ministre. Ce curieux document, publié pour la première fois par M. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes,* et connu déjà de Voltaire, doit trouver sa place ici :

A l'archevêque de Reims. — Que la vie que son neveu a faite à Fontainebleau n'est pas soutenable ; que le public en a été scandalisé ;

Qu'il a passé tous les jours à la chasse et la nuit en débauche ;

Que les commis se relâchent à son exemple ;

Que les officiers ne sauraient trouver le temps de lui parler ; qu'ils se ruinent pour attendre ;

Qu'il est menteur, toujours amoureux, rôdant partout ; peu chez lui ; que le monde croit qu'il ne saurait travailler, le voyant partout ailleurs ;

Le retardement des lettres de Catalogne ;

Qu'il se lève tard, passant la nuit en compagnie, souvent avec les princes ;

Qu'il parle et écrit rudement ;

Que s'il ne change du blanc au noir, il n'est pas possible qu'il puisse demeurer dans sa charge;

Qu'il doit bien examiner ce qu'il doit lui conseiller, après avoir su de lui ses sentiments;

Que je serai très-fâché de faire quelques changements, mais que je ne le pourrai éviter;

Qu'il n'est pas possible que les affaires marchent avec une telle application;

Que je souhaite qu'il y remédie, sans que je sois obligé d'y mettre la main;

Qu'il est impossible qu'on ne soit pas trompé en beaucoup de choses, s'appliquant aussi peu; que cela doit me coûter beaucoup;

Qu'enfin on ne peut pas plus mal faire qu'il fait, et que cela n'est pas soutenable;

Que l'on me reprocherait de souffrir ce qu'il fait, dans un temps comme celui-ci, où les plus grandes affaires et les plus importantes roulent sur lui;

Que je ne pourrai me dispenser de prendre un parti pour le bien de l'État, et même pour me disculper;

Que je l'en avertis, peut-être trop tard, afin qu'il agisse de la manière qui conviendra le plus à sa famille;

Que je les plains tous, et lui en particulier, par l'amitié et l'estime que j'ai pour lui, archevêque de Reims;

Qu'il donne toute son application à faire voir à son neveu l'abîme où il se jette, et qu'il l'oblige à faire ce qui conviendra le plus à tout le monde; que je ne veux point perdre son neveu; que j'ai de l'amitié pour lui; mais que le bien de l'État marche chez moi avant toutes choses;

Qu'il ne m'estimerait point, si je n'avais pas ces sentiments;

Qu'il faut finir de façon ou d'une autre; que je souhaite que ce soit en faisant bien son devoir et en s'y appliquant tout à fait, mais qu'il ne le peut faire qu'il ne quitte tous les amusements qui l'en détournent, pour ne plus faire que sa charge, qui doit être seule capable de l'amuser;

Que cette vie est pénible à un homme de son âge, mais qu'il faut prendre un parti et se résoudre à ne manquer à rien de ses devoirs et à ne rien faire qu'il puisse se reprocher à lui-même;

Qu'il faut qu'il ferme la bouche à tout le monde par sa conduite, et qu'il me fasse voir qu'il ne manque en rien dans son emploi, qui est présentement le plus considérable du royaume.

LOUIS.

L'archevêque de Reims était dans sa ville épiscopale, et y reçut l'ordre de venir à Versailles, où il arriva le 29 octobre 1695. Louis XIV le reçut seul dans son cabinet, après le dîner, et lui remit ce mémoire que le

prélat lui rendit le 11 novembre, après en avoir pris, avec autorisation, une copie qu'il voulut conserver « comme un monument du salut de sa famille et une marque de la bonté du roi. » Nous ne savons pas ce qui se passa entre l'oncle et le neveu, mais il est permis de croire que le prélat parla assez vivement pour être écouté, car, dès le 19 novembre, Dangeau nous apprend qu'on parlait du mariage de Barbezieux avec mademoiselle d'Allègre, et qu'il vendait ses meutes, « apparemment, ajoute-t-il, pour s'appliquer davantage aux affaires et n'en être détourné par aucun plaisir. » Barbezieux ne donnait, comme on voit, aucune suite aux projets si doucement caressés par son *père*, le bon M. de Coulanges : il préférait sans doute « les ri- « chesses périssables et méprisables, » et mademoiselle d'Allègre avait 300,000 livres de dot. Le mariage se fit chez son beau-père, le 10 janvier 1696, et avec de grandes magnificences. » Je ne vois « autour de moi que pierreries, qu'habits magnifiques, que linge éton- « nant et difficile à croire, écrit M. de Coulanges, qui était alors chez « mademoiselle de Louvois, pendant la semaine qui précéda le ma- « riage; un seul équipage de tête, 500 écus; je ne vois que repas « somptueux, symphonies exquises[1]. »

Barbezieux semble s'être alors sérieusement réformé; nous le voyons, dans le minutieux journal de Dangeau, travailler sans cesse avec le roi, et un jour il n'y vient pas moins de sept fois dans le même après-midi. Mais alors il imagina une nouvelle folie qui assombrit le reste de sa vie et le rendit profondément ridicule. Il aimait réellement sa femme, à ce qu'assure le très-peu bienveillant duc de Saint-Simon, mais « il ne voulait pas tomber dans le mépris du bel air « en n'ayant des yeux que pour elle, » et il continua ses galanteries dans les salons. Il s'attacha d'abord à mademoiselle d'Armagnac, ce qui blessa vivement le chevalier d'Elbeuf et lui fit résoudre de s'en venger. Il se mit alors à « tourner » autour de madame de Barbezieux, qui « se requinqua, » sans prétendre à mal, ajoute Saint-

[1] Marie-Thérèse-Delphine Eustochie, fille du marquis d'Allègre, depuis maréchal de France et de Marie de Garaud de Camniade.

Simon, croyant seulement par là exciter la jalousie de son mari et le ramener à elle. Mais d'Elbeuf ne voulait que de l'éclat, et il amena la chose à ce point, que Barbezieux se laissa aller aux plus violents emportements et, dans sa jalousie, accusait sa femme dans les termes les plus crus ; il était le seul de la cour à la considérer comme coupable, et on ne put jamais le dissuader à cet égard. Il en écrivit à son beau-père, alors dans ses terres d'Auvergne : « La lettre fut « si bien tournée que d'Allègre, qui n'était pas un habile homme, ne « douta pas que ce ne fût pour quelque grand avancement que son « gendre lui procurait. » Il arriva en toute hâte et ne fut pas peu surpris du scandale. Madame de Barbezieux se retira assez malade chez son père, et son mari redoubla ses plaintes, déclarant qu'elle feignait une indisposition ; il voulait l'enfermer dans un couvent. Le roi s'interposa cependant « au milieu de ce vacarme » et décida que madame de Barbezieux resterait chez sa mère tant qu'elle serait malade, mais qu'après guérison, elle serait conduite dans un couvent en Auvergne (9 décembre 1698). Pour la fortune, Barbezieux se conduisit d'une façon irréprochable : il la remit en entier à M. d'Allègre, s'en rapportant à lui pour ce qui serait nécessaire à l'entretien de sa fille. Depuis ce temps, Barbezieux fit peu parler de lui. Nous savons qu'il fallut encore, à la fin du mois de janvier suivant, que le roi intervînt pour empêcher son beau-père, malgré sa promesse, de lui intenter un procès[1]; qu'au mois d'août il alla passer quelque temps à Louvois[2] et qu'au mois de juin 1700, il reçut, dans son château de Lestang, la duchesse de Bourgogne. La fin de l'an-

[1] La maladie de madame de Barbezieux se prolongea, et, au mois de juillet 1700, le roi renouvela l'ordre qu'il avait précédemment donné de l'emmener en Auvergne ; elle partit en effet le 9 août avec sa mère. Après la mort de son mari, elle revint à Paris, et nous n'en entendons plus parler qu'à propos d'une querelle survenue, au mois de février 1706, au Palais-Royal, entre le chevalier de Bouillon et M. d'Entraigues, qui, à ce que raconte Dangeau, prétendaient tous les deux à sa main. Le duc d'Orléans arrangea l'affaire, et madame de Barbezieux se retira dans un couvent à Paris, où elle mourut peu après, le 29 octobre, âgée seulement de vingt-six ans : « très-malheureuse, ajoute Dangeau, la mort de M. de Barbezieux ne l'ayant pas ramenée dans le monde. »

[2] Village du département de la Marne, entre Épernay et Reims, au bas de la montagne de Verzy

née fut absorbée par les travaux extraordinaires que lui imposèrent les préparatifs de la guerre en Italie : « Si Torcy y avait beaucoup « travaillé pour la politique, dit Saint-Simon, Barbezieux avait eu « une grande besogne à dresser pour tous les détails des troupes, des « vivres et des différentes parties et plans de la guerre. » La nomination de Chamillard comme secrétaire d'État fut pour lui un coup qui le froissa cruellement et le rejeta complétement dans la débauche, où il chercha à oublier cette nomination qui, à ses yeux, était une profonde humiliation. Il répétait d'ailleurs qu'il n'avait plus rien à faire ici-bas, puisqu'il touchait à sa trente-troisième année, époque à laquelle, d'après la prédiction d'un cordelier-astrologue nommé Alexis, il devait avoir une grande maladie à laquelle il n'échapperait pas. Il passa dès lors son temps avec de bruyants amis à sa maison de Lestang, bâtie entre Saint-Cloud et Vaucresson dans une triste situation, mais où il avait dépensé des sommes folles. De pareils excès ne tardèrent pas à attaquer gravement la santé de M. de Barbezieux. Le 31 décembre 1700, il revint de Lestang à Versailles avec un violent mal de gorge et une fièvre ardente. Dès le premier moment Fagon en désespéra[1]. Il ne fut que cinq jours malade ; sa mère arriva, puis l'archevêque de Reims, qui lui apprit la gravité de son état, car il refusait de croire ce que lui en disait son médecin ; il se décida à se confesser. Il fit son testament le 4 janvier 1701 au matin, et s'éteignit brusquement sur les quatre heures du soir, sans avoir pu, à cause de ses fréquents vomissements, recevoir le saint viatique. M. de Saint-Pouange porta la nouvelle de cette mort le lendemain à Marly où était la cour. « Beau- « coup de dames, dit Saint-Simon, parurent éplorées dans le salon, « mais quand on se mit à table et qu'on eut tiré le gâteau des rois,

et au milieu de la forêt; le château est démoli, il n'en reste plus, dans le nouveau et très-modeste bâtiment actuel, qu'une salle à manger, et de très-beaux jardins dessinés et ornés tout à fait dans le style du XVIIe siècle.

[1] « Fagon qui ne l'aimait point, non plus que son père, fut accusé de l'avoir trop saigné exprès. Au moins lui échappa-t-il des paroles de joie de ce qu'il n'en reviendrait point, la dernière fois qu'il sortit de chez lui. » (*Saint-Simon.*)

« le roi témoigna une gaieté qui se fit remarquer et imiter; et, tout en « train de crier *la reine boit*, il renversa son assiette et frappa dessus « avec sa cuiller et sa fourchette, ce qui fut à l'instant imité des plus « affligées et se recommença avec un tintamarre de collége à chaque fois « que la reine de la féve but[1]. » Le lendemain, l'archevêque de Reims rapporta les sceaux des ordres au roi et lui recommanda l'avenir de ses nièces, auxquelles Chamillard, comme successeur de Barbezieux, dut payer 100,000 écus.

Je ne puis mieux faire maintenant que céder la place au duc de Saint-Simon et de reproduire ici la page dans laquelle il dépeint Barbezieux et apprécie sa valeur et son caractère :

C'était un homme d'une figure frappante, extrêmement agréable, fort mâle, avec un visage gracieux et aimable et une physionomie forte; beaucoup d'esprit, de pénétration, d'activité, de la justesse et une facilité incroyable au travail, sur laquelle il se reposait pour prendre ses plaisirs, et en faisait plus et mieux en deux heures, qu'un autre en un jour. Toute sa personne, son langage, ses manières et son énonciation aisée, juste, choisie, mais naturelle, avec de la force et de l'éloquence, tout en était gracieux. Personne n'avait autant l'air du monde, les manières d'un grand seigneur, tel qu'il eût bien voulu être. Les façons les plus polies et, quand il lui plaisait, les plus respectueuses, la galanterie la plus naturelle et la plus fine, et des grâces répandues partout; aussi, quand il voulait plaire, il charmait, et quand il obligeait, c'était au triple de qui que ce fût par les manières. Nul homme ne rapportait mieux une affaire, ni ne possédait plus pleinement tous les détails, ni ne les maniait plus aisément que lui. Il sentait avec délicatesse toutes les différences des personnes, et avec capacité toutes celles des affaires; et il les épuisait d'une manière surprenante; mais orgueilleux à l'excès, hardi, entreprenant, insolent, vindicatif au dernier point, facile à se blesser des moindres choses, et bien difficile à en revenir. Son humeur était terrible et fréquente: il la connaissait, il s'en plaignait, il ne pouvait la vaincre; naturellement brusque et dur, il devenait alors brutal et capable de toutes les insultes et de tous les emportements imaginables, qui lui ont ôté beaucoup d'amis. Il les choisissait mal, et dans ses humeurs, il les outrageait quels qu'ils fussent, et les plus proches et

[1] Saint-Simon.— M. de Barbezieux avait eu de son premier mariage une fille, Anne-Catherine Éléonore, qui épousa, le 3 juillet 1713, le duc d'Olonne, fils aîné de M. de Montmorency, duc de Châtillon ; du second lit naquirent deux filles : Marie-Madeleine, qui épousa, le 30 juin 1717, le marquis d'Harcourt, et Louise-Françoise-Angélique, unie, le 4 janvier 1716, au duc de Bouillon-Albret-Château-Thierry.

les plus grands, et après il en était au désespoir ; changeant avec cela, mais le meilleur et le plus utile ami du monde tandis qu'il l'était, et l'ennemi le plus dangereux, le plus terrible, le plus suivi, le plus implacable et naturellement féroce : c'était un homme qui ne voulait trouver de résistance en rien et dont l'audace était extrême. Il avait accoutumé le roi à remettre son travail, quand il avait trop bu, ou qu'il avait une partie qu'il ne voulait pas manquer, et lui mandait qu'il avait la fièvre. Le roi le souffrait par l'utilité et la facilité de son travail, et le plaisir de croire tout faire et former un ministre, mais il ne l'aimait pas et s'apercevait très-bien de ses absences et de ses fièvres factices ; mais madame de Maintenon qui avait perdu son père trop puissant, et par des raisons personnelles, protégeait le fils qui était en respect devant elle et hors d'état d'en sortir à son égard. C'était à tout prendre de quoi faire un grand ministre, mais étrangement dangereux.

Ce portrait, si sûrement tracé par le duc de Saint-Simon, ne saurait cependant nous empêcher de déplorer les excès auxquels céda le marquis de Barbezieux : sans eux, il eût eu la carrière la plus brillante, et aurait pu rendre à Louis XIV des services bien autrement considérables. Il avait été admis tout jeune dans ses conseils, il avait conquis toute sa confiance, son affection même, car l'affection seule peut inspirer à un roi la note que Louis XIV remit à l'archevêque de Reims ; il fut conservé à son poste malgré de nouveaux écarts, et cependant si Louvois mourut à temps pour ne pas entraîner ses fils dans la disgrâce qui le menaçait, il faut reconnaître que Barbezieux aussi mourut à temps pour ne pas assister à sa propre chute.

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.



CLAUDE SARRAU

CONSEILLER AU PARLEMENT DE PARIS

([?]-1651)

La Gascogne, aussi féconde en hommes illustres que l'ancienne Aquitaine, donna naissance, au commencement du XVIIe siècle, à Claude Sarrau, dont la figure mérite d'être étudiée de près et avec soin. Issu d'une famille distinguée dans sa province, dirigé par un père affectueux et instruit, l'enfant se nourrit de fortes études, cultiva avec succès les lettres, la philosophie et le droit, considéré alors, plus fréquemment que de nos jours, comme le couronnement d'une solide éducation. Après avoir pris ses degrés et conquis son titre d'avocat, Sarrau fit ses débuts au barreau de Rouen, devant cet antique parlement, « composé, comme le voulait son fondateur Louis XII, de gens vertueux, justes, coustumiers, cognoissans et entendans les lois, usages, styles et chartes du pays. » Le jeune avocat fut bientôt remarqué pour sa science, pour son élocution ; mais il préféra, aux luttes de l'audience, l'existence plus calme du juge. Appelé à la cour de Paris, il y vécut seize ans, entouré de la considération affectueuse de ses collègues. De la vie judiciaire de Sarrau, les annales parlementaires ne nous ont rien conservé ; les grandes compagnies absorbaient, dans leur rayonnante splendeur, l'individualité de leurs membres, et la gloire, les succès de l'un d'entre eux, devenaient, en quelque sorte, le profit et le patrimoine de tous. La magistrature des

anciens jours eut sans doute ses heures de défaillance, mais elle eut aussi ses temps d'héroïsme; elle montra de grands caractères, de sublimes dévouements, des hommes qui surent mourir par vertu, comme parle Salluste. Disons-le donc avec assurance, Sarrau fut un bon magistrat, mais il fut surtout un érudit, ayant commerce avec les savants de l'Europe. C'est un trait de caractère à signaler depuis longtemps dans notre patrie que la magistrature y est toujours demeurée fidèle au culte de l'antiquité, s'occupant, à ses heures de loisir et de délassement, d'études qui exerçaient sur la langue française, sur le goût public, une irrésistible influence. On ferait un curieux chapitre en retraçant, preuves en main, les idées, les formes de langage, les mots introduits ainsi, par elle, dans le mouvement littéraire à diverses époques. Les réunions les plus graves par leurs titres, les plus redoutées par leur mission, offraient, à côté des terribles assises, « qui opéraient un vrai miracle de justice, » un véritable tournoi pour le bel esprit. Pendant les Grands Jours qui se tinrent à Poitiers, à Bayeux, à Rouen, à Clermont, pour y « nettoyer les provinces, châtier les méchans et vicieux, » la littérature, la poésie eurent leur place marquée. « La tyrannie des gentilshommes foulait et oppressait le peuple, lequel n'avait la hardiesse de se plaindre, ne voyant la justice à sa porte. » Venaient les Grands Jours, et au désordre ils faisaient succéder le calme, les provinces étaient en liesse et en fêtes sans fin, et cependant « douze mille affaires étaient parfois portées au rôle, trois cent cinquante coupables étaient exécutés, quatre-vingt-seize bannis et vingt-huit envoyés aux galères [1]. » Au sortir de ces terribles expéditions, on chantait, on dansait, on faisait des vers à Chloris, pendant que les prévôts en campagne jetaient dans les esprits la dernière épouvante; « le roi, le cardinal de Richelieu et le parlement furent très-contens de ce qui s'y passa [2]. Il se commettait là autant de sonnets, de madrigaux, d'épithalames qu'il s'y rendait de sentences de justice.

[1] V. les *Mémoires de Fléchier,* dont le style alors ne s'éloigne pas de celui des *Historiettes* de Tallemant des Réaux ou de l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussi-Rabutin.

[2] *Mémoires d'Omer Talon.*

Des études plus sérieuses occupèrent toutefois Sarrau; indigné parfois contre les fraudes, jamais contre les hommes, il employait les meilleurs moments de sa vie à concilier ou à décider les procès. Bientôt, entraîné par ses aspirations élevées, il se tournait vers l'étude, cette consolation de toutes les tristesses, et ce repos donné à l'esprit. Ses correspondants étaient Saumaise, Pierre Pithou, de Balzac, Pierre Corneille, « dont il pleurera la mort et qu'il engage à ajouter une quatrième tragédie aux premières (1641), » puis, au dehors de la France, Grotius, Gronovius, Vossius, et enfin Christine de Suède. Cette reine qui menait de front les affaires et l'étude, avant d'y joindre les tourments de l'amour, professait pour Sarrau une profonde et constante estime[1]. Par l'intermédiaire de Vossius, Sarrau avait adressé, le 3 septembre 1650, à la reine Christine, des travaux manuscrits sur le Concile de Florence, et le 23 novembre suivant, Christine, en l'en remerciant, lui demande la continuation de son amitié :

Il est vray, écrit-elle, je ne la mérite pas, aussi n'est-ce pas par mérite que j'y prétens, mais c'est vostre générosité qui a justifié ma prétention. Néanmoins, je vous puis assurer en revange que vous avés entierement acquis l'estime et l'amitié de

CHRISTINE.

Non contente de lui écrire de sa royale main, Christine avait envoyé à Sarrau le tableau de son « divin visage et y avait joint le don d'une médaille d'or. » Ce généreux envoi fut salué par le distique suivant :

Si coluisse voles Phœbum et coluisse Minervam,
Tu cole Christinam, numen utrumque coles.

Honoré de la confiance de la reine, il achète pour elle la *Bibliothèque Memmienne;* à cette occasion, Christine lui fait de curieuses recommandations :

.... Payez la somme qui étonneroit tout autre que moi, mais ayés soin que l'on

[1] *Christine de Suède, ses pensées, avec une notice sur sa vie.* Paris, Renouard, 1825, in-12.—*Vie de Christine,* 1677.—Freinsheimius, *Panégyrique de Christine.*—*Lettres de Christine,* recueillies par Colomès, n-12.—*Lettres de Christine à l'électeur de Saxe.*

n'oste aucun manuscrit des anciens; j'ai entendu dire qu'il y avoit un Varron, que je ne trouve pas dans le catalogue. Vous m'obligerés de commander à mon marchand qu'il dépèche mon navire et qu'il ne me prive pas longtemps de ce que j'attens, afin que je puisse avoir ici quelque goust des belles choses dont vostre belle France abonde. J'ay commandé au sieur Vossius de vous prier, de ma part, de me faire avoir un secrétaire qui soit sage et fidelle. Si vous prenés la peine de me satisfaire en cette rencontre, je vous seray obligée toute ma vie comme d'un office le plus signalé que je vous puisse rendre. Vous connoistrés que, malgré tous les changemens, j'auray pour vous une affection inébranlable et une estime telle que je dois avoir pour vostre mérite,

Et que je suis toujours,

CHRISTINE.

De Stockolm, 12 avril 1651.

Nous devions laisser ici la première place à la correspondance de la reine Christine, « cette étoile du Nord, célébrée par tous les poëtes, comparée par eux à Pallas et à laquelle cèdent les Muses et Phœbus Apollon [1]. » Une lettre de Balzac va nous montrer en quelle estime ce grand écrivain, trop oublié de nos jours, tenait Sarrau :

A Monsieur Sarrau, conseiller du Roy en sa Court de Parlement.

Monsieur,

Votre modestie m'est injurieuse, et, en vous humiliant, vous me maltraitez. C'est en effet me traiter un peu trop de provincial que de chercher avec tant de raisonnement et de curiosité les causes de notre nouvelle connoissance. Quoyque je sois du village, je ne suis pas si mal informé que je ne sache quelque chose de temps en temps, et que je n'aye quelque communication avec le monde. Pour le moins, je puis estre instruit par la Renommée, elle vole quelquefois jusques à nous, elle apporte jusqu'icy les noms des braves, des sages et des sçavans que le monde estime. Vous estes, Monsieur, un de ces illustres que je connois sur le rapport de la voix publique et par un tesmoignage qui ne flatte point. Et quand M. de Morin ne vous seroit rien, et que vous ne seriez pas le grand confident du grand monsieur de Saumaise, vous avez des parties essentiellement vostres, par lesquelles vous méritez bien d'estre regardé. Vostre vertu, toute séparée de l'autruy, sera tousjours un très-digne objet de

[1] Visite de Christine à l'Imprimerie royale de Paris. Médaille frappée à cette occasion ; sur la face Pallas et sur le revers Apollon.

ma passion et de mes respects. Vous seul me pouvez fournir de quoy louer plus d'un sénateur et faire plus d'un éloge; et vous trouvez encore estrange que je face cas de vous? Estre prestre de la sévère Thémis et ne laisser point de sacrifier aux Grâces, qui sont des déesses moins austères, recevoir d'égales bénédictions du peuple catholique et de la nation huguenote, n'estre pas moins Grec, ni moins Romain que François, pouvoir opiner dans l'Aréopage et parmi les Pères conscripts avec la même facilité qu'en la Chambre de l'Édit; tout cela, Monsieur, est-ce peu de chose dans la barbarie des derniers siècles? Ne sont-ce pas là des qualitez qui m'ont deu obliger à rechercher vostre amitié et à vous faire un petit présent pour m'introduire dans la possession d'un très-grand bien? Il n'est pas nécessaire que je vous parle de mon présent en termes désavantageux. Je ne veux pas, en vous détrompant, me priver du fruit que je recueille de votre erreur. Je vous dirai seulement sur le sujet de l'amitié que j'ay recherchée, qu'elle est, il y a longtemps, un de mes souhaits, et que je ne seray point possesseur injuste, si pour cela, il suffit d'estre, comme je suis de toute mon âme,

Monsieur,

Vostre Balzac.

Le 5 novembre 1645.

Tout venait à la fois, la considération, l'affection, l'estime des savants et des princes, et voilà quelle était la vie heureuse, brillante, honorée de Sarrau ; son bonheur était trop grand pour être durable. Une maladie aiguë brisa, en quelques jours, cette existence si pleine encore d'avenir, si courte et pourtant si bien remplie déjà (1651). Nous allons mesurer, par l'étendue du deuil, l'étendue de la perte. « Ce magistrat, ce savant fut regretté des rois, des citoyens, des étrangers, de tous ceux qui pratiquent, en ce monde, le culte des belles-lettres et du bien public. » MM. Philippe Sueur Pelevillé, conseiller au parlement de Rouen; Antoine Halley, professeur d'éloquence à l'Académie royale de Caen ; de Brieux et de La Luzerne-Garaby célébrèrent, dans leurs vers, la mort prématurée de Sarrau.

Nous voulons transcrire ici les stances de M. de La Luzerne, parce qu'elles sont inspirées par un sentiment de douleur vraie, et aussi parce qu'on y retrouve encore le souffle créateur de Malherbe, éteint environ vingt-trois ans auparavant :

Passant, ne prétens pas qu'en ces vers je querelle
Ny les dieux ny le sort,
S'ils n'ont rendu la vie aussi longue que belle
De cet illustre mort.
Croy moy, ce nous seroit une espérance vaine
Que Sarrau, bien que tel,
Estant né sous les lois de la nature humaine,
Ne fust pas né mortel.
Non, non, il a bien fait de chercher sa retraite
En un lieu plus heureux,
Où son âme se voit pleinement satisfaite
Et jouit de ses vœux.
Là, dans un doux repos qu'aucun trouble n'altère,
Il fait son entretien
Des plaisirs inouïs que l'homme sage espère
Pour son souverain bien.
Et certes regretter une si juste absence,
C'est ne le pas aymer,
Ou bien ne sçavoir pas que cette jouyssance
Ne peut trop s'estimer.

Au-dessous du portrait de Sarrau, on inscrivit ce distique qui fait allusion à l'esprit de justice et de grâce dont on regrettait si vivement la perte :

Romulides coluêre Themin, coluêre Charinque,
Me coluitque Themis, me coluitque Charis.

Christine, en apprenant la mort du savant qu'elle avait honoré de son illustre amitié, écrivit à sa veuve la lettre suivante :

Madame,

Je suis touchée si sensiblement de la perte que vous avés faite de M. Sarrau, que je ne me sens pas capable de faire autre chose pour vostre consolation que de joindre ma douleur à la vostre et de plaindre, avec vous et tous les gens de bien, un personnage d'un si rare mérite. Ce regret augmente encore davantage lorsque je pense à l'affection qu'il a toujours conservée pour mon service, et que pendant sa

vie, je n'ai pas eu l'occasion de luy tesmoigner, comme j'eûsse souhaité, la passion que j'ay de m'en ressentir. Et c'est ce qui m'oblige à vous convier de faire connoistre à ses proches la gratitude dont la mort a prévenu les effets, et que j'aye subject de me justifier envers la mémoire d'un si digne homme, de la reconnoissance que je devois à son zèle et à son amitié. Vous trouverez en moy une parfaite inclination à vous gratifier et la volonté de vous estre constamment,

CHRISTINE.

De Stockolm, le 1[er] juillet 1651.

Touchantes paroles, précieuses consolations adressées par une reine, par une femme, à une femme écrasée par une douleur inattendue !

L'épitaphe de Sarrau fut composée par Jacques Paumier de Grentmesnil. Son fils Isaac recueillit pieusement les lettres paternelles et les dédia à Christine de Suède, sous ce titre : *Claudii Sarravii, senatoris Parisiensis, epistolæ, opus posthumum ad serenissimam Christinam Sueciæ reginam.* (CIↃIↃC LIV. Arausioni.)

La dédicace, datée de Paris, septembre 1654, « remercie respectueusement la reine, qui estimait Sarrau de son vivant, au point de lui écrire souvent de sa main victorieuse ; qui a pleuré sa mort et qui a honoré sa mémoire au point de consoler, par lettre, sa veuve en deuil.... »

La mort de Sarrau fut calme comme avait été sa vie ; chrétien éclairé, il croyait en Dieu, il avait foi dans sa sagesse qui règle, dans sa justice qui punit, dans sa bonté qui pardonne, et il répétait des lèvres et du cœur ce consolant verset de l'Apocalypse : *Beati mortui qui moriuntur in Domino.*

CHARLES DESMAZE.



VILLARCEAUX

CHARLES DE MORNAI (MARQUIS DE)

(16..-1690)

« Les trois Villarceaux, » comme les désigne Saint-Simon, sont : 1° Louis de Mornai, *marquis de Villarceaux;* 2° l'abbé de Villarceaux, son frère; 3° Charles de Mornai, *marquis de Villarceaux*, fils de Louis, en qui s'éteignit la branche des Mornai-Villarceaux.

Le plus connu des trois est Louis. La *Notice des Dessins*, *Peintures*, *Émaux*, *etc.*, *exposés au Musée Royal*, *dans la Galerie d'Apollon* (édition de 1820), confond Louis et Charles, et attribue au fils une partie des scandales qu'avait causés le père. L'erreur, du reste, est facile à expliquer. Les deux personnages ont porté le même titre et exercé les mêmes charges; la différence d'âge n'était pas considérable, et ils sont morts tous deux à un an de distance, le fils précédant le père.

Marié d'assez bonne heure, Louis de Mornai avait des fils déjà grands qu'il était lui-même encore très-jeune. Nous n'avons pu, il est vrai, fixer la date exacte de la naissance de Charles, qui était l'aîné, mais elle est déterminée à peu près par une anecdote que Bois-Robert avait mise en circulation, et par une lettre de Scarron.

Voici l'anecdote; elle est dans Tallemant et Bret l'a reproduite :

« L'amourette de Villarceaux (avec Ninon) donna bien du chagrin à sa femme; Boisrobert dit qu'un jour qu'elle étoit allée à Villarceaux, car Villarceaux est son hôte

à Paris, le précepteur de ses enfants, voulant faire voir à Boisrobert comme ils étoient bien instruits, demanda à l'un d'eux (Bret dit que c'est à l'aîné, le jeune marquis) : *Quis fuit primus monarcha? — Nembrot. — Quem virum habuit Semiramis? — Ninum.* — Madame de Villarceaux se mit en colère contre le pédagogue. « Vraiment, lui dit-elle, vous vous passeriez bien de leur apprendre des ordures, » et elle ajouta que c'étoit la mépriser que de prononcer ce mot-là chez elle. »

Si *non e vero, e bene trovato*, et Molière fit son profit de l'anecdote dans *la Comtesse d'Escarbagnas*.

Admettons que Bois-Robert ait brodé; il est une chose au moins qu'il n'a pas imaginée, ce sont les personnages de ce petit drame, et nous voyons qu'à l'époque où il est censé se passer, c'est-à-dire peu de temps après la Fronde, Villarceaux avait des fils assez grands pour être déjà entre les mains d'un précepteur.

La lettre de Scarron est sans date, il est vrai; mais comme celle qui la précède, dans les *OEuvres* du Malade de la Reine, est de 1660, et que Scarron est mort cette même année, il faut bien qu'elle ait été écrite en 1660, époque à laquelle le marquis n'avait pas quarante ans.

Scarron complimente le marquis sur ses deux fils.

« L'aîné (Charles de Mornai) ne sera pas encore longtemps sans commencer ses conquêtes, et pourra bien entreprendre sur les vôtres. Dieu, par sa toute-puissance, veuille détourner de dessus votre maison un malheur qui peut diviser des frères, et faire d'un père et d'un fils deux rivaux irréconciliables! Il y avoit dans ma chambre, quand ils y sont venus, deux ou trois personnes, très-bons connoisseurs, qui les ont trouvés tous deux fort accomplis; mais ils ont été de mon sentiment pour l'aîné, et lui ont donné leur voix. En effet, je crois que l'on pourroit dire de lui avec raison :

« Son visage est divin, et sa voix est divine,
« Et si l'on doit juger de l'esprit par la mine,
« Il doit en avoir du plus fin. »

Voilà quel était le fils : l'émail de Petitot nous montre qu'il n'y avait rien d'exagéré dans les éloges de Scarron; — voici quel était le père, juste à la même époque :

« Je cherchai M. de Villarceaux, dit Madame Scarron (il s'agit de l'entrée du roi à Paris après son mariage), mais il avoit un cheval si fougueux qu'il étoit à vingt pas de

moi avant que je le reconnusse : il me parut fort bien ; il étoit des moins magnifiques, mais des plus galamment vêtus. De plus, il avoit un beau cheval qu'il manioit bien. Sa tête brune paroissoit fort aussi ; et l'on se récria sur lui quand il passa[1]. »

Là s'arrête la ressemblance. Autant la vie du père fut scandaleuse et troublée, autant celle du fils (si j'en crois le silence unanime des contemporains) fut obscure et ignorée.

Voici, du reste, les renseignements épars dans les Mémoires du temps, sur cette famille. Le père de Louis de Mornai était « *un gentilhomme de qualité du Vexin français.* » Sa noblesse, ainsi attestée par Tallemant, est confirmée par l'offre qu'on lui fit plus tard du cordon bleu : car le cordon bleu ne s'accordait qu'à ceux qui pouvaient faire preuve de trois degrés de noblesse paternelle. Sa mère était une Lenville, « *grande joueuse,* dit encore Tallemant, *qui avoit de l'esprit*, *mais médiocrement de cervelle.* » Je note en passant les deux derniers traits : ils justifient assez bien l'opinion qui soutient que les fils se forment surtout à l'image de la mère. Nièce du garde des sceaux Chateauneuf, elle fut aussi l'amie d'Anne d'Autriche, à qui, à l'époque des persécutions de Richelieu, elle rendit un important service : c'est elle qui la mit en rapport avec La Porte, enfermé à la Bastille, pour l'affaire des lettres au roi d'Espagne; et c'est grâce à elle qu'ils purent concerter leurs réponses. Le trait est raconté avec de curieux détails dans les *Mémoires de La Porte* (année 1637). Quant à Louis, né en 1619, il était parti fort jeune pour aller servir en Hollande : c'était alors le bel air pour la jeune noblesse, et nul n'était réputé bon capitaine s'il n'avait passé par là. A son retour, on voulut le marier avec une demoiselle de Girard, qu'il abandonna après l'avoir séduite, et avec laquelle il renoua ses relations quand elle eut épousé Castelnau-Mauvissière. Le récit de cette liaison est mélangé, dans Tallemant, de détails honteux, et qui jettent un triste jour sur l'honneur et la loyauté du gentilhomme. Il épousa lui-même une demoiselle d'Esche. Cette seconde marquise de Villarceaux paraît avoir eu peu d'esprit, si l'on en juge par le rôle assez ridicule que lui donne Boisrobert dans la scène du pédant ;

[1] Fragment d'une lettre adressée à Madame de Villarceaux, et citée dans les *Souvenirs de Madame de Caylus.*

en revanche, Saint-Simon vante « *sa vertu et sa douceur*, » et c'est à elle que Scarron écrit : « *Pour ce qui est de vous, toute généreuse et toute bonne, et pour tout dire, toute Madame de Villarceaux.* » Ici encore l'influence de la mère se serait-elle appesantie sur le fils, et faut-il attribuer au manque de génie et d'esprit naturel l'obscurité profonde dans laquelle a vécu Charles de Mornai ?

A peine marié, Louis courtisa Ninon et en fut bien traité. Cette liaison dura longtemps : Ninon quitta même « les oiseaux des Tournelles » et alla passer trois ans de suite à Villarceaux. C'est pour se plaindre au nom des amis abandonnés que Saint-Evremond adressa à Ninon la longue élégie qui commence par les vers suivants :

Chère Philis, qu'êtes-vous devenue?
Cet enchanteur qui vous a retenue
Depuis trois ans, *par un charme nouveau*,
Vous retient-il dans quelque vieux château?

Ce *charme nouveau*, cette constance inouïe fit à Villarceaux une grande réputation dans ce petit monde (en général assez méprisable, quoi qu'on en ait pu dire) qui continuait, dans un coin honteux du grand siècle, la licence de l'âge précédent, et préparait l'effroyable corruption de celui qui devait suivre.

Après Ninon, le marquis s'attaqua à Madame Scarron ; réussit-il auprès d'elle? Saint-Simon l'affirme sans hésiter; mais la haine de Saint-Simon contre Madame de Maintenon le rend à bon droit suspect : Madame de Caylus n'ose ni nier, ni affirmer; elle pencherait plutôt à nier; mais la prudence est plus forte que la conviction, et elle s'abstient. Je dois ajouter qu'une tradition locale, dont je n'ai pu, il est vrai, constater l'authenticité, prétend qu'à la vente du château de Villarceaux, on adjugea aux acquéreurs un portrait fort compromettant de Madame de Maintenon. Elle aurait été représentée là dans le costume de la princesse Borghèse posant pour Canova. Mais, d'un autre côté, Tallemant, si volontiers médisant, est d'une réserve extrême sur la liaison de Villarceaux et de Madame Scarron ; cela donne déjà à réfléchir. On ne s'explique

guère non plus, si Madame Scarron était pour Villarceaux plus qu'une amie, le ton de franchise et de cordialité de son commerce avec Madame de Villarceaux ; enfin un mot railleur de Ninon sur la timidité et la froideur de la jeune femme, semblerait de nature à écarter le soupçon ; et peut-être, après tout, la mauvaise réputation d'un ami tel que Villarceaux a-t-elle fait tout le mal. En effet, médisance ou calomnie, ce bruit a pour fondement l'amitié constante que conserva Madame de Maintenon, devenue toute-puissante, pour les Montchevreuil et pour les Villarceaux, qui avaient commencé sa fortune en l'introduisant à l'hôtel de Richelieu. Les Montchevreuil, criblés d'épigrammes par Saint-Simon, firent bien leur chemin à la cour. « Les Villarceaux, dit Saint-Simon, *trop libertins,* ne s'y pouvoient contraindre. » Aussi eurent-ils peu de part aux grâces que Louis XIV ne prodiguait pas volontiers à des inconnus.

Ainsi Louis de Mornai, malgré son esprit, sa naissance, ses biens, ses alliances, ne fit pas grande fortune, faute d'avoir eu ce grain d'ambition honnête qui fait préférer la réputation au repos et aux plaisirs, cet amour du bien, ce respect du devoir qui donnent à la vie sa valeur, sa moralité et le seul sens raisonnable qu'elle puisse avoir. Né peut-être pour de grandes choses, il se retira du service avec le titre de capitaine-lieutenant des chevau-légers de monseigneur le Dauphin, capitaine des gendarmes et de la *meute des chiens du roi*, *courant pour chasser le lièvre.* Il laissait, en se retirant, ses charges à son fils Charles, puis il vécut oisif à Villarceaux jusqu'à sa mort qui arriva en 1691.

L'autre *libertin*, flétri par Saint-Simon, est l'abbé de Villarceaux, frère de Louis et oncle de Charles. Tallemant le compare à Boisrobert pour la dépravation de ses mœurs et son amour effréné du jeu. Mademoiselle de Montpensier, dans ses Mémoires (année 1658), parlant d'une mascarade indécente qui scandalisa la cour et la ville, nomme parmi les coupables l'abbé de Villarceaux, et il y est en bien mauvaise compagnie. Ce sont, je crois, les seules mentions que fassent les Mémoires du temps de cet abbé licencieux : c'est déjà trop.

Je ne crois pas que l'anathème de Saint-Simon atteigne Charles de Mornai ; je n'ai rien trouvé dans les contemporains qui puisse justifier l'épithète de « libertin. » Après la scène où Boisrobert lui fait jouer le

rôle d'enfant terrible, après la visite à Scarron et les compliments qu'elle lui valut, commence, pour nous du moins, une longue lacune dans la vie de Charles de Mornai. Nous voyons, mais bien plus tard, qu'il succéda aux charges de son père, et servit sans grand éclat. La première fois que son nom reparaît, c'est en 1688 (et non en 1689, comme l'indique par erreur le livret déjà cité), à l'occasion d'une promotion dans les ordres du roi. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les *Mémoires de la cour de France* (année 1688) :

« La promotion fut grande ; elle fut de soixante-treize. Les gens de guerre y eurent beaucoup de part, parce que l'on voyoit bien que l'on avoit besoin d'eux, et que les autres récompenses eûssent été plus chères que celle-là... Madame de Maintenon eut pour sa part son frère, M. de Montchevreuil, et contribua peut-être à faire Villarceaux chevalier de l'ordre. »

Saint-Simon affirme que sur le refus du père, « qui l'aima mieux pour son fils que pour lui, » le cordon bleu fut donné à Charles. Je ne puis m'empêcher de remarquer que cette faveur, prodiguée au delà de toute mesure, et un peu avilie par l'usage que l'on en prétendait faire, ne vint même pas directement au dernier des Villarceaux ; il fallut le refus de son père pour la faire descendre jusqu'à lui.

Deux ans plus tard, à la bataille de Fleurus (1er juillet 1690), Villarceaux, tombé, dit-on, au pouvoir de l'ennemi, montra son cordon bleu pour avoir la vie sauve : ce fut ce qui le perdit ; les soldats qui l'avaient pris ne purent s'entendre à qui garderait ce prisonnier d'importance : ils tranchèrent la difficulté en le tuant sur le champ de bataille.

Les Mémoires attribués d'abord au comte de Bregy, et publiés définitivement dans la collection Michaud et Poujoulat, sous le titre de : *Mémoires de M. de M****, racontent le fait plus simplement :

« Le plus grand feu fut du côté de la gendarmerie [1], à la tête de laquelle le duc du Maine chargeoit un escadron des ennemis ; mais comme, pendant cette attaque, ce corps

[1] Charles de Mornai était capitaine des gendarmes.

fut exposé au feu des bataillons ennemis qui le prirent en flanc, le comte de Jussac, premier gentilhomme de la chambre... les marquis de Villarceaux, de Sallart et de Verderonne et le chevalier de Soyaucourt y furent tués. »

Au moins, c'est bien finir.

Charles de Mornai avait épousé une demoiselle Catherine Brunet de Chailly, dont il n'eut pas d'enfants : avec lui s'éteignit la branche des Mornai-Villarceaux.

Jules Girardin.





Mlle DUPRÉ

A quel ordre a obéi le peintre de la cour et de la ville, l'habile artiste auquel on doit les admirables miniatures du grand siècle, à quelle influence a-t-il cédé quand il a fait poser devant lui ce gracieux modèle? Est-ce pour faire acte de condescendance envers quelque haut personnage, qu'il a exécuté ce portrait, fidèle à coup sûr, mais où l'on chercherait en vain ce type de race illustre, ce signe distinctif qui marque au front certaines familles princières?

Et, pour dire toute notre pensée, quelles immunités ont donné à cette individualité quasi anonyme le droit de figurer, avec son minois éveillé, dans une telle assemblée, de coudoyer tant d'augustes princesses, et de marcher de pair avec ces beautés célèbres dont la réputation de grâce et d'esprit a pu traverser deux siècles sans rien perdre de son prestige?

Les archives de la bibliographie et de l'iconographie étant restées muettes sur ces diverses questions, nous avons dû nous borner à des conjectures, et, faute de renseignements plus authentiques, nous transcrivons ici la mention contenue dans la *Notice des Dessins, Peintures, Émaux, etc., exposés au Musée royal, dans la Galerie d'Apollon* (Paris, C. Ballard, 1820) :

« N° 21.—Mlle Dupré. Selon une ancienne tradition dont la source est

« inconnue, elle était la fille d'un jardinier de Meudon, qui s'attira par
« sa beauté quelques regards de Louis XIV. On présume qu'elle est la
« même que Madelon Dupré, qui tint dans le faubourg Saint-Germain,
« dans un âge plus avancé, une maison qui fut fort connue des jeunes
« gens de la cour, et chez laquelle le marquis de Biron, pour gagner un
« pari de cent pistoles aux ducs de La Ferté et de Foix, conduisit, sans
« qu'elles en pénétrassent le motif, les duchesses de Foix et de La Ferté,
« et les y fit dîner avec leurs époux, attirés par l'espoir d'y rencontrer
« les deux plus belles femmes de la ville. »

Nous ne devons pas regretter trop vivement, toutefois, qu'aucun texte, aucun témoignage irrécusable ne soient venus nous révéler des dates dont l'histoire, à vrai dire, ne s'embarrasse guère. Mieux renseigné, nous ne serions pas tenté aujourd'hui d'analyser l'expression de ce charmant visage; elle nous serait expliquée si nous connaissions, à n'en pouvoir douter, le nom du personnage.

Cette physionomie ouverte, nettement accentuée, ces traits empreints de malice, plutôt que fins et délicats, sont ceux d'une jeune fille parée de ses grâces juvéniles; ils forment un ensemble des plus séduisants.

Quelle jolie personne! Elle a dix-huit ans au moins, les cheveux châtains aux chauds reflets dorés, les yeux brun clair, grands, vifs et brillants, le nez bien fait quoique assez gros, la bouche peu spirituelle, mais souriante et même sensuelle, s'il en faut juger par sa lèvre inférieure épaisse; le cou est puissant, les épaules larges et rondes, enfin les plis du corsage décèlent des contours bien accusés, sinon élégants.

Une telle énumération laisse peu de place pour l'analyse des sentiments que reflète le visage : l'artiste les a dû saisir avec une exactitude et une vérité scrupuleuses. La beauté purement physique semble ici prendre le pas sur les attraits de l'intelligence : de la grâce sans distinction, une naïveté sans finesse,—nous n'oserions dire niaise;—rien enfin ne peut faire supposer que cette jolie espiègle laisse éclater souvent la verve de son esprit en saillies étincelantes.

En consignant à la hâte notre appréciation et en formulant nos doutes, nous avons peut-être manqué de déférence envers quelque dame de

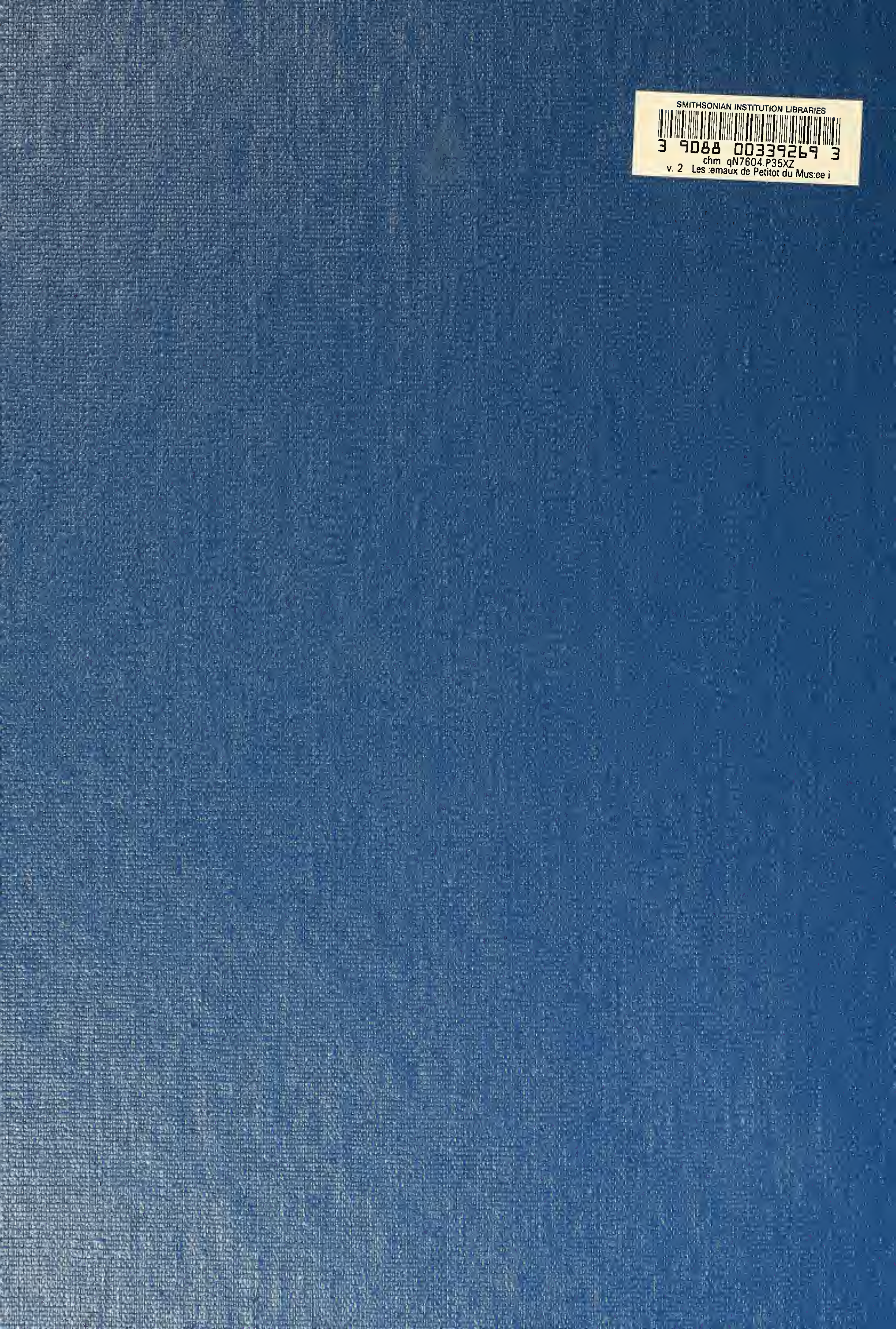
grande naissance; nous avons pu confondre l'étonnement naïf d'une jolie provinciale nouvellement présentée à la cour, avec la satisfaction puérile et un peu vaniteuse d'une jeune villageoise enivrée de sa faveur inespérée et de sa royauté éphémère. Quelque erreur que nous ayons commise, notre excuse est dans la consciencieuse persévérance de nos recherches, qui cependant n'ont abouti qu'à un résultat à peu près négatif.

La mention du livret officiel, on l'a vu, est peu concluante. Avant comme après l'anecdote que nous avons reproduite, on peut rester indécis, et se demander encore si l'on a sûrement devant les yeux cette jolie villageoise de Meudon désignée dans la Notice, ou quelque dame de la cour dont le nom serait resté un mystère.

Dans l'une et dans l'autre hypothèse, l'inconnue est une fort gracieuse personne; voilà, certes, le moins contestable de ses droits à figurer parmi les émaux de Petitot.

A. B.




SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00339269 3
chm qN7604.P35XZ
v. 2 Les :emaux de Petitot du Mus:ee i